This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01803360 8b

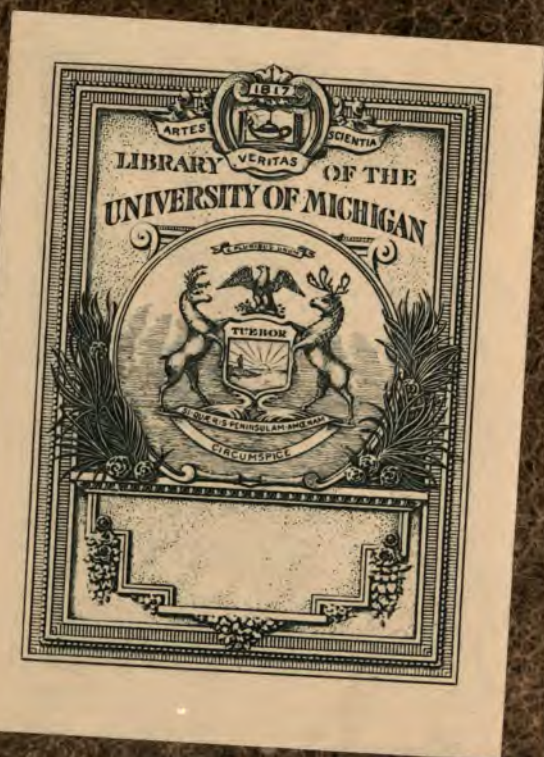
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

CHRONIQUES,

MÉMOIRES ET DOCUMENS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Seizième siècle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR
Rue de la Vieille-Monnoie, nº 12.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ENTIER,

D'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

TOME PREMIER.

PARIS.

SILVESTRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES BONS-ENFANS, N° 30.

1834.

DC
108
.2
.994
v.1

PRÉFACE.

On ne saurait absolument rien de la vie de Jean d'Auton, si son élève et ami Jean Bouchet ne lui avait fait, dans le goût de son siècle, une épitaphe en vers assez semblable à une notice biographique; malgré cela, on est encore réduit à des suppositions sur sa famille, sur sa naissance et même sur son nom.

En effet plusieurs maisons d'Anthon, ou d'Authon, ou d'Auton, existaient à cette époque, l'une en Dauphiné, l'autre en Beauce, une troisième en Flandre, une quatrième en Saintonge; une seigneurie d'Auton était à la maison du Bouchage, une autre à la maison du Bosc; il y avait une baronnie et un marquisat du même titre: les généalogies de ces maisons différentes n'ayant point été publiées, il est impossible de découvrir à laquelle appartenait l'historien Jean d'Auton, qui n'avait peut-être pas d'autre noblesse que celle de son mérite, et qui se nommerait alors roturièrement *Dauton*, comme on le trouve dans le catalogue des abbés d'Angle, au tome II de *Gallia Christiana;* ou *Danthon*, comme l'écrit Lacroix du Maine dans sa *Bibliothèque Françoise*. Au reste, il cite plusieurs fois dans sa chronique des hommes d'armes nommés de même que lui et surtout un seigneur d'Auton en Saintonge, dont il raconte en détail les pirateries, sous l'année 1507 : *de quoi le roi fut si très-mal content, qu'il dit que, s'il le pouvoit tenir, qu'il en feroit belle justice que ce seroit à l'exemple de tous autres;* mais Jean d'Auton ne dit nulle part que ce seigneur ou ces hommes d'armes fussent ses parens, et l'on peut croire

qu'il n'eût pas omis cette particularité dans son livre, si fidèle pour les généalogies.

Théodore Godefroy, son premier éditeur, l'appelle *d'Auton;* Guy Allard, *d'Authon*, dans la *Bibliothèque du Dauphiné;* Roquefort, *d'Autun*, on ne sait pourquoi, dans la *Biographie Universelle.* Les manuscrits et les imprimés faits sous ses yeux le nomment tantôt *d'Auton*, tantôt *d'Anton.*

On lit dans la 67e des *Épîtres Familières* de Jean Bouchet :

> Georges avoit une veine élégante,
> Grave et hardie, et frère Jean d'*Authon*
> Douce et venuste, et Lemaire abondante;
> Le Charretier prose avoit de *haut ton*...

mais on lit son nom *équivoqué* d'une autre manière dans une épître de Guillaume Crétin :

> Et si l'écrit, comme on le voit issu
> De moi, n'est tel que si l'avoit tissu
> Le révérend abbé, le bon d'*Anton*
> Merveille n'est, car il abonde *en ton*
> D'harmonieux ou suave langage.

Guy Allard le fait naître à Beaurepaire en Viennois; l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque Françoise,* à Poitiers; Dreux du Radier, dans sa *Bibliothèque de Poitou,* en Saintonge : cette opinion est la plus accréditée.

Jean d'Auton était sans doute un moine très-obscur (non pas de l'ordre de St-Augustin, comme on l'a prétendu, mais de l'ordre de St-Benoît, comme il le dit lui-même au prologue du troisième livre de sa chronique), lorsqu'il écrivit, en 1499, son poème des *Alarmes de Mars sur le voyage de Milan* et sa chronique du *Voyage de Milan*, ces deux ouvrages qui ne portent pas son nom, mais qui sont incontestablement sortis de sa

plume ; quoiqu'il eût la modestie de se dire dans le prologue *très-lointain imitateur de l'art oratoire*, il fut sans doute distingué et encouragé par la reine Anne de Bretagne, qui se faisait une cour de poètes et de savans. « Je qui suis des petits le moindre, dit-il dans une dédicace à cette princesse, il vous a plu me faire élargir et disperser des miettes tombantes de votre table pour la substantion de ma pauvre humanité. »

Il devint *historiographe et chroniqueur* du roi, qui lui donna en récompense l'abbaye d'Angle en Poitou, outre les pensions et les dons attribués à chaque nouvelle besogne poétique ou historique. Jean d'Auton accompagnait partout Louis XII, dont il *rédigeoit par lettres* les *louables œuvres :* en 1501, quand le roi était à Lyon, Jean d'Auton, qui *lors suivoit la cour pour savoir des nouvelles et icelles rédiger par écrit,* après avoir raconté l'aventure d'un *gobelin*, ajoute : « De ce suis-je sûr ; car j'étois lors logé vis-à-vis l'hôtellerie de l'Aigle où cela étoit, que je vis par maintes fois avec plusieurs autres. » En 1502, lorsque le roi alla visiter la ville de Gênes, Jean d'Auton, *qui lors étoit audit lieu de Félissan pour voir et savoir ce qui se feroit de nouveau et le tout par écrit rédiger*, offrit un rondeau à la reine de Hongrie, Anne de Foix, qui se rendait auprès de son mari Ladislas. Pendant le même voyage, quand le duc de Valentinois arriva incognito et à franc étrier de Rome à Milan, et rencontra dans la rue un soir le roi qui revenait aux flambeaux, Jean d'Auton, *qui lors étoit logé en cette même rue, ainsi que le bruit des chevaux se faisoit, sortit pour les voir passer.* En 1503, après les défaites de Seminara et de Cérignoles, Jean d'Auton, qui était alors à Mâcon *pour savoir des nouvelles et les recueillir en sa tablette, pour ce que d'autre service que de sa plume ne pouvoit aider* son maître, lui *bailla* une ballade et un rondeau *pour lui donner moyen de divers sou-*

las et pouvoir de remédier à son affaire. En 1505, Thomassine Spinola, étant morte de chagrin à la fausse nouvelle de la mort du roi son *intendio*, celui-ci ordonna à Jean d'Auton de *publier la vertu* de cette dame, et Jean d'Auton composa une élégie qu'il présenta au roi *pour lui donner moyen d'agréable passe-temps.* En 1507, comme le roi, qui allait à Gênes, se reposait à Ast, Jean d'Auton *entra en sa chambre pour lui vouloir bailler quelque peu d'écrit joyeux,* et il déplia son papier, en disant : — *Sire, j'ai fait une petite ballade touchant les Génois; s'il est votre plaisir de l'ouïr, je l'ai ici.* Louis XII voulut bien l'entendre pendant qu'il se faisait armer par son grand-écuyer, Galéas de Saint-Severin. Tels sont à peu près les seuls endroits de la chronique de Jean d'Auton où l'auteur se met en scène à côté de ses personnages.

Dans un autre passage il nous apprend avec quelle conscience il remplissait sa charge d'historien, lorsqu'il n'avait pu *à l'œil voir et connoître une partie des choses :* c'était après le retour des capitaines et des gentilshommes qui avaient survécu à la désastreuse campagne de Naples, en 1503. « J'étois lors à Blois, dit d'Auton, pour savoir au vrai des nouvelles; à la fois m'en allois dîner ou souper au logis du seigneur d'Aubigny, à l'autre chez le seigneur de La Palice, puis aux banquets que se faisoient les autres capitaines et gentilshommes qui aux affaires du royaume de Naples avoient été, et là écoutois chacun parler, qui d'autre chose que de la guerre ne tenoient propos, et aussi je mettois en mon papier ce que je voyois débattre entre les capitaines et les gens d'armes; et ce fait, à part, à l'un et à l'autre m'en enquérois à toute heure, des plus grands jusqu'aux moindres, pour savoir si le commun rapport s'accorderoit aux maîtres de l'artillerie et aux varlets canonniers que par prière je menois à la fois dîner ou souper à mon logis qui lors étoit près

de leur quartier; m'enquerrois aussi combien de pièces d'artillerie y avoit eu, des poudres, et autres munitions, ne quel exploit elle avoit fait, et de toutes autres choses qui ne se doivent oublier à mettre par écrit : à quoi j'ai plus travaillé de savoir que je n'ai mis de peine à écrire. » Ainsi furent *compilées* les chroniques de Froissart et de Monstrelet.

Jean d'Auton, qui ne se bornait pas à *donner secours d'encre et de papier* à la renommée du *triomphant roi très-chrétien*, et qui lui apportait des ballades, des héroïdes, des *étrennes*, ou *quelque diverse nouvelleté*, ne fut pas oublié dans la distribution des bénéfices que le roi accordait, *de son propre motif, à ceux des siens qui n'avoient encore amis pour les avancer ou audace pour en demander*. Il reçut en 1505 le prieuré de Clermont-de-Lodève, en Languedoc : *ce qui de moult renforça l'entretiennement de mon état*, dit-il, *et m'obligea de plus à prier Dieu pour la prospérité du donneur*.

Jean d'Auton, que sa robe d'abbé n'empêchait pas d'être sensible aux charmes du sexe féminin, avait, peu de temps auparavant, attiré sur soi de nouvelles faveurs de la reine, *sa très-honorée maîtresse*, en entreprenant, *selon son grossier et rural métier, de forger et marteler sur l'enclume de son insuffisance, les harnois, estocs, lances et écus servant à la défense, louange et victoire de l'honneur des dames, et au reboutement, confusion, envahissement et totale défaite de leurs ennemis*. La poésie entonnait un hymne perpétuel de respect et d'amour aux pieds d'Anne de Bretagne.

Les Chroniques de Jean d'Auton étaient fort estimées autrefois :

> Et toi, d'Auton, car la tienne écriture
> Et ta Chronique à toujours florira,

Dit Jean Lemaire, qui l'appelle ailleurs *très-authen-*

tique seigneur prieur frère Jean d'Auton, illustrateur des Chroniques de France. Son exactitude et son impartialité méritaient cette estime. « Je n'ai eu tant de courage noirci de vicieux vouloir, dit-il, que j'aie les bienfaits des moindres, par nonchaloir dédaigneux, voulu taire et arrière laisser, ne les gestes des plus grands, par attention favorable, élargir et magnifier. » La crainte ou l'adulation n'avait pas d'empire sur son jugement, franc jusqu'à l'audace. Quand Yves d'Alègre se retire avec ses gens, sans combattre, du champ de bataille de Cérignoles, où il laissait périr le duc de Nemours et la chevalerie française, Jean d'Auton s'écrie : « Oh ! les méchans ! si, du temps des Pères-Conscrits romains, eussent été atteints d'un défaut tant vicieux, jamais plus n'eussent, à leurs gages, monté à cheval, mais de pionniers ou de quelque vil office ou bas métier eussent servi ! » Ce caractère loyal et probe de Jean d'Auton apparaît tout entier dans cet exorde philosophique de la disgrâce du maréchal de Gyé : « Je ne sais que dire de la riante entrée de madame la Cour, du variable gouvernement d'icelle, de son entretenement douteux, ne de sa périlleuse issue, si n'est qu'à peine y peut nul longue autorité avoir, ne toujours y être le bien-venu ; car, de sa commune manière, à tel montre bien bon visage, à qui demain tournera le dos ; et l'accointance de ses auteurs est de telle nature, que nul n'y veut compagnon endurer, ne pair souffrir ; comme c'est un si dangereux labyrinthe, que bien souvent les plus avisés se trouvent égarés. » N'était-ce pas hardi et généreux que de paraître seulement plaindre l'infortune de Pierre de Rohan, sacrifié à la vengeance de la reine ?

Jean Bouchet, à qui Jean d'Auton avait enseigné l'*art de rhétorique et de poésie*, fait souvent dans ses livres le panégyrique de son maître avec tout l'enthousiasme de

l'amitié. Dans sa 67e épître adressée à l'abbé de Fontaine-le-Comte :

Très-révérend Père, ne craindrois prendre
Plume et papier, pour te donner entendre
Le grand regret de l'un de nos amis
Et monseigneur, le corps duquel est mis
Sous une tombe en la sienne abbaye.
L'âme n'en soit par péchés ébahie :
Son nom ne peut de ma bouche en haut ton
Sortir sans pleurs : c'est frère Jean d'Auton,
Lequel étoit, lui vivant, abbé d'Angle,
Et dont on doit, non en coignet ou angle,
Mais devant tous en lieu public parler,
Et son renom faire voler par l'air.

Où est celui qui, en langue vulgaire,
Ait mieux écrit pour les lecteurs attraire?
Qui proposa plus que lui doucement?
Qui prouva mieux et plus subtilement?
Qui excita par plus grand'véhémence,
Ne qui tenta par plus douce éloquence?
En grave prose il couchoit tous ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers.

Il étoit bref, ressemblant à Salluste,
Sec, florissant, aucunes fois aduste,
Fort abondant, comme Pline fécond,
Et copieux comme Tulle, et facond;
Il étoit grave en parole et facile,
Et Saint-Gelais et lui n'avoient qu'un style :
Et, n'en déplaise aux François orateurs,
Qui sont de prose et vers compositeurs,
Onc n'en connut de plus douce élégance,
Mieux écrivant sans tache d'arrogance.

Métamorphose autrefois a traduit
Succinctement, et l'ouvrage conduit
Si doucement, qu'on diroit que les nymphes,
Les semi-dieux, muses et paranymphes,
Sont entre humains, ainsi comme vifs vents,
Et que les dieux des Gentils sont vivans.

De *dix vertus* il a fait les ballades
En si haut style et beau, que les malades
Se guériroient en icelles lisant,
Tant est l'auteur affable et bien disant....
Il fut droit homme et de grand'amitié,
Très-libéral et rempli de pitié;
Mais ses vertus n'ont empêché qu'en l'âge
De soixante ans n'ait payé le péage
Au pas de mort. . . . .

Dans une autre épître, Jean Bouchet revient avec complaisance sur les mêmes éloges :

Un mot dirai de ballades, rondeaux,
Épîtres, lais et autres faits si beaux,
Par toi tissus en douce consonnance,
Qu'ils ont si haute et douce résonnance,
Qu'ils ne fut onc langage plus friant,
Si très-aisé : car il est attrayant
Et si fluant, que tes mètres font prose;
Il n'y a mot sur lequel faille glose.

Jean Bouchet se fait gloire d'être élève de Jean d'Auton, dans une épître à Louis XII, *où*, disait-il, *j'ai écrit*

Maints préceptes qu'ai quis
A tous les rois pour bien régner requis,
Par moi cotés devant votre abbé d'Angle,
Lequel vous suit souvent en robbe-sangle
Pour mettre au vrai par écrit vos hauts faits,
Qu'il sait bien faire, et ne lui est grand faix.

Jean Gervaise, un des poètes correspondans de Jean Bouchet, dans une épître au *Traverseur des voies périlleuses*, lui parle de son ami pour lequel il partage son admiration :

Vois-tu pas là le très-humble abbé d'Angle
Qui est mussé dedans ce coin ou angle,
Qui du feu roi Louis fut chroniqueur,
Auquel nom art florit par grand'liqueur,

Tant doucement par bref et doux langage,
Que vis jadis en son saint hermitage,
De l'origine composer maints beaux faits,
Qu'il a laissés comme tous imparfaits.

On voit que la Chronique de Jean d'Auton, quoique inédite, était appréciée dans la littérature comme à la cour : il semblerait, d'après ce passage, que cette Chronique ne fût jamais achevée, ou bien que Jean d'Auton ait voulu la commencer depuis l'*origine* des Français.

C'est encore Jean Bouchet qui nous fait connaître la vie édifiante que mena l'abbé d'Angle depuis la perte du roi, son bienfaiteur, jusqu'à ce qu'il mourut, âgé d'environ soixante ans, dans son abbaye, au mois de janvier 1528. Son épitaphe est d'autant plus précieuse, que ses contemporains semblent l'avoir mis en oubli aussitôt qu'il eut passé de la cour dans la retraite du cloître.

Ci-dessous gît en ce bien étroit angle,
Un bon seigneur autrefois abbé d'Angle,
Religieux : c'est frère Jean d'Auton,
Noble de sang, qui vécut, ce dit-on,
Par soixante ans et plus en bonne estime :
Grand orateur, tant en prose qu'en rime,
Il ordonnoit comme en prose ses vers,
Sans rien contraindre à l'endroit ou envers ;
Il étoit grave en son mètre et facile :
Bref, on ne vit jamais de plus grand style.

Plusieurs traités en rime composa,
Où le sien sens et savoir exposa ;
Du roi Louis de ce nom le douzième,
Tant qu'il porta le royal diadème,
Fut chroniqueur, et en prose a écrit
Ses nobles faits où montra son esprit.

En rime a fait trois épîtres moult belles,
Des Trois-États contenant les querelles ;
Et ce bon roi voyant que moine étoit,
Et que très-bien être abbé méritoit,

Le fit pourvoir de cette prélature,
En attendant plus féconde aventure :
Car il eût eu chose de plus haut prix,
Si fière mort n'eût ce bon roi surpris.

Dix ans avant que mourût ce bon père,
Austère vie il tint en monastère,
En méprisant, par merveilleux dédain,
Les gens du monde et tout honneur mondain ;
Il ne dormoit en mol lit, sous courtines,
Toujours étoit le premier à matines :
Il se rendoit si très-humble et abject,
Qu'il ne sembloit être abbé, mais sujet,
Et tellement, qu'on ne l'eût pu connoître
Entre les siens religieux en cloître.

Par lui étoient grands boubans reboutés,
Combien qu'il fût noble des deux côtés ;
Il ne vouloit chasse ni vénerie,
Riches habits, ni pompeuse écurie :
En solitude il vivoit tout seulet,
Se contentant d'un prêtre et d'un varlet ;
Il ne vouloit compagnée pompeuse,
De conscience étoit fort timoreuse.

Puis, en janvier mil cinq cent et vingt-sept (1528),
Il trépassa disant maint beau verset.
Le corps duquel repose sous la lame :
Priez à Dieu que pardon fasse à l'âme.

Jean d'Auton n'est pas un bon écrivain ; mais, comme chroniqueur, il pourrait se placer à côté de Froissart, n'était son style entortillé, gêné, et martyrisé dans le moule de la phrase latine, hérissé de néologismes et de tournures bizarres, incorrect, pénible, lourd et prétentieux, surtout dans ses prologues, où il s'épuise à formuler des idées vagues et abstraites : on voit que la langue n'était pas encore assez malléable pour se prêter à ces artifices de phraséologie qui donnent du corps à la pensée la plus indécise et la plus fugace. Mais lorsqu'il décrit,

Jean d'Auton devient grand peintre : il y a de la vie, de la force et du coloris dans son expression ; il cesse de bégayer, le voilà éloquent. On ne conçoit pas l'étrange appréciation de l'historien Garnier, qui n'a vu dans Jean d'Auton qu'*un froid bel esprit ; fastidieux dans le détail des petits faits, stérile ou aveugle dans le développement des causes* (Hist. de France, t. XXII, in-12, p. 545). Fallait-il que l'historiographe du bon roi Louis XII fût un philosophe du XVIIIe siècle? Dreux du Radier, pour venger Jean d'Auton de ce dédain philosophique, a publié un extrait de la partie inédite, qui montre assez *de quelle considération ses ouvrages doivent être chez les savans.* « D'Auton est un auteur judicieux dans le choix de ses matières, ajoute Dreux du Radier, toujours prêt à blâmer le vice, et toujours prêt à louer la vertu, quelque part où elle se trouve ; exact dans les faits, dont il s'informait avec beaucoup de soin ; net dans sa narration, précis dans son exposé. » Dreux du Radier va trop loin en avançant que *peu d'auteurs, de son temps, ont écrit avec plus d'aisance et de pureté.* Jean d'Auton était au contraire un des chefs de l'école équivoqueuse que Jean Molinet avait fondée, et que Guillaume Crétin soutenait avec la rime plutôt que la raison. Jean d'Auton, comme poète, serait même au-dessous du médiocre, si parfois des vers spirituels, enfermant une idée nette et proverbiale, ne surnageaient au milieu de sa versification creuse et enflée. On aura un type des ridicules tours de force de la poésie équivoquée, dans ce huitain singulier qu'on lit à la fin de la première partie des chroniques de Jean d'Auton, et dans lequel un simple déplacement de lettres produit le son, sinon le sens des vers latins.

Ora per duces consors ter regens et posses Syon,
Or a perdu ses consorts, terres, gens et possession,

Ludo vicia fui demi lana Germanie,
Ludovic y a fui de Milan à Germanie,
En male fortune laxa vie preter ira,
En male fortune là sa vie prétérira,
Par miles deducas ne sera jam es remissus;
Par mille de ducats ne sera jamais remis sus;
De celere gyon fert ille tante sub erant,
De celle région fertile et tant exubérant',
Ave que est radios galeas es femine fuit;
Avec estradiots Galéas efféminé fuit;
Nostre lysya cum quis domi natione terne,
Notre lis y a conquis domination éterne;
Quem dira morte legent vi vel ovis tres christi en!
Qu'en dira mortelle gent? Vive Louis très-chrétien!

Voici la liste des ouvrages imprimés et manuscrits de Jean d'Auton :

1° Deux *Épîtres* en vers : l'une dans le *Panégyric du Chevalier sans reproche*, de Jean Bouchet, in-4°; l'autre dans le *Labyrinthe de fortune*, du même.

2° *Épîtres envoyées au roi très-chrétien, delà les monts, par les États de France*, avec certaines ballades et rondeaux sur le fait de la guerre de Venise. Lyon, 1509, gothique, petit in-4°.

3° *L'Exil de Gênes la Superbe*, précédé d'une *Épître aux Romains*. Petit in-4°, gothique, sans date. La première de ces deux pièces se retrouve dans la Chronique.

4° *Histoire de Louis XII* et des choses mémorables advenues de son règne, ès années 1499, 1500, 1501 et 1502; tant en France qu'au recouvrement du duché de Milan, en la conquête de Naples et autres lieux. Paccard, in-4°, 1620.

5° *Histoire de Louis XII* et des choses mémorables advenues de son règne, dès l'an 1506 jusqu'en 1508. Paccard, in-4°, 1615.

Théodore Godefroy, qui avait publié séparément des fragmens de Jean d'Auton, entre autres l'*Entrevue de*

Louis XII et de Ferdinand à Savone, fut invité par les savans à mettre au jour cette intéressante Chronique ; et sans doute, si son fils Denis eût vécu plus long-temps, il aurait réuni en un seul volume in-folio, de l'Imprimerie royale, toutes les histoires contemporaines de Louis XII, comme il a fait pour les règnes de Charles VI, Charles VII, Louis XI et Charles VIII. D'ailleurs le travail de Théodore Godefroy n'était pas complet, et laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la correction du texte; car il a retranché sans scrupule des chapitres entiers, et partout il a rajeuni le langage et les tournures, sans penser que, pour faciliter l'intelligence de l'auteur, il lui enlevait son cachet particulier de style et toute son originalité.

Les poésies de Jean d'Auton, excepté *la Métamorphose*, qui ne se trouve plus, sont conservées à la Bibliothèque du Roi sous le numéro 7899, en un manuscrit unique, du format petit in-4°, deux tomes de différente écriture, contenant : l'*Épître du preux Hector, transmise au roi Louis XII;* la *Vrai-disant Avocate des dames,* imprimée sous le nom de Jean Marot; *Complainte de feue madame Marguerite d'Écosse, dauphine de Viennois;* autre *Complainte* de la même mort, avec une réponse en consolation ; *Ballade* et complainte d'amour ; *Complainte de maître Alain; Histoire de la constance merveilleuse d'une femme,* translatée en prose de l'italien de Pétrarque ; *Épître à la reine; Épître de Clériades la Romaine à Reginus, son amant,* translatée du latin, et présentée au roi *un jour de l'an; Chansons envoyées par un à sa dame; Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*, imprimé dans les œuvres de G. Crétin avec le même titre.

Il y a plusieurs manuscrits du *Défaut du Garillan,* de l'*Exil de Gênes la Superbe,* et des poésies historiques qui sont comprises dans la Chronique.

Le n° 9707, autrefois coté 1406, petit in-folio, demi-

reliure, est assurément le premier volume de la Chronique de Jean d'Auton. Fevret de Fontette, qui l'avait d'abord cité dans la *Bibliothèque de France* sous le n° 17410, ne le connaissait pas; Dupuy, qui l'avait fait copier dans son volume CXXII, en ignorait l'auteur. Cependant on pouvait soupçonner l'existence d'une partie inconnue de la Chronique, d'après ce passage du prologue de l'année 1500 : « Veux donner œuvre à la continuation de mon premier propos, et revenir à la sequence des histoires ultramontaines, auxquelles, l'an précédent, au chef de la réduction de Milan, je mis une paille jusques à temps. » La découverte de ce *premier propos* fut le résultat de mes recherches, et l'inspection du manuscrit, évidemment détaché des suivans, 9700 et 9701, avait suffi pour m'ôter toute espèce de doute à ce sujet, avant que le style de Jean d'Auton, avec sa néologie, son allure baroque et ses mots d'habitude, eût appuyé d'un témoignage irrécusable mes conjectures, qu'un examen plus approfondi devait changer en certitudes.

Ce manuscrit, sur la garde duquel on lit encore : *Ce livre appartient au roi Louis douzième*, commence par un poème intitulé *les Alarmes de Mars*, qui n'a pas le moindre intérêt historique, et que nous ne publierons pas, quoiqu'il se rattache à l'expédition du Milanais, et qu'il soit du même auteur que le *Voyage et conquête de Milan*. Ce sont douze ou quinze cents vers en strophes bourrées de noms mythologiques, et toutes retentissantes de cris de guerre. Louis XII avait bien à cœur de recouvrer son duché, et ses poètes s'animaient de son ardeur belliqueuse. Quelques strophes ont du mouvement, de l'harmonie même et des images, à la manière de Jean d'Auton.

Trois manuscrits, sous les numéros 9700, 9701 et 8421, renferment la suite de la Chronique; ils sont écrits sur vélin, avec de belles miniatures et des majuscules dorées; une reliure en maroquin jaune et rouge a remplacé l'an-

cienne reliure de bois à fermoir : car ils ont appartenu à Louis XII, qui les tenait sans doute des mains de son historiographe. Le troisième volume fut égaré après que Godefroy eut publié son édition ; mais il est rentré depuis à la Bibliothèque, qui ne possède de cette Chronique qu'un autre manuscrit incomplet, venant de la bibliothèque Saint-Germain-des-Prés, et portant le n° 1543. Godefroy, outre des omissions considérables, n'a pas fait paraître les années 1503, 1504 et 1505, qui occupent les deux tiers du volume n° 9701, le plus gros des trois : la moitié de cette Chronique est donc inédite, et le reste peut passer pour nouveau, à cause des mutilations de l'ancien éditeur. Jean d'Auton a dû continuer son ouvrage au-delà de l'année 1507, peut-être jusqu'à la mort de Louis XII ; nous espérons qu'un heureux hasard fera retrouver la suite de sa Chronique, que nous avons cherchée et que nous cherchons encore. Cette suite serait un trésor pour l'histoire, qui, à cette seule époque du XVIe siècle, déguise à peine sa pauvreté en mémoires contemporains.

Les notes que j'ai ajoutées au texte sont la plupart généalogiques et fort courtes ; elles suffisent pour empêcher les quiproquos résultant des similitudes et des variantes de noms, le même personnage étant souvent nommé de plusieurs façons, selon ses offices et ses seigneuries. Quelques notes expliquent des mots et des passages tout-à-fait inintelligibles ; d'autres renvoient le lecteur à des autorités et à des preuves.

L'orthographe moderne que j'ai adoptée, malgré l'anathème de quelques bibliophiles routiniers, a pour but de faciliter les études historiques, et non de faire injure à la philologie, qui se complaît dans les arcanes étymologiques de l'orthographe de Rabelais. Ce n'est pas de ma part une résolution prise à la légère, ni une concession faite à l'ignorance : il y a des années que je médite le

choix d'une orthographe à suivre pour la réimpression des vieux manuscrits ; et c'est en tête des Chroniques de Saint-Denis que j'essaierai de discuter cette question avec moins d'érudition que de logique. Au reste, les manuscrits, les vieilles éditions, les éditions nouvelles *fac simile*, viendront à l'appui de mon opinion contre l'ancienne orthographe. Quant à Jean d'Auton, on ne pouvait hésiter, au risque d'augmenter l'obscurité du style, déjà trop enchevêtré de latinisme et de pédanterie ; il fallait éclaircir le texte sans l'altérer, et, pour ainsi dire, le dérouiller, sans le fourbir à neuf.

Qu'importent un peu de scandale chez les bibliophiles, et le mauvais vouloir d'aucuns, si, par cette innovation tant soit peu révolutionnaire, je réussis à rendre abordables, sinon populaires, les sources de notre histoire nationale ? N'imitons pas Fontenelle, qui, la main pleine de vérités, n'osait en laisser échapper une.

P. L. JACOB.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

PREMIÈRE PARTIE.

LA CONQUÊTE DE MILAN.

I.

Prologue.

Considérant l'exceltation et gloire des humains antiques au noble exercice des armes avoir eu commencement et moyen et perpétué leur fin, et en la riche mine de vertueuse prouesse, les incomparables trésors d'honneur immortel et heureuse renommée encherchés et trouvés, et les faits commémorables d'iceux par les écrits des historiographes et chroniqueurs aux yeux des vivants clairement démontrés, et aussi au service de l'affaire commun le glaive m'être interdit et mis hors la main; pour toutefois à vie oiseuse vouloir tourner le dos et faire quelque recueil et amas du relief et remanent du los victorieux que par les Itales les François auroient semé, vu que par

effort de main armée favoriser ne les peux: d'encre et de papier ai selon mon pouvoir délibéré leur donner quelque secours, sachant, selon la teneur des histoires grecques et romaines, la plume des poètes diserts et élégants orateurs d'Athènes et de Rome moins d'aide n'avoir fait à la chose publique que la lance des plus hardis combatteurs. A celle fin donc que la mémoire des faits louables et gestes reluisans des hommes vertueux, par longue succession de temps ou défaut de mettre main à la plume, ne soit obscurcie ou du tout éteinte, tant que clairement à la connoissance des humains futurs apparoître ne puisse, je, très-lointain imitateur de l'art oratoire, ai osé présumer d'écrire et rédiger par lettres partie des actes florissants et œuvres recommandables des victorieux François, par eux faites en la conquête de la duché de Milan.

En l'an de grâce mil quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, tout ainsi comme à l'œil j'ai pu voir et connoître une partie des choses, et l'autre entendre et savoir par le rapport des conducteurs et acteurs des œuvres militaires, pour icelles découvrir aux vivants qui ne les sauront, et aux futurs qui ne les auront vues éclaircir, tant que l'exaltation du royaume très-pieux et triomphe du sceptre liligérant de France soit en commémoration éterne, et aussi pour perpétuer un spectacle apparent des

collaudables labeurs de ceux qui de titres d'honneur sont dignes, afin que leurs bienfaits puissent à eux profiter et exemplifier aux autres (car louanges honorables se doivent seulement attribuer à ceux dûment les méritant), et ouvrir le passage d'honneur à ceux qui les chemins de vertus voudront ensuivre, et aussi la mémoire de ceux qui en silence passent leur temps, avec sons de cloches faire dépérir. Or, afin que continuation de paroles empruntées tant ne m'écarte ou transporte le sens que syncoper me fasse le récit de la Conquête par ci-devant encommencé, mais, pour rentrer au propos afférent à la matière sur ce requise et démontrer clairement le droit et titre que ceux de la maison d'Orléans sur la duché de Milan demandent, quelque peu de la généalogie d'iceux toucher est requis, combien que la chose soit tant éclaircie et de preuve n'ait nul besoin. Sans plus allonger le compte de mots perdus ne plus bas en chercher la tige où les ceps et rais des antiques lignées des prétérits ont pris origine; ains, pour accélérer mon œuvre et pour suivre le propos de mon intention à bref parler, chacun doit savoir que feu monseigneur le duc Louis d'Orléans, frère du roi Charles sixième, aïeul du roi Louis douzième qui à présent est, dame Valentine, fille du duc Jehan Galéas, premier duc de Milan, épousa, à laquelle par con-

trat de mariage donna celui Galéas quatre cent mille ducats et la comté d'Ast, et avec ce, voulut et ordonna que s'il décédoit sans hoirs mâles de lui procréés, que, de la duché de Milan, à cause d'icelui mariage, à monseigneur le duc d'Orléans et aux siens fût fait domaine propriétaire. Toutefois eut celui duc Galéas un fils nommé Philippe-Marie, lequel, par décès paternel, à la duché succéda, et sans aucuns hoirs légitimes ne autres, fors une seule fille dégénérée descendue de lui inféconde, décéda; après la mort duquel les Vénitiens, comme ambitieux de seigneurir, cuidant la duché, de prince dénuée, voulurent sur elle prendre tout le droit que force leur y pourroit donner, supposé qu'à la maison d'Orléans dûment en appartînt le jouir.

Or advint, après le décès du duc Philippe, ainsi que Venise voulut gagner pays sur Milan, que, par subtile usurpation et voie hostile, un nommé Francisque Sforce, du vil métier de toucher le haras de muleterie, sous le potestat des Vénitiens, monte au degré de général capitanéat (de la lignée duquel soit dit être venu le seigneur Ludovic); sous ombre de vouloir subjuguer la duché de Milan à la seigneurie de Venise, partie des villes et châteaux à son profit conquit et à poste mit gens d'armes et garnisons dedans; et le remanent des places et pays de la duché à lui se rendit,

moyennant ce qu'il épousât Blanche, fille bâtarde du duc Philippe-Marie, laquelle ne devoit selon tout droit à la duché de Milan succéder, mais seulement appartenoit à monseigneur le duc d'Orléans, à cause de madame Valentine, fille du duc Jehan Galéas, duc de Milan, comme ci-dessus est récité. Toutefois Francisque Sforce et les siens, par l'espace de soixante ans ou plus, en fausses enseignes ont la duché possédée et maintenue; mais n'eussent été les cruentes et luctueuses guerres que les Anglois, ennemis anciens de la France, faisoient lors en Normandie, en Guyenne et par toute la Gaule, et aussi l'empêchement de la longue prison en quoi fut par ôtage en Angleterre détenu monseigneur le duc Charles d'Orléans dernier mort, père du roi vivant, par les prédécesseurs du seigneur Ludovic, si longs jours n'eût été la duché de Milan en paix occupée. Mais Fortune perverse, qui toujours décheville l'axil de sa roue contre l'heur des plus vertueux, voulut les ans florissants du tant noble et excellent prince en captivité prétérir; par quoi les usurpateurs, durant ce temps, eurent le don de tranquille repos, et jusques à ce que le roi moderne qui de la maison d'Orléans est issu vînt par la mort de son feu père à icelle succéder, lequel depuis, moult vigoureusement, et lui étant seulement simple duc, a souventes fois bonne guerre faite

à ses ennemis, et comme un preux Annibal, nonobstant les assauts de fortune, les monts passés et repassés.

Après que l'ordonnance divine eut par les Fatales mandé son pouvoir irrévocable sur l'intérit décessif du feu roi Charles magnanime exécuter, et que le sceptre royal de France en la main du roi Louis le Triomphant fut mis, comme de celui qui directement porter le devoit et à la couronne succéder, les États tenus et arrêtés, l'Église unie et pacifiée, Noblesse exhaussée et magnifiée, Labeur soulagé et soutenu, et en somme, tous les impétueux vents de guerre en France tranquillisés et adoucis, par le vouloir et commandement du roi et l'avis et conseil des sages; pour la conquête de Milan finir et terminer, fut transmis et envoyé outre les monts le très-noble exercite de France, et pour icelui conduire et mener sous la charge du comte de Ligny, du seigneur Jehan Jacques et du seigneur d'Aubigny, lieutenants-généraux du roi, furent ordonnés plusieurs bons capitaines, lieutenants, commissaires, hérauts d'armes, et autres officiers très-excellents et bien instruits et exercités aux armes, et aussi pour la conduite de l'artillerie et autres charrois, tant d'autres maîtres, chefs, prevôts, contrôleurs et gouverneurs suffisants à ce que le voyage par défaut de bonnes guides ne pouvoit

en arrière demeurer. Moult étoit belle chose à voir et merveilleuse à imaginer la puissance de France, où tant de jeunes gentilshommes et autres forts et adroits, voulant leur valeur amplifier et à qui mieux pour honneur acquérir, au service du roi leur pouvoir évertuer! Comme il n'y avoit nul qui en cette affaire n'eût parfaite envie de soi bien montrer, et pensant avoir la bataille, chacun s'étoit mis à l'avantage en point, ce que faire devoient; car, aux hommes armés, à fortes places et cauteleux ennemi avoient à besogner. Description plus ample devrois bien faire de la quantité de l'armée, mais non ferai, doutant, par trop élargir le conte, les oyants à ennui provoquer.

Mais que que soit, seize cents hommes d'armes d'ordonnance y avoit, tous les pensionnaires-gentilshommes, archers de la garde du roi, et ceux de l'hôtel de la reine en moult triomphant arroi, et y étoit en somme toute la fleur de la chevalerie et noblesse de France avec telle bande de Normands, Picards, Suisses, Gascons, Savoisiens et autres nations de Gaule, que qui à un les eût voulu tous nombrer, plutôt eût trouvé commencement d'ennui que fin de compte; et qui aux rais du soleil eût vu les armes reluire, les étendards au vent branler, les gros chevaux aux champs bondir, et faire carrière à toutes mains, tant de lances,

piques, hallebardes et autres enseignes de guerre par chemin, tant de gens d'armes, piétons, artillerie et charrois en avant marcher, bien eût pu dire sûrement qu'assez de force y avoit pour tout le monde conquérir.

Le rôi, voulant voir passer ses gens d'armes et mettre l'armée aux champs, sur la fin du mois de juin, entra dans la ville de Lyon sur le Rhône, où illec vit l'ordre et police de son ost, la montre de ses soudards et nombre d'iceux, et premier qu'il départit de la ville, tout son arroi fut à chemin; et puis sur la fin du mois de juillet s'en retourna en poste à Romorantin pour voir la reine qui là étoit.

Ores s'en va la bruyant' gendarmée de France, les dangereux détroits des hauts monts de Savoie traversant, faisant des lieux inaccessibles chemins errants, les fins et mètes de la duché de Milan toujours approchant, en tel arroi que désordre n'y avoit lieu ; et bien fut une chose prochaine de merveilles, le charroi de tant et si grosses pièces d'artillerie qui par-dessus la croupe des montagnes si sainement fut conduit que par défaut de marcher l'ost un tout seul jour n'en retarda. Que dirai-je de plus, si ce n'est que le voyage fut si brief qu'en moins de quinze jours, de Lyon en Ast, fut l'armée avec tout son arroi.

II.

La prise de La Roque.

Long-temps d'avant que les François fussent aux champs, bien étoit le seigneur Ludovic averti de la venue d'iceux, et bonne peine avoit prise à bien fortifier et remparer ses villes, places, et mêmement La Roque, Non, Valence, Tortone, Alexandrie, et autres de frontière où grosses garnisons de soudards avoit mis avec force traits et bonne artillerie et tant de boulevards, tours, fossés, palis et autres défenses nécessaires pour attendre et soutenir siéges et assauts, que bien pensoit Ludovic les places et forts à tous humains être inexpugnables; et avec ce, telle puissance de Lombards, Albanois, Bourguignons, Allemands et autres nations étranges avoit à sa paie, que bien se vantoit toute l'armée de France aux champs attendre, à la force d'icelle résister.

Ores mets-je le compte du More et de ses estradiots à part, et m'en reviens à l'armée des François, qui en la ville d'Ast tenoit consistoire sur l'affaire de la guerre, où maint différent propos est mis sur le bureau. Toutefois par conclusion fut dit et avisé que, premier que mettre le glaive en œuvre, on envoieroit

sommer La Roque, assez bonne ville et château moult fort, laquelle ville étoit d'Ast la plus prochaine, et de fait y fut transmis un héraut d'armes, lequel très-bien fit son message selon ce qu'en charge lui étoit, auquel pour toute réponse fut dit par ceux du dedans que bien se garderoient de la fureur des François, et que si nuls d'eux étoient si osés les guerroyer, que tellement pensoient soi gouverner et en manière garder leur place que les assaillants y auroient honte et dommage, et les défendeurs honneur et profit. Ainsi s'en revint le héraut vers les lieutenants du roi et capitaines de l'armée pour iceux avertir de la réponse, laquelle, faite et ouïe, fut par le conseil ordonné que le jour ensuivant on se mettroit aux champs, et que La Roque seroit assiégée. Le sire d'Aubigny, qui l'un des chefs de l'armée étoit, tant grief et mal de sa personne pour lors se trouvoit, que sans grand hasard, sur sa vie aventurer, ne pouvoit à cheval monter ne suivre l'ost; par quoi, malgré lui et contre son vouloir, entre les mains des médecins en Ast fut contraint de demeurer, et là pria Charles d'Amboise, grand-maître de France, que durant sa maladie du faix de la guerre le voulsît décharger, ce que volontiers voulut faire, voyant la charge plus honorable que pondéreuse. Or, revenons à l'armée, qui n'attendoit que la nuit à passer pour ou-

vrir l'huis à la guerre et l'envoyer aux champs.

Sitôt que ténèbre nocturne eut donné lieu à clarté matutine et le jour parut, trompettes sonnèrent, artillerie et autre charroi se mit à chemin ; et sur le point de huit heures, étendards furent dépliés et mis au vent, gens d'armes montés à cheval, et l'armée prit la voie droit à La Roque, et entour onze ou douze heures de jour, fut le camp si près logé de la ville, que un archer d'illec tout à l'aise eût tiré dedans une flèche.

Ceux de la place, voyant la manière des François qui tant près de leur fort si soudain avoient planté leurs étendards et assis leur camp, trouvèrent la façon bien étrange et moult différente à la coutume des siéges des Itales, qui grandes admirations et longues cérémonies ont pour telles choses faire, et ne furent pas bien du tout assurés. Toutefois tinrent bon semblant, et tirèrent quelques faucons à la volée par-dessus le camp et au travers sans faire que bien peu de mal ; et aussi tirèrent les canonniers françois quelques moyennes pièces d'artillerie, en attendant la nuit à venir pour le surplus approcher et asseoir. Ainsi se passa le jour tant que le soleil retira ses rais en la région d'Occident, et sur l'heure du premier gallicante, que toutes choses tiennent silence, furent faites les approches et assise l'artillerie si près des fossés de la

ville, qu'on eût pu de là, avec la main, jeter une pierre dedans, et avec ce, bonnes tranchées et forts taudis furent faits pour la sûreté de l'artillerie. Sitôt qu'il fut jour éclairci, canonniers commencèrent à décharger canons et faucons contre murs et boulevards, et ceux de la place à tirer aussi moult aigrement au travers du camp et par-dessus les tranchées. Somme, d'un côté et d'autre y eut bonne batterie, mais non pas d'une égale force; car en moins de cinq heures plus de soixante brasses de leurs murailles furent ruées par terre, et leurs forts et défenses percés en tous endroits. Voyant ceux de la ville que plus ne pouvoient soutenir ne porter les grands coups qu'on leur donnoit, doutant aussi que la place d'assaut on n'emportât, sur les deux heures après midi parlementèrent; et, ainsi qu'on traitoit de l'entrée, soudainement les gens de pied se jetèrent à la brèche, et tous à la foule entrèrent dedans, et eux ainsi entrés prirent le château d'assaut et tuèrent tous les soudards de Ludovic et grand' partie de ceux de la ville, et après ce, pillèrent tout, puis firent courir le feu par les maisons, et s'en retournèrent au camp avec leur butin, et de ce lieu pour ce jour ne délogèrent les gens d'armes.

III.

Comment Non fut prise.

Après la prise de La Roque, fut pareillement envoyé sommer Non, une autre très-bonne ville et forte, et château moult avantageux, près de deux milles entour de La Roque : laquelle ne se voulut pareillement rendre ne soumettre en l'obéissance du roi. Mais avec moult fière contenance dirent ceux qui la place gardoient, que rien ne doutoient le pouvoir des François, et que qui les assaudroit, telle diligence mettroient à eux si bien défendre et garder, que la force leur en demeureroit. Ainsi donc, ouï le dire affectueux, et connue l'obstination de leur propos, là droit à chemin se mit l'armée, et passa une petite rivière qui à demi-mille de la ville étoit, et là séjourna jusques au lendemain, qui étoit la vigile de l'Assomption Notre-Dame; et ce jour fut assis le camp au plein d'une petite vallée, dedans un marais presque à touchant de la ville, et la nuit après, furent faites les approches et affutée l'artillerie si près des murailles, qu'on pouvoit ouïr tout à clair ce que les guets du dedans disoient l'un à l'autre.

Le jour ensuivant, qui étoit la fête solennelle de Notre-Dame, pour l'honneur d'icelle

ne fut oncques tiré, ou que que soit bien peu. Le lendemain au plus matin, le tonnerre de l'artillerie commença à bruire et tempêter par la région de l'air, et comme un tourbillon voragineux à sous-marcher et mettre par terre tout ce qui au-devant se trouve, et tellement que tours, boulevards, murailles et créneaux, à force de tous côtés trébuchèrent, et si menu, qu'entour trois heures après midi fut la batterie tant avancée, que chacun se mit à porter fagots pour combler les fossés et donner l'assaut; car l'ouverture étoit si grande et la muraille battue si près de terre, qu'on pouvoit clairement du dehors voir aller et venir les gens par les rues.

Toujours tinrent ceux du château, et faisoient bonne défense, ce que de léger pouvoient bien faire; car leur fort étoit assis sur un haut mont et tant avantageux qu'à bien de tous côtés l'aviser, à malaisée place à prendre ressembloit. Grand' force artillerie et plus de quatre cents soudards dedans y avoit, et avec ce, l'avenue et entrée d'icelui si très-pénible, que avec cordes et autres aides ou que que soit, seul à seul par un chemin étroit et droit comme une muraille monter y falloit. Somme, c'étoit l'une des plus fortes places de la duché de Milan.

Pour ensuivre mon propos, à l'heure qu'on voulut donner l'assaut, voyant ceux de la ville

que plus n'en pouvoient, comme gens qui veulent défier fortune et désespérés, soufflèrent le feu par leurs maisons, puis se cuidèrent retirer au château pour eux sauver. Mais la bande du seigneur de Normanville et aucuns Picards avec les cent Allemands du roi, les archers d'Aubert du Rousset, et autres armés légèrement, par la brèche entrèrent dans la ville et sitôt poursuivirent ceux qui vers le fort s'enfuyoient, que à l'entrée du premier pont les attendirent. Toutefois gagnèrent ceux de la ville la place et fermèrent les portes. Les François qui, de si près qu'avez ouï, les chassoient avec lances, piques, haches, hallebardes et autre force de guerre, commencèrent à rompre portes et fenêtres, couper chaînes et barrières et faire grands efforts contre la place; ceux de l'autre part, à tirer grosses pierres et tirer force traits et artillerie contre ceux qui ainsi les assailloient. Le maître de l'artillerie de France, qui l'assaut regardoit, voyant que ceux du dedans défendoient l'entrée, vint affuter quatre ou cinq faucons contre leurs défenses, et là commencer à tirer de telle sorte que nul d'eux n'osoit l'œil montrer qui ne fût emporté. Ainsi furent contraints à abandonner leurs repaires et le demeurant de leur affaire mettre entre les mains de malheureuse destinée. Somme, eux voyant défiés et assaillis de danger tant mortel, ne surent que faire, si n'est

soi jeter par les fenêtres et avec cordes et échelles descendre et crier : France ! France ! pour cuider la dureté du glaive amollir et leurs vies respiter. Mais le château fut pris d'assaut, et tous ceux qui dedans étoient découpés et tranchés, sans qu'un tout seul en réchappât, hors le capitaine de la place, qui fut pris par ceux d'Aubert du Rousset, et envoyé en Ast prisonnier. Après la prise de la ville et château, et occision faite, fut dit par commune estimation que de huit à neuf cents hommes lombards avoient ce jour été mis à l'épée. Ainsi fut la ville de Non prise d'assaut, pillée, détruite et mise en cendres. A six ou sept milles de Non étoit une autre bonne ville nommée Valence, grande et bien peuplée, de gros boulevards de terre massifs et bien percés, de bonnes grosses tours et fortes murailles, de grands fossés profonds, d'artillerie, vivres, soudards et toute défense de guerre moult bien fortifiée, qui en trois ou quatre heures pouvoit d'Alexandrie avoir secours; et presque à mi-voie des deux villes de Valence et Alexandrie, un assez fort château et grosse bourgade y avoit sur une petite rivière où la garnison d'Alexandrie pouvoit faire embûches et retraites, et souvent aux François donner alarmes et escarmouches. Par quoi fut avisé que celui château, premier que aller en avant, seroit assiégé, ce qui fut fait; et sitôt que le camp fut logé devant la

place, estradiots commencèrent à buffeter autour de l'ost, mais tantôt furent si rudement envoyés, que bien métier leur fut que leurs chevaux eussent bon éperon, et que point ne fussent rétifs. Ceux de la place voyant le siége si près d'eux et le hasard de leurs vies entre les mains de perverse Fortune, doutant aussi qu'on ne les traitât comme ceux de La Roque et de Non, apportèrent les clefs du château et furent pour l'heure bons François. Là séjourna l'ost pour la nuit, et le lendemain vers Valence prit la voie. Ce jour, sur les neuf ou dix heures, ainsi que l'armée marchoit en avant et approchoit Valence, sept ou huit cents chevaux, estradiots, et autres qui d'Alexandrie étoient sortis, se vinrent présenter devant la bataille que le comte de Ligny conduisoit, près de la longueur deux fois d'une pique, en bon ordre et faisant mine assurée, et prêts de ceux adresser qui désordre voudroient tenir. Toutefois voyant, le comte de Ligny qui chef de l'armée étoit, la manière de ces Albanois, et que sans escarmoucher ne les falloit laisser, ordonna que le seigneur de La Palice avec cinquante hommes d'armes des siens et ceux du seigneur de Myolans donneroient dedans, et tout en l'heure, fut faite la charge si rude, qu'estradiots prirent chemin, et pour tirer au loin ceux qui les suivoient, firent long-temps manière de fuite; et eux voyant leur avantage,

tous ensemble tournèrent sur queue, et bientôt retournèrent ceux qui les avoient chassés, et fut illec le lieutenant du seigneur de Myolans, de deux estradiots tellement pressé, que si tôt n'eût été secouru, en grand hasard étoit de faire un voyage en Albanie. Toujours escarmouchoient estradiots à force avec les François, lesquels aussi à la pointe de leur lance et de si près les cherchoient, que pour fuir le choc ne savoient de quel côté tourner le pavois. Toutefois si bien savoient iceux Albanois leurs fuites et recharges conduire et mener (supposé que vêtus fussent légèrement), qu'à la fois aux mieux armés montroient le chemin de la retraite; et vue leur façon de faire, fut par le comte de Ligny avisé qu'on leur donneroit bien étroit, et lui avec le surplus de la bataille là se vient adresser; mais sitôt qu'estradiots virent donner des éperons et baisser lances, sans coup attendre, tournèrent le dos et prirent la fuite. Comme on leur donna la chasse moult tôt, et furent suivis plus d'un mille et demi et faisant toujours fuite de loup; car à leur retraite, donnoient souvent sur quelqu'un, et au fuir si légèrement jouoient du pied leurs chevaux, que grand excès étoit à ceux de France d'entreprendre leur couper chemin; toutefois aucuns estradiots y demeurèrent, et quelques-uns des mairents furent blessés. Ainsi se départirent

François et Albanois, sans guère de perte et moins de gain y avoir. Toujours marchoit l'armée, et Valence approchoit, et tant que bientôt après midi gens d'armes et artillerie à un jet d'arc de la ville arrivèrent, et là furent assis et affûtés cinq ou six canons et fauconns, et tirés contre la place quelques coups; mais ceux du dedans ne voulurent attendre que autres assauts on leur fît, et doutant plus grand dommage encourir, sur le soir parlementèrent, et au matin se rendirent les soudards à la volonté des lieutenants du roi, lesquels un bâton blanc au poing les envoyèrent, et ceux de la ville baillèrent les clefs, et, leurs bagues sauves, se soumirent sans nulle autre défense faire.

Pour toujours à la conquête de Milan brièvement procéder, et ensuivre le commencement d'icelle à qui assez douce et favorable avoit été dame Fortune, après la réduction de Valence, l'armée prit les champs en adressant son arroi vers la cité de Tortone, laquelle trouva par saine opinion que attendre le siége des François et l'assaut d'iceux, plus dommageable assez lui seroit, que pour soi rendre à eux, reproche diffamable.

Ainsi donc comme ceux qui sur toutes choses ont leur profit pour recommandé, querant avoir leur robe en sûreté et vies sauves, les plus solennels messires de la ville envoyè-

rent faire l'obéissance et rendre les clefs. Après que Tortone fut soumise, plusieurs autres bonnes villes et châteaux, comme Encise, Solère, Fulgurose, Monte, Castel, Voguère, Nove, et autres fortes places de la duché, sans autrement attendre d'eux approcher l'armée, au roi se rendirent, et de là en avant, grand'force vivres apportèrent en l'ost.

Souventesfois firent nos gens courses et algarades devant la cité d'Alexandrie pour voir et connoître la manière et puissance de ceux qui dedans étoient, lesquels sortoient souvent, mais guère n'éloignoient l'ombre de leurs barrières pour doute d'embûche, et aussi que par soin laborieux à la garde et fortification de leur place avoient à entendre, comme de celle qui après Milan extrême refuge et attente singulière du seigneur Ludovic étoit. De jour en jour marchoit l'ost en avant, et par le marquisat de Montferrat branloit son charroi, où aucunes des villes firent refus de l'entrée et différence de bailler vivres; par quoi fut parler au marquis le comte de Ligny, qui en telle sorte lui bailla son défaut pour entendre, que de là en avant eut plus de crainte de déplaire aux François que volonté d'ennui leur prochasser.

Ainsi passa l'exercite de Gaule par le pays du marquisat, tirant à quartier d'Alexandrie, et outre cinq ou six milles où illec aucunes

places, qui entre Pavie et Alexandrie étoient, se rendirent et apportèrent les clefs.

Afin que les vivres qui de Valence, Tortone et autres villes conquises alloient à l'ost, et les passages des environs, par les gens d'armes d'Alexandrie ne fussent empêchés, dedans une ville du marquisat, nommée Félissan, furent laissés le grand-écuyer, le seigneur de Châtillon, le sénéchal d'Armagnac, avec leurs bandes, où par un temps séjournèrent, et n'étoit jour qu'on fît saillies et escarmouches, et à toutes heures étoient estradiots sur les champs, qui nuit et jour comme corps fantastiques branloient en l'air, et prenoient parfois quelques gens de pied ou autres mal accompagnés.

Au déloger de Félissan, ne furent gens d'armes si tôt à chemin, que cinq ou six cents Albanois ne fussent sur les champs, et voulurent adresser vers le bagage; mais on leur envoya au devant cent ou six vingts hommes d'armes, lesquels ne leur firent rien : car, sans coup donner, s'en allèrent Albanois, et gens d'armes prirent la voie droit au camp qui à cinq ou six milles loin d'Alexandrie étoit logé; et là fut mis en conseil par messeigneurs les lieutenants du roi et autres capitaines, l'affaire de la fin de la conquête, sur laquelle fut l'opinion et avis du seigneur Jean-Jacques, et par lui proposé que, selon ce qu'il pouvoit

savoir et entendre du fait de la guerre, que premier que assaillir Alexandrie, Milan devoit être assiégée, disant que tant que Milan tiendroit, nulle des autres villes et places pour être subverties se rendroient, mais en espérant de jour en jour de Ludovic secours avoir, jusques au dernier jour tiendroient, et que si Alexandrie étoit premier assiégée, que de Milan et Pavie d'heure en heure auroient les assiégés renforts et secours, et que qui tôt ne les prendroit (qui malaisée chose étoit à faire), les autres villes tenant se renforceroient, et les rendues à l'aventure se rebelleroient, par quoi l'entreprise de la conquête se pourroit moult désavancer, les gens d'armes du faix de la guerre à la longue ennuyer, les trésors et finances dépendre et diminuer, les vivres enchérir et appetisser, voire et la froide saison de l'hiver qui jà approchoit sur ce intervenir, qui moult gréveroit l'armée et charroi d'icelle détourberoit; et aussi si Milan étoit une fois soumise et domptée, que sans aucune défense toutes les autres places et villes de la duché seroient en un moment réduites et mises en l'obéissance du roi; et sur ce, mit le seigneur Jean-Jacques fin à l'oraison. Mais autre pensée, lointaine de ce, propose le comte de Ligny, disant tels mots ou paroles semblables, que puisque la conquête de la duché de Milan avoit été si bien encommencée, conduite et pour-

suivie, et que depuis La Roque, première ville assiégée et prise par les François, jusques au lieu où lors étoit le camp, et outre plus de six milles, place nulle étoit demeurée en reste qui rendue et prise ne fût, et aussi que par ce moyen toujours on avoit les passages au délivre, vivres en abondance, et de jour en jour nouvelles du roi, tenu en crainte les ennemis, reposé en bonne sûreté, et en somme, heureuse et prospère fortune en toutes affaires eue et trouvée, que, selon son avis et opinion, ne devoit en arrière demeurer la cité d'Alexandrie, car les passages et chemins pouvoit détenir et empêcher, les vivres diminuer et enchérir, les postes et courriers prendre et arrêter, donner aide et secours aux ennemis, garder souvent de dormir ceux qui bon métier en auroient, courir, prendre, et piller sur les villes et places réduites et rendues; et que, sans grosses et bonnes garnisons mettre autour de la place d'Alexandrie (qui sans diminuer et par trop amoindrir l'armée ne se pouvoit faire), cent mille autres empêchements et ennuis de jour en jour aux gens d'armes pouvoient donner: par quelles raisons et causes et autres opinions afférents au propos de l'affaire du bien public; d'un côté et d'autre allégués et mis en avant, fut arrêté et dit par conclusion que la cité d'Alexandrie seroit premier que Milan assiégée.

IV.

La prise d'Alexandrie.

Pour mettre à exécution l'ordonnance arrêtée du conseil sur le siége d'Alexandrie, un dimanche matin, sur les neuf ou dix heures, fut l'armée à un mille ou près de la ville approchée, et le camp logé sur une rivière, laquelle parfois pouvoit à gué se passer, et puis en un moment soudain tant impétueuse et enflée devenoit, que nul sans bateau au grand péril de sa vie pouvoit aller outre, dont au passer et repasser furent beaucoup de gens noyés et perdus.

Au déloger du camp se partirent trois gentilshommes nommés Citran, Aubigny et Chavannes, et dix hommes d'armes, et prirent le chemin du Castellat, assez forte place, prochaine d'Alexandrie de deux milles environ ou entour, laquelle n'étoit encore rendue, et à l'entrée d'icelle eurent quelque légère escarmouche; toutefois prirent la ville et château, et quatre ou cinq des meilleurs prisonniers, par un nommé le Bâtard de Loudières accompagné de cinq ou six archers, devers le seigneur Jean-Jacques en envoyèrent; et ce fait, demeurèrent aucuns François dedans la place, et les autres s'en retournèrent où étoit le camp.

Ouï avez par oi-devant comme l'ost près de la ville d'Alexandrie jà étoit approché, à la venue duquel fut par les soudards de la place faite une saillie de soixante ou quatre-vingts estradiots et cinquante ou soixante hommes d'armes avec une grosse embûche de gens de pied, qui tout au couvert auprès d'une chapelle entre la ville et une saussaie étoient, si qu'on ne les pouvoit de l'ost aviser ne voir. Les gens de cheval avoient en outre passé le bois, et dedans une belle et grande prairie vis-à-vis de l'armée, la rivière entre deux, tenoient ordre de bataille. Les François, qui encore n'étoient descendus de cheval, voyant la manière d'iceux Albanois et autres gens d'armes qui si près du camp faisoient leurs montres, conclurent leur donner une légère escarmouche; et se mirent à passer le gué aucuns de ceux du baron de Beart, et autres jusques au nombre de trente-cinq ou quarante chevaux, lesquels à l'issue de la rivière commencèrent à donner sur estradiots et les presser bien rudement; mais furent bien recueillis et tôt reboutés jusques sur le bord du gué; et puis Albanois rechargés et chassés plus d'un jet d'arc, de rechef recommence la mêlée bien à point, et là fut tué un archer de ceux du baron, nommé Le-Commandire; un homme d'armes françois, nommé le Basque, si adroit un estradiot asséna, que plus d'une

toisé au travers du corps lui mit le fer de la lance. Toutefois ne débranla onc de cheval l'Albanois, mais jusques à la ville tout blessé se retira. L'escarmouche de tous côtés se renforce, et font merveilles Albanois de François charger, lesquels aussi à coups de lances et épées souvent percent leurs jacques embourrées. Somme, chacun à cette venue avoit envie de montrer ce qu'il savoit faire, et bien métier le fut aux François; car il n'y avoit nul d'eux qui seul contre trois estradiots n'eût à besogner. Le Bâtard de Laon fut illec blessé bien étroit, lequel très-bien se montra. Aussi firent Pierre de la Boucherie, de Luppe, Arnault de Vidache, les Masparrotes, et tous les autres, dont s'en trouvèrent très-bien. Illec fut au Basque tué un très-bon cheval, et puis sur un estradiot en reconquit un autre. Ainsi duroit toujours l'escarmouche où à l'une fois François chassoient, à l'autre étoient rechassés. Le comte de Ligny qui sur le bord de la rivière étoit, voyant l'escarmouche pour les François dangereuse, pour iceux secourir, cinq ou six faucons fit illec affûter, et transmit Louis d'Ars outre la rivière avec dix hommes d'armes pour à la retraite les recueillir. Ainsi se mirent iceux à passer l'eau, et des premiers un des cent gentilshommes du roi étant sous la charge du sieur d'Alègre, nommé le Basque, et ainsi qu'il sortoit le gué,

François étoient rechassés moult tôt; mais nonobstant, gagna celui Basque un pas étroit sur les estradiots, et là soutint seul tout le faix jusque les autres de la suite fussent passés, lesquels firent le moins de séjour qu'ils purent, et à leur venue furent tout court Albanois et Lombards arrêtés; et voyant le comte de Ligny qu'il étoit heure de les renvoyer, fit sur eux décharger cinq ou six pièces d'artillerie, et tout en l'heure Louis d'Ars, le Basque, et ceux qui derniers étoient venus avec les autres, tous ensemble recommencèrent la charge, et si adroit donnèrent sur estradiots que contraints furent prendre chemin tout le court vers Alexandrie, lesquels furent convoyés et poursuivis à bride abattue jusques à leurs embûches, et à la chasse plusieurs d'iceux occis et blessés; et après ce, chacun se mit à la retraite avec le gain et perte qu'avez ouï.

Ce même jour entour l'heure de vêpres, le grand-maître de France qui l'avant-garde conduisoit, pour commencer à faire les approches, le capitaine Audet, le chevalier de Louvain, Louis de Saint-Simon, avec leurs bandes et les Allemands du roi outre la rivière transmit, et étoit avec iceux le vicomte de Rohan et plusieurs autres gentilshommes, à la venue desquels fut par ceux de la place tiré maints coups d'artillerie, et aucuns blessés, entre autres le chevalier de Louvain, qui se retira à sa tente.

asseoit le siége, artillerie de tous côtés envoyoit messages de dommageux rapport; les canonniers françois, sans autrement prendre terme d'avis, fors à tout instant exécuter leur ruineuse commission, autre œuvre ne donnoient à passe-temps que charger artillerie et décharger contre tours et murailles, et le plus contre un boulevard qui près du château de la citadelle étoit, et si roidement qu'en moins de quatre heures fut mis par terre, et les murailles endommagées en plusieurs lieux. Ceux de la place qui tel prochas d'artillerie avoient fait qu'à l'avantage en étoient provus, sans repos au travers du camp de tous côtés tant impétueusement déchargeoient, qu'il n'y avoit homme si assuré qui hors de danger se cuidât; car leurs coups alloient si près de terre, que nulle fois ou bien tard tomboient à bas, que quelqu'un ne sentît le choc ou le vent. Un homme d'armes, lieutenant de la compagnie du seigneur de Chandée, nommé Châtellart, tant prochain de celui danger se trouva, qu'à la descente du cheval l'arçon de la selle d'un coup de faucon lui fut emporté. Un autre gentilhomme, nommé Grammont, étant dedans sa tente, d'une autre pièce d'artillerie eut tout le mou de la cuisse mis au vent. De rechef à un autre, nommé Collomat, furent d'un coup tués deux chevaux de prix. A l'une fois deux ou trois hommes, à l'autre trois ou quatre chevaux étoient morts

ou affollés, et à l'autre fois les gros arbres arrachés et foudroyés, tentes et pavillons parmi le camp percés et abattus, et tellement qu'en tout ce quartier n'étoit question que de faire le chien couchant, et soi garder, sur la vie, de ne tenir par les chemins parlement. Quoi plus, si n'est que moult grand échec y eût sur l'armée, et le plus sur le quartier du seigneur Jean-Jacques qui au front et à la visée de l'artillerie de la ville étoit logé.

Le mardi ensuivant, une heure ou deux avant le jour, toute la grosse artillerie fut assise, chargée et taudissée devant les fossés de la ville, et sitôt que l'aube parut, commencèrent canonniers à décharger gros canons, faucons, autre artillerie avantageuse, contre les murailles et au travers de la ville et faire un bruit comme si les Furies infernales fussent hors de leurs stigies, voire et de telle sorte que au réveil fut à chacun avis que sous les tentes et pavillons et plus d'une lieue autour y eut terremote impétueux. Chacun laissoit loges et repaires pour aller voir la batterie, qui étoit de telle condition, que tout à tour de la citadelle à rien ne vouloit pardonner; car, où passoit l'artillerie, tout aux environs on ne voyoit d'en bas que feu sortir et fumée, poudre et ciment volér à monts, tours et créneaux rués par terre, et en l'air tonner et tempêter comme si Vulcan eût mis en besogne tous les marteaux

de sa forge; et pourtant ne laissoient à tirer ceux de la ville au travers du camp, où à toutes mains tuoient gens et chevaux. Mais guère n'eurent duré leurs efforts, que de leurs défenses ne fussent tôt délogés; car sitôt que par une canonnière ou passée avoient une pièce déchargée, par la même tout en l'heure on les alloit chercher, et de si près que nul d'eux aux repaires s'osoit montrer ou tenir, qui de peine mortelle encourir ne fût assuré. Tout jour, sans œuvre donner à repos, dura le tonnerre, tant épouvantable et turbineux, que plus d'un jet d'arc au-dedans de la ville du côté de la batterie homme ne femme osoient habiter. Ce jour, après dîner, fut le grand-maître de France voir tirer l'artillerie, et, en regardant vers la ville, vit un des canonniers du dedans, lequel affûtoit un faucon pour tirer contre le camp; dont il avertit le maître de l'artillerie, qui tout en l'heure un canon vers ce quartier vint décharger, et si adroit, que murailles, artillerie et canonnier en envoya par terre tout en un mont, dont furent moult ceux du dedans affoiblis; car tant étoit juste et au métier bien appris que jamais n'éloignoit son coup de lui, que le dommage de quelqu'un n'approchât. Sur l'heure de vêpres, ainsi que chacun pensoit du souper, firent ceux de la garnison une saillie et se mirent aux champs. Sept ou huit vingts estradiots, et cent ou six

vingts hommes armés, et tout-à-coup fut fait l'alarme sur le quartier du seigneur Jean-Jacques, qui tout à la vue de la ville étoit, et tout soudain furent plus de deux cents chevaux hors du camp, et ceux qui les premiers furent en point donnèrent des éperons et tirèrent celle part. Ceux de la ville, voyant sortir François de tous côtés, commencèrent contre iceux décharger artillerie si menu, que l'un coup n'attendoit l'autre, et bien fut de merveille que plusieurs n'y demeurèrent : car à la plus populeuse turbe adressoient toujours leur visée; toutefois pour ce, s'ensuivit peu de perte. Un jeune gentilhomme, nommé Chavannes, de la compagnie du seigneur de Chandée, longtemps avec un sien compagnon contre les Albanois de la place, sur le bord d'un fossé, à coups de lance soutint l'escarmouche; toutefois à la parfin fut mis par terre et emmené prisonnier, et le cheval de son compagnon, tué. Le sénéchal d'Armagnac des premiers se trouva au champ, lequel donna bien à point sur Albanois, et furent aucuns des siens blessés.

Le seigneur de Châtillon, avec sept ou huit hommes d'armes, jusques à l'entrée de la ville fut aucun d'iceux rembarrer, et si rudement, qu'un des siens nommé Castelbayard, à touchant des murailles, à coups de lance un Albanois dedans un fossé renversa. Un homme d'armes françois, nommé Jean

Duboys, fut mis par terre, et secouru par un archer, nommé Libourne, de ceux de Châtillon, auquel fut d'un coup de trait tué un cheval; un autre, nommé Bertrand de Bayonne, perdit pareillement à la mêlée un cheval et fut fort blessé. Le butin assez bien sentoit à la fumée de la guerre; et ainsi, comme les premiers assemblés, entr'eux exercitoient le métier gladiatoire, là demeurèrent des gens d'armes en bon ordre et tôt marchèrent vers où le bruit se faisoit; et conduisoient iceux le seigneur de Chandée, le comte de Misoc, Robinet de Fremezelles, le baron de Béart, Saint-Priest, Lalande, le commissaire Châtellart, Châteauvillain, Quinquempoix, Bernard de Mons et autres chefs et lieutenants de la bande. Et, ainsi qu'on approchoit, les Albanois et Lombards et aucuns François faisoient entre eux bonne mêlée, et de si près se cherchoient que chacun de sa part avoit assez à faire; car il n'y avoit nul qui, pour son ennemi mater, à toute force ne mît le glaive en besogne. Sitôt que ceux qui en bataille se tenoient, furent approchés chacun commence à donner des éperons, et vers estradiots adresser le fer de la lance; à cette charge étoient des pensionnaires du roi, Fromentes Castelferrus et Estinville, en sorte de vouloir ayant au service de leur prince leur honneur pour recommandé. Ainsi chacun commence à son ennemi montrer par effet ce que le cou-

rage avoit en pensée. Les François de tous côtés chargent estradiots, lesquels, à leur désavantage voyant la chance tourner, vers la ville prennent leur adresse, et si rudement jusque dedans leurs barrières furent chassés et poursuivis que ceux de la garde de la place, qui sur les murailles étoient pour leurs gens au besoin recueillir, cuidant que les François qui sitôt poursuivoient estradiots et Lombards voulussent avec eux entrer en la ville, comme efféminés et refroidis, un seul coup d'artillerie ne de trait ne furent adroits contre leurs ennemis décharger, et n'avoient défense que de pierres que, à clos yeux et à la volée, jetoient par-dessus les murailles. Somme, si près de leur retraite furent ramenés et conduits, qu'au dedans du boulevard de la ville, par un nommé Gaspard, de la compagnie du baron de Béart, et un autre, appelé Jean Duboys, de ceux du seigneur de Chandée, un homme d'armes milanois fut sur le bord du pont, homme et cheval, tout en un mont renversé; dont pouvoient ceux de la place penser que, puisque si mortellement au-dedans de leur fort et en leurs dangers étoient par les François assaillis, à la merci d'eux ne seroient en bonne sûreté. Après que Albanois et autres gens d'armes moriens furent ainsi retournés en leur garnison, François se mettent à chemin, et au plus court de la retraite chacun en avant met la marche.

Le mercredi ensuivant, sur le point de six heures au matin ou peu après, de plus en plus fort de chacun côté recommença la batterie; et entre le château de la citadelle et un boulevard rompu, qui à mi-jet d'arc l'un de l'autre étoient, quelque partie de la muraille et un portail étoient encore sur bout, et par là pouvoient ceux de la place tirer contre le camp: ce jour furent jusqu'à terre rasés et abattus. Souvent alloient vers l'artillerie et tranchées le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques et le grand-maître de France; qui volontiers donnoient le vin aux compagnies pour toujours mieux affûter leurs engins et amorcer leurs couleuvrines. Les canonniers de la ville, comme ceux qui de haine mortelle aux nôtres en vouloient, contre leurs taudis et tranchées presque toujours tenoient la visée, dont extrême besoin avoient François de bonne sûreté; car de tous côtés de la place contre leurs repaires venaient patacs, tant que si à point couvrir ne taudisser ne se purent que deux ou trois des plus hardis, morts et blessés ne demeurassent aux tranchées. Un des cent Allemands du roi, nommé Piètre, fut, ce jour, d'un coup d'artillerie tué; un des archers de la garde et plusieurs autres y demeurèrent: si n'élargirai-je plus de cette perte la marge de mon papier, mais reviendrai à l'effort de notre artillerie, qui ruoit tout par terre et sans cesser donnoit

coups, et tant que ceux de la ville ne les pouvoient plus porter; car bien souvent à l'échappée des murailles au travers de la ville passoit, et comme tempête affamée, tout ce qu'elle atteignoit étoit foudroyé et emporté. Jà presque sur le point de trois heures après midi étoit qu'on commença à battre le haut du château de la citadelle; et si grand'brêche dedans les murailles y avoit, que trois cents hommes de front y eussent pu passer. Au rempart mettoient ceux de la ville souvent la main; mais tout ce qu'un jour pouvoient mettre sus, à un seul trait d'artillerie étoit anéanti.

La batterie ainsi avancée qu'avez ouï, qui lors eût vu à cent et à milliers dedans les fossés porter rames et fagots eût bien pu cuider la chose pour une merveille; car pour coups d'artillerie ne de trait qui de la ville fussent contre nos gens tirés, nul pourtant son chemin détournoit ne sa charge laissoit à porter, voire et plusieurs serviteurs et laquais sur le bord des fossés faisoient sauts et gambades, et à coups de main jetoient pierres en la ville, supposé que toujours tirassent ceux du dedans qui tuoient gens à force.

Oïant le peuple de la ville et les soudards de Ludovic l'assurée manière des François, qui de volonté délibérée mettoient main à l'œuvre, et que l'heure de leur destruction tant prochaine leur étoit, que de moment en autre n'atten-

abandonnée, et pris pays, dont le seigneur Jean-Jacques envoya ses gens au-dedans pour prendre garde à la place. Le seigneur d'Alègre, qui jà avec sa bande étoit sur les champs pour donner la chasse à Galéas, fut par les lieutenants du roi mandé venir à la ville et icelle garder; le vidame de Chartres, Jacques Guibé, Saint-Amadour et plusieurs autres capitaines entrèrent dedans; et pour garder que les gens de pied, qui ne demandoient que le pillage, ne fissent violence, se mirent aux portes. Toutefois, voyant, iceux piétons qui près de la brèche étoient, que les premiers entrés avoient mis la main aux boutiques, et que de bourdons, lances, harnois, hardes, chevaux en main, malles, boîtes et autres bagues légères, sortoient chargés, tous ensemble se mutinèrent, et par l'ouverture des murailles sept ou huit mille à la foule au-dedans entrèrent, disant qu'ils auroient du butin comme les autres. Voyant le comte de Ligny iceux en chemin de dévoy, et que en propos dissolu étoient aheurtés, leur vint au-devant l'épée au poing, sur eux chargeant à tour de bras, en leur faisant défense, sur ce que plus cher devoient avoir, que outre ne missent la marche, et que si nulle force ou pillage faisoient, que la corde telle raison en feroit, que nouvelles partout en seroient semées. Mais tant mal fut la défense autorisée, et la menace de Louis de Saint-

Simon qui d'une fenêtre à eux parloit, peu estimée, que pourtant ne cessèrent, mais lâchèrent un trait ou deux contre le comte de Ligny et ceux qui leur désordre vouloient empêcher. Ainsi, les arbalètes bandées, les piques et hallebardes au poing, passèrent outre, et partout commencèrent à rompre et briser portes et prendre bagues et marchandises à tel prix qu'ils les pouvoient avoir. La chose étoit bien de peu d'estime, pesante ou chaude, qui après eux fut mise en reste; et faut croire que si les reliques de leurs prédécesseurs qui jadis en Alexandrie furent occis eussent en argent été enchâssées, que en grand hasard étoient les charniers de demeurer vides. Somme, tout ce qu'ils purent par force prendre et emporter leur sembla loyal acquêt; et pour mieux la solennité de guerre célébrer, après le pillage fait, par les maisons soufflèrent le feu. Toutefois, afin que du tout ne demeurât justice irritée, les principaux auteurs du hutin furent pendus.

A la poursuite de Galéas et de ses estradiots, furent le grand-maître de France, le seigneur d'Aubijoux, le seigneur de Chandée, La Palice, le comte de Misoc, le seigneur de Châtillon, le sénéchal d'Armagnac, le baron de Béart, Robinet de Fremezelles, Louis d'Ars, le commissaire Saint-Priest, Robert Stuard, Aubert du Rousset, le capitaine Ymbault, avec leurs

bandes, et tant d'autres capitaines et lieutenants, que assez gens de bien y avoit pour mettre une meilleure besogne à fin. Ainsi chacun se mit sur le trac des fuyants, et prit chemin par où mieux pensoit trouver aventure. Mais jà avoient la plupart des Lombards passés la rivière du Pô, qui grand avantage sur la poursuite leur fut. Toutefois tant furent hâtés et tenus de près que, par les chemins, leurs lances et bourdons, coffres, malles, harnois et plus de cent chevaux arrecrûs et hors d'haleine demeurèrent; et n'entendoient à autre chose que au plus bref finir leur course, qui si longue leur fut que, premier que sûres retraites eussent été trouvées, les uns étoient par les sentiers et voies atteints et pris, les autres à compagnies comme perdreaux mussés par les bois, et les autres par les champs comme peureux et transis demeurés et arrêtés. Fin de compte, tant étoient éperdus et affollés, qu'ils ne tenoient chemin ne voie, et comme amollis et efféminés, prendre et emmener plus doucement que brebis se laissoient. Tel homme d'armes françois y avoit qui cinq ou six Lombards à sa merci tenoit prisonniers; tel archer, quatre ou cinq; coûtilleurs et varlets, deux ou trois: à celle chasse qui plus de vingt-quatre milles eut de cours, maints prisonniers et chevaux furent conquis et gagnés, et plusieurs villes et places prises et soumises.

Le seigneur de Saint-Vallier et le vicomte de Rohan, avec vingt-cinq ou trente hommes d'armes, prirent Vigève, bonne ville et forte. Robert Stuard, lieutenant de la compagnie du seigneur d'Auzon, accompagné de dix hommes d'armes, prit Galiole et Byogras, deux assez bonnes villes, avec grand'force prisonniers. Maintes autres choses dignes de mémoire par les François furent faites, lesquelles par défaut de toutes ne les avoir au répertoire de mémoire enregistrées, au bout de ma plume et hors mon papier sont en leur être demeurées. Mais toutefois j'en laisse le recueil au rapport de ceux qui mieux les sauront à la vérité commemorer.

V.

La mort de l'argentier.

Durant le siége d'Alexandrie, le seigneur Ludovic, connoissant mieux à l'œil que par augure l'avenue de son extermination, voulant pourvoir au besoin futur, délibéra, pour sa dernière main, sur la ville de Milan faire tout l'emprunt que possible pourroit porter, et pour ce, transmit querir tous les plus suffisants de la cité, lesquels, entrés au château, furent par lui avertis de son intention, en leur remontrant que, de deux côtés, d'ennemis étoit

environné : des François qui jà la plupart des villes et places de la duché avoient conquises, des Vénitiens qui aussi par force tenoient la comté de Crémone, auxquels impossible étoit résister sans grand'finance pour soudoyer et mettre sus grosse armée ; par quoi requit iceux de telle somme de ducats en l'heure lui fournir, que de la payer leur étoit pour l'heure chose trop difficile. Toutefois, pour éloigner sa présence, lui demandèrent deux heures de terme, en lui promettant tout ce qu'il demandoit, et sur cette condition les en envoya ; lesquels étant hors de ses dangers, en lieu de lui faire prochas d'argent, contre lui firent insulte et embûche de gens armés. L'argentier de Ludovic, ayant la ruineuse commission de demander les deniers, voulut icelle exercer, dont par tant lui mésadvint que par aucuns gentilshommes et autres de la ville, lesquels de tous subsides soi disoient francs, fut soudainement occis, et ses compagnons chassés et suivis jusques près du château. Voyant le More la mort de son serviteur, l'empêchement de la demare et le tumulte du peuple, et que pour l'heure autre chose n'en pouvoit, ne sut que faire, fors en accumulant doute sur doute, soi plus défier et garder d'ennemis familiers que de ceux qui lui faisoient guerre ouverte.

Après que la cité d'Alexandrie fut, comme j'ai décrit, au sceptre de France subjuguée

les citoyens de Pavie, de Parme, de Plaisance, de Gênes et de toutes les autres places et villes de la duché, hors la ville et château de Milan et une autre seule place sur les fins d'Allemagne, nommée Tyzan, apportèrent les clefs aux lieutenants du roi et firent l'obéissance.

VI.

La fuite de Ludovic.

Le seigneur Ludovic, qui sur les champs grand'puissance de gens d'armes pour aller secourir ceux qui soutenoient le siége avoit mis, voyant la fuite de ses soudards et par eux sachant la prise d'Alexandrie, s'il eut deuil extrême, à nul devoit sembler cas de nouvelleté; car si à l'humain fault, pour perte avoir à courroux, être provoqué, exempt de douleur ne vide de souci ne devoit cettui être : aussi n'étoit-il; car, les nouvelles ouïes, comme en deuil amer transporté et de fureur épris, par grand reproche dit à Galéas qu'il étoit cause de la perte de son pays et moyen de l'exil de lui et ses enfants; auquel fit messire Galéas réponse, que si, en Alexandrie assiégée en son lieu eût été, point la force des murailles et puissance des gens d'armes de la ville n'eût été tant assurée, que plus de quatre fois le jour, au plus fort château d'Allemagne ne se fût souhaité, et

que plus besoin ne lui étoit pour avoir libère franchise, ville ne place en Lombardie chercher; car au pouvoir des François nulle défense avoit lieu, mais les choses, aux autres impossibles, du tout à eux étoient faciles, et que s'ils vouloient d'assaut prendre la ténébreuse cité d'Enfer et aller querir Proserpine et Eurydice, que Cerbérus ne Pluton ne leur feroient résistance, et que le plus tôt que, ses bagues sauves, pourroit le pays vider, lui sembloit être le meilleur avis; car jà étoient aux champs les François et à chemin pour aller mettre le siége à Milan. Oiant le seigneur Ludovic à son désavantage ainsi parler Galéas, comme épris de somme léthargieux, incliné le chef vers la terre, et sans un seul mot dire, ainsi pensif moult long-temps demeura; toutefois ne fut de deuil tant perturbé, que ce jour ne fit trousser son bagage, charger son charroi, bien ferrer ses chevaux, encoffrer ses ducats, dont il avoit plus de trente mulets chargés; et, en somme, son train apprêter pour le lendemain au plus matin déloger; et soi voyant des fléaux de fortune tant aigrement persécuté que du pays où toute mondaine félicité florit étoit exilé et profugue; comme moins doutant le pouvoir de ses ennemis que l'aguêt haineux de ses sujets, sur lesquels, comme patricide tyran, avoit maintes exactions imposées, à son extrême affaire et dernière nécessité n'osa la clef

de la duché de Milan (qui est le château de la ville) laisser entre les mains de ses plus proches et connus, mais en bailla la garde à un chevalier de Pavie, nommé messire Bertrand de Court, et pour la défense de la place, plus de trois mille soudards, payés pour six mois, lui laissa avec force vivres et bonne artillerie, en lui priant sur toutes choses, qu'aux Français ne autres ses ennemis, pour rien du monde ne rendît la place, et que, sans point de faute, un mois ne resteroit que, avec plus de trente mille Allemands, ne vînt à son secours.

Ainsi donna ordre à la garde du château et au demeurant de son affaire, au mieux qu'il put. Après que la nuit eut son cours revolu et donné place à la solaire lumière, le seigneur Ludovic, avec deux petits enfants qu'il avoit et le surplus de son arroi, où pouvoient être deux mille chevaux, se mit en voie et prit son adresse vers Coni, bonne ville et forte étant sur le passage d'Allemagne, où illec un jour seulement demeura, et tout son charroi le plus tôt qu'il pût d'avant en envoya. A son départ fut par les plus estimés messires de la ville jusque dehors convoyé; et lui, soi voyant à l'issue du pays où naissance, nourriture et félicitante vie avoit eues, et à l'entrée de l'exil douloureux où ennuyeuse fin lui falloit prendre; comme tourmenté de peine mentale, à voix désolée et regard éploré, dit à ceux qui accompagner

l'étoient venus : que, puisqu'aux embûches de fortune ne pouvoit plus fuir, et que par malheur contingent étoit du tout déshérité, mieux lui venoit à gré par le glaive des François être vaincu et chassé, que par la force des Vénitiens perdre un seul pied de terre ; et que si les gens d'armes de Venise leur faisoient la guerre, que, pour mourir, à eux ne se rendissent, et qu'aux François sans faire défense de bon vouloir se soumissent ; vu que le demeurant de la duché étoit entre leurs mains, et que à la puissance d'iceux longuement ne pourroient durer. Et tout ce dit avec autres paroles lamentables et extrêmes regrets, prit congé de la gent et du pays, tout le long du lac, tirant vers les fins des Allemagnes.

Or a vidé le seigneur Ludovic,
Après avoir fait et plié son pac,
Et pris pays par un chemin oblic
Aux Allemagnes outre les fins du lac ;
Et pour doute qu'on ne suivît le trac
De son charroi, voulant sauver son bloc,
Un bien matin avant le chant du coq,
Voulut broyer le terrain à pied sec,
Comme fuitif suivant l'ombre d'un roc :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

Duc de Milan fut par hec et par hic,
Dont il est hors, qu'est un mauvais redac ;
Car exilé l'ont François ric à ric,
Sans lui laisser de terre un plein bissac.
L'eau et le feu vouloit porter à rac,
Disant avoir tout de hanche ou de croc ;

Mais Fortune voulant vider son broc
Et feu éteindre, l'a du tout mis à sec,
Sans résister pouvoir contre le choc :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

S'il en devient triste et mérancolic,
Contre lui-même a lâché le détrac ;
Car aux siens fut tant rude et coléric,
Qu'à son besoin l'ont laissé tout à trac,
Et que pis est, tant foible d'estomac,
Que soutenir n'a pu taille n'estoc ;
Dont conviendra qu'il en demeure au croc,
Sous main étrange asservi comme un Grec ;
Plus n'a pion, chevalier, roi ne roc :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

Prince ; on lui a donné si grand patac,
Qu'on l'a mis jus à l'envers comme un sac
Sans lui laisser puissance que de bec,
Tant qu'il n'y a régime d'almanac
Qui relever le puisse de ce flac :
Puisqu'il est mat, il perd le jeu d'échec.

Bientôt après le départ du seigneur Ludovic, par toute l'armée en furent nouvelles épandues : dont furent après envoyés le comte de Misoc, le grand-écuyer, Châtillon, le sénéchal d'Armagnac et Saint-Priest, avec leurs gens d'armes, qui plus de vingt et cinq milles le long du lac lui donnèrent la chasse ; mais si tôt et de si bonne heure délogea, que à temps gagna les Allemagnes ; toutefois fut de si près poursuivi que plusieurs des siens furent par les chemins pris et emmenés ; et voyant les François que autre

chose ne pouvoient faire, se mirent au retour avec leur butin.

Après qu'Alexandrie fut soumise et domptée, et que Ludovic à ses ennemis eût tourné le dos, droit à Pavie se mit l'armée, et fut logée sur la rivière du Pô, laquelle avoit de lez demi-mille en plus, et moult parfonde et impétueuse étoit: dont fallut, à tout grands bateaux foncés et unis et bien sûrement ancrés et attachés, icelle planchoyer et ponter.

Les lieutenants du roi, ayant la charge et maniement de tout l'affaire de la guerre, firent la chose si à point, qu'en moins d'un jour et demi, gens d'armes, artillerie et tout le charroi à bonne sûreté passèrent outre; ainsi tout alloit de tel poids, mesure et ordre, que défaut de chose, qui à l'affaire publique eût besoin, n'y avoit. Discipline de chevalerie si bien étoit menée et conduite, que murmure, contents ne autre désordre entre les gens d'armes n'avoient place autorisée; justice sévère si bien exécutée, qu'il n'y avoit nul, tant influé fût-il de sidere pervers, qui contre sa complexion né soi gardât de méprendre; et tant étoit la corde prête à punir les malfaiteurs, que pour avoir, contre l'édit général, deux ou trois poules et quelque autre menu fourrage pris et ravis, deux gens d'armes lombards et vingt varlets par la mort du méfait portèrent les peines.

Oui ayez comment la rivière du Pô fut pontée, et durant ce, l'armée faisoit séjour, et illec vint à l'ost l'ambassade de Milan apporter les clefs, lesquelles, par les plus suffisans de la ville, furent mises entre les mains des lieutenants du roi, et firent l'obéissance avec les serments sur ce requis; et ce fait, gens d'armes délogèrent, droit à Pavie, prenant la voie; toutefois nuls des piétons entrèrent dedans, mais avec la plupart de l'armée passèrent outre. Le seigneur Jean-Jacques, le vidame de Chartres, le seigneur d'Aubijoux et quelques autres capitaines et gentilshommes de la maison du roi furent en la ville et eurent le château et le surplus de la place entre les mains.

Le comte de Ligny étoit logé hors la ville à la Chartreuse, l'un des plus beaux et excellents colléges du monde, que fonda jadis Jean Galéas, duc de Milan, duquel est faite mention. Le surplus de l'ost étoit au parc de Pavie, auquel furent par les François plus de cinquante bêtes fauves et rousses, à course de cheval, prises et tuées; et tant y en avoit que, à grands compagnies et troupes, comme brebis, en tous les lieux du parc on les voyoit marcher et courir. De tant de bois de haute futaie, de champs fleuris, de prés verdoyants, de courants ruisseaux, de claires fontaines, de maisons et jardins de plaisance, étoit celui parc paré et embelli, que mieux sembloit un Éden paradi-

sique qu'un domaine terrestre. Le jour ensuivant, droit à Milan fut l'ost achèminé; et à mi-voie de Pavie et de la cité populeuse, une nuit seulement, demeura l'armée, et au matin délogèrent gens d'armes et tous en arroi se mirent au chemin de la ville, et sur l'heure du midi furent les uns logés à un mille près, les autres à demi, et les autres à touchant du parc et entour des faubourgs; tant que toute la place étoit de François environnée. Sachant ceux de la ville la venue de l'armée françoise, le comte Gayas; le comte Bernardin, le seigneur Frocasse et plus de trois cents chevaux de la ville des mieux en point, à un mille ou près vint au-devant, et au logis du comte de Ligny et du seigneur Jean-Jacques allèrent pour parler et traiter de la façon d'entrer en la ville; et fut, par ceux qui de Milan étoient venus, proposé que les marchands, banquiers et autres plus riches doutoient que, quand l'armée seroit entrée, que les gens de pied ne leur fissent quelque force ou violent excès : par quoi supplièrent les lieutenants du roi que, pour éviter insurrection populaire, iceux piétons et partie des gens d'armes pour l'heure n'entrassent, et que vivres assez et autres choses nécessaires leur envoieroient : ce qui leur fut volontiers accordé, et avec ce, l'armée à cinq ou six milles de la ville éloignée. Le seigneur Jean-Jacques, accompagné de plu-

sieurs des gentilshommes de chez le roi et d'autres gens d'armes, entra ce jour en la ville; et là fut, de ses parents et autres ses connus, honorablement reçu. Autour de Milan quatre ou cinq jours séjournèrent les François, et ce pendant, on livroit les garnisons; gens d'armes et piétons entroient en la ville; on charrioit l'artillerie; on faisoit tranchées et approches autour du château; on parlementoit avec ceux qui étoient dedans, lesquels toujours pour Ludovic tenoient bon et souvent contre les François déchargeoient artillerie, disant que bien garderoient la place, et que vivant, sans leur merci, n'y entreroit; et de vrai, si leurs estomacs efféminés eussent été enflés de cœurs virils, bien pouvoient exécuter de fait ce qu'ils disoient de bouche, et contre le pouvoir de tous humains avoir longue tenue, car ils tenoient bien sous main l'une des plus avantageuses places du monde, dont, la forteresse, des larges fossés, des tours, boulevards, murs, avant-murs, forts, contre-forts, saillies, retraites, contre-mines, poternes et autres défenses et repaires avec le fort de la Roquette, je remets au dire de ceux qui mieux les lieux auront visités; mais que que soit, plus de douze cents pièces d'artillerie et plus de trois mille soudards avec vivres pour plus de deux ans, y avoit. Devant la place étoient les tranchées commencées, et assise l'artillerie pour battre

le premier fort, et jà étoient logés dedans la ville les lieutenants du roi, plusieurs autres capitaines et plus de douze cents hommes d'armes avec quinze ou seize mille piétons, lesquels toujours la place approchoient. Et bonne manière de défense tenoient les soudards du seigneur Ludovic; toutefois tant furent à la parfin de divers coups assaillis, qu'on leur fit envie de rendre ce que par force pouvoient garder, et prendre ce que pour honneur laisser devoient; et ainsi par un beau matin le châtelain et ses soudards vidèrent la place, et dedans entrèrent le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques, le chevalier de Louvain, Poquedenare, avec leurs bandes, et tant d'autres gens d'armes de France, que trop plus difficile seroit à Ludovic la reconquérir qu'elle n'a été aux François facile à prendre; et faut croire qu'en telle garde est ores ladite place et en si forte main que, malgré tous les vents, en tous les anglets de son jardin, pour un jamais le noble lis florira.

Toutes ces choses mises à fin et terminées, furent les garnisons ordonnées être mises aux passages limitrophes et places de frontière de la duché de Milan.

La ville et château, et tout le pays ainsi rendus et soumis en l'obéissance du roi, par toutes les rues et places chacun crioit : France, France! et de l'enseigne de la croix blanche,

grands et petits étoient parés, et des armes du roi la plupart des maisons ornées et décorées, et n'y avoit ne Guelfe ne Gibelin, qui pour l'heure ne fussent bons François; mais si, par crainte qu'ils avoient de perdre leur robe, ou par amour que de nouveau vouloient avoir aux François, où bien pour haine qu'ils avoient à Ludovic, le faisoient, j'en laisse le déterminer à ceux qui la fin en verront.

Le roi, par un temps, ayant avec la reine en France pris joyeux séjour, voulant, au plus vrai, savoir de l'état de la conquête de sa duché de Milan, eut de passer les monts propos délibéré, et sur la fin du mois d'août se mit en voie avec son arroi, et tant avança ses erres, que plus de huit jours devant la Saint-Michel en la ville de Noyare fut à séjour, et de là peu après s'en alla à Vigève, où voulut quelques jours faire demeure. Pour vouloir commencer à prendre seigneurie possessive de ses pays conquis, dedans la cité de Pavie où l'exercite studieux de toutes les Itales florit, un mardi, premier jour du mois d'octobre, fit son entrée tant triomphale et solennelle, que à toujours est digne de commémoration. Les docteurs régents et écoliers de l'université, gouverneurs et potestats, avec toute la commune de la ville, à telle festivité et recueil honorable le reçurent, que la marge de mon papier, pour au long la chose décrire, ne seroit suffisante; outre le lac, à

le premier fort, et jà étoient logés dedans la ville les lieutenants du roi, plusieurs autres capitaines et plus de douze cents hommes d'armes avec quinze ou seize mille piétons, lesquels toujours la place approchoient. Et bonne manière de défense tenoient les soudards du seigneur Ludovic; toutefois tant furent à la parfin de divers coups assaillis, qu'on leur fit envie de rendre ce que par force pouvoient garder, et prendre ce que pour honneur laisser devoient; et ainsi par un beau matin le châtelain et ses soudards vidèrent la place, et dedans entrèrent le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques, le chevalier de Louvain, Poquedenare, avec leurs bandes, et tant d'autres gens d'armes de France, que trop plus difficile seroit à Ludovic la reconquérir qu'elle n'a été aux François facile à prendre; et faut croire qu'en telle garde est ores ladite place et en si forte main que, malgré tous les vents, en tous les anglets de son jardin, pour un jamais le noble lis florira.

Toutes ces choses mises à fin et terminées, furent les garnisons ordonnées être mises aux passages limitrophes et places de frontière de la duché de Milan.

La ville et château, et tout le pays ainsi rendus et soumis en l'obéissance du roi, par toutes les rues et places chacun crioit : France, France! et de l'enseigne de la croix blanche,

grands et petits étoient parés, et des armes du roi la plupart des maisons ornées et décorées, et n'y avoit ne Guelfe ne Gibelin, qui pour l'heure ne fussent bons François; mais si, par crainte qu'ils avoient de perdre leur robe, ou par amour que de nouveau vouloient avoir aux François, ou bien pour haine qu'ils avoient à Ludovic, le faisoient, j'en laisse le déterminer à ceux qui la fin en verront.

Le roi, par un temps, ayant avec la reine en France pris joyeux séjour, voulant, au plus vrai, savoir de l'état de la conquête de sa duché de Milan, eut de passer les monts propos délibéré, et sur la fin du mois d'août se mit en voie avec son arroi, et tant avança ses erres, que plus de huit jours devant la Saint-Michel en la ville de Novare fut à séjour, et de là peu après s'en alla à Vigève, où voulut quelques jours faire demeure. Pour vouloir commencer à prendre seigneurie possessive de ses pays conquis, dedans la cité de Pavie où l'exercite studieux de toutes les Itales florit, un mardi, premier jour du mois d'octobre, fit son entrée tant triomphale et solennelle, que à toujours est digne de commémoration. Les docteurs régents et écoliers de l'université, gouverneurs et potestats, avec toute la commune de la ville, à telle festivité et recueil honorable le reçurent, que la marge de mon papier, pour au long la chose décrire, ne seroit suffisante; outre le lac, à

le premier fort, et jà étoient logés dedans la ville les lieutenants du roi, plusieurs autres capitaines et plus de douze cents hommes d'armes avec quinze ou seize mille piétons, lesquels toujours la place approchoient. Et bonne manière de défense tenoient les soudards du seigneur Ludovic; toutefois tant furent à la parfin de divers coups assaillis, qu'on leur fit envie de rendre ce que par force pouvoient garder, et prendre ce que pour honneur laisser devoient; et ainsi par un beau matin le châtelain et ses soudards vidèrent la place, et dedans entrèrent le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques, le chevalier de Louvain, Poquedenare, avec leurs bandes, et tant d'autres gens d'armes de France, que trop plus difficile seroit à Ludovic la reconquérir qu'elle n'a été aux François facile à prendre; et faut croire qu'en telle garde est ores ladite place et en si forte main que, malgré tous les vents, en tous les anglets de son jardin, pour un jamais le noble lis florira.

Toutes ces choses mises à fin et terminées, furent les garnisons ordonnées être mises aux passages limitrophes et places de frontière de la duché de Milan.

La ville et château, et tout le pays ainsi rendus et soumis en l'obéissance du roi, par toutes les rues et places chacun crioit : France, France! et de l'enseigne de la croix blanche,

grands et petits étoient parés, et des armes du roi la plupart des maisons ornées et décorées, et n'y avoit ne Guelfe ne Gibelin, qui pour l'heure ne fussent bons François; mais si, par crainte qu'ils avoient de perdre leur robe, ou par amour que de nouveau vouloient avoir aux François, ou bien pour haine qu'ils avoient à Ludovic, le faisoient, j'en laisse le déterminer à ceux qui la fin en verront.

Le roi, par un temps, ayant avec la reine en France pris joyeux séjour, voulant, au plus vrai, savoir de l'état de la conquête de sa duché de Milan, eut de passer les monts propos délibéré, et sur la fin du mois d'août se mit en voie avec son arroi, et tant avança ses erres, que plus de huit jours devant la Saint-Michel en la ville de Novare fut à séjour, et de là peu après s'en alla à Vigève, où voulut quelques jours faire demeure. Pour vouloir commencer à prendre seigneurie possessive de ses pays conquis, dedans la cité de Pavie où l'exercite studieux de toutes les Itales florit, un mardi, premier jour du mois d'octobre, fit son entrée tant triomphale et solennelle, que à toujours est digne de commémoration. Les docteurs régents et écoliers de l'université, gouverneurs et potestats, avec toute la commune de la ville, à telle festivité et recueil honorable le reçurent, que la marge de mon papier, pour au long la chose décrire, ne seroit suffisante; outre le lac, à

gion de dames, de beauté tant excessive enrichies, qui de la hauteur des fenêtres et ouvertures des maisons jetoient regard tant luciférant, que aux yeux d'iceux étoit objet plus délectable que le rais du soleil qui à l'heure matutine resplendit. De leurs curres triomphants et habillements de drap d'or et de soie partout découpés, et plains-passées et chemins accessibles de leurs chevelures artificiellement sur le visage semées et éparses; de leurs manteaux, de riches bordures et ouvrages de variants couleurs tissus et décorés, et en somme, du surplus de leurs diverses parures et accoutremens nouveaux, autre description par moi n'en sera faite, sachant la chose, par l'avis de plusieurs autres en mémoire être mieux enregistrée.

A la porte de la ville par où le roi devoit entrer, étoient les fleurs-de-lis partout semées, et à la sommité du portail l'image de saint Ambroise, patron et défenseur du pays, hautement élevée.

Au-dessous, les armes de France et de Bretagne mi-parties, de grands hommes sauvages et monstrueux armées et gardées. Au travers de l'écu en lettres romaines y avoit écrit : *Louis, roi des Françoïs, duc de Milan.* Le dedans du portail tout paré desdites armes; toutes les rues tapissées et couvertes de blanche draperie, à laquelle de tous côtés pendoient

grands écus environnés de chapelets de verdure, et semés de fleurs-de-lis et hermines. Pour tenir manière d'ordre triomphal, furent à l'entrer les seigneurs et citoyens de la ville mis devant, lesquels en moult grand nombre et honorablement arroyés étoient. Les cent Allemands du roi, armés de leurs halecrets, les piques au poing, marchoient après en bon ordre et fière contenance. Les quatre cents archers de la garde et ceux de la reine, avec leurs hoquetons de livrée et habillements de guerre, à pied marchoient aussi. Le seigneur de Crussol, Claude de La Châtre, Saint-Amadour et Georges Coquebourne, capitaines à pied, conduisoient les archers. Les trompettes, rois et hérauts d'armes après, en ensuivant deux cents gentilshommes de la maison du roi et ceux de la reine, qui sur gros chevaux le long des rues faisoient carrière à toutes mains. Le comte de Guise, sur un coursier gris qui adroit marchoit le pavé, suivoit après. Le comte de Ligny, sur un roussin bayart qui à tous détours avoit corps à main, avec un riche accoutrement de velours cramoisi et houssure pareille, suivoit. Le duc de Valentinois, en état moult seigneurieux, avec les autres princes accompagnoit le roi. Le seigneur infant de Foix, le comte de Dunois, le sire de la Trimoille, les maréchaux de Gyé et de Bourgogne alloient après. Monseigneur Jean

Guybé après portoit l'épée royale; les vingt-quatre archers de la garde du corps! Et puis le roi couvert d'un poêle blanc tout semé de fleurs-de-lis, vêtu d'une robe blanche avec une toque royale de même, monté sur un cheval d'Espagne moult avantageux, en triomphe somptueux marchoit le long de la ville.

Le cardinal-légat Petri-ad-Vincula, le cardinal d'Amboise, le duc de Savoie, le duc d'Albanie, le sire de Ravestain, avec plusieurs autres grands seigneurs et prélats alloient après le roi. Les autres deux cents gentilshommes et pensionnaires faisoient l'arrière-garde, avec une telle suite d'autres gens de fête et peuple innumérable, que mon sens imaginatif défaut à dûment solenniser le triomphe; et ainsi que par les rues passoit le roi, grands et petits à haute voix crioient : France! France! en faisant fête si grande et tant joyeuse chère, qu'il n'y avoit cœur si endurci qui en état de douce nature n'en fût réduit.

Ainsi chevaucha le roi le long de la ville jusques à l'entrée de l'église Notre-Dame-du-Dôme, où illec, pour faire oraison à Dieu et autres cérémonies dues, descendit; puis vers le château, pour prendre entière possession de sa duché de Milan, prit son chemin, et ainsi accompagné avec sons et clangueurs de trompettes, buccines, cors et tabourins, dedans la forte place de La Roquette s'en entra, où par les

siens à moult grand triomphe fut conduit, et à telle révérence par ceux de la ville reçu, lesquels, de tant honorables services et dons d'acceptable munificence lui firent présent et entremets, que qui d'autant ne se contenteroit, peu d'autres mondains objets à son appétit donneroient parfaite réfection; si mets-je en reste les banquets somptueux qui, chez les comtes Borromées, à la maison du Dôme et au logis du seigneur Jean-Jacques, furent faits au roi : qui tant en excellence furent excessifs que le plus n'est au pouvoir humain possible. Toutefois ne voulut le roi, à convis épulaires et féminins blandisses, comme Sardanapalus, prêter l'oreille, mais seulement donner œuvre à l'ordre politique, et faire arrêt sur le nombre des deniers dus à lui à cause de sa duché de Milan, et icelle mettre en garde sous le pouvoir de main armée. Et toutes ces choses dûment exécutées, désir de voir la reine et vouloir d'approcher son très-heureux royaume de France le mirent hâtivement au retour; et tant que de Milan à Romorantin, où la reine étoit, eurent de chemin les postes sur lui peu d'avantage, et à tant ferai période. Toutefois si, les œuvres méritoires de ceux qui de labeurs recommandables doivent être célébrés, je n'ai par mes écrits, selon dû, solennisées, ou que des noms et gestes d'iceux ostension particulière en mon papier ne soit faite, je prie hu-

maine condition que, entre mon défaut ignorant et le motif irascible des intéressés, daigne moyenner; car je n'ai eu tant le courage noirci de vicieux vouloir, que j'aie les bienfaits des moindres par nonchaloir dédaigneux voulu taire, et arrière laisser, ne les gestes des plus grands par attention favorable élargir et magnifier; et supposé que, par les syncopes de mon langage maternel, j'aie les termes de la guerre divertis et dégénérés, si ai-je, selon mon pouvoir, au plus près de la vérité, des mérites de chacun, faite description; toutefois, si le défaut excédoit le surplus, pourtant ne veux-je avoir laissé tomber ce peu que j'en ai pu recueillir, et si mon écrit entre les autres devoit être colloqué par un chiffre de nul estime, si l'aimé-je mieux en vain que nul, sachant aussi l'omission et le surplus de ce par la plume du chroniqueur en mieux être rédigé.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Prologue.

Considérant, par les écrits antiques,
Les dignes faits et œuvres authentiques
Des prétérits triomphateurs humains,
Assyriens, Persans, Grecs et Romains,
Lesquels jadis soumirent et domptèrent
Princes et rois, et leur sceptre augmentèrent
Tant, que sur tous furent les souverains
Impérateurs, monarques, primerains,
Dont les clairs gestes, et reluisants exemples,
Sont découverts, apparents et très-amples,
Par élégies, titres et épitaphes,
Et les volumes des historiographes,
Sous les fables des poètes acteurs,
Et les dictés des fluents orateurs
Qui tant en ont mis au long et au large
Que dûment ont remplie la marge,
Dont aucun d'eux vraie histoire en raconte,
Et les autres ont enrichi le conte
Et embelli d'impossibles merveilles,
Si que, à l'ouïe des plus sourdes oreilles,
Causent propos de pensée admirable ;

Quoi plus! le sort de Fortune muable,
Qui les plus grands à bas fait trébucher,
Et les moindres hautement entrucher,
Après avoir ceux tant favorisés,
Que devant tous furent autorisés
Et sublimés en hautesse suprême,
A la parfin, sous un tribut extrême,
Les asservit et tant voulut outrer,
Qu'ils se virent de leur règne frustrer,
Et leur puissance sousmarchée et fléchie,
De main en main passer la monarchie
Par trait de temps et terme dévolu,
Ainsi que Dieu l'a permis et voulu,
Jusques à ce que les Romains déchurent,
Et qu'aux François les titres en échurent,
Qui à leur rang ont au droit succédé,
Et jà long-temps tenu et possédé
Comme leur chose due et propriétaire,
Sans que nul autre ait, par sort militaire,
Leur excellent seigneurie occupée
Au fer de lance et tranchant de l'épée,
Par les climats et anglets de la terre
Ont semée la fureur de la guerre,
Et fait sentir leur pouvoir et leur style
A tous venants à coups de main hostile,
Tant que partout, de çà, de là la mer,
Se sont à clair fait connoître et nommer
Par leurs conquêtes, triomphes et victoires,
Et hauts labeurs dignes et méritoires,
Comme il appert par histoire et chronique:
Or, à la fin que partie ou relique
Des faits louables de nos François modernes
Puissent durer immortels et éternes,
Par vrais écrits, en convient mention
Faire aux futurs, et claire ostension,
Et tant à plein leurs bienfaits publier
Qu'on ne puisse jamais les oublier,
Comme jadis ont été plus d'un cent

D'hommes dignes de renom florissant,
Voire de tels qui, de fraîche mémoire,
Ont à la mort perdu louange et gloire,
Pour n'avoir mis pour eux main à la plume.
Afin doncques que mon propos résume
En ensuivant ma Chronique première,
Par laquelle j'ai laissée en lumière
La Conquête de Milan et la prise,
Par ci-dessous sera dit de l'emprise,
Que sur le roi, par un chemin oblic,
Voulut poursuivre le seigneur Ludovic,
Et de plusieurs pays pris et conquis
Sur les Itales, et autres droits acquis
Par les prochas des François et efforts
Des armées, des secours, des renforts,
Des rencontres, des courses, des saillies,
Et des places durement assaillies,
Des victoires, des vertueuses gestes,
Et en somme, de tous faits manifestes
Qui ne doivent en reste demourer,
Mais amplement sont à commémorer.

Jaçoit ce que plusieurs historiographes et chroniqueurs, à plein volume, aient ample description faite des louables œuvres du triomphant roi très-chrétien Louis XIIe de ce nom, et que, par le trait de leur dorée plume, les reluisans gestes des François soient à conte aorné commémorés; ce néanmoins, afin que le fruit de leurs labeurs ne puisse de mon côté tomber à terre, ou, par longue révolution de jours, de la connoissance des humains être frustré, de ce que j'en ai pu ouïr et savoir par le dire des auteurs de cour et le rapport

des ducteurs des armes, à la vérité ou au plus près d'icelle, en ai voulu faire un abrégé recueil; non présumant, sur ceux à qui par raison l'office en appartient, entreprendre, mais sachant que œuvre taillé assez y a pour eux et pour moi, et que, de plus riches écrits, ne peux décorer la marge de mon papier. Aucuns jours, d'autres affaires soustraits, à celui passe-temps ai voulu employer, et aussi, en ensuivant la Chronique par moi faite sur la première conquête de la duché de Milan, montrer aux François, par lettres, les actes recommandables qui à la pointe du glaive par leurs mains ont été mis, en être perdurables, pour leur mettre en vue apparente la souvenance de leurs bien-faits, et donner vouloir de persévérer de bien en mieux; tant que la louange de leurs vertus puisse de tous titres d'honneur eux enrichir et aux autres être exemple de glorieuse renommée. Donc me faut passer outre, tant pour la doute que labile mémoire tournant soudain souvenance en oubli, à temps ne s'éloigne de la vérité de ce, que aussi pour l'exaltation des hommes collaudables magnifier. Toutefois si, en donnant portion de louange à chacun selon la due desserte, mes écrits n'étoient, à l'intention de tous, imprimés, à penser est que le vice d'ambition ne doit posséder le loyer de vertus; ne l'appetit insatiable, de gloire mondaine affamé, engorger

tous les fruits de laborieux mérite : veuillent donc les plus grands, sans appetisser leur prix, souffrir les moindres vertueux avoir part congrue au relief d'honneur; et les moindres, en accroissant leur valeur, des plus hauts dignes de gloire publier le bruit heureux, et à eux désirer prospérité de los; et ainsi chacun, élevant soi et autrui, sera du sien content et sans déception parti. Plus ne veux de ce conte ennuyer les oyants, mais donner œuvre à la continuation de mon premier propos, et revenir à la séquence des histoires ultramontaines, auxquelles, l'an précédent, au chef de la réduction de Milan je mis une paille jusques à temps; et pour donner face d'ordonnée forme à mon écrit, pour ce que la conquête de la comté d'Imole en Italie doit ici tenir son rang et avoir lieu en cet endroit : à ce faire, ma main garnie de plume et d'encre lui prêtera son aide.

II.

De la conquête de la comté d'Imole.

Pour entrer donc en matière, après que, au tranchant de l'épée, par la force des François, fut soumise et conquêtée la duché de Milan, et le seigneur Ludovic, usurpateur d'icelle, chassé et débouté jusques aux Allemagnes; voulant le roi, premier que retourner de

Lombardie en France, faire flamboyer les armes et fleurir le lis, quatre cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Allemands, douze cents Gascons et Normands, et vingt et une pièces d'artillerie mit en avant, et au duc de Valentinois bailla ledit exercite pour aller conquêter la comté d'Imole, et la soumettre au pape, à qui de droit elle appartenoit, à cause des clefs apostoliques. Et tenoit icelle comté dame Catherine Sforze, sœur bâtarde du seigneur Ludovic et veuve du comte Hiéronyme, auquel avait le feu pape Sixte, dernier mort, donné ladite comté. Et étoit dedans une moult forte place nommée Forli, icelle comtesse, et avec elle étoient le comte Alexandre et le comte de Merse, ses frères, et un jeune gentilhomme, nommé Jean de Casal, son bien familier, lesquels avoient si à point pourvu aux villes et places de celui pays, de soudards, vivres et artillerie, que des assauts de la main armée du pape avoient peu de crainte. Toutefois sachant entre le pape et le roi être amitié formée, au moyen de ce, doutoient la venue des François, dont à l'avantage tous les lieux défensables de la comté avoient réparés et fortifiés.

Pour la conduite des gens d'armes et adresse du charroi de l'artillerie de France, le roi ordonna le seigneur d'Alègre pour être en cette besogne son lieutenant, le seigneur de Chan-

dée, le capitaine seigneur de Saint-Priest, messire Antoine de Bessey, baillif de Dijon, le seigneur de Montoison, le Pannetier, fils du maître de l'artillerie, le maître d'hôtel Concressault. Et avec iceux, furent trois gentilshommes pensionnaires du roi, nommés Adrien de Brimeu, Antoine de Castelferrus, et Louis de Malestroit, lesquels avoient voué le voyage de Rome, et se voulurent trouver à cet affaire, avec tant d'autres assurés hommes contre l'effort de la guerre, que pour le détour de la froide saison, qui pour lors étoit en vigueur, ne doute des ennemis, ne retardèrent leur voyage. Mais le douzième jour de novembre, en l'an 1499, prirent leur chemin droit à Parme, au bourg Saint-Denis, à Fornoue et à Boulogne-la-Grasse; et tant marchèrent, que sur la fin du mois de novembre devant la ville d'Imole arrivèrent : auxquels furent sans contredit les portes de la ville ouvertes et logis offert. Et là-dedans gens d'armes et artillerie firent demeure. Le château étoit moult avantageux; car avec ce qu'il étoit de fortes murailles et larges fossés enceint, de trois cents Allemands et de deux cents Bourguignons, bons soldats, étoit garni, avec force vivres, bonne artillerie, et canonniers, au métier tant appris, que peu de meilleurs en étoit. Mais ce néanmoins, pour ce ne resta que toute nuit les pionniers ne missent les mains aux tranchées,

et que le lendemain, au plus matin, devant la place ne fût l'artillerie chargée et affûtée, et de toutes parts mis le siége. Sur les six heures au matin commença la batterie tant démesurée, qu'il sembloit que vents et tonnerres fussent déliés. Quatre jours, sans cesser, dura la tempête tant impétueuse, que tout autour terre trembloit. Défenses et repaires demeuroient souvent au dépourvu; car nul les habitoit qui à danger mortel ne se soumît. Ainsi étoient à la rigueur traités les soldats de la place. Mais tant y a, que, si rigoureusement on les assailloit, vigoureusement se défendoient; car au-dedans du fort étoient plus de vingt-cinq bons canonniers, qui aux François donnoient si adroit, que nul n'osoit l'œil découvrir qu'il ne fût atteint; tant que plusieurs devant la place leur mansion perpétuèrent. Un gentilhomme, nommé Adrien de Brimeu, étant au derrière d'une chapelle, avec grand nombre d'autres, eut sur lui tout le derrière de sa brigandine emporté d'une pierre d'artillerie, et fut moult foulé et étonné du coup; toutefois ne fut guère blessé. Mais à touchant de lui, un sien varlet du même coup eut la tête emportée, et un jeune page, serviteur du maître d'hôtel Concressault, fut de ce coup pareillement occis. Pour abréger, tel échec fut fait sur les François, que du sang d'iceux au-devant de la place en plusieurs lieux fut la terre teinte et enrou-

gie. Quoi plus? si n'est que tant fut mortelle la batterie du dedans, que chacun coup d'artillerie, qu'ils déchargeoient, portoit la mort d'un ou de plusieurs François. Mais pourtant ne cessoient nos canonniers de donner coups et patacs contre murailles et boulevards, et ruer tout par terre; et après que la batterie fut si grande, que suffisante brèche leur sembla pour donner l'assaut, en avisant le moyen pour ce faire, virent que les fossés étoient moult profonds, larges et pleins d'eau, et du lez de la place la montée si haute et tant malaisée, que impossible chose sembloit à prendre par celui côté; dont fut avisé entre les capitaines et maîtres de l'artillerie, qu'on battroit un boulevard qui étoit à l'entrée de la place, et que par là pourroit-on plus à gré donner l'assaut.

III.

Comment le château d'Imole fut pris.

La nuit ensuivant, fut la grosse artillerie chargée et atîtrée devant celui boulevard, et au plus matin, donné au travers; mais non de première avenue, car tant étoit ouvré de forte matière, et artificieuse, que trois pierres des plus grosses pièces, quand vint au donner, demeurèrent plantées moitié dedans la muraille et moitié dehors. Entre ce boulevard et

le château avoit un pont-levis à mont, par où l'on entroit de l'un à l'autre; et avisèrent canonniers que si celui pont pouvoit être mis à bas, que par là pourroient François avoir entrée; et grands coups d'artillerie celle part envoyèrent, et si adroit, que tôt fut une des chaînes qui tenoient le pont froissée et mise en pièces. Ainsi ne tenoit plus la force de la place, ne la vie des soudards qui dedans étoient, qu'au pouvoir d'un seul crampon, qui de tous côtés de coups d'artillerie étoit assailli. A celle heure, les laquais et pionniers qui étoient aux tranchées, voyant que d'approcher étoit temps, sans demander à nul obéissance qu'à leurs premiers motifs, saillirent des tranchées et, à bannière déployée, donnèrent sur le boulevard. Ceux de la place voyant que défense leur étoit nécessaire, nuls coups d'artillerie et de trait par eux furent mis en épargne, mais déchargés si menu sur les assaillants, que plus de trente à l'entrée y demeurèrent. Celui qui portoit l'enseigne approcha de tant que, joignant du boulevard, se mit à pied ferme, et nonobstant coups d'artillerie et de pierres dont il étoit battu de toutes parts, ne voulut démarcher ne reculer un seul pas par crainte de mort, dont à la fin ne fut exempt, car il mourut sur-le-champ, avec assez d'autres. Mais pour ce ne cessa l'assaut; car un autre, nommé Jannot, Gascon, reprint

l'enseigne, et, assuré contre mortelle menace, de tout ce qu'il montoit remplit la périlleuse place; et là, de plus en plus fort, iceux pionniers et laquais assaillirent le fort, et si chaudement poursuivirent leur emprise, que en moins d'une heure eurent le boulevard entre mains, et couchèrent la nuit dedans; mais leur fallut avec tables, portes et autre couverture, le jour durant, fermer le dessus de leur fort, pour eux assurer contre le danger des pierres; ce que ne put être fait que plusieurs n'en eussent à besogner; car nul d'eux pouvoit sortir au découvert pour faire prochas de ce que leur faisoit métier, que du château ne fussent atteints, ou faillis de bien près; toutefois leur demeura le logis. Les soudards de la place eurent à celle heure la meilleure part de leur sûreté perdue; et voyant que de ceux dont ils avoient le pouvoir en estime de rien et que moins redoutoient, étoient les plus assaillis, eurent si grand doute du surplus, que les plus hardis n'étoient assurés; la nuit, voulurent mettre la main au rempart, et eux renforcer de plus; mais la lune, qui celle nuit avoit mis ses rais aux champs, découvrit leur embûche; tellement que, par la guide de sa lumière, canonniers françois à coups d'artillerie leur imposèrent silence; et voyant iceux Sforzians que plus n'en pouvoient, sur la minuit parlementèrent, et baillèrent pour ôtage

le frère du capitaine de la place, et le lendemain au matin, leurs bagues sauves, se rendirent. Les François entrés séjournèrent là depuis celui jour, qui étoit un dimanche, premier jour de décembre, jusques au vendredi ensuivant, que l'ost prit son chemin vers Forli, où étoit dame Catherine Sforze avec ses gens; et ainsi que l'armée de France marchoit, les potestats et seigneurs des villes et places des environs apportèrent les clefs, et se soumirent à obéissance. Ainsi marchèrent gens d'armes en avant, en approchant la ville de Forli, et logèrent deux jours en la terre de Saint-Marc.

IV.

Du siége de Forli.

Le lundi, neuvième jour de décembre, sur les dix heures du matin, arrivèrent les François devant la ville de Forli, laquelle n'eut semblant de défense, mais à portes ouvertes et manière tranquille, reçut l'exercite françois. Après que chacun fut au couvert, par les capitaines de l'armée et les maîtres de l'artillerie fut le château de toutes parts mis en avis; et après que tout fut en vue, fut trouvé que par le dehors de la ville seroit le siége plus à main, et que par là étoit le château plus foible. Toutefois les ennuis de la froidure et empêchements de la pluie qui pour l'heure

avoient cours, défendirent par celui côté ladite place aux François n'assaillir, mais du lez de la ville, supposé que ce fût le plus fort; car plus à plaisir se pourroient faire les tranchées, et plus à sûreté conduire et affûter l'artillerie; et aussi que les gens d'armes seroient toujours à couvert eux et leurs chevaux (qui en tel affaire est un avantage, lequel se fait moult à louer). Et tout ce considéré, fut l'avis mis à effet. Et la nuit commencèrent les pionniers à faire fossés et tranchées, canonnières à taudir, et charger leurs menues pièces, pour battre les créneaux et défenses de la place, afin que le charroi de la grosse artillerie ne fût par ceux du dedans empêché; car, de l'entrée d'une plaine, qui étoit entre la ville et le château, laquelle avoit de large plus d'un jet d'arc, jusque près des fossés de la place falloit aller au découvert; et aussi que les pionniers à l'affaire des tranchées, qui plus de demi-mille avoient d'œuvre, ne fussent détourbés. Ainsi battirent créneaux et défenses, jusque tranchées fussent faites et toute l'artillerie mise à point. Tant de coups venoient de la place, qu'homme n'osoit montrer le doigt, qu'il ne fût rencontré; tant que moult de François y demeurèrent. Mais sitôt que les plus grosses pièces furent assises et chargées, le bruit du terremote voragineux commença tant impétueux et épouvantable, que les ver-

rières et tuiles des maisons prochaines alloient à bas; et avoient les canonniers françois tant approché la place, que la bouche de leur artillerie au-dedans des fossés plus d'une brasse apparoissoit. Et voyant ceux du fort qu'ils étoient ainsi malmenés, adressèrent leurs canons vers l'artillerie, qui du dedans des fossés leur tiroit; et donnèrent tant près d'icelle, que sur le bord de la bouche d'une grosse coulevrine assenèrent un coup tel, que tout le long du dos de la pièce fit une passée suffisante à coucher le bras d'un homme. Les autres pièces, étant au découvert, se trouvèrent à telle presse, qu'à leur dos apparoissoit clairement qu'à rencontre de coups s'étoient trouvées. Et ne furent tant à couvert ceux qui étoient aux tranchées enterrés, que plusieurs ne fussent à plus de six pieds de profond par les coups de ceux de la place rencontrés et atteints. Somme, la batterie des deux partis étoit si chaudement menée, que l'un coup n'attendoit l'autre. Et est à penser que, où tant de gens avoit, qu'à fête funérale plusieurs étoient souvent conviés. Que dirai-je? L'orage turbineux dura plus de dix-huit heures, que nuit, que jour; si que, par la continuation de la jacture, les murailles furent tant battues, que l'assaut se pouvoit donner. Donc chacun se mit à jeter fagots, tables, portes, charrettes et autres aides dedans les fossés, qui étoient

pleins d'eau et moult profonds. Et ne furent iceux de beaucoup près que d'assez comblés et remplis, qu'on ne se mît au travers. Un Maure, serviteur du duc de Valentinois, entra le premier; après, le seigneur d'Alègre, Louis de Malestroit et un archer gascon de ceux du comte de Ligny, nommé Fortune. A celle entrée se montrèrent ceux qui plus avoient leur honneur pour recommandé, que crainte de leur vie.

Le duc de Valentinois, voyant les capitaines et hommes plus estimés, des premiers à la charge, ne voulut tant son honneur laisser écarter, qu'à l'affaire ne se trouvât, tant qu'à la foule se mit au travers des fossés. Mais deux pas n'eut cheminé en avant, qu'en l'eau ne se trouvât jusqu'au-dessus des genoux; ce qui moult le refroidit. Auprès de lui étoit un des gentilshommes de la maison du roi, nommé Castelferrus, qui à ce besoin lui fut si propice, que tout le travers de l'eau à son col l'emporta. Chacun faisoit tel devoir, que nul de lâcheté pouvoit être atteint. Les canonniers de la place, voyant que nécessité leur apprenoit à défendre leur vie, nulle pièce d'artillerie eurent en réserve, mais à tel affaire mirent tout leur pouvoir en œuvre; tant que pour la peste de leurs coups, plus de vingt-cinq François furent à l'entrée ensevelis. Un archer gascon, nommé Fortune, qui

des premiers s'étoit mis au fossé, au travers de sa brigandine eut deux coups de hacquebute tels, que les deux pierres lui demeurèrent dedans le corps; lequel, pour l'angoisse des coups mortels, étant en butte et visée des ennemis, après grande effusion de sang, se trouva débilité du pouvoir et offusqué de la vue, et laborant en ce douloureux travail, ainsi que je lui ai ouï dire, se voua à Notre-Dame de Hautefaye, et tout soudain reprit lumière oculaire, et force corporelle recouvra, tant qu'à la fin de l'assaut se trouva, et depuis, sain et haitié, fut à son voyage. Pour rentrer, l'assaut fut moult dur, et la défense vigoureuse; mais tant se montrèrent les François gens de bien à cette besogne, que, pour les coups d'artillerie du dedans, ne l'empêche des fossés (lesquels, nonobstant les planches, falloit à plusieurs, pour passer, outrenager), ne toute la défense des soldats du château, ne demeura qu'à vive force d'assaut ne fût emporté. Je ne veux au long décrire le mérite de tous ceux qui à cet affaire firent chose digne de los, car par trop en serait la marge de mon papier élargie; toutefois l'assaut fut tel, que la place, qui semblait inexpugnable, fut gagnée en peu de temps.

V.

Comment dame Catherine Sforze fut prise.

Entre les périlleux dangers de tant durs assauts, dame Catherine Sforze vigoureusement se maintenoit, et aux plus devoyés ennemis de sa perverse fortune, d'une joyeuse chère couvrant le deuil de son infélicité, donnoit à ses gens cœur et hardiement par audacieux langage, comme une preuse Thamyris; et voyant les François par force gagner le château, de rien ne se mit en effroi; mais avec les siens, contre ses ennemis, jusques à ce que pouvoir défaillit à la volonté, tint illec le fort. Les canonniers de France, en tous les lieux où gens de défense pouvoient aviser, adressoient là leurs coups, sans épargner le repaire où étoit icelle dame. Deux ou trois fois donnèrent encontre d'elle, au travers des créneaux, dont la plupart de ses aides, comme lâches et arrecrûs, abandonnèrent leurs défenses; et elle, sous corps féminin, montra cœur viril et vertueux, car onc pour nul danger, tant lui fût-il proche, ne mit en arrière la marche. Mais elle, soi voyant des siens abandonnée, et assaillie des ennemis, sans espérance de recœuvre, avec ses plus privés, gagna un ravelin étant derrière la citadelle, et là,

soi voyant sur le bord de la fosse de son exil, et le prochain intérit sanglant de ses soudards connoissant, montrant avoir moins de regret de la perte de son pays, que douleur de la mort de ses gens, sur la muraille se mit toute en vue, et là vint résumer constance, et dire aux François en langage italien : « O vous belliqueux François, qui, à la secousse de votre dure main, toute la terre des Itales faites plier et trembler, puisque Fortune incertaine m'a par vôtre pouvoir au joug de captivité soumise et domptée, suffise vous à tant; et ne veuillez la pauvre déshéritée et tant désolée veuve à mort persécuter; car ce seroit œuvre contre la propriété recommandée de vôtre noble nature; et si vous avez la gent superbe de ce pays matée, pardonnez aux humbles; et si rigueur de guerre vous apprend être cruels aux rebelles, humain remords vous commande être piteux aux vaincus; car tout pouvoir est instabile, qui est vide de clémence: Ne semez donc le sang de ceux dont la mort ne vous peut donner titre de louanges, ne la vie empêcher le moyen de vôtre profit. » Maintes autres douces paroles eût aux François, lesquels pour ce ne cessoient; mais entendoient à mettre du tout le château et la citadelle entre leurs mains, et traiter les soudards selon la coutume de prise d'assaut. Un capitaine de laquais, Gascon, nommé Bertrand,

avoit été des premiers à la prise du château, et voyant qu'au fort, où étoit la comtesse Sforze, devoit avoir quelques gens de bonne prise, avec douze laquais gascons et huit allemands, entra dedans, et prit la foi de la dame. Les Allemands eurent la foi de ses frères et de Jean du Casal, et tuèrent douze ou treize Italiens qui là se trouvèrent. Ce durant, le duc de Valentinois, le seigneur d'Alègre, le seigneur de Castelferrus, et un nommé le petit Aubigny entrèrent dedans le ravelin où étoit la comtesse, et la prit le duc de Valentinois. Le comte de Merse, le comte Alexandre et Jean du Casal furent mis entre les mains du bailli de Dijon, capitaine des Allemands.

Le duc de Valentinois en emmena la comtesse Sforze au château, avec une sienne dame d'honneur, nommée Argentine, et sept ou huit autres damoiselles. Le capitaine Bertrand, qui la foi de la dame avoit premier eue, fut par le duc de Valentinois contenté. Tous les Allemands, Bourguignons, et autres soldats de la place, furent abandonnés au tranchant du glaive, qui tant cruel leur fut, qu'un tout seul d'iceux n'eut répit de mort, si n'est autant que fuite de clos pourpris devant leurs ennemis leur en put donner. Et fut le chapplis si sanglant, que plus de sept cents hommes furent illec mis à l'épée.

Tout ce fait, le duc de Valentinois, lequel était las, pour se vouloir désarmer et prendre repos, dedans une chambre haute se retira. Mais bon besoin lui fut de tôt déloger de ce lieu : car au-dessous de lui, dedans une salle basse, pleine de poudre de canon et d'artillerie, étoient entrés vingt-cinq ou trente Allemands, avec du feu, pour visiter le logis; et ainsi qu'ils faisoient leur recherche, trouvèrent du vin, et là se mirent à dringuer, tant que la douceur du breuvage leur fit oublier le danger du feu et de la poudre. Un des gens du duc de Valentinois, voyant ce péril imminent, promptement l'en avertit, lequel ne séjourna plus à mont, mais tôt se retira autre part loin d'illec. Bientôt après qu'il se fut ôté du chemin, les Allemands firent si bon feu, que la poudre qui étoit dedans la salle fut soudainement toute en flamme, et la chambre dont étoit sorti le duc de Valentinois toute embrasée. Une partie de ceux qui le plus près furent de la porte, de feu et de soufre les visages et les mains tout enfumés, teints et noircis, se sauvèrent; les autres furent sans secours éteints et brûlés.

Cette nuit couchèrent les François dedans le château; et le lendemain, à ceux qui voulurent sortir, fallut faire ponts et planches, car tant étoit forte la place, qu'au lieu même où avoit été donné l'assaut, sembloit la passée

tant douteuse, que nul sans aide osoit par là repasser. Après celle défaite et prise, l'armée séjourna dedans Forli quinze jours, et premier que partir, bonne garde fut laissée pour la sûreté de la place. Et puis se mit l'ost au chemin droit à Pesaro, une forte ville sur le chemin de Romé, laquelle étoit du Papat, à cause d'Imole. Et lorsque les gens du pays surent la venue des François, par une nuit tous les blés des environs, vins, foins, bois, maisons, loges, et toutes autres choses nécessaires pour soutenir ost, par les montagnes et autres lieux prochains de la ville, mirent au danger du feu, qui tellement sur ce mit son pouvoir en œuvre, que depuis le temps que, selon les poètes, Phaéton versa le curre de Phébus sur la terre, n'apparut si grande flamme; et de vrai, si nul de ceux qui virent le spectacle au mont Etna avoit été à l'heure, lui en pouvoit souvenir: car à val, à mont, et sur la croupe des montagnes, plus de quatre mille de pays attour de Pesaro n'apparoissoit que feu et fumée. Et tout ce avoient fait les paysans, pour mettre l'ost en disette de vivres et découvre de logis. Ainsi que l'armée marchoit pour aller assiéger Pesaro, vinrent lettres du roi au seigneur d'Alègre, par lesquelles lui étoit mandé, à toute diligence vers la duché de Milan faire retourner les gens d'armes, et que besoin en étoit tel, que, sans brief secours,

était icelle duché en voie d'être reconquêtée par le seigneur Ludovic. Et à ce mandement, sans marcher outre, se mirent François au retour. Le duc de Valentinois, avec les trois gentilshommes pensionnaires dessus dits, prit le chemin de Rome, et avec lui en emmena prisonnière dame Catherine Sforze.

VI.

Du commencement de la rebellion de Milan.

Ici est à dire que le roi étoit jà de retour en France, lequel n'eut sitôt de Milan désemparé la duché, que secrète mutinerie et rebellion célée, de jour en autre, en Lombardie ne se forgeât. Et comme chose difficile est entre les humains pouvoir assouvir commun appétit, tant n'avoit su le roi adhérer au vouloir de tous, que plusieurs ne se cuidassent mal partis; et entre autres, un nommé messire Jacomo André, valet de chambre du seigneur Ludovic, duquel avoit donné le roi la confiscation à maître Théodore, son médecin; et un autre, nommé Nicolas, barbier et chirurgien de la ville de Milan, lesquels s'en allèrent en Allemagne devers le seigneur Ludovic, auquel dirent et promirent maintes belles choses. Et lui promit, celui Jacomo André, que quinze jours ne seroient révolus, que sa main n'eût pre-

mier baigné au sang du seigneur Jean-Jacques, et que mort ne l'eût rendu. Nicolas le chirurgien se fit fort, envers le seigneur Ludovic, de faire insulter la commune de Milan contre les François qui étoient logés dedans, et d'aller de maison en maison suader et induire chaque Milanois de tuer son hôte et d'occire tous ceux qui au dépourvu se pourroient trouver, sans en prendre un tout seul à merci. Le seigneur Ludovic de ce remercia très-amplement iceux transfuges, et plus affectueusement leur recommanda le proditieux affaire; auxquels dit que hardiment missent la main à la besogne, et que, pour les secourir tôt, avec grosse armée se mettroit sus, et que, pour ce faire, avoit jà toute la Lombardie et la plupart des Itales à poste. Et tout ce fait et dit, droit à Milan s'en retournèrent les compagnons. Sur le cœur, tristes et pensifs, gardoient cette crimineuse entreprise, en attendant l'heure opportune pour icelle exécuter; mais Celui qui des choses mal proposées dûment dispose, autrement en ordonna : car ceux qui la machinée promesse devoient pour leur profit mettre sous la clef à leur dam, le vingt-deuxième jour de décembre, dedans l'église des Cordeliers de Milan, à un nommé Antoine Viscomte, compère dudit Jacomo André, leur affaire communiquèrent, pensant qu'il fût des malcontents, et que des conjurés de la

rebelle insurrection voulût être. Toutefois, comme celui qui de tache de trahison ne vouloit sa renommée noircir, le fit autrement; car après que les uns des autres furent séparés, secrètement au château de Milan il s'en alla, et les capitaines de la place dûment avertit de la machination susdite. Et tout en l'heure furent iceux traîtres envoyés prendre, lesquels furent mis dedans la Roquette, et bien gardés, jusqu'à temps que telle punition d'eux seroit faite, que leur démérite le requéroit.

VII.

Comment le seigneur Ludovic se mit aux champs.

Par messagers secrets et lettres closes avoit le seigneur Ludovic, envers le peuple de Lombardie et aucunes villes d'Italie, si bien ouvré, que de la faveur et aide d'iceux se tenoit pour assuré; dont avoit fait tel amas de soldats, que assez fort se cuidoit pour la duché de Milan reconquêter. Et voulant mettre en lumière son dessein et exécuter son vouloir, sur la fin du mois de janvier, avec son ost, prit les champs et commença bien à point à mettre main à l'œuvre et assiéger aucunes villes et places limitrophes et confines des Allemagnes; et, voyant les garnisons qui dedans étoient pour le roi, que longuement ne pourroient

tenir, et secours leur être en arrière main, par composition se rendirent et, leurs bagues sauves, vidèrent les places. Ainsi commençoit bel et bien le seigneur Ludovic de recouvrer pays, et cuidoit, premier que fût fini l'hiver, avoir toute Lombardie et les pays des environs reconquis, et à son obéissance réduits; et pensant du tout la chose au vrai futur à son avantage, de nouvelle devise voulut user, et l'eau et le feu de sa première devise voyant asséchés et éteints, prit un tabourin; disant: Je sonnerai l'hiver pour danser l'été. Mais par Celui qui victoires et triomphes donne à qui lui plaît, autrement en fut disposé, et de plus de moitié à chef de l'emprise fut celui Ludovic déçu de son propos, comme ci-dessous apperra par écrit. Le roi, étant lors à Loches, en l'entrant du mois de février, sut au vrai que avec grosse gendarmerie le seigneur Ludovic s'étoit mis aux champs, plein de délibéré vouloir de par force reconquêter la duché de Milan, ou à la poursuite demeurer, et pour son emprise perfinir, la vie de maints soudards aux périls de la guerre du tout abandonner; et que, pour ce déduire comme à l'extrême besoin et dernière nécessité de son plus urgent affaire, le prix des trésors, le secours des amis, le pouvoir de la force, le savoir des esprits et tous les moyens de remèdes dont aider se pouvoit, avoit mis en avant et fait tel prochas de

gens d'armes, que, de plus de vingt mille soudards allemands, bourguignons, suisses, albanois, lombards et romains prêts d'exposer leurs corps à effusion de sang pour son vouloir exécuter, se trouvoit accompagné, avec le secours des nobles et la faveur populaire de toute la Lombardie, et l'appui des principales villes des Itales, auxquelles avoit par subtils moyens surée intelligence, fermée et confédérée alliance: ce qui, aux champs et à la maison, au penser du roi fit soucieuse compagnie, jusque si dûment y eût pourvu, que par la force des siens lui sembla le pouvoir de ses ennemis savoir dompter; ce qu'il fit, ainsi que par après en écrit sera rédigé.

VIII.

Comment le roi transmit de là les monts le seigneur de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes.

A l'affaire de Milan me faut revenir, et à l'armée de France qui dedans étoit, mais tant affoiblie pour la séparation susdite, que bon métier avoit de renfort; et pensoit bien le seigneur Ludovic en briefs jours venir à chef de son entreprise; et est à croire qu'ainsi fût-il, si le roi par secours diligent n'y eût pourvu, ainsi qu'il fit: car sachant le besoin extrême des siens,

voulant mettre barre de sûreté entre le pouvoir de son exercite ultramontain et les assauts de ses ennemis, hâtivement transmit outre les monts le sire de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes; et furent sous sa charge les capitaines qui s'ensuivent, avec leurs compagnies : le seigneur de Mauléon, le seigneur de Beaumont, le seigneur de Sandricourt, le seigneur de Lanque, le bailli de la Montagne, le seigneur de la Fayette, lieutenant de la compagnie de l'amiral de France; le seigneur de Mauvoisin, lieutenant des gens d'armes du bâtard Mathieu de Bourbon; Olivier de Plonet, lieutenant de ceux du maréchal de Gyé, et plusieurs autres bons conducteurs et chefs de guerre, lesquels tirèrent vers Lyon sur le Rhône; et là furent quelque peu de temps à séjour, en attendant tout le nombre de leurs gens à venir. Au sire de la Trimoille tardoit jà qu'il n'étoit en Lombardie, pour échauffer la guerre contre les Lombards et lansquenets, et bonne envie avoit de les assembler aux plaines, et de faire au roi, à ce besoin, quelque bon service. Le seigneur de Sandricourt, qui avec le sire de la Trimoille n'étoit parti, après avoir disposé de son affaire, sachant que l'armée s'assembloit à Lyon, pour non être des derniers, de son hôtel jusque là courut la poste, de l'un à l'autre distant de plus de cent lieues, et là arriva à heure due.

Sitôt que tout fut assemblé et que heure de partir sembla au sire de la Trimoille, avec son armée se mit aux champs, pour accomplir son voyage; et à voir la manière, l'ordre et l'arroi de ses gens, bien sembloit exercite conduit sous main impérieuse : car tout alloit de poids par compas et de mesure, et sous le châtî de discipline de chevalerie.

IX.

Comment le comte de Ligny fut à Côme, au-devant de l'armée du seigneur Ludovic.

Ici sont à commémorer les faits jà commencés par le seigneur Ludovic, sur la reprise de Milan, et suivre le moyen pour tirer à la fin, qui fut telle que, après que ledit seigneur Ludovic eut pris le vent et abordé la Lombardie, le comte de Ligny, lieutenant du roi delà les monts, ayant le maniement de la chose militaire, sachant l'armée dudit Ludovic avec lui marcher en avant, sans avoir, de sa part, égard au peu de nombre de gens qu'il avoit, ne doute de la force de ses ennemis, avec deux cents hommes d'armes saillit de Milan et se mit en voie vers Côme, pour aller secourir la garnison qui etoit dedans, et pour les ennemis rebouter, et aussi pour garder le passage, qui

étoit la principale entrée de la duché devers les Allemagnes.

Tantôt après qu'il fut en la ville de Côme, nouvelles furent que Belinsone s'étoit rebellée, qui est une ville moult forte entre les montagnes d'Allemagne, en laquelle avoit garnison de François. Et pour icelle renforcer, transmit le comte de Ligny un gentilhomme de Savoie, avec cinquante chevaux et cent piétons. Mais les gens de la ville, sachant la venue du seigneur Ludovic, et son armée prochaine, fermèrent les portes aux François, et commencèrent à tirer grands coups de traits et d'artillerie contre eux. Et sachant le comte de Ligny la diversité des querelles, de rechef là transmit Louis d'Ars, son lieutenant, avec quarante hommes d'armes et cent archers, lesquels se mirent à passer le travers des montagnes, où n'avoient chemins accessibles, fors petits sentiers pour la passée d'un seul homme à la fois; et au bas de la montagne étoit une rivière courant, nommée la Trèze, roide, tant impétueuse et bruyant, qu'il n'y avoit cœur tant assuré qui là n'eût occasion de frayeur; toutefois pour ce, ne retarda la passée; mais tant errèrent François par ces voies scabreuses que tôt approchèrent Belinsone. Dedans la ville étoit demeuré un gouverneur pour le roi, lequel avoit baillé à un sien frère en garde un des châteaux de la ville, avec bonne garnison

de François, et autres défenses, pour servir à l'affaire de la place. Or avisèrent les Lombards qu'ils prendroient celui gouverneur, et que tellement le traiteroient, que si sondit frère, capitaine du château, n'aimoit mieux le voir cruellement mourir que rendre la place, bientôt l'auroient entre mains; et ainsi le firent: car le gouverneur, qui, pour quelques affaires, étoit allé, trois ou quatre jours devant, à Milan, fut, à sa venue, par ceux de la ville pris et arrêté; auquel, sans autre propos lui tenir, dirent que, s'il ne faisoit à son frère, qui avoit le château en garde, que tôt en l'heure entre leurs mains ne fût mis, que, premier que jour couchât, au pouvoir de la corde abandonneroient sa vie; et afin qu'il ne mît la chose en doute, en la place de la ville, aux enseignes des justices plantées, lui montrèrent le mortel apprêt de son intérit prochain. Voyant celui gouverneur le tumulte à ville, la rebellion du peuple, et la menace des grands, contre lui préparer tels efforts, ne sut contre ce danger à quel appui se tenir, si n'est à une pensée d'espoir qui à mémoire lui ramenoit que pour le rachat de sa vie son frère tendroit cette place; auquel manda son extrême nécessité, lui priant que, pour le refus de la place, ne voulut sa mort consentir; lequel, pour ce, ne voulut vilier ne rendre le fort, jusqu'à ce que, par le patibulaire dressé, eut claire

connoissance de la mort jugée de son frère, qui tant lui amollit la dureté du cœur, que fraternelle pitié lui fit tourner le dos à tout droit de sévérité. Les soldats de la garnison, sachant la chose, voulurent aller recourir celui gouverneur et donner sur les vilains; mais le capitaine, doutant qu'ils ne faillissent à leur entreprise, et que son frère ne fût secouru, ne voulut permettre à nul d'entre eux y aller, mais rendit la place et retira sondit frère d'entre les griffes des Lombards.

Dedans la ville avoit encore un fort, que tenoient des laquais gascons, desquels étoit capitaine un nommé le bâtard de Montcassin, et contre toute la commune de la ville gardoient iceux laquais une galerie assez forte, et la défendoient si à point, que Lombard n'en approchoit qui à coups de trait ne fût renvoyé.

Le capitaine Louis d'Ars fut, à sa venue, averti comment la place étoit rendue aux Lombards, et de la rebellion du peuple, et sans délai se mit à regarder tout autour de la ville, pour voir si par quelque lieu on la pourroit assaillir. Mais ceux de dedans sans cesse tiroient trait et artillerie en sorte que nul n'osoit approcher. Ainsi se retira avec ses gens dedans la place que tenoient les laquais, et le lendemain se mit aux champs vers le pays de Suisse, et trouva que renfort pour le seigneur Ludovic venoit de tous côtés, et avec ceux fallut

avoir mêlée, qui fut telle que, deux ou trois jours suivants, ne furent qu'escarmouches : car les gens du pays à cheval et à pied avec Allemands et Suisses étoient à toute heure en armes sur les chemins et passages ; mais, par le secours de ceux, ne fut l'ost du seigneur Ludovic renforcé : car les uns furent pris, les autres tués et les autres tant écartés qu'onc puis tous ne se rassemblèrent.

X.

De la rebellion de Milan.

J'ai dit que sur la fin du mois de janvier le seigneur Ludovic avec main armée tenoit les champs ; reste, de la rebellion de Milan, qui en ce temps fut découverte, faire en abrégé quelque récit, et dire que lors dedans la ville de Côme étoit le comte de Ligny, avec soixante hommes d'armes des siens, et la compagnie des Écossois, qu'un nommé Robert Stuard, lieutenant du seigneur d'Auzon, conduisoit ; et là furent nouvelles que l'armée du seigneur Ludovic approchoit, et de tant que, à dix milles près de la ville, étoit sur le lac embarquée. Et voyant le comte de Ligny la ville mal garnie de François, manda venir Louis d'Ars, avec ses gens, et que le plus tôt qu'il pourroit se retirât dedans Côme pour le renfort d'icelle : car besoin

étoit de ce; et que d'heure pensât du retour, qui en brief lui fut chose nécessaire; car toute la duché de Milan étoit couvertement contre les François conjurée, et les Lombards, enflés de poison comme vipères, pour plus cautement vomir le venin de leur mortelle trahison, aucuns des potestats et seigneurs de la ville de Milan, avec le frère du trésorier du seigneur Ludovic, lequel, durant la première conquête de Milan, avoit au pourchas des emprunts par ceux de la ville été tué; feignant iceux Lombards ne vouloir obéir au seigneur Jean-Jacques, comme non suffisant au gouvernement politique, brigues haineuses et vulgaires murmures contre lui insultèrent, et, sous le tapis de celle division, peu à peu toutes leurs maisons cèlement garnirent de gens armés; et tant couvertement firent leur menée, que au savoir des François fut la chose inconnue. Mais tant alla le fait en avant, que le jour de la Conversion-saint-Paul, au seigneur Jean-Jacques, étant en la maison de la ville, près le Dôme, donnèrent un alarme tumultueux, et cuidoient les François que le débat survînt à cause de division civile; mais bien autrement alloit de la chose: car les traîtres avoient secrète intelligence et promesse jurée au seigneur Ludovic, de mettre, le jour de la Purification-Notre-Dame, tous les François qui étoient en Lombardie à sacquement; et voyant

les conjurés le terme de leur emprise approcher, la duché de Milan désarmée de François, et le seigneur Ludovic avec toute force marcher avant, cuidant le pouvoir de France foible pour à lui résister, de plus se renforcèrent; et le seigneur Jean-Jacques d'autre part: tellement qu'après ces efforts, les François logés dedans la ville se doutèrent, et pour obvier à tous dangers, trois jours ensuivant, eurent le harnois sur le dos; et voyant les Milanois la ville mal accompagnée de François, et le comte de Ligny avec ses gens à Côme, pour autres affaires assez embesogné, le jour de la fête Notre-Dame-de-Chandeleur, donnèrent l'assaut au seigneur Jean-Jacques, lequel eut bon besoin de soi bien défendre et du secours qui lui fut proche: car, durant le débat, un gentilhomme nommé Coursinge, lieutenant du duc de Savoie, survint avec soixante chevaux, et tout le long de la grand'rue et le travers de la place du Dôme, qui toutes pleines étoient de Lombards en armes, passa, et jusques au travers de la presse des Milanois, la lance sur la cuisse, fut jusques devant la porte de la maison-de-ville; et au-dedans étoit le seigneur Jean-Jacques, armé de toutes pièces, lequel, de sa part, à tour de bras défendoit l'entrée. Mais contre tant de peuple n'eût longuement soutenu l'escarmouche; et si le capitaine Coursinge ne l'eût recous, sa vie étoit

en dangereux hasard ; car de haine mortelle l'assailloient iceux Lombards. Toutefois telle aide lui donna ledit Coursinge, que voulussent ou non Milanois, du danger de leurs mains furieuses en la sûreté du château l'en emmena, voire en telle heure, que bien lui fut de saison : car premier qu'ils entrassent en la place, commotion de commune ent par toute la cité pour l'heure contre les François audience autorisée ; et n'y eut ne grand, ne petit, qui parler sût, qui à haute voix ne criât : *More ! More !* Plus de trois heures durèrent leurs cris et huées ; et avec ce, plus de cent mille hommes armés se mirent en place. Sur l'heure du midi étoit quand le tumulte commença, et dura jusques grosses pierres d'artillerie leur fussent transmises du château : ce que firent le seigneur de l'Espy et messire Codebecarre, capitaines de la place ; car oyant ce bruit, firent à coup mettre hors huit des plus grosses pièces d'artillerie qui fussent au-dedans, et décharger coups au travers des maisons et des rues, tant horribles, qu'on eût dit que toute la cité devoit profonder aux abîmes. Somme, la batterie et tonnerre de l'artillerie dura dès une heure après midi jusques au soir, et fit sur la ville tel échec, que plus de trente fortes maisons et somptueux édifices furent percés et mis par terre ; et tant d'hommes, femmes et petits enfans morts et acravantés, que l'horreur de

ce me défend n'en dire le nombre; mais que que soit, si cher comparèrent Milanois leur défaut, que une autre fois, premier que rebellion commencer, leur devroit venir la chose à mémoire. Jusques au milieu de la place, qui est entre le château et la ville, escarmoucher avec nos gens furent les Lombards; et tant approchèrent, que main à main se rencontrèrent. Si à point se montra le seigneur de l'Espy à cette affaire, que à la défense de l'artillerie y parut jusques à l'effusion de son sang. Qui eût lors vu faire taûdis et barrières au travers des rues, et autour de la place escarmoucher, eût bien pu dire à certes, que guerre mortelle avoit là trouvé l'huis ouvert; car tant que le soleil donna lumière à ce jour, le tonnerre de l'artillerie ne le bruit de la cité eurent silence. Que dirai-je? Sitôt que l'heure tarde fut venue, Lombards bruits et cris tranquilisèrent, et François, eux et leur artillerie, se retirèrent au château.

XL

Comment les vivres du château se cuidèrent perdre.

Avec les soldats de la place étoit lors un Milanois, nommé messire Louis de Pors, de grand âge et bien emparlé, aux gages du château, servant de truchement pour avitailler la garnison, avec un François, nommé Pierre

Bordier, commissaire, pour le roi, sur le fait du sel à Milan; lequel de Pors, pour découvrir son double courage, après que chacun fut retiré secrètement, abandonna le fort, et dedans la ville s'en alla, et du pouvoir de la garde, des vivres, de l'artillerie, et en somme de toutes les autres choses qu'il avoit pu voir et connoître au château, avertit ceux de la ville, et fit une autre chose qui de plus cuida nuire aux François; car lui qui tous les secrets du château, lui étant dedans, avoit connus et avisés, par une nuit ouvrit les bondes et passées de l'eau qui abreuvoit les fossés de dedans la place: tellement que le moulin qui est contre les murs de la Roquette, devers l'entrée du parc, fut inondé et tout couvert d'eau. Les caves où étoient les farines, blés, vins, lards, huiles, graisses et autres choses nécessaires pour le soutien des soldats de la place, furent noyées et toutes remplies d'eau; tant que à toute peine purent être sauvés les vivres qui étoient dedans.

Dedans la ville de Milan ne fut seulement ce jour fait le hutin, mais par toutes les autres villes, places et bourgades de la duché, lesquelles, toutes à une voix et à une heure, comme entrepris étoit, remplirent l'air de cris moriens, dont tous les François, qui après ce se trouvèrent désaccompagnés ou écartés, se trouvèrent mal-traités.

XII.

Comment l'armée du seigneur Ludovic fut à Côme.

Le premier jour de février, sur les deux heures après midi, étant le comte de Ligny à Côme, avec ce qu'il avoit de gens, après avoir long-temps attendu l'armée du seigneur Ludovic, put voir par vraie expérience ce que par imagination attendoit; car le long d'un lac qui des Allemagnes jusques à touchant la ville de Côme reflue, plus de deux milles de pays par eau, à combles barques et pleines gabares, lui furent en barbe gens armés, qui ne demandoient que la guerre; et pour leur en donner, le comte de Ligny, avec partie de ses gens, leur fut au-devant, jusque sur le bord du lac, au droit de leur descente, et là fit arranger et charger son artillerie, et eux conviés à ce banquet, quatre faucons leur mit à mont, qui pour rivière firent tel vol, que qui toute leur prise eût voulu mettre en carbonnade, divers entremets s'y fussent trouvés. Pour revenir au parfait, si rudement furent reboutés, que plus de demi-mille furent contraints reculer pour gagner une abbaye qui étoit au bord du lac; et en eux retirant, sans cesse tiroient canonniers au travers la greigneure presse, et

ne fut coup déchargé, que quelqu'un n'en prît le bond ou la volée; et de si près fut failli le cardinal Ascaigne, que le bord de sa barque, à deux pieds près de lui, fut emporté d'un coup d'artillerie; et eux retirés à sûreté, prirent logis pour passer la nuit dedans celle abbaye.

Voyant le comte de Ligny qu'il ne leur pouvoit faire autre ennui, avec gens d'armes et artillerie dedans la ville se retira, laquelle il avoit si à point remparée et fortifiée de toutes choses nécessaires pour attendre siéges et assauts, que tout assuré se cuidoit de la maîtrise du passage contre le pouvoir du seigneur Ludovic et ses lansquenets, jusques à la venue du secours de France, si plus de deux mois n'eût été en demeure; et bien donna le jour de devant à connoître à ses ennemis, que par défaut de soudards étrangers peu les doutoit, car six cents Lombards et Piémontois étant aux gages du roi, il en avoit envoyés et cassés, sachant aussi que de sûre fidélité entre eux est peu de nouvelles.

XIII.

Comment Côme fut rendu au seigneur Ludovic.

La nuit, vigile de la Purification-Notre-Dame, le seigneur Jean-Jacques étant dedans

le château de Milan, jà averti des approches du seigneur Ludovic, pensant le pouvoir des François, qui étoient à Côme, n'avoir durée contre les assauts d'icelle, et sachant que quelque peu de force qu'ils eussent, pour doute de mourir n'abandonneroient la ville, et aussi que bon besoin avoit le surplus de la duché de leur secours, trois messagers coup sur coup transmit au comte de Ligny, auquel mandoit par lettres, que si pour l'honneur et profit du roi se vouloit employer, que incontinent se retirât à Milan, et qu'il en étoit heure. Mais pourtant ne voulut désemparer. Tantôt après vint second message, et lettres contenant que si la duché de Milan se perdoit pour le roi, que la défense et tenue de Côme en serait le seul moyen, vu qu'elle ne pouvoit, selon son avis, à Ludovic résister, et que les gens d'armes, qui dedans étoient, étoient l'espoir de l'appui du faix de la guerre; par quoi étoit métier de laisser la place, qui tout à temps se pouvoit recouvrer, et subvenir à l'affaire du plus, qui du secours ne se pouvoit passer. Toutefois ne fut celle remontrance occasion de retour au comte de Ligny; mais dit de rechef qu'il s'essaieroit de garder la place; tant que vivres et soudards pourroient durer: et lui sembloit bien que moult longuement pourroit attendre le siége; car la ville étoit pour l'heure assez fortifiée; et pensoit que si à la fin, par

défaut de vivres, ou force d'assauts d'ennemis étoit pressé, que sans danger se pourroit retirer, à Milan, ou ailleurs, à sûreté; vu qu'il n'avoit affaire qu'à gens de pied, et aussi qu'il avoit l'issue du côté de Milan toute au délivre. Ainsi eut propos délibéré de demeurer, et jusques à la fin défendre la place; et pour ce, mit gens d'armes et artillerie sur les murailles de tous côtés, si à point, que aux assauts des ennemis défense mortelle avoit préparée. Dernières lettres vinrent, par lesquelles étoit dit au comte de Ligny, que, sur toute l'obéissance qu'il devoit au roi, et toute la crainte qu'il avoit de l'offenser, il se retirât à Milan, et pour cause; ou sinon, qu'il feroit en sorte qu'envers le roi se pourroit mal trouver; et en laissant la place, de rien ne pouvoit amoindrir le prix de son honneur : car mieux étoit se retirer d'heure, pour l'accroissement du commun profit, que à la longue tenue d'honneur singulier s'arrêter, et hasarder le tout à perdition irrecouvrable.

Voyant le comte de Ligny, que si plus tenoit la ville, et que par aventure inconvénient en advînt, que par le seigneur Jean-Jacques envers le roi ne seroit épargné, et aussi que mieux se pouvoit trouver aux affaires du roi en liberté des champs, qu'en subjection de place assiégée, supposé que ce fût contre son vouloir de laisser la place; ce néanmoins pour

déloger, fit armer ses gens, et mettre en charroi son artillerie, et ne voulut partir de la ville, que ne fussent plus de huit heures du matin, en attendant sur la place la venue du seigneur Ludovic, et son armée, pour leur vouloir au départir donner une escarmouche. Mais onc un seul de l'abbaye, où ils avoient celle nuit couché, pour l'heure ne sortit. Ainsi se mirent François à chemin droit à Milan. Tout ce jour chevauchèrent jusques au soir, et par les chemins rencontrèrent plus de quatre mille Lombards en armes, criant: *More! More!* à pleine voix. Et mouit ennuyèrent les gens d'armes, car toujours étoient au derrière et aux côtés, en aguet d'atteindre quelqu'un. Mais tant en fut étendu par les chemins, que de leur sang étoient tous enfondus. Entre les cinq et six heures du soir, tant approchèrent la ville de Milan, que à l'entrée du parc se trouvèrent. A leur venue fut sonné un alarme en la ville; et tantôt furent en place plus de quatre mille Lombards, et au-dedans du parc contre les François levèrent une escarmouche. Voyant le comte de Digny, qui encore ne savoit de la rebellion, que sur ces Milanois falloit charger, leur envoya au-devant deux faucons, qui les chassèrent sitôt, qu'ils n'eurent ailleurs à penser qu'à trouver leurs maisons pour le plus sûr. Après qu'ils eurent vidé, le comte de Di-

avec grand'force d'artillerie et vivres, pour bien long-temps; et avec eux demeurèrent le cardinal de Côme, l'évêque de Luçon, chancelier de Milan; l'évêque de Novare, un ambassadeur de Venise, lequel mouroit de peur; messire Claude d'Ais et messire Geoffroy Carles, docteurs; la comtesse de Misoc, femme du seigneur Jean-Jacques, et une sienne fille. Après que tout fut mis en ordonnée police, au partir pria le comte de Ligny les capitaines de la place, que à la garde d'icelle eussent le profit du roi et leur honneur pour recommandés; et que de danger n'eussent doute, car leur secours étoit en voie, qui assez d'heure leur viendroit à besoin. Et ce dit, aux champs se mirent les François; et à l'entrée du parc tirent ordre de bataille, les piétons devant, marchant le droit chemin de Novare. Au déloger alarmes de toutes parts parmi la ville furent criés, et les Lombards à tourbes et à tas, sur pied. Toujours marchoient les gens d'armes françois en si bon ordre, que, par défaut de ce, rien n'alloit en arrière. Aussi n'étoit, pour l'heure le desroi de saison, ne l'écart profitable; car la nuit de devant, les gens du pays avoient fait tranchées et fossés par les chemins et sentiers, abattu ponts et planches, grands arbres entraversé en la voie, et sur les passages fait tant d'autres empêchements, que moult fut difficile la passée. Toutefois chacun

comme il put se mit outre. Sur queue étoient toujours mille ou douze cents Lombards, avec grands piques et partizanes, en leur effort de trouver quelqu'un à l'écart; mais, après tous leurs détours, la plupart de la perte fut pour eux: car si à profit, à chef de fois furent par les François rechargés, que plus de cent y demeurèrent. Moult eurent ce jour les François à besogner, car one ne mirent pied à terre; et leur fut la repue si tarde, que à ventre vide passèrent le jour jusques à cinq heures du soir; et ne fut sans avoir maints ennuyeux alarmes, car, entre Milan et Novare, falloit passer par six ou sept bourgades, nommées Saint-Pierre d'Oulme, Sedriane, Magenté, Corbete, Gast, Castan, l'abbaye de Brena, et le port de Gaia sur le Tésin, lesquelles n'étoient fermées, mais de barrières, taudis, remparts et fossés, fortifiées si à point que, à gent désarmée de vertueux courage, devoient iceux passages sembler inaccessibles. Mais nécessité qui aussi les foibles renforce, mit là son pouvoir en avant, tellement que, pour l'empêche des chemins, ne l'embûche des Lombards, qui sans nombre étoient illec en armes, ne demeura que François ne tirassent outre, mais non sans avoir escarmouches et alarmes. Toutefois les Lombards y eurent si peu d'avantage, que leurs villes furent prises, et aucunes d'icelles données au feu; et même-

ment Corbete et Castan, qui à tous défens le passage empêchoient. Dedans Corbete fut trouvé un François prisonnier, nommé Simon Noyer, clerc d'un des trésoriers des guerres, nommé Geoffroy de la Croix; et se sauva icelui clerc par une fenêtre, à la venue des François, lesquels firent là courir la flamme, qui tantôt fut si grande, que tout fut épris. Les François, avec tous leurs ennuis, voyant que le déluge du feu ne pardonnoit à nul sexe, et que les femmes et petits enfants, pour crainte du glaive, se laissoient abbraser, mus de pitié, donnoient aide à ceux qu'ils voient au danger du feu; et même le comte de Ligny, par une corde qu'il tenoit d'un côté, des femmes et petits enfants qui jà sentoient l'arsure, par une fenêtre fit descendre, et mit à sauveté. Toutefois les maisons furent brûlées, et tant de sang effus, que par les rues et chemins, montjoies de morts servoient de brisées à ceux qui les François eussent voulu suivre. Tout ce jour autre métier ne firent les gens d'armes françois, jusque sur le soir, qu'il fut droite heure de loger, et question de repaître. Dedans une petite ville, nommée Gaia, étant à trois milles près de Novare, fallut aux François prendre logis; laquelle pour l'heure ne dit mot. Mais pour ce, ne fut l'armée tant assurée, que gens d'armes toute nuit n'eussent l'œil au guet; supposé que besoin

extrême eussent de repos. Après la repue, que chacun étoit en garde, sur l'heure de minuit, fut crié par la ville *More! More!* dont gens d'armes se tinrent serrés, sans faire bruit; et défendit le comte de Ligny que, pour faire occision ou rupture, nul ne fût en désarroi, doutant que renfort de Lombards ne fut illec survenu; toutefois, si par les rues nuls épars ou écartés se trouvoient, ce n'étoit seulement qu'à la peine de leur vie.

XV.

Comment le capitaine Louis d'Ars, avec quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers, passa tout à travers de la Lombardie.

A Belinsone avoit été transmis Louis d'Ars, pour icelle garder, qui, après avoir avitaillé le château que tenoient les laquais, et fait plusieurs courses et escarmouches sur les Allemands et Suisses, qui venoient au secours du seigneur Ludovic, voyant qu'il étoit heure de se retirer, ainsi qu'il lui étoit mandé, le jour de Notre-Dame-de-Chandeleur prit le chemin de Côme, cuidant là trouver le comte de Ligny. Devant avoit envoyé vingt archers pour cuider prendre le logis; mais eux approchés à quatre milles près de Côme, surent que le comte de Ligny étoit parti pour aller à

Milan, et que le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne, avec grosse armée, étoient dedans. Et, sans plus marcher en avant, tournèrent bride vers le quartier où avoient laissé leur capitaine; mais par défaut de guide s'écartèrent, et ne le trouvèrent point, dont furent moult soucieux de son éloing, et voyant qu'il n'en étoit autres nouvelles, pensant qu'il avoit su la venue du seigneur Ludovic et qu'il s'étoit retiré vers Milan, prirent celle part. Tout ce jour furent à cheval, et de toutes parts avoient Lombards en queue, qui moult leur firent d'ahan. Plusieurs en occirent, et malgré eux passèrent leur chemin. Plus de cinquante milles de pays firent ce jour sans repaître; et tant furent à la parfin mal menés, que la plupart d'eux perdirent leurs chevaux. Car la doute de la fureur des vilains, qui partout étoient en armes, leur avoit interdit l'entrée des villes et villages, dont n'avoient retraite, fors les champs et les bois, qui trois ou quatre jours leur furent desaison, où là furent repus de peu de provisions. Ils ne tenoient chemin et voie, et n'alloient que de nuit, et eux étant en tel affaire, et voyant le pays plain pour le seigneur Ludovic, pensèrent que Milan n'en faisoit pas moins: dont conclurent qu'ils se retireroient au mieux qu'ils pourroient à Novare. Somme, si bien avisèrent à leurs besogne ceux que, qui avoient pu garder leurs

chevaux, se retirèrent à Novare, et les autres, en habits déguisés, l'un après l'autre, quatre ou cinq jours après la Notre-Dame, tous lassés et affamés, s'y rendirent. Louis d'Ars, qui ses gens vers Côme avait envoyés, comme dit est, voyant leur longue demeure, ne sut que penser d'eux, si n'est que par embûches de Lombards fussent défaits au devoi de chemins éloignés, dont se hâta de marcher pour en ouïr quelques nouvelles; mais il ne sut d'eux autre chose pour l'heure. Et fut, en tirant vers Côme, averti du partement du comte de Ligny, et de la venue des ennemis. Jà étoit sur le vêpre, et temps de chercher logis. Toutefois pour l'heure ne lui fut illec sain le séjour; dont prit son adresse vers Milan. Près de là, lui et ses gens prirent une légère repue, puis montèrent à cheval. Toute celle nuit et le lendemain, jusque sur le soir, furent en voie et à toutes mains, courses et saillies que faisoient les Lombards. Mais si à-droit étoient rechargés, et en tel ordre tenoit icelui capitaine ses gens, et si à point conduisoit son affaire, que à chef de besogne étoient ses ennemis toujours rebutés, et les siens mis en délivre, en sorte que d'un tout seul ne fut son nombre amoindri. En approchant la ville de Milan, de huit milles près, sut par aucuns paysans que le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques tenoient les champs, et que la ville s'étoit rebellée con-

tr'eux, et que vers Novare se retiroient : dont lui fallut à quartier retourner plus de quatre milles pour gagner le droit chemin. Ce jour, troisième février, lui et ses gens sans désemparer le chemin furent à cheval. De Lombards en armes étoit la voie toute remplie, qui à tour de bras à la passée donnoient aux François coups et horions et leur faisoient le comble du pis qu'ils pouvoient. Mais à l'expirer, de si mal leur servit leur aguet apensé, que des ennuis dont ils cuidoient les gens d'armes fatiguer, furent pressés et atteints, et, comme ceux qui choient en la fosse que pour la mort d'autrui préparent, dedans leurs mêmes embûches et détroits furent assommés et défaits. De l'intérit et nombre d'iceux ne ferai aucun compte, si n'est que par les chemins, haies, buissons par où avoient les François passé, tant de Lombards et autres moriens soudards furent aplatis et étendus, que à ces enseignes on eût pu dire que guerre affamée avoit illec fait une repue. Toujours marchoient François pour approcher Novare, et sur l'heure de vêpres, dedans une bourgade, nommée Buffalore, pour repaître descendirent; car besoin en avoient, comme ceux qui de tout ce jour n'avoient descendu de cheval. Mais sitôt n'eurent chevaux établés et la première viande à la bouche, que les Lombards du bourg et des environs ne fussent sur le passage en armes,

voire en tel nombre, que assez sembloient être pour tenir contre dure main longue bataille. Hâtivement remontèrent les François à cheval pour gagner pays; avec piques et rançons, se trouvèrent iceux Lombards hors du village, pour aux François clore le chemin; mais au joindre, connurent que à leur désavantage tournoit leur entreprise. Car là n'y eut François, nonobstant les travaux et ennuis que, deux jours et deux nuits, avoient jà soutenus, qui à cet affaire ne se montrât si vigoureux, que qui les eût lors vus en besogne n'eût pensé que de lasseté ou de famine eussent été atteints. Si avoient-ils ce jour fait sans repaître plus de quatre-vingts milles de terre. Que dirai-je? Chacun faisoit ce qui est au pouvoir du grand possible humain. Car nonobstant que à plus de quatre mille hommes armés eussent affaire, toutefois à toutes heurtes avoient-ils l'avantage, et mettoient leurs ennemis à bas. Bien ce fait à commémorer que le chef fut de telle conduite, que, entre tant de périlleux dangers et mortelles embûches, un seul des siens ne perdit; car toujours avoit l'avis et la main à la défense de ceux qui besoin avoient d'aide. Somme, si des trésors de louange voulois par mes écrits aucuns enrichir, à cestui en oserois si largement départir, que jamais n'en seroit diseteux, voire et n'aurois pas peur que par satire future j'en fusse repris; et à

tant je m'en tais, laissant le surplus au penser de ceux qui plus à plein le labeur et mérite des œuvres militaires peuvent savoir. Et pour rentrer, malgré toute la puissance des Lombards, icelui capitaine, avec quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers, passa tout le travers de la duché de Milan, et la rivière de Tésin, entre Milan et Novare, et approcha le bord d'un des autres côtés de celle rivière à deux milles près de Gaia. Et se pouvoit icelle rivière passer à gué : mais pour ce qu'il étoit de nuit, et que nul ne connoissoit le passage, et aussi que les paysans d'autour avoient rompu et abattu tous les ponts et planches, ne surent les François outre passer, car voie assurée n'apparoissoit. Toutefois un Albanois, qui étoit de la compagnie, se mit à traverser le gué, et passa outre ; lequel d'aventure se mit au chemin de Gaia, et fit tant qu'il vint à la ville, où trouva le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, auxquels conta comment Louis d'Ars et ses gens étoient hors du détroit des montagnes et du danger des Lombards, qui, deux jours et deux nuits, sans cesser leur avoient donné la chasse, et comment à deux milles près, entre deux rivières, les avoit tous ensemble laissés, et que pour l'heure n'avoient défaut que de guide, avec métier de vivres et besoin de repos.

Le comte de Ligny, et le seigneur Jean-Jac-

ques, et tous les oyants, eurent à l'imaginer merveilles et joie au cœur de la venue d'iceux, comme de nouveau rapport d'amis morts ressuscités. Tôt furent gens envoyés au-devant pour leur montrer la passée du gué et le chemin de la ville; mais jà étoient hors de la rivière et avoyés droit à Gaia. Entre six et sept heures au matin, entra Louis d'Ars avec ses gens dedans la ville de Gaia, où trouva le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques et plusieurs autres tant joyeux de leur venue, que plus ne pourroit.

Ce jour, qui fut un mardi, quatrième de février, les seigneurs de la ville de Novare, pour montrer que vivre vouloient en l'amour des François, et pour leur querelle mourir, et à besoin extrême service secourable leur donner, nonobstant la grosse puissance du seigneur Ludovic et la rebellion de toutes les autres villes de Lombardie, aux lieutenants du roi présentèrent leur cité, demandant secours contre la force dudit seigneur Ludovic, qui la ruine désolable d'icelle et occision du peuple avoit juré, lesquels furent amiablement reçus, et de leur requête assurés.

Ce même jour, transmit le comte de Ligny une poste devers le roi, qui lors étoit à Blois, pour l'avertir des efforts du seigneur Ludovic et des prises qu'il avoit fait sur la duché de Milan, et des places qui encore étoient entre

les mains des François, desquelles ne falloit jusques à long-temps avoir nul doute, et que sur ce à son plaisir avisât.

De ce avoit jà le roi été averti, et mis son armée sus pour aller celle part, laquelle conduisoit le sire de la Trimoille, qui à toute peine mettoit diligence de mettre son voyage à fin.

Le mercredi, cinquième jour de février, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec leurs gens d'armes, entrèrent dedans la ville de Novare, et là séjournèrent dix ou douze jours, en attendant la venue de l'armée, qui étoit allée à Forli, laquelle approchoit et étoit sur les champs.

XVI.

Comment le seigneur Ludovic fut de Côme à Milan.

Le jeudi, sixième jour de février, le seigneur Ludovic, voulant gagner pays, avec son armée de Côme sortit, et se mit en voie droit à Milan, où avoit, le jour de devant, envoyé le cardinal Ascaigne et messire Galéas pour prendre logis et voir la contenance du peuple, auquel bonnement ne se fioit. Toutefois avec partie de ses gens entra dedans la ville; mais tant ne se voulut arrêter à la sûreté des citoyens, que

plus d'un jour y voulût faire demeure ; ains y laissa le cardinal son frère, et à tout son ost prit le chemin de Pavie, en laquelle fut de ceux de la ville honorablement reçu. Dedans le château avoit garnison de François, lesquels furent assiégés et battus d'artillerie longuement; mais voyant que assez forte n'étoit la place, et que de secours n'étoit pour eux nouvelles, parlémentèrent ; et après maints bons partis que leur promit le seigneur Ludovic, leurs bagues sauves se rendirent, et dedans fut dix jours à séjour ledit seigneur Ludovic, et puis s'en alla à Vigève.

Dedans Novare étoient lors le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques ; avec les autres capitaines et gens d'armes, qui sans cesser pensoient de l'affaire de la guerre : et eux, sachant l'armée du seigneur Ludovic tant prochaine d'eux, que d'heure en autre n'en attendoient que la vue ; tout le peuple de Lombardie branler sous la main du seigneur Ludovic ; leur secours épars et écarté ; leur pouvoir mal appuyé, pour longuement pondereux faix de la guerre soutenir ; leurs vivres enchérir et apetisser, et maintes autres menaces que la main tournante de Fortune incertaine leur faisoit ; si de penser soucieux furent souvent assaillis, merveille ne fut. Toutefois, pour mettre la chose en mieux, sur ce voulurent, à porte close, conseil célébrer, qui de divers propos

fut tenu, dont aucuns d'eux furent d'avis que, sans autre renfort, la venue du seigneur Ludovic attendre, c'étoit œuvre à l'aventure, attendu que leur pouvoir n'étoit suffisant pour lui résister, et mieux étoit se retirer à Versel, en Piémont, en attendant leur secours.

Le comte de Ligny, qui à ce fil voyoit l'honneur des François branler, eut pensée moult différente à ce propos, et dit que désemparer la place étoit ouvrir le chemin de sûreté aux ennemis, et clore le pas de retraite à leur secours; par quoi n'étoit d'opinion d'abandonner le fort, et que de sa part plutôt demeureroit seul aux périls de fortune, que un seul pas reculer en sûreté reprochable. Et ce dit, plus question ne fut de retraite.

Après ce, furent nouvelles que le seigneur d'Alègre, avec ses gens d'armes, approchoit la Lombardie, dont fut avisé que le comte de Ligny iroit au-devant, lequel, sans avoir doute des embûches de l'armée du seigneur Ludovic, saillit avec soixante chevaux de Novare, et prit le chemin du Casal, qui est une ville du marquisat de Montferrat, sur la voie par où devoit passer le seigneur d'Alègre avec ses gens. Sitôt qu'il fut en la ville, il sut que le seigneur d'Alègre marchoit; et afin que pour l'empêche de la rivière du Pô, que passer falloit à l'armée, elle ne fût en demeure, avec bateaux attachés l'un à l'autre, bien foncés et ancrés au

fond de l'eau, fit le comte de Ligny ponter icelle rivière, qui moult étoit large et profonde, et fit le passage tant accessible, que gens d'armes à cheval et le charroi de l'artillerie y pouvoient passer aussi sûrement que par un chemin errant.

XVII.

Du retour de l'armée qui étoit allée à Forli.

L'armée que conduisoit le seigneur d'Alègre s'étoit, comme est écrit, mise au retour, pour venir la duché de Milan secourir, laquelle prit son adresse vers Bologne-la-Grasse, qui est une ville moult grande, forte et bien peuplée; et sachant icelle la venue des François, devant le pouvoir desquels les plus fortes places d'Italie n'avoient eu tenue, à leur vue voulut mettre sa force en place : et pour montrer de quoi, plus de trente mille hommes devant et dedans ladite ville furent à la venue desdits François mis en armes. A l'approcher, voyant gens d'armes françois si grande puissance tenir arroi, sur ce ne surent que penser, si n'est que pour le seigneur Ludovic contre eux voulussent garder le passage, ou que pour doute de pillage, ou d'autre force, se fussent ainsi iceux Bolonois armés. Toutefois, sachant que par là falloit passer, les hommes d'armes prirent

leurs armets et mirent la lance sur la cuisse, canonniers chargèrent artillerie, Allemands hacquebutes et piques apprêtèrent et Gascons bandèrent arbalètes; somme, chacun se disposa au combat, si besoin en étoit, et en bataille l'armée, tout le long des murailles et devant les portes de la ville, marcha aussi fièrement que si de cent cinquante mille hommes eût été renforcée; et entre tous les gens d'armes françois avoit un édit, que si une pièce d'artillerie, ou un homme seul par inconvénient étoit arrêté, que chacun s'arrêtoit, jusques à ce que tout fût à point, et ainsi rien par désordre ne se perdoit.

C'étoit chose bien étrange de voir d'une seule ville issir tant de puissance. Tout le dessus des murailles étoit couvert de têtes armées devant chacune des portes, dont il y en avait huit ou dix : plus de quatre mille hommes armés étoient; et tout le long des rues, par la vue des portes qui à demi étoient entr'ouvertes, n'apparoissoit que gens d'armes, qui, à la passée, sans faire nul semblant d'empêcher l'armée, crioient *France! France!* Autre ennui ne donnèrent aux François. Mais voyant le peu de nombre d'iceux au regard de leur pouvoir, disoient l'un à l'autre, que à celui jour acquéroient les Itales le plus grand reproche de lâcheté que fit onc région, et que c'étoit grand'honte à tout le pays d'Italie,

laisser à si peu de François charroyer le curre triomphal, dont furent jadis les chevaliers romains sur tous autres héritiers et possesseurs; que le pusillanime vouloir des Italiens modernes laissoit bien éteindre et anéantir la glorieuse renommée des prétérits triomphateurs de Rome; avec plusieurs autres paroles envieuses du los françois, laissèrent ainsi passer l'armée, laquelle se mit en voie vers la duché de Ferrare, où bien pensoit trouver l'ost du seigneur Ludovic, qui avoit épousé la sœur du duc de Ferrare. Toutefois autre rencontre n'y trouva, fors de deux cents estradiots et quelque nombre de gens de pied, qui lui voulurent empêcher la voie et charger sur l'arrière-garde. Mais tant à profit rechargés furent, que plus de vingt Albanois demeurèrent sur le champ, et à coups de trait plusieurs de leurs chevaux furent tués; les autres gagnèrent à fuir. Sur l'infanterie fut fait tel chapplis, que plus de deux cents passèrent par la pointe de l'épée. Et pensoit-on que le duc de Ferrare eût fait faire l'escarmouche; toutefois il désavoua le fait, dont occasion n'eurent les François lui courir sus, mais prirent le chemin de Parme et Plaisance, lesquelles reçurent l'armée sans contredit. Après, fut fait le logis à une petite ville nommée Stadelle-l'Estradelle. Et au déloger eurent les François sur les champs quatre cents estradiots en barbe, qui de la longueur

d'une pique l'arrière-garde et les ailes de la bataille souvent approchoient, mais aux lances baissées tournoient le dos, et dès ce qu'on marchoit, derechef revenoient : et ainsi conduisirent l'armée de là jusques à un pont, un mille près d'une ville nommée Voguère, en la duché de Milan. Et pour le danger des embûches, les capitaines avoient défendu aux gens d'armes que, pour suivre iceux estradiots, homme ne prît l'écart. Et ainsi que les François passoient celui pont à la file, sur les derniers voulurent charger estradiots et empêcher le pas. Là fut un jeune homme d'armes, nommé Chavannes, guidon de la compagnie du seigneur de Chandée, qui, voyant l'ennuyeux passe-temps de ces coureurs, avec vingt hommes d'armes se vint mêler avec eux si rudement, que dix de ces Albanois furent emportés par terre en l'heure, que jamais plus n'en relevèrent. Les autres, voyant que pour eux peu de gain avoit là, se mirent au retour. Droit à Voguère prit l'armée son chemin et ne voulurent là gens d'armes arrêter; mais à trois milles outre furent loger.

Le lendemain, devant Tortone, entre six et sept heures du matin, fut l'armée en arrêt; car les gens de la ville avoient fermé les portes et ne vouloient à nuls donner l'entrée. Le seigneur de Chandée, qui lors étoit de l'avant-garde, voyant qu'il n'étoit heure d'at-

tente, commanda, après plusieurs refus, que chacun fît effort de gagner le logis. Et tôt en l'heure, hallebardes, haches, piques et coignées furent mises en besogne, tellement que chaînes furent coupées, ponts abattus, portes et murailles rompues, et faite ouverture si ample que à tous venans fut commun le passage.

XVIII.

Comment Tortone fut pillée par les François.

Les pauvres gens d'armes, qui moult longtemps parmi les dangers de la guerre sans rien prendre avoient été à la chasse, voyant leur gibier pour l'heure en main, comme ceux qui d'appétit délibéré vouloient repaître, donnèrent vivement sur la proie, et là prirent une si chaude curée, que c'étoit assez pour remettre sus les plus rebutés. Que fut-ce, à l'entrée de la cité, les Lombards qui premiers furent là trouvés en armes, furent par les piétons atournés. En manière, que telle frayeur donnèrent au surplus, que hommes, et femmes, et petits enfants, cuidant que tout fût abandonné au pouvoir du glaive, maisons et biens à la merci de leurs ennemis laissèrent, et, pour la sûreté de leur vie, prirent les églises: Toutefois par les capitaines de l'armée furent le feu et le sang défendus, mais la voie

du pillage aux pélerins de Mars amplifiée. Quoi plus? Les portes closes des maisons furent froissées, coffres brisés, boutiques ouvertes, armoires et écrins encherchés, caves et poternes visitées, et en somme tous les lieux secrets, où chose de value se pouvoit musser, dénués et découverts. Et là les Allemands et Gascons, et autres gens de pied, qui des premiers étoient entrés, fourrèrent leurs mitaines. Chacun y fit tel devoir, que dedans la ville chose de prise qui trouver se put ne demeura, si n'est ce qui ne se put emporter, voire et telle marche y avoit de metridal que à souhait y purent triacleurs faire leurs besognes.

Après que le butin fut mis en place, nouvelles furent que le seigneur Ludovic devoit la nuit ensuivant entrer dedans Alexandrie, dont convint aux François déloger et tirer celle part. Le seigneur d'Alègre avec bonne garde transmit en Ast le butin de Tortone, pour le faire vendre et, à temps, le départir en commun.

Plusieurs de ceux qui au pillage avoient fait leur paquet, voyant qu'ils avoient leur charge, comme ceux qui au partial profit plus entendoient qu'au dû acquit de loyal service, laissèrent l'armée et secrètement se retirèrent.

De Tortone prit l'armée son chemin vers Alexandrie, où trois milles près de là fut loger celle nuit. Et le lendemain, gens d'armes tant

matin délogèrent, que à l'aube du jour furent devant les portes de la ville, lesquelles furent ouvertes; et sans autre contraire entrèrent dedans. Et voyant que là n'étoit de la venue du seigneur Ludovic nouvelles, après avoir fait une repue, délogèrent et tirèrent droit au Casal, où étoit le comte de Ligny, lequel avoit fait ponter la rivière du Pô, pour passer l'armée.

Lorsque gens d'armes et artillerie furent arrivés au Casal, chacun prit logis. Et là grande chère se firent le comte de Ligny, et le seigneur d'Alègre, et tous les autres capitaines et gens d'armes, qui, deux jours durant, là tous ensemble séjournèrent, parlant de l'affaire de la guerre et du seigneur Ludovic, qui étoit à Vigève avec grosse armée. Le treizième jour du mois de février, le comte de Ligny et le seigneur d'Alègre sortirent avec leurs gens d'armes du Casal et s'acheminèrent droit à Morterre.

Le seigneur Jean-Jacques, qui étoit demeuré à Novare avec trois cents hommes d'armes, après que le comte de Ligny fut parti pour aller au Casal, dedans Novare laissa garnison; et avec le surplus de ses gens, dedans une autre ville de la duché de Milan, nommée Palestre, s'en alla, en laquelle demeura, jusques à ce que de la venue du seigneur d'Alègre et de son armée eût nouvelles. Entre le Casal et Mor-

terre étoient le comte de Ligny et le seigneur d'Alègre, à tout leurs gens. Et sitôt que le seigneur Jean-Jacques sut leur approche, avec ce qu'il avoit de gens marcha au devant, et à dix milles près de Morterre s'assemblèrent, dont à cette venue, entre les uns et les autres, eut joyeuse fête. Ensemble marchèrent vers le logis sept cents hommes d'armes et trois mille piétons, sans avoir doute de l'effort du seigneur Ludovic; et de tel arroi, que bien leur sembloit sans arrêt devoir passer par toute l'Italie.

XIX.

Comment les François coururent devant Vigève, en laquelle étoit le seigneur Ludovic avec son armée.

Après que l'armée des François fut à Morterre, celle nuit conclurent les capitaines que le lendemain au matin, quatorzième jour de février, pour voir la contenance des gens d'armes du seigneur Ludovic, qui étoient à Vigève, coureurs seroient devant envoyés pour y donner quelque alarme; dont au point du jour furent quatre cents hommes d'armes à cheval, et mis en voie. Pour iceux conduire, furent ordonnés le comte de Misoc, le seigneur d'Alègre, Louis d'Ars, Aubert du Rousset, Châtellart et le capitaine Fontrailles. Et eux

étant aux champs, avisèrent que pour la découvre du pays seroit bon mettre en chemin quelques avant-coureurs. Et eurent la charge de ce, deux gentilshommes, nommés le Petit-Seigneur, guidon de la compagnie du duc de Valentinois, et Antoine de Chavannes, guidon de la compagnie du seigneur de Chandée; lesquels avec soixante chevaux s'adressèrent vers Vigève; et tant s'avancèrent, que en moins d'une heure, de plus de trois milles de pays éloignèrent leur bataille. Entre laquelle, et eux, étoit le capitaine Fontrailles, avec quarante hommes d'armes, qui, à demi mille près d'iceux, le grand trot marchoit sur queue, afin que, si d'aventure étoient reboutés, au besoin de renfort leur servît. Tant se hâtèrent iceux avant-coureurs, que hors de la vue de leur suite, à deux milles près de Vigève se trouvèrent; et là eurent en barbe le comte Mainfroy, qui du guet de l'armée du seigneur Ludovic avoit ce jour la charge, et étoit accompagné de six-vingts chevaux; et voyant icelui Mainfroy le peu de nombre de François qui contre lui marchoient, n'en eut estime de tant que ses gens daignât mettre en ordre, disant que pour iceux n'étoit métier tenir autre arroi. Et voyant les avant-coureurs françois le désordre de leurs ennemis et qu'il étoit heure d'assembler, couchèrent lances et donnèrent des éperons si vivement, que tous

à la fois chargèrent sur le guet. Au rencontrer, fut le comte Mainfroy mis par terre, avec plusieurs des siens; ainsi fut pris et quelques autres bons prisonniers. Du surplus les uns furent tués, et les autres chassés jusque devant les portes de Vigève. Ainsi que ce hutin duroit, le capitaine Fontrailles, avec ses quarante hommes d'armes, s'en vint assembler aux avant-coureurs et derechef recommencer la mêlée. Voyant les capitaines de l'armée du seigneur Ludovic, que à renfort venoient les François, trois mille chevau-légers mirent aux champs qui tôt aux nôtres adressèrent. Et ainsi que l'escarmouche de tous côtés s'élevoit, les quatre cents hommes d'armes qui au derrière tenoient bataille survinrent, et passèrent un petit pont, à demi-mille près de la ville, marchant vers où étoit le bruit.

Le seigneur Ludovic, voyant gens d'armes françois à grand nombre tant approcher, pensant que la ville voulussent assiéger, se retira jusques à une des portes de l'autre lez de la ville, disant qu'il valoit mieux retourner à Pavie, jusques à ce que tout son secours fût venu. Messire Galéas et les autres capitaines, voyant que le seigneur Ludovic n'étoit assuré, et que d'abandonner la ville tenoit propos, lui remontrèrent que les François n'étoient là venus que par une manière de course, et que pour mettre siége n'avoient

artillerie, ne gens de pied; dont n'étoit besoin de se retirer. Ainsi fut le propos de son éloing remis en demeure. Dedans la ville de Vigève, entre les François et estradiots de plus en plus fort se recommençoit l'escarmouche; car dix à dix, vingt à vingt, par escoadres d'un côté et d'autre sortoient en place. Parmi les compagnées de France avoit aucuns estradiots, lesquels, avec grand nombre de François armés à l'aise, souvent assemblèrent les Albanois du seigneur Ludovic. A la fois étoient les François reboutés, et puis les estradiots moriens si tôt rechassés, que pour leur mieux étoit heure de montrer la vitesse de leurs chevaux. Entre les deux partis étoit un assez large fossé, mais si peu profond, que, sans autre empêchement, de léger se pouvoit passer sur le bord; duquel tout ce jour main à main fut combattu, et plus de quatre fois gagné par les Albanois du seigneur Ludovic, et par les François regagné; et ne fut sans que d'un côté et d'autre aux sûres enseignes de la guerre plusieurs ne fussent connus.

La plupart des hommes d'armes françois tenoient batailles sans marcher, par quelque affaire que leurs gens eussent, pensant que si les Allemands qui étoient dedans la ville faisoient saillie, que tout à temps pourroient être au combat, et aussi que au besoin nécessaire épargne est de saison. Toutefois de la

ville ne saillirent aucuns gens de pied. Toujours duroit l'escarmouche devant Vigève, et souvent alloient les estradiots du seigneur Ludovic jusques près de ceux qui ensemble tenoient bataille. Mais au lances-baisser, à coup soudain tournoient bride iceux estradiots, et si vîtement se retiroient, que de les attendre n'étoit nouvelles; par quoi peu d'ennui leur pouvoit-on faire. Toutefois ceux qui tant près approchoient qu'on les pouvoit choquer, étoient assurés d'aller par terre, au danger de plus ne relever. Je ne veux plus agrandir ce compte, ne découvrir les œuvres qui, à l'imaginer de ceux qui à tels affaires se sont trouvés, sont clairement amplifiées: maintes lances rompues, courses, saillies et combats dignes de los furent illec; car sans autre œuvre mettre à effet, tout ce jour dura l'escarmouche. Sur le vêpre, les estradiots se retirèrent à Vigève, désaccompagnés du comte Mainfroy et de plusieurs leurs consorts. Les François, avec peu de perte et grand butin, tout le pas prirent le retour de Morterre.

En celui même jour, au bailli de Dijon furent nouvelles du roi, pour aller en Suisse faire amas de quatorze ou quinze mille soldats, pour renforcer son armée: lequel sans autre demeure se mit à chemin; et tant mit la chose en avant, que, bientôt après le mandement royal exécuta la teneur d'icelui, et eut

le nombre accompli prêt de partir, sitôt que premier paiement auroient reçu.

Les François qui étoient à Novare, en attendant le sire de la Trimoille et son armée, et le bailli de Dijon, qui au pays des Ligues étoit allé querir renfort, huit ou dix jours durant, ne firent que saillies et courses; et à toutes fois Albanois, Lombards et Romains se trouvoient aux champs : tant que les fourrageurs de Morterre n'osoient sans bonne garde sortir un mille de la garnison; car jà plusieurs y étoient demeurés. Ainsi falloit que gens d'armes françois à toute heure fussent à cheval.

Durant ce, vinrent au secours du seigneur Ludovic quatre cents hommes d'armes bourguignons, que conduisoient Louis de Vauldray, Alvarade, Jannot des Prés, et un nommé Le Cousturier, avec plus de dix mille Allemands et lansquenets, lesquels sans séjour étoient par pays.

Le quinzième jour de février, le lieutenant du seigneur de Chandée, nommé Châtellart, avec cinquante hommes d'armes, fut aux champs conduire les fourrageurs de Morterre, jusques à cinq milles loin sur le chemin de Vigève, dont étoient ce jour sortis messire Bernardin Cazache, capitaine des Albanois du seigneur Ludovic, messire Cyerve, romain Colonnois, et le frère du marquis de Man-

toue, accompagnés de quatre cents chevaux; lesquels rencontra en pleine campagne, en bon ordre, et fière marche; mais pour ce, ne resta que à iceux n'en voulut, et sitôt que d'assez les approcha, lui et les siens à course de cheval et pointe de lance, leur firent pour entendre que guerre dépiteuse avoit entre eux mortels défis publiés, car tant rudement leur coururent, que, au rencontrer des lances, plusieurs d'iceux allèrent par terre.

Le capitaine Bernardin et ses estradiots, voyant leurs jacques embourrées en danger d'être percées, n'attendirent le choc, mais tout à temps se retirèrent. Le frère du marquis de Mantoue, doutant que de plus lui mésadvînt, ne fit illec long séjour; et, voyant messire Bernardin Cazache à la retraite, se tint à son opinion, et sans plus se mit à chemin vers Vigève, laissant le débat aux François et aux Romains, qui moult long-temps se combattirent; et comme ceux qui de longue main entre eux ont pour le triomphe militaire cruente guerre encommencée, firent les uns contre les autres tels efforts d'armes, que pouvoir savoît porter. Et voulut là bien montrer messire Cyerve, que de la valeureuse gent romaine étoit issu : car tant vigoureusement se défendit, que plus d'une heure, sans rien perdre du sien, soutint le heurt du combat; et voyant à la fois par la force des François ses gens

épartis et déroyés, à point les mit en ordre et rallia, et de lui faisoit d'armes ce que preux chevalier pouvoit faire.

Après que d'une part et d'autre, sans savoir qui avoit du mieux, longuement eut duré l'escarmouche, doutant le seigneur de Châtellart, que de renfort de Bourguignons ou Allemands lui et les siens ne fussent ennuyés, et voyant que sans donner à droit n'auroient part à ce butin, dit à ses gens d'armes: « Qu'est ceci, François? trouverons hui en cet affaire moyen avantageux, puisque, si à grand labeur l'avons encommencé, et à tant dur travail poursuivi, reste à toute peine à fin honorable le réduire: ce que ferons, si par ordre, diligence et vertu, mettons main à la besogne; donnons donc au travers et à droit, que homme à la peine de honteux vitupère encourir ne se feigne. » A chef de ces paroles, les François, comme lions affamés, de rechef tous ensemble avec leurs ennemis se mêlèrent; et à celle fois fut messire Cyerve mis par terre, et la plupart de ses gens défaits. Ainsi fut pris et emmené avec quarante hommes des siens; aucuns des autres se sauvèrent à fuir, et les autres demeurèrent sur le champ. Après celle défaite, les François, avec leur prise, se retirèrent à Morterre.

Le roi, qui lors étoit à Blois, de jour en jour avoit la poste, et à toutes heures nou-

velles de tout ce que delà les monts se faisoit; et là fut averti comment les gens d'armes qui étoient allés à Forli pour le duc de Valentinois, et ceux qui en la duché de Milan étoient demeurés, s'étoient rassemblés, et des courses et saillies qu'ils faisoient tous les jours sur l'armée du seigneur Ludovic; et pour faire payer trois mille cinq cents Suisses de ceux qui de Forli étoient retournés à Morterre, transmit en poste un nommé François Doulcet, contrôleur extraordinaire des guerres.

Le seizième jour de février, fut à Morterre faite la montre d'iceux Suisses; et leur voulut-on faire paiement du service d'un mois qui leur étoit dû; lesquels firent de leur argent refus, disant que paie de six semaines leur étoit due; et tout ce faisoient, pensant que l'affaire de gens, en quoi le roi pour l'heure se trouvoit, préfourniroit leur intention. Toutefois par un nommé Courcou, commissaire de gens d'armes, et le contrôleur Doulcet, leur fut dit qu'ils ne seroient payés que pour un mois, et que plus n'avoient servi. Sur ce, dirent les Suisses que, sans ce qu'ils demandoient, étoient délibérés de prendre parti. Lesdits commissaire et contrôleur, voyant le déraisonnable propos de ces Suisses, étant sur terme de eux en aller, l'affaire que le roi avoit de soldats, le renfort qu'ils pourroient don-

ner au seigneur Ludovic, s'ils prenoient son parti, et l'appetissement du nombre de gens dont ils affoibliroient l'armée de France, d'autant qu'ils étoient par compte trois mille cinq cents, ne surent à quel remède attacher leur pensée, si n'est de trouver moyen pour adoucir la chose; et pour ce, devers les capitaines de ces Suisses se retirèrent, et avec douces paroles et quelques dons et promesses qu'ils leur firent, de parler à iceux et les arrêter, si possible étoit, eurent des capitaines jurées promesses.

A la montre fut à tous faite offre de paiement pour un mois, et à ceux qui s'en voudroient aller, donné sauf-conduit; et sur ce eurent conseil tous ensemble. Les capitaines, qui avoient promis de bien faire la besogne, en acquittant leurs promesses, après diverses opinions, dirent à leurs gens : « Compagnons, on peut à temps faire des choses tant mal ordonnées, que jamais plus ne se peuvent ramender. Vous pouvez voir que ce que nous débattons choit en déraison, car par autant n'avons servi que de salaire demandons. Pour ce, premier que désemparer, pensons quel meilleur parti pourrons choisir que celui du roi, qui par nos régions sème l'argent en abondance, qui la gent de nos pays tient tant en estime, qu'à la défense de ses terres et garde de son corps sur toutes autres l'a élue.

Considérons aussi que, sans autre achoison et à besoin, faire un tant déloyal tour au roi, que à toujours envers lui et les siens, pourrions non-seulement nous, mais toute notre nation demeurer en haineux mépris. »

Après ces remontrances et autres paroles au propos afférentes, tous ensemble firent conclusion de demeure, sans plus faire refus de l'argent qu'on leur présentoit.

Pour plus souvent avoir nouvelles de l'affaire de la duché de Milan, et au besoin d'icelle prestement subvenir, le dix-huitième jour de février, partit le roi de la ville de Blois et prit le chemin de Lyon sur le Rhône; et là fut le dix-neuvième jour de mars. La reine, qui à Saint-Claude devoit un voyage, sachant que à passer par Lyon n'avoit grand éloing de son droit chemin, tira celle part. Le roi, étant à Lyon, d'heure en autre envoyoit chevaucheurs et postes; et sitôt que chose de nouveau lui survenoit de quelque affaire que ce fut, tout en l'heure, ainsi que possible lui étoit, vouloit à tout mettre provision; le travers du Dauphiné et la côte des montagnes de Savoie souvent chevauchoit, prêt à aller outre si besoin en étoit. Son affaire, par défaut d'argent ne tardive diligence, n'étoit en arrêt; car à toute heure étoient trésoriers en voie, et postes à la course.

XX.

Comment le roi transmit le cardinal d'Amboise de là les monts.

Sachant le roi que l'armée que le sire de la Trimoille conduisoit, approchoit la Lombardie, et la venue des Suisses que le bailli de Dijon amenoit des Ligues, pensant qu'eux assemblés avec les François qui étoient en la duché de Milan, auroient tôt fait ou failli; afin qu'entre ses lieutenants et chefs de son armée, pour le gouvernement d'icelle vouloir avoir, controversité envieuse ne se conçût; pour obvier à ce, et moyenner entre paix heureuse et ruineuse discorde, et aussi pour traiter dûment la réconciliation des villes rebelles de Lombardie, delà les monts transmit le cardinal d'Amboise, lequel autorisa de pouvoir royal, sur ce et toutes ses autres affaires, pour encommencer, moyenner et définir, comme lui-même en propre. Avec ledit cardinal furent le seigneur de Grammont, le seigneur de Neufchâtel, maître Jacques Hurault, trésorier, et plusieurs autres.

XXI.

Du conseil qui fut tenu à Morterre entre les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, et de l'opinion d'aucun d'iceulx.

A Vigève étoit lors le seigneur Ludovic avec son armée, auquel de jour en jour venoient renforts, et tant, que de plus de trente mille soudards se vit illec accompagné; et voyant que le plus tôt que pour son affaire pourroit ses gens embesogner seroit son mieux, eut propos d'aller mettre le siége à Morterre, où étoient les François, ou à Novare, qui étoit leur retraite et passage de leur secours. Les François qui là étoient, avertis de ce, mirent la chose en conseil, et fut par le seigneur Jean-Jacques aux capitaines de l'armée, sur ce, demandé leur opinion. Et premier à messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon, auquel dit le seigneur Jean-Jacques: « Le louable rapport du savoir affluent et fame très heureuse de vous, seigneur bailli de Dijon, vers votre domination me fait adresser, pour avoir, du fond de votre clair avis, provision de conseil secourable sur le profitable salut de notre présent affaire, lequel touche l'augmentation de la seigneurie du roi, le prix de notre honneur et le danger de nos vies. Et pour ce que

en maintes batailles, journées, rencontres, courses, saillies et assauts, avez exploité les armes, les seigneurs présents et moi avec eux, vous requérons nous en tenir afférent propos. »

Et ce dit, telle réponse fit le bailli de Dijon : « Seigneurs, pour avoir due raison de telle demande, mal adressé vous êtes à moi. Toutefois, puisque excuse n'a lieu où autorité commande, et que, par le pouvoir de ce, besoin m'est dire mon avis de la chose que chacun de vous, messeigneurs, plus à clair entendez; pour ouvrir seulement quelque passée du chemin de sûreté où tendre nous est besoin, deux mots de ce que j'en peux entendre présentement vous en dirai. A notre savoir n'est chose inconnue que le seigneur Ludovic, avec son armée, ne soit en branle de ci venir mettre le siége, ou bien à Novare. Or avons nous à savoir le lieu des deux où mieux pourrons servir le roi, assurer notre armée et résister aux ennemis. Nous voyons à l'œil que cette ville de Morterre est moult foible et dépourvue de vivres, et que à moult grande puissance avons affaire. Pourquoi demeurer et attendre le siége et les assauts des ennemis, est, ce me semble, hasarder par trop tous ceux qui sont dedans, avec l'artillerie, qui est une des meilleures pièces de notre harnois. Mal sommes accompagnés pour contre nos adversaires tenir le combat. Notre secours tant proche ne

nous est, que, sous l'espérance de sa venue, plus forts, pour cette heure, tenir nous devions. Penser ici longuement arrêter sans être assiégés de nos ennemis, est ignorer vérité et le détroit du lieu : le séjour ample nous prohibe l'approche de la guerre, nous semond d'éloigner la paix, et contre tous hostiles efforts préparer vertueuse défense. Quoi plus? Armée à nôtre invincible combattre nous faut, ou à faim canine dompter notre appétit, et si Fortune mobile vouloit que nous fussions défaits, aussi tard viendroit notre renfort que le secours d'Espagne dont se pourroient contre le roi mutiner les Itales; qui moult désavanceroit sa conquête. Avec ce, en laissant cette ville, n'est chose perdre que, nous rassemblés, en trois heures n'ayons reconquêtée. Novare est une bonne ville, forte et bien avitaillée, près de nos marches, dont nous pourront venir vivres et secours d'heure en moment; et avec ce, y a château moult avantageux et fort, pour à besoin retirer notre artillerie. Ainsi, sauf meilleur avis, bon seroit, ce me semble, nous mettre dedans, en attendant notre secours.» Les paroles du bailli de Dijon finies, aux autres capitaines, sur ce qu'il avait opiné, fut demandé avis; lesquels furent tous de son parti, réservés le comte de Ligny et le seigneur de Chandée.

Après que chacun eut avisé, le seigneur

Jean-Jacques dit au comte de Ligny : « Ainsi qu'à bonne bouche se doivent garder friands morceaux, à vous est réservée la conclusion de cette matière douteuse, seigneur comte de Ligny, qui jouxte la raison en saurez pleinement décider, et au droit point de son arrêt dûment la ramener. Ouï avez par ci-devant l'opinion de chacun; reste de nous dire la vôtre. » Ce dit, le comte de Ligny, adressant la parole au seigneur Jean-Jacques : « Seigneur, j'ai bien peu vu du fait de la guerre, et ne m'a tant instruit aux armes l'expérience, que à l'opinion de tant de chevalerie, sur la chose militaire dusse contrarier; toutefois, sans vouloir empêcher l'arrêt de la plus saine part, mais seulement afin que de rechef chacun puisse à clair débattre et sainement éclaircir notre affaire, tant que la vérité mieux se puisse atteindre, et nous trouver chemin qui sûrement nous puisse adresser; voyant aussi que l'œuvre de la guerre encommencée n'est à refaire, et que ramender ne se peut, et qu'à la fin de ce, doit-on prévenir de mûre pensée premier que au principe mettre la main : à l'opposite de ce que paravant a été allégué, par une manière de dire, me veux tenir; et la raison? s'il est ainsi que la disette de vivres, et foiblesse de cette ville de Morterre, et le détroit d'icelle, nous défende le demeurer, au regard des vivres, tant que le marquisat de Montferrat sera pour nous, qui jà ne nous

faudra, défaut n'en aurons : car nos ennemis, qui au regard de nous sont peu à cheval, tant enserrer ne nous sauront, que, malgré leur pouvoir, ne sortions aux champs, et que ne soyons souvent avitaillés. Si la ville, pour attendre la puissance et longuement soutenir les assauts de nos ennemis, n'est dûment fortifiée, il n'est muraille sûre que d'hommes vertueux, qui par nuls efforts d'adversité surmontés ne peuvent être. Si en ce lieu sont nos corps à détroit, en ampliation de vigueur nous faut les cœurs élargir, et avoir espérance de bonne Fortune, qui toujours a la main prête pour les audacieux aider. Couvrons-nous hardiment des assurés écus de constance immobile ; car, au pis aller, si, pour l'ennuyeux faix de la guerre longuement supporter, ou par trop dur siége ou maigre famine endurer, à l'extrême refuge de retraite nous faut avoir recours, quand ores sur notre ost échec pourroit advenir, rien ou bien peu de perte y pourroit avoir le roi. Quant est des gens de cheval, la voie de sûreté, par le détour de l'armée du seigneur Ludovic, ne leur pourroit être empêchée, vu que la plupart de ses gens est en piétons. Au regard de l'artillerie, tant à main lui est le charroi, que de léger sauver se pourra; et quand elle sera mise devant, assez bons gens d'armes françois avons pour la garder, et conduire jusques à Novare ou ailleurs, malgré le

pouvoir de nos ennemis. S'il advenoit qu'affaire nous survînt, ce ne pourroit être que sur une partie de notre gent de pied, dont le roi peu seroit endommagé, et du sien guère n'auroit à dire; car autres piétons n'avons que Suisses et Piémontois, et peu de nombre de Gascons : ainsi grande perte ne s'en pourroit ensuivre. Si nous désemparons la place, elle est pour nous perdue, et les vivres du marquisat de Montferrat arrêtés; et diront nos ennemis que sommes chassés et profugues : par quoi prendront cœur assuré et audacieux vouloir contre nous. Milan, qui espère la venue de notre infortune, pour le seigneur Ludovic se mettra tout en armes. Nous perdrons la réputation; ce qui élèvera le courage à nos ennemis, et rabaissera notre bruit, dont sur nous crieront toutes les Itales. Les Vénitiens, qui autre chose n'attendent que voir qui aura du mieux pour tenir ce parti, se pourront déclarer contre nous. Si l'armée du seigneur Ludovic marche vers Novare, nous y envoierons partie de nos gens d'armes, avec bon nombre de gens de pied, lesquels pourront, à l'aide de la ville, tenir moult longuement, et nous, à besoin, les secourir. Pour ce, seront toujours nos ennemis en douteuse pensée, et nos gens en propos assuré. Ainsi me semble que pied coi devons tenir ici pour le mieux. »

L'opinion du comte de Ligny ouïe, sans au-

tre réplique à ce contraire, fut par le seigneur Jean-Jacques et autres capitaines approuvée ; et sur l'heure appointé, pour mettre barrières au-devant de l'armée du seigneur Ludovic, que dedans Novare garnison de François seroit envoyée ; et là fut transmis le seigneur d'Alègre, avec cent hommes d'armes, mille Piémontois et cinq cents Gascons.

Le cinquième jour de mars, le seigneur Ludovic partit avec son ost de Vigève, et pour la garde d'icelle laissa huit cents Allemands et quatre cents chevau-légers, sous la charge d'un gentilhomme lombard nommé Jean du Casal, qui, à la prise d'Imole, avoit été prisonnier du bailli de Dijon ; et s'en alla ledit seigneur Ludovic loger dedans une petite ville nommée Trecas, à six milles près de Novare.

XXII.

Du renfort de Novare et du siége d'icelle.

Le seigneur d'Alègre, étant dedans Novare, sachant la venue du seigneur Ludovic et son armée, et lui, pour longuement contre telle puissance garder la ville, mal apparenté, manda au comte de Ligny que secours lui envoyât ; dont fut avisé que Aubert du Rousset, Robert Stuart et le seigneur de Coursinge, avec deux cents hommes d'armes, seroient là transmis.

Le septième jour de mars, fut ledit renfort transmis à Novare ; et pour doute que, des embûches de l'armée du seigneur Ludovic par les chemins, ne fussent, ceux qui audit renfort de Novare alloient, rencontrés, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec trois cents hommes d'armes, les conduisirent; lesquels né furent sitôt par une des portes de la ville entrés, que le seigneur Ludovic, avec son armée, devant l'autre n'eût mis le siége ; et tout en l'heure fit faire tranchées, taudis, et charger son artillerie, et commencer la batterie tant aigre et dépiteuse, que sur la muraille homme ne s'osoit découvrir qui tôt ne se trouvât par terre; et tant continuèrent coups, qu'en cinq heures telle passée au travers des murs fut faite, qu'elle suffisoit aux assaillants pour leur devoir donner entrée. Au désavantage des François sembloit bien être la chose; car, avec peu de gens contre grosse armée, grande place et foible leur falloit garder; et autour de la muraille n'avoit nuls fossés qui empêchement leur fissent.

XXIII.

De l'assaut que l'armée du seigneur Ludovic donna à Novare, et comment plusieurs Bourguignons et Allemands y demeurèrent.

Voyant le seigneur Ludovic et les capitaines de son armée, que par force entrer leur falloit, et que, pour ce faire, assez leur sembloit avoir ouverture et pouvoir, commandèrent que chacun approchât la brèche, laquelle fut en un moment soudain de plus de dix mille Allemands et douze cents Bourguignons environnée. Au-dedans de la ville, tout autour de la rompture, tous en armes étoient les François en tel arroi, que l'un n'empêchoit l'autre, et tel ordre étoit gardé entre eux, que pour coup d'artillerie, ou autre danger, nul de son lieu débranloit.

Les capitaines françois, voyant l'assaut tant apprêté que de ce ne restoit que l'assembler, enhortèrent leurs gens de montrer aux ennemis que la dureté du fer par fer falloit amortir. Chacun des capitaines remontroit aux siens par paroles ce que par la main devoit être exécuté; entre autres, le seigneur d'Alègre eut à tous cette oraison : « Pour ce que, en multiplication de langage, ne gît tout l'effet de vertueux vouloir, et que, aux ennemis qui nous

sont en vue prochaine, grand procès sans coups donner ne pouvons avoir, long sermon n'est à nous, pour l'heure, de saison, seigneurs françois; mais savoir nous faut que si, en courage, en audace, en nature ou en mœurs, les hommes ont valeur nulle, aux armes se doit démontrer; pour ce, si jamais voulons avoir notre honneur, le service du roi et nos vies pour recommandés, à ce besoin le nous faut par effet mettre en place; et si nos ennemis hardiment, comme lions, nous assaillent, défense furieuse de sanglier nous faut contre eux avoir; et si de murailles sommes dépourvus, audace de ce nous servira, voire de telle sûreté que, par nuls coups de main hostiles, seront froissés nos écus. Périls ne gloire ne nous excitent, mais seule vertu qui contre tous efforts glorieusement triomphe. Assurons notre vouloir contre les dangers de fortune, et en laborieux travail renforçons notre pouvoir, et aux premiers coups donner mettons les armes à l'exploit pour résister aux ennemis; car si, à cette fois, par nos dextres sont vigoureusement reboutés, d'ici en avant douteront de tant nous approcher. O François! tels que nous fûmes, soyons, et gardons à la peine d'immortel reproche que la reluisant' mémoire de nos pères antiques, desquels les noms tinrent jadis toutes autres nations en crainte, ne soit par nous, sous l'ombre ténébreux de lâcheté réprouvée,

honteusement obscurcie. Faisons donc, à la pointe du glaive, sentir aux assaillants des places que aux vainqueurs des terres ont à besogner, et ajoutons aux paternels mérites nouveaux titres de glorieuse renommée. » A ces mots, furent François renforcés de doubles armes; car tant furent les cœurs endurcis de tant furieux vouloir, que plutôt eût été le harnois amolli que le courage vaincu, et n'y eût celui à qui ne tardât la venue de l'assaut, lequel fut si soudain, qu'on ne se donna garde que l'enseigne des Bourguignons fût plantée joignant la brèche; car, pour vouloir avoir l'honneur de l'assaut et profit de la prise, s'étoient iceux Bourguignons mis des premiers; et à celui honorable affaire les hommes plus estimés et la fleur de toute leur bande étoient en place. Quoi plus? L'assaut fut donné moult rudement, et tant que, pour le bruit des coups d'artillerie et de main, qui d'une part et d'autre se faisoit, un mille autour de la place le tonnerre n'eût été ouï. Main à main commença le combat si dur, que à la fois étoient François par force reculés, et puis les Bourguignons et Allemands vigoureusement rechassés. Moult hardiment assailloient; car pour poulx de lances, ne coups de trait et d'artillerie qu'on leur donnât, n'éloignoient la passée, et tant approcha celui qui portoit l'enseigne des Bourguignons, que un pied au-dedans de la brèche mit à ferme; et là il

y eut merveilleuse foule; car les assaillants de plus en plus se renforçoient, et supposé que plusieurs d'iceux fussent mortellement menés, pourtant ne laissoient l'ombre de leur enseigne. Les François, voyant que pour les coups mortels de leurs ennemis rabattre, le tout de leur défense falloit avancer, chacun d'eux tant aigrement mit le fer en besogne, que de sang humain tout autour d'eux étoit la terre teinte et enrougie, et comme ceux que nécessité évertuoit, faisoient merveilles d'armes. Un jeune gentilhomme françois, nommé le bâtard d'Amenzay, tant avança la marche, que avec celui qui portoit l'enseigne des Bourguignons, main à main eut la mêlée telle, qu'après que le combat singulier des deux champions fut encommencé, à grands coups d'épée par le François fut l'enseigne mise par terre. Le Bourguignon la tenoit d'un côté et le François de l'autre; et ainsi que eux se combattoient à qui elle demeureroit, les Bourguignons et Allemands, voyant leur affaire tant rabaisser, à tous efforts vinrent secourir leur enseigne. Onc tant de dards ne furent tirés pour une heure, qu'à celle fois, contre celui François, de coups de trait et hacquebutes furent déchargés, et tant mortellement, que tout au travers du corps, par le dégout du sang, en apparoissoit en plusieurs lieux la vraie enseigne. Mais pour ce, ne lâcha sa prise, ains du

poing du Bourguignon l'arracha à vive force, et tout autour de son bras, malgré ses ennemis, la plia. N'étoit-ce bien légitimer dégénérée nature ? Si étoit ; car, encore comme un autre Épaminondas, duc de Thèbes, qui joyeusement, en mourant, baisa l'écu dont il avoit vigoureusement la chose publique défendue ; pareillement, nonobstant les extrêmes sanglots dont étoit celui François atteint, jusques à son logis emporta l'enseigne, sans montrer visage triste par proximité de fin, sachant heureuse renommée de vertus embellie, après mort temporelle, porter le triomphe de louange éterne. Or, afin que par le trop long récit des louables œuvres et faits méritoires des moindres, à l'ouïr des grands ne soit mon compte ennuyeux, de cettui ne dis autre chose, si n'est que le vol de la mémoire de tels devroit tout le monde environner. Long seroit mon écrit, si tous ceux qui à cette affaire élargirent vertus, selon due desserte, voulois collauder. Ayant tout ce mis à part, à l'assaut dont j'ai propos encommencé me faut revenir, lequel duroit sans cesse moult âpre et cruel, et n'y avoit François qui ne dût être las ; car le combat avoit jà bien duré quatre heures, et avoient, à tous coups, ennemis rafraîchis et à relais ; mais chacun faisoit ce que pouvoir savoit : les capitaines étoient toujours devant ; les hommes d'armes et archers, par crainte de mort,

ne reculoient un seul pas; les gens de pied se montroient moult fièrement, et mêmement les Gascons; car de leur part si à point défendoient l'assaut, que homme n'approchoit la brèche, pour cuider entrer, qu'il ne fût empenné. Au derrière d'un créneau demi abattu étoient soixante hommes d'armes bourguignons, pour, au besoin, renforcer l'assaut, sans faire bruit. Un François avisa leur embûche, lequel monta secrètement sur la muraille, au droit d'icelui créneau, et l'ébranla; en sorte que sur iceux Bourguignons le vint adresser, dont les uns furent assommés et les autres affolés, tellement que de tant près plus n'approchèrent. Autour de la muraille où l'assaut se donnoit avoit tant de morts, qu'aux autres empêchoient le chemin; car plus de cent Bourguignons des plus gens de bien y demeurèrent, et plus de six vingts Allemands, avec deux de leurs enseignes. Des François y moururent : ledit bâtard d'Amenzay, un homme d'armes de la compagnie d'Aubert du Rousset, nommé Cyprien d'Auton, deux archers et quatre laquais. Mais à la parfin l'assaut fut cessé, au dommage des Bourguignons et Allemands, et au désavantage du seigneur Ludovic. Ainsi, loin de leur propos et frustrés de leur attente, furent envoyés.

Sitôt que chacun fut retiré, les Bourguignons, qui plusieurs gens de bonne estime à

l'assaut avoient perdu, à la ville transmirent un de leurs trompettes, ayant charge de prier les capitaines françois permettre enterrer les morts. Les François, voyant la demande d'iceux Bourguignons, ne voulurent, comme les Thébains, aux corps exanimés refuser sépulture; mais furent contents que l'un après l'autre, avec peu de gens, sans danger on les emportât. Et afin que sous ombre de ce, machination ne fût occulte, fut dit que, à la peine d'un coup d'artillerie ou de trait, plus de deux ou trois à la fois n'approchassent la muraille. Après que les morts furent mis hors de la place, et chacun retiré à son logis, au rempart de la rompture fut mise la main en manière que, tout autour de la ville, n'avoit de plus sûr endroit. Les François, voyant qu'au long aller seroient de secours besogneux, au comte de Ligny et au seigneur Jean-Jacques mandèrent leur affaire; lesquels de rechef leur envoyèrent deux cents hommes d'armes; et menèrent iceux le comte de Misoc, fils du seigneur Jean-Jacques; messire Aymar de Prie, Louis d'Ars, le capitaine Saint-Priest et le seigneur de Châtelart, lesquels renforcèrent la place de tant, que leurs ennemis n'en approchèrent fois, que la retraite ne fût à leur désavantage; et ne fut jour, durant ce temps, que par les François saillies et escarmouches ne fussent faites. Louis d'Ars, Robert Stuart,

le seigneur de Châtelart et les autres capitaines françois réveillèrent souvent l'ost du seigneur Ludovic, et tant y firent de cris, et alarmes y donnèrent, que, si ceux de la place étoient bien lassés, à repos n'étoient ceux du dehors.

L'artillerie du seigneur Ludovic étoit sans séjour mise à l'exploit, tel que murailles, boulevards, défenses, repaires et créneaux, devant ses coups, n'avoient durée. Tant fut la batterie continuée, qu'en cinq jours la passée fut si grande, et la rompture tant près de terre, qu'en tous endroits gens d'armes françois étoient en vue et au découvert dedans la place, où jour et nuit, le harnois sur le dos, aux brèches et passées de la muraille, plus de quinze jours durant, leur fallut tenir pied ferme, sans que nul osât abandonner sa place. La nuit remparoient et faisoient fossés et taudis, pour le jour eux garantir; et n'y avoit ne grand ne petit qui à l'œuvre ne mît la main. Entre eux étoient les cérémonies de guerre si bien gardées, que pour doute de coups d'artillerie, d'assaut ou d'autre danger, nul ne démarchoit de son ordre; voire à la peine d'aussi grand reproche encourir, comme si d'une bataille honteusement s'en fût fui. A bien penser la chose, c'étoit bien mis aux champs les rais luisants de louables vertus, et amplifier le chemin errant de glorieuse prouesse

à ceux qui au triomphe d'honneur veulent parvenir. Pour au propos retourner, à ce besoin, servirent les hommes vertueux de mur inexpugnable. De jour en jour donnoient Bourguignons et Allemands assauts moult furieux aux François, non-seulement en un lieu, mais souventes fois en trois ou en quatre; et plusieurs fois furent cinq boulevards à un coup tous assaillis; mais, par les François, toujours défendus tant vigoureusement, que leurs ennemis ne gagnèrent sur eux, par force, pied de terre.

Le seigneur Ludovic fut moult émerveillé de la longue tenue et ferme résistance des François, qui, au regard de la multitude des siens, n'étoient qu'une poignée de gens. Pensant que si leur secours, qui venoit de France, étoit du vouloir d'iceux, et que ensemble se pussent joindre, moult loin se trouveroit de la fin de son entreprise. Mais tout ce dissimulé, il fit continuer la batterie et les assauts, de plus en plus fort; et eut délibéré propos de tôt prendre la ville de Novare d'assaut, ou que à la poursuite seroit défaite son armée. Bien étoit averti par ses espies que le sire de la Trimoille, avec grande puissance, étoit sur les champs, et qu'il approchoit à toute diligence pour les François secourir; et entendoit bien que, si la place n'étoit prise premier que eux fussent assemblés, que tout son affaire

étoit en demeure : dont à tous efforts mettoit peine à gagner le logis et défaire les hôtes qui étoient dedans, lesquels avoient jà tant enduré d'ennuis, soutenu d'assauts, en nuit et jour cris et alarmes, travaux sans repos, disette de vivres, et tant, au froid et à la pluie, de harnois été endossés, que plus ne pouvoient; leurs murailles et remparts ne leur servoient plus, car tout étoit par terre.

XXIV.

Comment les François rendirent Novare au seigneur Ludovic par composition.

Le samedi, vingt et unième jour de mars, avisèrent les capitaines et gens d'armes françois, que plus longuement soutenir le siége, vu leur ennuyeux fatigue, et avantageux arroi de leur ennemi, c'étoit mettre en douteuse aventure tant de gens de bien; que si Fortune, qui tourne à tous vents, vouloit permettre leur défaite, que trop grand défaut en pourroit avoir le surplus de l'armée de France, et que mieux étoit avec honorable composition rendre la place, qui à temps se pouvoit recouvrer, que, pour la vouloir garder, eux vouloir aventurer à perte trop dommageable; et aussi que cinq cents hommes d'armes bien montés étoient là-dedans, qui par défaut de vivres, si

plus duroit le siége, pourroient s'affoiblir et perdre leurs chevaux; lesquels, après ce, ne sauroient à quelque bataille ou autre grande affaire tenir lieu que de varlets. Et sur ce parlementèrent, et au seigneur Ludovic telle composition demandèrent : Que tous, à cheval, en armes, la lance sur la cuisse, sortiroient, et tous leurs piétons devant eux, la pique au poing ou arbalètes bandées, et que leur artillerie seroit retirée dedans le château, lequel, de trois jours après leur partement, n'assaûdroient; ce qui leur fut accordé et tenu.

Le dimanche, vingt-deuxième jour de mars, de Novare sortirent les François, tous en armes, avec leurs gens de pied; et tous ceux de la ville, qui suivre les voulurent, eurent de ce liberté. Toute l'armée du seigneur Ludovic dèvant la ville se mit en ordre pour les voir passer. Plus de deux milles de pays, avec les François chevauchèrent deux cents hommes d'armes bourguignons, lesquels eurent avec les François, sur le fait de la guerre, plusieurs paroles, puis se retirèrent chacun à son quartier. Les Bourguignons retournèrent à Novare, et droit à Morterre prirent les François leur adresse.

XXV.

Comment six cents Allemands de ceux du seigneur Ludovic furent défaits par les François entre Morterre et Vigève.

Le même jour, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques étoient sortis de Morterre, cuidant aller renforcer la garnison de Novare, et marchèrent jusques à un bourg nommé Robu, à quatre milles près; mais jà se retiroient ceux de la garnison par un autre chemin, dont ne se rencontrèrent. Au partir de Morterre avoit, le comte de Ligny, envoyé un capitaine gascon, nommé Perot de Payennes, à tout cent hommes d'armes, pour garder une ville près de là, nommée Vessepola; mais tantôt qu'ils furent à chemin, remanda iceux par une trompette hâtivement retourner à Morterre, doutant que les Allemands et autres gens d'armes, qui pour le seigneur Ludovic gardoient Vigève, n'allassent prendre le logis, qui pour l'heure de François étoit dépourvu, et aussi renvoya celle part un gentilhomme, nommé Roquebertin, avec vingt chevaux, pour être des premiers à l'entrée. Droit à Morterre se mirent les uns et les autres au retour, et tant piquèrent, que sur les dix heures du matin tous ensemble devant les portes de la-

dite ville de Morterre se trouvèrent. La garnison de Vigève avoit bien su comment les François, pour aller secourir Novare, avoient laissé Morterre; dont s'étoient mis aux champs six cents Allemands et deux cents chevau-légers, que conduisoit un Lombard, nommé Jean du Casal, dont j'ai parlé ci-dessus, avec quelques autres capitaines, pour le seigneur Ludovic; et cuidoient iceux, sans faillir, gagner la ville de Morterre; mais à eux et aux François furent les portes fermées. Toutefois, par douces paroles, eurent les François ouverture, et entrèrent. Sitôt que chevaux furent établés, et que gens d'armes commencèrent à repaître, nouvelles furent que sur les fossés et devant les portes de la ville étoient les Allemands du seigneur Ludovic à grand nombre; et tout-à-l'heure les François, qui n'étoient encore désarmés, remontèrent à cheval, et marchèrent tout à la file vers la porte où étoient iceux Allemands, et là eurent entre eux quelques paroles de rigueur. Mais tôt après injurieux langages et défis haineux, effet de main mise vint en jeu car les François firent ouvrir les portes, et sur leurs ennemis saillirent moult rudement.

Le capitaine Perot de Payennes, soi doutant de quelque embûche, et voyant sans ordre ses gens à la saillie, voulut eux arrêter, et fit fermer les portes; toutefois plus de soixante

chevaux se mirent hors, et commencèrent à charger si rudement, qu'au rencontrer, dedans de petits gués et ruisseaux qui là couroient, plus de quarante de ceux lansquenets et Allemands furent plongés et noyés, et les autres chassés plus d'un trait d'arc. Voyant le capitaine Perot la charge que faisoient ses gens du dehors, et que jà fort éloignoient la ville, doutant qu'affaire leur survînt, ne les voulut sans lui plus laisser écarter; mais avec le surplus de ses gens, et enseigne déployée, se mit après si vite, que tôt les eut atteints. A l'assembler, furent les Allemands à leur perte emmenés jusques à une chapelle à demi-mille loin de la ville, en laquelle et tout autour d'icelle étoit une embûche de deux cents chevaux et de cinq cent soixante Allemands, lesquels, tous ensemble et en démarche ordonnée, saillirent sur les François, et là d'un et d'autre côté commença l'escarmouche telle, que besoin étoit à chacun d'avoir l'œil à son affaire. Les gens d'armes françois se tenoient ensemble, et quant aux ennemis assembler leur falloit, tous à la fois donnoient la charge, sans ce que nul en queue demeurât ou se mît à l'écart, afin que, entre les gens de pied et les chevaux, ne fût enclos. Souvent furent estradiots assaillis, mais à nuls coups attendoient le heurt; et quand ils étoient pressés, à leurs piétons se retiroient, qui, tant serrés et en si bon

ordre se tenoient, qu'on ne les pouvoit rompre ne désassembler; mais les écartés étoient à coup rembarrés et mis à la raison. Voyant iceux Allemands et autres soudards moriens, que à leur trop dommageuse perte tournoit leur entreprise, et que pour le mieux retraite leur étoit profitable, en eux défendant à tour de bras, prirent le chemin de Vigève, et plus de deux milles de pays, en eux retirant, ainsi reculèrent. Toujours en demeuroit quelqu'un en reste, et aussi à coups de piques et haquebutes blessoient gens et chevaux.

Les François, qui ce jour étoient saillis de Novare, en approchant la ville de Morterre, surent par aventure la mêlée, et là le plus tôt qu'ils purent se trouvèrent. A leur venue, fut derechef l'escarmouche recommencée, d'un côté et d'autre moult dure; car les Allemands et gens de cheval du seigneur Ludovic, voyant leurs ennemis de nombre renforcés, de vertueux courage firent leurs écus, et si adroit se défendirent, pour autant qu'ils étoient, que nul d'eux faisoit à reprendre. Messire Aymar de Prye sut bien à quoi s'en tenir; car cuidant avec eux avoir mêlée, tant empêché entre eux se trouva, que, nonobstant qu'à toutes mains défense lui fût secourable, chargé fut de toutes parts, et lui promptement rebouté avec un coup de haquebute que au travers de la cuisse en emporta. Le capitaine

seigneur de Saint-Priest les approcha de tant, qu'au travers du gantelet, d'un coup de pique eut la main percée. Somme, nul les approchoit de longueur de pique qu'il ne fût atteint; et de quelque part qu'on les assailloit, sur leurs sûres gardes et rusées défenses tenoient l'œil, le pied et la main, en manière qu'on ne les pouvoit défaire. Quand on chargeoit leurs gens de cheval, ils s'ouvroient par le devant, et entre eux les recueilloient; et en reculant, ceux de derrière se retournoient contre les François, et nulle fois failloient d'atteindre quelqu'un.

De leur rim sortoient huit à huit, dix à dix, si très-hardiment qu'on ne sauroit plus, et à grands coups de piques et hallebardes faisoient d'eux telles merveilles, que homme ne les voyoit qu'il n'en eût frayeur. Un entre les autres fut, qui, pour mieux donner coups à l'aise du corps, en plain champ et hors sa bataille, comme s'il eût voulu jouer des souplesses, lâcha son pourpoint, et en donnant le branle aux épaules, à deux mains prit la hallebarde pour ruer patacs; et, comme celui qui pour le prix de la mort d'autrui voulut sa vie mettre en vente, contre tous ceux qui à ce marché se vouloient trouver, tenoit pied ferme. Toutefois à la fin du jeu lui mésavint; car lui et tous ceux qui prirent ce parti s'écartèrent de tant, que plus ne trouvèrent le che-

min du retour. Les autres se retirèrent vers Vigève, faisant fuite de loup; mais, nonobstant leur défense, on les chargeoit de si près, qu'ils ne savoient tour donner qui de mort les sût garantir. En eux retirant, trouvèrent sur le chemin un petit bois assez fort, et eux cuidant illec mieux sauver, se désordonnèrent, et pour gagner le fort, levèrent leurs piques.

Voyant les François le désordre de ceux Allemands, avec quelque gent de pied qu'ils avoient, se mirent après, et de toutes parts les envahirent; lesquels, voyant sur eux tomber le faix de la défortune, voulurent aux ennemis laisser sanglante et luctueuse victoire; car à tous efforts leurs vies défendirent.

A l'entrée de ce bouquet dont j'ai parlé, un nommé Georges Rudich, capitaine d'une bande de Suisses du parti du roi, se mit après en l'heure qu'one puis ne revint; car tant se hâta, que premier qu'il pût être recous, les Allemands l'eurent occis. Un archer de la compagnie du seigneur de Saint-Priest, à tout une arbalète bandée, pour plus droit assener quelqu'un de iceux Allemands, lacha la rêne de la bride de son cheval, et là tant hasarda sa vie sous la sûreté de la conduite d'icelui, que entre ses ennemis soudainement l'en emmena, lequel à coups de hallebardes fut illec assommé. Assez d'autres François blessèrent iceux Allemands, et eussent plus; mais l'empêchement

des branches et des arbres du bois où ils étoient leur nuisoit de tant, que leurs piques et hallebardes ne purent plus embesogner, ne eux rallier; par quoi furent tous en ce lieu tués et défaits, et en mourut par compte cinq cents, et cinquante furent pris, lesquels furent par les Suisses, qui à celle défaite avoient perdu leur capitaine, entre les mains des François tous occis. Les gens de cheval se défendirent longuement; leur capitaine, nommé Jean du Casal, eut un coup de lance en la cuisse, et fut au bras blessé en deux lieux; lequel pourtant ne voulut onc abandonner ses gens, supposé que à l'avantage fût monté, pour soi retirer d'heure s'il eût voulu : ainsi fut pris avec la plupart des siens. Les autres se sauvèrent comme ils surent; et après ce, droit à Morterre se retirèrent les François, sans avoir perdu que deux hommes.

Le lendemain, vingt et troisième jour de mars, le comte de Ligny et le seigneur Jean-Jacques, avec leurs gens d'armes, retournèrent à Morterre, et fit le comte de Ligny ensevelir les morts, qui encore étoient étendus sur terre; lesquels, selon le rapport de ceux qui les virent, furent bien des plus beaux hommes que nature puisse ouvrer, et tous remplis de cœurs virils : dont après la mort louer les dusse, si présomptif outrecuider n'eût voulu le terme de leur vie anticiper; car le capitaine

de leurs gens de cheval disoit : Que tant étoient au partir de Vigève enflés de fierté, que toute l'armée de France, selon leur dire, n'eût eu pouvoir pour les défaire. Toutefois trop présumer, qui les fols hardis souvent déçoit, les mit en voie prochaine de mauvaise fin. Ainsi qu'on les mettoit en terre, un trompette du seigneur Ludovic vint sur le lieu pour demander un gentilhomme lombard qui avec les Allemands avoit été tué; mais on ne le put connoître entre les morts, tant avoient les visages détranchés. Les corps furent mis en terre, et, pour les péchés d'iceux, le comte de Ligny fit à Morterre faire obsèque solennel.

XXVI.

Comment le seigneur Ludovic, après que les François eurent rendu Novare, fit son entrée à Milan.

Dedans la ville de Novare étoit le seigneur Ludovic avec son armée, moult joyeux de la réduction d'icelle, pensant que les François, après avoir fait celle perte, se trouveroient hors du chemin de sûre retraite, et que par les autres villes de la duché de Milan seroient tant mal reçus, qu'ils n'auroient cause d'y faire long séjour, et qu'aussi toute la Lombardie crieroit sur eux *Ville gagnée!* ce qui pourroit

leur fureur adoucir et amollir leur courage. Et après ce, cuidant de ses ennemis être le vainqueur, comme celui qui de victoires heureuses et glorieux labeurs vouloit la palme de triomphe recevoir, avec ses plus solennels complices et quelque nombre de gens d'armes, dedans la ville de Milan s'en alla, et là fit son entrée pompeuse.

La réception que les seigneurs et peuple de la ville lui firent, fut tant magnifique, qu'à ceux qui étoient au spectacle, pouvoit sembler que Dieu fût illec descendu. Tant fut en honneur avancé et hautement reçu, que, de tous saluts amiables et humbles révérences de grands et de petits, de toutes parts fut seigneurieusement accueilli; et, pour le monter en gloire caduque, à peu près le voulurent iceux Lombards divinement adorer. Quoi plus? Eux cuidant le pouvoir des François du tout abattu, comme ceux qui toujours aux plus forts tendent la main, après ce recueil tant somptueux, les trésors de la ville lui ouvrirent, pour en prendre à son vouloir, lui priant que, le plus tôt qu'il pourroit, eût à chasser de Lombardie tous les François qui là étoient, si loin que jamais un tout seul n'en pussent voir; lequel leur promit que sans faillir leur requête seroit en brief exécutée, si Fortune ne lui tournoit le dos. Et pour à ce de plus se vouloir à eux obliger, de leurs deniers si à plein garnit ses

coffres, que de plus de deux cent mille ducats empira leurs boutiques; et comme non assouvi de l'avoir de tant de bourses déliées, au sanctuaire de Dieu osa mettre la main, et approprier à son mondain usage ce qui au service divin étoit ordonné, sans avoir doute de la punition amère encourir, dont jadis sa divine vengeance voulut les sacrilèges et expoliateurs des temples cruellement châtier. Mais tôt après ce grief forfait, comme la roue, qui devant un bouffement venteux tourne du haut en bas, ainsi, du plus sublime degré de la gloire instable, applati et assoupi, dedans la fange de misère se trouva. Guère ne séjourna dedans Milan après qu'il eut ainsi exploité, ains s'en retourna à Novare, où étoit son armée.

XXVII.

Comment le sire de la Trimoille arriva à Morterre en Lombardie, et du renfort qu'il donna aux François qui là étoient.

Le vingt-quatrième jour de mars, le sire de la Trimoille, avec son armée, partit de Verceil; et encore non sachant la ville de Novare être au seigneur Ludovic rendue, et cuidant trouver le siége devant, pour secourir les assiégés marchoit le plus tôt qu'il pouvoit celle part, pensant que si d'heure s'assembloit avec eux,

que, à quelque prix que ce fût, à ses ennemis feroit un alarme, voire si bon lui sembloit le combat, sans autre renfort attendre et chaudement, leur donneroit la bataille. Ainsi qu'il approchoit Novare, par les gens du pays fut averti que les François avoient rendu la ville au seigneur Ludovic, et qu'à Morterre s'étoient retirés, dont prit le chemin de Morterre; et là sur les six heures du soir arriva avec ses gens d'armes. A celle venue fut l'exercite de France contre le pouvoir du seigneur Ludovic moult renforcée, et de tant qu'assez puissans se cuidoient les François pour l'attendre en plaine avec son ost. Le sire de la Trimoille fut maintes fois d'avis que si la demeure de leurs Suisses étoit plus guère retardée, que la bataille fût donnée promptement aux ennemis, afin que de plus ne se renforçassent; et que les François, qui ensemble étoient douze cents hommes d'armes, avec quatre mille piétons et bonne artillerie, étoient assez forts pour le combattre et défaire; et que sur ce, ne restoit que vigoureusement besogner et donner à droit.

Toutefois, pour ce que les Suisses, qu'on attendoit, étoient à chemin, et de jour en jour arrivoient par compagnies, fut dit qu'on ne combattroit jusqu'à leur venue. Ils reçurent à Verceil leur paiement, et, étant tous prêts à mettre en besogne, furent à

Mortèrre le troisième d'avril. Durant le temps de leur attente, à l'affaire de la guerre eut toujours l'œil le sire de la Trimoille, comme celui qui sur tous autres l'avoit en mémoire pour recommandée : à toutes heures visitoit les gens d'armes, ayant avis à la manière d'iceux, pourvoyance de chevaux et accoutrement de harnois ; en manière que si quelque pauvre soldat étoit par inconvénient démonté, ou par défaut d'argent, d'armures dénué, pour le secourir et remettre sus, son écurie étoit ouverte et sa bourse déliée. Rien n'avoit en épargne pour savoir par sûrs et diligentes espies les affaires et entreprises des ennemis ; sur les chemins et passages par où pouvoient venir secourables aides et renfort d'armes au seigneur Ludovic, avoit grosses embûches et découvreurs de pays. En ordonnée police tenoit tous les gens d'armes françois, et avec propos délibéré de loyaument servir le roi et vigoureusement combattre leurs ennemis ; et avec assuré maintien et chère joyeuse, à chacun donnoit fermeté de courage et espérance de victoire. Avec le comte de Ligny, le seigneur Jean-Jacques et autres capitaines de l'armée, consultoit souvent sur ce qui au mieux de la guerre pouvoit servir, remontrant à iceux que tant vertueusement par ci-devant la besogne encommencée et poursuivie avoient, qu'à fin honorable ne pouvoient faillir. Quoi

plus? Tant montroit son vouloir au service du roi affectueux, que le tout de son pouvoir y étoit au large employé. Et plus n'en dirai, si n'est qu'à cette conclusion veux ajouter, que à sa venue désirée moult joyeux furent les François, et, sous l'ombre de l'étendard de son heureux renom, plus assurés.

A Verceil étoit lors le cardinal d'Amboise, qui d'heure en autre avoit la poste et nouvelles du roi, pour entendre aux affaires d'icelui et l'avertir du démené de ces choses.

Du renfort et secours de France par toute l'Italie furent tôt nouvelles semées, dont avant la main, tels y avoit qui, pour la perte des François parier, avoient hasardé leur argent, et leur foi engagée, qui, après ce, du marché se repentirent; et tels qui à bride abattue couroient à la perte d'iceux, qui tout court furent arrêtés. Et voyant le seigneur Ludovic les François rassemblés et unis, et de jour en jour de plus en plus fort leur puissance agrandir, ne fut pas certain de mettre à fin son entreprise jouxte le vouloir de son désir : dont au lever et au coucher, de divers propos et pensées étranges eut continuelle compagnie; et pour décharger la hotte de son cœur de faix tant pesant, à ses privés capitaines et amis familiers, voulut publier le secret de son affaire, auxquels voulut tenir propos.

XXVIII.

D'une oraison que dedans la ville de Novare le seigneur Ludovic eut à ses capitaines, sur le traité de son affaire.

« Si au temps d'heureuse prospérité, la connoissance des amis par fortune conciliés m'a été difficile, au besoin extrême d'adversité amère, pourront être facilement mis à la preuve, seigneurs; pour ce, le dis, que aux ans florissans de ma félicité d'aucuns de ceux qui plus beau visage m'ont montré, à mon plus grand affaire moins de secours en eux ai trouvé. Mais au fort, ce n'est qu'un des moindres tours de lutte, dont Fortune abat les plus roides, et ceux qui plus à elle se cuident attacher; car ceux qu'elle fait amis, infidélité les rend ennemis. Et pour ce que vous, mes bons et fidèles amis, au plus haut degré de mon seigneurieux état, et au plus bas étage de la fosse de ma dolente extermination, en tout temps m'avez accompagné et suivi, et aussi qu'expériment m'a votre loyal vouloir découvert, à vous, comme aux sûres gardes et jurés concierges de la porte de mon cœur, et fermes appuis de toutes mes charges, l'intention de mon courage veux donner à connoître, et, en mes choses adverses, provision de conseil et remède de

secours demander; sachant que, en la loyauté des conseillers, gît la sûreté des princes et le salut de la chose publique.

«Vous savez comment, par plusieurs ans, du titre seigneurieux de la duché de Milan j'ai pacifiquement joui, et à la principauté ducale d'icelle directement succédé; et comment, par l'empereur Maximilien moderne, de la seigneurie duquel dépend ladite duché, à la succession héréditaire, comme vrai seigneur, j'ai été reçu et, au droit qui à la famille des Sforzes peut appartenir, substitué; et qu'aux jours luisans de ma puissante domination, j'ai tant magnifié mon état, que entre tous les princes du monde, j'ai été l'un des plus redoutés; tellement que toute l'Italie et autres circonvoisines régions plioient sous le pouvoir de ma main; et que tant me suis trouvé par la vertu de force hautement autorisé, que onc ne me vis en branle d'être submarché, jusqu'à ce que par la menée d'aucuns mes haineux sujets, et consentement du vouloir populaire, qui ne demande que nouvelletés et mutations de princes, depuis un an en çà, les François par armes sont venus courir mes pays, désoler mes cités, dévaster mes places, et me débouter et chasser jusqu'aux Allemagnes, sans avoir sur moi droit, si ce n'est autant que force leur en donne: dont une chose sur ce amèrement me cuit; car en toute l'adversité de ma fortune

le comble de mon malheur gît en l'infélicité future de mon heur prétérit.

« Or ai-je tant fait, à l'aide de mes alliés et amis, et par subtils moyens, que pour chasser mes ennemis et recouvrer mes terres, grosse armée ai mise sus, et regagné le cri du peuple de Lombardie, avec la faveur couverte et secrète intelligence des plus renommées villes des Itales, et de tant mon entreprise avancé, que, réservé le château de Milan, toute la duché en mon obéissance ai réduite, et de tant mes ennemis pressé, que, de toutes les villes de Lombardie que encore n'a deux mois passés paisiblement occupoient, ne leur reste que Morterre pour leur extrême refuge. Puisqu'ainsi donc que tourne leur chance, et que Fortune nous rit, prestement les nous faut poursuivre, et à mort persécuter. Reste au surplus aviser la manière comment à leur totale défaite plus avantageusement pourrons procéder. Grand renfort leur est venu, ces jours, de France, et à toute heure leur viennent Suisses à légions. Savoir pouvez quels ils sont aux armes; car souvent les avez vus aux coups départir, et le plus de fois à notre perte et désavantage. Jà ont-ils défait la garnison de Vigève, où avons perdu beaucoup de bons soldats, et de jour en jour nous endommagent. Perte qu'ils fassent ne les appauvrit; car tant plus sont et ont été assaillis, de plus ont évertué et éver-

tuent leur courage. Toutefois, à ce ne nous faut plus arrêter, mais vigoureusement les assaillir, et leur donner sanglante bataille. Ainsi pourront, selon mon avis, être domptés. Pour nous, avons le plus sûr parti, car si aux armes sont avantageux, de double nombre contre eux sommes renforcés; grande puissance d'Allemands forts et batailleux avons, grosse compagnie d'hommes d'armes bourguignons, qui savent leur mode de combattre; Albanois et estradiots à grande multitude, pour les rassembler s'ils prennent l'écart; force escadres de Lombards, qui haine mortelle leur veulent, et toute la commune du pays en armes et en aguet sur les passages, pour leur trancher le chemin, s'il advient qu'ils soient défaits ou mis à la chasse, afin que d'eux un seul ne réchappe. Parquoi si, par lâcheté de cœurs efféminés, débilitées ne sont nos dextres, louable victoire contre nos ennemis obtiendrons. Nous sommes dedans nos terres et régions, que toute loi nous commande de défendre jusqu'à la mort; dont nous doivent les cœurs évertuer et la force accroître, comme à ceux qui, pour leur pays, parens et libertés, d'armes doivent ouvrer.

« Pour ce, veux-je bien à la discrétion de vos esprits ouvrir le répertoire de mes secrets, et prier vos seigneuries, sur ce, me donner tel aide et avis qu'à ma nécessité pourrez reconnoître

plus secourables, sachant qu'en ce hasard gît le recouvrement de ma soudaine ressource, ou le moyen de mon perpétuel exil. »

Les capitaines de l'armée du seigneur Ludovic, ouïs ses remontrances et propos, et autres ouvertures et moyens sur le fait de leur entreprise débattus et mis en avant, eurent tous un vouloir unanime de donner aux François la bataille, et à pied ferme aux champs les attendre, ou assaillir. Et à ce ne pouvoient faillir; car autant en pensoient les François, qui n'attendoient que la venue de leurs Suisses, pour assaillir leurs ennemis et la guerre leur donner.

Le roi, qui lors étoit à Lyon sur le Rhône, averti de ces nouvelles, plusieurs jours ensuivans, pour la conservation de son bon droit, prospérité de son exercite et octroi de la paix heureuse, processions générales et humbles prières au Défenseur des justes querelles, fit continuellement présenter, et lui-même avec offrandes et voyages méritoires voulut, sur ce, la grâce du Donneur des victoires dévotement implorer.

XXIX.

Comment grand nombre de gentilshommes de la maison du roi partirent de Lyon en poste, pour vouloir être à la bataille.

Plusieurs jeunes gentilshommes et autres de la maison du roi, oyant nouvelles de la bataille, et sachant qu'à plus honorable affaire ne pourroient mettre leur valeur en vue, ne leur force employer, pour avoir part à l'honneur du triomphe, ou à la perte de la défortune, eurent délibération d'eux trouver à celle besogne. Et furent de ceux : le marquis de Bade, le comte de Roussillon; Jacques, monseigneur de Rohan; Louis de Bourbon, bâtard de Liége; le bâtard de Vendôme, Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse; Germain de Bonneval, gouverneur de Limousin; Louis des Barres, pannetier du roi; le seigneur de Beaudîner, le seigneur d'Arpajon, le baron de Béarn, le seigneur de Listenay, le seigneur de Fromentes et le fils du bâtard de Cardonne, lesquels partirent de Lyon en poste le pénultième jour de mars, et tant avancèrent, qu'en trois jours et demi passèrent tous les monts de Savoie et les terres de Piémont, qui près de cent lieues de pays contiennent, et

à chef de temps arrivèrent à Morterre en Lombardie, et là trouvèrent le comte de Ligny, le sire de la Trimoille, le seigneur Jean-Jacques, le bailli de Dijon, et toute l'armée de France en branle de marcher en avant et prendre les champs. Trois gentilshommes, pensionnaires du roi, dessus nommés, qui avec le duc de Valentinois étoient allés à l'an jubilé, oyant à Rome paroles de la bataille, pour ne faillir à tel affaire, se voulurent mettre au retour, et, pour avancer leur voyage, s'embarquèrent à Ostie, un port de mer près de Rome. Mais pour l'ennui de la tourmente, ne purent à la voile donner vent à gré, dont prirent terre, et de là coururent l'Italie jusqu'à Gênes, et tant hâtèrent leur cours, que de Rome en quatre jours furent à Morterre, en Lombardie, assemblés avec l'armée de France.

XXX.

Comment l'armée de France saillit de Morterre pour aller donner la bataille à l'armée du seigneur Ludovic.

Un dimanche, cinquième avril, en l'an mil cinq cent, les François, tous en armes, saillirent de Morterre, avec tous leurs Suisses en point et apprêtés pour le combat. Le sire de la Trimoille, avec cinq cents hommes d'armes,

faisoit l'avant-garde, lequel étoit monté sur un coursier moult avantageux, prompt à l'éperon et léger à la main; et, armé de toutes pièces, chevauchoit de rang à rang, pour aviser à la manière et police de ses gens d'armes, lesquels conduisoit si adroit, que nul ne démarchoit de son ordre.

Le comte de Ligny avoit la bataille, où y avoit quatorze mille Suisses, et toute l'artillerie. Et, pour mieux ses gens acheminer, avec eux se mit à pied, la hallebarde au poing, vêtu d'un pourpoint de drap d'or, mi-parti de damas blanc, bandé au travers de violet, le halecret dessus, un chapeau jaune sur sa tête, garni de plumes blanches.

La plupart des gentilshommes de la maison du roi, qui là étoient allés en poste, et plusieurs autres lui firent là compagnie, lesquels mit avec lui au front de la bataille: entre deux Suisses un François, tous vêtus de sa livrée, et armés à la mode d'Allemagne.

Le seigneur Jean-Jacques, à tout cinq cents hommes d'armes, conduisoit l'arrière-garde, lequel ne tenoit brin de désordre.

Ainsi commença l'armée de France à marcher et prendre l'adresse vers la ville de Novare, devant laquelle étoit le seigneur Ludovic avec ses soudards, dont il avoit plus de trente mille.

De toutes parts avoient les lieutenants du roi

mis sur les champs guets et coureurs pour découvrir le pays, afin qu'au dépourvu ne fût surprise l'armée, et avoient envoyé espions pour savoir la manière des ennemis, qui jà tenoient les champs, lesquels on attendoit de moment en autre avoir en barbe, dont chacun se tenoit sur garde. Les hommes d'armes avoient leurs armets en tête et la lance sur la cuisse, et archers et arbalétriers, les arcs tendus; les Suisses, piques, hallebardes et haquebutes prêtes à mettre en œuvre, et les canonniers toute leur artillerie chargée et attirée; et tout étoit si à point dressé selon l'ordre de la guerre, qu'il n'y avoit que redire. Chose bien merveilleuse à imaginer, et plus épouvantable à regarder, étoit la rencontre de main armée tant furieuse, où force tant immodérée sembloit avoir, que au pouvoir de toutes les Itales n'étoit de la savoir dompter. Ce jour, sur l'heure de vêpres, fut l'armée devant une petite ville nommée Vessepola, à trois milles près de Morterre, à côté de Novare; et là pour passer la nuit firent les gens d'armes leur logis.

Le lendemain, sixième jour d'avril, au plus matin se mit l'armée aux champs, tout le pas marchant le droit chemin de Novare; et pour découvrir le pays, avec les coureurs furent envoyés le seigneur de Beaumont et le seigneur de Sandricourt. Le comte de Ligny marchoit

pied à pied avec les Suisses, lesquels tenoient ordre que l'un ne passât l'autre.

Le sire de la Trimoille, qui la nuit devant avoit eu nouvelles du roi, pour avancer l'œuvre, ne regardoit qui le suivoit; mais comme celui qui sans différer à l'exécution de la guerre entendoit, hâtoit son train, et moult lui ennuyoit que jà aux ennemis n'avoit mêlée. Tant marcha ce jour l'armée de France, que, sur le point du midi, à un mille près de Novare prit logis. De tous côtés fut mis le guet aux champs; et pour icelui de plus fortifier et supporter l'armée, le seigneur de Sandricourt, qui ce jour n'étoit de guet, avec partie de ses gens d'armes fut à cheval. A la venue des François, les gens du seigneur Ludovic par compagnies furent à l'estrade, et les François d'autre part; et là se commencèrent les uns les autres mettre à l'essai, tant que des deux partis, plusieurs fois, y eut ce jour rencontre, jusqu'à la mort de maints soudards. Les estradiots du seigneur Ludovic n'étoient par les François mis à l'épargne; aussi n'étoient les François par les Moriens laissés à repos. Là fut tué un jeune gendarme gascon, de la compagnie du seigneur de Châtillon, nommé François de Odaulx, lequel ce jour fit assez pour y avoir ici une assiette de mansion éterne: car à tous heurts avoit su par expérience comment les premiers coups s'étoient donnés, et à la retraite des derniers soutint la

mêlée ; tant que, pour montrer de quoi, la mortelle enseigne en apporta. Jusques au soir dura l'escarmouche, et sitôt que lumière fit place aux ténèbres, chacun se retira à son quartier.

Le lendemain, un mardi, septième jour d'avril, Bourguignons et Albanois, et autres soudards du seigneur Ludovic, au plus matin furent à grosses bandes à la course, lesquels ne séjournèrent guère sur le champ sans avoir les François aux coups départir, qui de leurs compagnies étoient sortis six à six, dix à dix, pour eux essayer et mettre leurs chevaux à l'épreuve. Tant approchèrent, que entre eux se commença chaude mêlée. Un homme d'armes, de ceux du seigneur de Lanque, nommé Bernard de Scénon, voyant les escarmoucheurs françois par les Bourguignons et estradiots outrés, à force de cheval et pointe de lance, pour supporter les foulés, se mit au travers des ennemis, tant que souvent rompit la presse, et long-temps soutint le faix. Mais à la parfin tant se trouva pressé, que entre les jambes lui fut tué son cheval; et lui, avec l'aide qu'il se fit, et le secours de ses compagnons, se remit sus. Un autre François, nommé Yves de Malherbe, capitaine d'aventuriers, se trouva à cet affaire, lequel eut avec les estradiots telle mêlée, que deux de leurs chevaux en emmena. A tous efforts venoient soudards moriens à l'escarmouche; et voyant les François que là

trouver se falloit, trente hommes de renfort se mirent en avant, et des premiers fut un nommé Imbercourt, des pensionnaires du roi, lequel, sans aviser qui le suivoit, donna des éperons, et tout seul avec trois cents Allemands se vint mêler tant rudement, qu'il perça la presse; et tant hardiment le fit, que ce fut par trop : car à grands coups de piques et hallebardes fut son cheval tué, et lui blessé et mis par terre; et si de ses compagnons n'eût eu bref secours, illec eût été assommé et occis. Durant ladite escarmouche la nuit survint, et chacun se retira.

XXXI.

Comment les seigneurs des Ligues voulurent empêcher la bataille.

Durant ce temps, les seigneurs et gouverneurs des Ligues, comme ceux qui pour vouloir avoir part à la prise en eau trouble jettent leurs rets, pensant que, au moyen de cette division sur la duché de Milan, quelques pays ou places pourroient conquêter, voulurent empêcher la bataille, et la guerre prolonger, et pour ce, transmirent leurs postes devers les Suisses soudoyers du roi, leur mandant expressément qu'à combattre n'eussent; jusques à ce que par autres ambassadeurs eussent d'eux

plus amples nouvelles. Les François, qui de toutes parts avoient guets et espies, surent la chose, de laquelle fut premier averti le cardinal d'Amboise, par un nommé François Doulcet, lequel, après avoir su le cas, partit d'une ville nommée Ivrée, et de là fut en poste jusques à Verceil, où étoit ledit cardinal, pour l'avertir du fait; et tout en l'heure qu'il eut fait son rapport, ledit cardinal le renvoya à l'ost pour asavanter les lieutenants du roi et le bailli de Dijon, capitaine des Suisses, de l'intention d'iceux; pour obvier à ce détour, et sur ce, trouver moyen de remède, et que le vouloir du roi étoit que, le plus tôt que possible seroit, on les mît en besogne; et tout ce mis en avis, fut ordonné par les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, que le jour ensuivant seroit donnée la bataille aux ennemis.

Le jour d'après, qui fut un mercredi, huitième d'avril, au plus matin l'armée prit les champs droit à Novare, dont étoit sailli le seigneur Ludovic avec toute sa gent.

Au partir du logis commença l'armée de France à tenir bataille ordonnée, et à marcher moult tôt, et tant, que, entre le comte de Ligny, qui étoit chef des gens de pied, et le sire de la Trimoille, qui les gens d'armes de cheval conduisoit, y eut étrif à qui marcheroit devant. Toutefois chacun tint si bon ordre, que déroi n'y eut lieu. Tous les piétons et le charroi

de l'artillerie branloient sous la main du comte de Ligny ; et afin que nul allât côtier, et que chacun marchât droit, toujours, comme guidé et à pied, des premiers étoit à chemin, et en marchant dit aux siens : « Seigneurs, l'heure est venue que chacun doit penser à son affaire ; car nos ennemis avons en vue, qui nous présentent bataille. Ne refusons ce parti, sachant le prix de la valeur des hommes être du tout aux faits des armes mis à l'estime. Hâtons-nous pour donner des premiers, et que nul de nous ait le cœur amolli de crainte reprochable ; car en bataille toujours est le plus de péril à ceux qui plus craignent : audace est un écu de sûreté dont Fortune couvre les aventureux. Mettons donc en la sauvegarde de la main armée le prix de l'honneur et la teneur de la vie. »

Le sire de la Trimoille marchoit en manière tant assurée, et en tel ordre conduisoit ses gens d'armes, que bien sembloit ducteur d'exercite belliqueux ; et tant se hâtoit, que à ceux qui le suivoient donnoit bien à entendre qu'aux ennemis ne vouloit marchander. Le seigneur Jean-Jacques, auquel la chose touchoit de si près, que à la peine de sa vie branloit ce hasard, si à point conduisoit sa charge, que bien sembloit avoir la chose pour recommandée.

XXXII.

Comment l'armée de France approcha l'armée du seigneur Ludovic.

Lorsque les François approchèrent Novare, de tant que les deux armées se purent voir, chacun se hâta pour donner dedans. Les gens de cheval ne se pouvoient avancer, pour l'empêchement des clôtures et fossés qui là étoient; toutefois cela ne les retarda, que tôt ne fussent, prêts de choquer leurs ennemis. En approchant Novare, l'armée de France sut que dedans une abbaye assez forte, étant à demi-mille de la ville, y avoit embûche d'Allemands et de Lombards, et là s'adressa. Les soudards du seigneur Ludovic, qui là étoient, voyant les François et Suisses contre eux venir à bataille rangée, n'attendirent plus, mais se retirèrent à leur armée, qui étoit entre la ville et cette abbaye, en bel arroi et nombre moult grand. A l'un des côtés de leur bataille étoient quatre cents hommes d'armes bourguignons et huit cents lombards; à l'autre, quatre mille chevau-légers; au milieu, tous leurs Allemands et lansquenets, dont il y en avoit de dix-huit à vingt mille, toute l'artillerie chargée et atîtrée à la venue des François, et en outre, estradiots et escarmoucheurs, à grosses bandes et

compagnies, sur les champs, pour commencer le hutin. Voyant le sire de la Trimoille que temps étoit d'exploiter les armes, pour avoir parole à ses gens, un peu se mit à quartier et en vue de tous, auxquels il dit : « Seigneurs, tant avons quis nos ennemis, que les avons trouvés; voire en telle puissance, que le nombre d'iceux excède le nôtre de moitié près. Mais savoir nous faut que tout l'avantage de la guerre ne gît en multitude de légions d'hommes armés, ne en tourbe innombrable de gens, mais seulement en la sûre conduite des sages capitaines, droite exécution des preux soldats, et vigoureuse défense de juste querelle, dont à suffire sommes pourvus. Donnons donc au travers hardiment et tôt; car par le vrai corps de Dieu, si nous les assenons à droit, à l'aide de Dieu et de la force de nos bras, sans faillir, sur eux, à notre vouloir, obtiendrons louable victoire ; car je connois le pouvoir d'iceux être du tout à notre merci. « Après ces paroles, le sire de la Trimoille mit cent hommes d'armes des plus adroits au front de la bataille, pour donner le premier choc et faire ouverture; et à leur queue mit quatre cents autres hommes d'armes pour supporter les premiers, et entrer dedans les ennemis. Et ce fait, demanda si là étoient nuls gentilshommes qui l'ordre de chevalerie voulussent prendre, dont grand nombre de gens d'armes françois, qui ce jour à l'exercice

des armes vouloient la force de leurs bras déployer, et perpétuer leurs noms, se voulurent enrichir, pour ouvrir au courage le chemin de prouesse, du titre de chevalerie. Les François, qui étoient à la vue de leurs ennemis, hâtèrent leur train, avancèrent leur artillerie et mîrent leurs coureurs en place, lesquels commencèrent la charge sur les escarmoucheurs du seigneur Ludovic. L'artillerie des deux partis fut déchargée, et ruës coups. Les capitaines françois commencèrent, de plus, de mettre leurs gens en ordonnée marche, et les semondre de montrer à ce jour aux ennemis, à force de bras, le vouloir que aux armes hommes chevaleureux doivent avoir, et faire œuvres tant vertueuses, que à l'honneur des acteurs, au plaisir du prince, et à l'exemple des futurs, pussent servir à toujours mais. Ainsi que l'armée de France approchoit ses ennemis, et que gens d'armes et piétons voulurent branler pour donner le combat, les Allemands du seigneur Ludovic, voyant les François en barbe et propos délibéré de donner la bataille, pensèrent que pour celle fois le combat ne leur étoit de saison, et tout soudain eurent opinion arrêtée de non attendre la mêlée, et se retirèrent tous ensemble à Novare. Deux blanches enseignes de gens de cheval du seigneur Ludovic tournèrent le dos, et amoindrirent le nombre de son armée de deux cents chevaux. Le seigneur

de Beaumont, le seigneur de Sandricourt, et un capitaine françois, nommé Perot de Payennes, avec soixante hommes d'armes, poursuivirent iceux fugitifs jusque sur le bord de la rivière du Tésin, lesquels ne furent atteints; car tant se hâtèrent, que d'heure gagnèrent le passage.

Les Bourguignons, Albanois et Lombards, après ce, ne firent sur le champ long séjour; mais le plus tôt qu'ils purent se retirèrent. Les François, voyant celle retraite, s'arrêtèrent, et tout autour de la ville mirent le siége.

Le comte de Ligny se mit dedans l'abbaye dont j'ai parlé par ci-devant, et coucha celle nuit dedans, sans guère dormir. Le sire de la Trimoille, avec ses gens d'armes, prit le quartier en approchant la ville; lequel, de sa part, faisoit si bon guet, que homme par là ne se pouvoit sans sa merci sauver. Le seigneur Jean-Jacques étoit de l'autre part de la ville avec ses gens. Les Suisses et l'artillerie autour de l'abbaye étoient. Somme, chacun fit celle nuit devant la place et aux passages prochains de là, guets et gardes, afin que nul d'emblée se retirât.

Le seigneur d'Alègre, avec deux cents hommes d'armes, fut transmis sur la rivière du Tésin, pour garder le passage. Celle nuit commencèrent François et Bourguignons à parlementer. Les Allemands du seigneur Ludovic

et les Suisses du parti du roi alloient et venoient ensemble, comme si entre eux fût la trève. Un nommé, le capitaine des Piètres du parti du seigneur Ludovic, se rendit celle nuit au comte de Ligny, dont furent les Bourguignons mal contents; car ils cuidoient celui capitaine l'un de tous ceux de leur parti plus assuré pour le seigneur Ludovic. Toutefois en ce furent déçus. Ainsi peu à peu chacun venoit à la raison.

Le lendemain, jeudi, neuvième jour d'avril, les Allemands du seigneur Ludovic avec les François eurent sur leur affaire parlement, disant que si bagues sauves on les vouloit laisser aller et donner passage, que volontiers en leur pays s'en iroient.

Les Bourguignons pareillement demandèrent aux lieutenants du roi sauf-conduit, pour eux retirer avec leurs bagues, et demandoient que les Lombards fussent compris au sauf-conduit; ce que permettre ne voulurent les lieutenants du roi; disant que le démérite de leur trahison et foi faussée, de ce et toute autre grâce les devoit frustrer. Leur sauf-conduit fut à tous efforts de langage débattu; mais à la fin en demeurèrent privés.

Les Albanois aussi requirent avoir sauf-conduit pour eux retirer; toutefois, comme à ceux qui, de gaîté de cœur, pour piquer les François, de pays lointain s'étoient par trop

de fois essorés, leur demande fut éconduite.

Les Allemands et Bourguignons, qui étoient tout l'appui du pouvoir du seigneur Ludovic, demandèrent, comme j'ai dit, leur sauf-conduit, promettant aux François, en ce faisant, que, le lendemain au matin, tous désarmés, videroient la place et le pays, sans donner au seigneur Ludovic autre confort ne aide, ou, si ce parti leur étoit refusé, que, sans faillir, donneroient la bataille.

Les lieutenants du roi et les capitaines de l'armée, considérant l'offre pour eux avantageuse, et du tout à l'honneur et profit du roi, pensèrent que, pour avoir refusé humains partis, plusieurs, soutenant justes querelles, ont encouru le flagel divin et perdu maintes batailles et journées, à la requête susdite prêtèrent l'oreille, et différèrent le conflit. Toutefois, les lieutenants du roi, premier que livrer le sauf-conduit, demandoient que le seigneur Ludovic, en ce faisant, fût mis entre leurs mains. Sur ce, firent les Bourguignons et Allemands réponse, que jà par eux ne seroit livré; mais que si entre eux se pouvoit trouver, sans empêchement se pourroit prendre: dont fut appointé que, le lendemain au matin, tous les Allemands, désarmés, deux à deux passeroient entre l'armée de France, afin que si ledit seigneur Ludovic, en état dissimulé, entre eux se cuidoit sauver, tout à clair pût être

avisé, et que les Bourguignons, désarmés aussi, seroient mis en vue, et tous les autres visités. Ainsi fut la bataille arrêtée.

Le seigneur Ludovic, connoissant par ce traité son entreprise demeurée en arrière, et du tout anéantie, de passion d'esprit fut tout épris, sachant que, après cette déchue, espoir de ressource ne pouvoit plus avoir; et pour cuider rompre le coup, avec requêtes, dons et promesses, pria les capitaines des Allemands, et tous ses autres soudards, donner aux François la bataille, disant que facilement pourroient être défaits, comme ceux qui avec leurs chevaux étoient à demi combattus de travail continuel et de famine, et que de leur part ils étoient frais et recréés, avec la place qu'ils avoient à l'avantage, et de soudards deux contre un. Plusieurs autres remontrances leur fit; mais, pour ce, autre chose ne voulurent faire. Ainsi ne sut le seigneur Ludovic à quel remède avoir recours, si n'est abandonner son malheureux affaire au vouloir de dure destinée.

De François et de Suisses fut la ville de Novare cette nuit de toutes parts environnée, si que nuls de ceux qui étoient dedans eussent pu sortir sans être clairement avisés. Souvent parloient ensemble François et Bourguignons. Les Suisses et Allemands à toutes heures se sonnoient. Les Albanois, pour mieux déloger,

avoient l'œil aux pieds, à la bouche et au dos de leurs chevaux. Les Lombards, plus de menues conclusions imaginoient qu'il n'y a d'atomes en l'air. Somme, chacun pensoit à son affaire; car temps en étoit. Durant ce, le comte de Ligny, doutant que, par chemins écartés ou autres moyens, le seigneur Ludovic ne s'éloignât, et pour ce que le dire d'aucuns étoit que pays avoit pris, voulant de lui savoir le vrai, et par attrait le mettre entre les mains du roi, devers lui transmit le capitaine Louis d'Ars, et un autre gentilhomme nommé Roquebertin, lui dire que, si volontiers se vouloit rendre au roi et soumettre à la raison, que de tout son pouvoir s'efforceroit envers le roi le faire en France si bien traiter, que cause n'auroit de soi douloir; lequel, après avoir ouï la parole desdits messagers, voyant la raisonnable semonce, promesse acceptable, et l'appareil de son exil imminent, à ce propos voulut entendre, et au conclure prendre ce parti, et sous sauf-conduit, avec lesdits messagers, se mit à la voie. Voyant les Allemands qu'ainsi s'en alloit le seigneur Ludovic, l'arrêtèrent, et le mirent hors de la vue desdits messagers.

XXXIII.

Comment les Allemands et Bourguignons vidèrent Novare, et de la prise du seigneur Ludovic, avec la défaite des Lombards et estradiots.

Le lendemain, vendredi, dixième jour d'avril, deux heures avant le jour, les Allemands du seigneur Ludovic saillirent de Novare tous en armes. Le sire de la Trimoille, qui avec ses gens étoit à cheval, à la saillie desdits Allemands devant les portes de Novare se trouva, et voyant iceux Allemands sortir en armes, avec ses gens d'armes près de la porte de leur issue se tint, pour regarder leur manière, et leur donner sur queue si besoin en étoit; lesquels Allemands, devant la ville, dedans une prairie, se mirent en bataille.

Le capitaine Louis d'Ars, qui encore étoit dedans la ville, dont avoit vu sortir les Allemands en point et en propos de combattre, manda au comte de Ligny qu'à ce matin auroient les François la bataille; car jà étoient iceux Allemands aux champs, et les Bourguignons avec, les estradiots et Lombards prêts de saillir, et tous en armes. Sachant le comte de Ligny ces nouvelles, pour montrer que l'armée de France étoit sur pieds, deux pièces d'artillerie par-dessus la ville fit décharger,

qui firent tel tonnerre, qu'il sembloit que la région de l'air éclatât. De l'autre part étoit le seigneur de la Trimoille tout prêt de faire mêlée avec ses ennemis. Le seigneur Jean-Jacques étoit sur pied aussi avec ses gens. Sur l'aube du jour fut en l'ost des François fait un alarme, pour émouvoir le camp, et chacun mettre en point, et tout en l'heure devant la ville de Novare fut l'armée de France en arroi, pour attendre la saillie des gens de cheval du seigneur Ludovic.

Entre les cinq et six heures du matin, les Lombards, qui n'avoient sauf-conduit, se mirent hors la ville en armes, lesquels furent par les François choqués moult rudement, et poursuivis, et chassés plus de quatre milles de pays, et tant mal menés, que plusieurs y demeurèrent. Les uns furent pris et les autres tués, et les autres, le fer au dos, convoyés longue traite. Tant en fut rué par terre, que le chemin de leur retraite étoit tout semé de morts, de lances, et de bourdons, et de harnois; que, pour mieux au délivre fuir, jetoient de tous côtés empêche. A l'issue de la ville fut le seigneur Frocasse pris par ceux de la garnison du château, et à la chasse furent pris plusieurs autres bons prisonniers. Après la défaite des Lombards, les Bourguignons vidèrent la place, tous en armes, avec enseignes déployées.

Le sire de la Trimoille, voyant iceux Bourguignons en armes, leur transmit au-devant un capitaine françois, nommé Hector de Salazar, et le bâtard de Cardonne, pour leur dire qu'ils se désarmassent, et leur remontrer que, en l'état qu'ils sortoient, que de bonne guerre étoient de prise, et que leur sauf-conduit étoit enfreint. Iceux Bourguignons, sans plus attendre, plièrent leurs enseignes, jetèrent leurs lances et ôtèrent leurs armets, et plusieurs d'iceux furent à la saillie par les François choqués et rembarrés jusque dedans la ville.

Les estradiots, lesquels aussi n'avoient sauf-conduit, firent là le moins de séjour qu'ils purent; et ceux qui eurent les champs, au délivre adressèrent leurs cours vers la rivière du Tésin, pour cuider gagner le passage, lequel étoit clos : car le seigneur d'Alègre, avec deux cents hommes d'armes, y étoit; et voyant iceux Albanois que autre part, pour à sûreté passer, leur falloit chercher issue, éloignèrent le passage, et se mirent à guéer la rivière. Les uns allèrent outre, les autres demeurèrent à mi-gué, et les autres furent par les François fait noyer à la rive. Ceux qui gardèrent terre au danger des laquais et varlets se trouvèrent, et tous ceux qui purent être atteints et arrêtés furent sans merci occis et assommés. Les Allemands, voyant leurs gens de cheval défaits, jetèrent leurs piques et hallebardes, et, tous

désarmés, deux à deux, trois à trois, sous les piques des Suisses, et entre l'armée de France, passèrent; et étoient iceux Allemands tant mis au découvert, que, sous ombre d'eux, nul, sans être connu, eût su passer. Après que sept ou huit mille d'iceux furent passés, et que nouvelles n'étoit du seigneur Ludovic, le sire de la Trimoille manda à ceux qui étoient encore à passer qu'ils le rendissent, ou sinon qu'avec eux auroit mêlée; et tel avantage avoit sur eux, qu'entre les deux batailles avoit fait mettre et charger l'artillérie de France. Dedans la bataille des Allemands étoient plusieurs gens d'armes françois, pour cuider du seigneur Ludovic savoir nouvelles; et doutant les Allemands que les François les voulussent désordonner et courir sus, se serrèrent, et dirent aux François qu'ils se retirassent. Alors fit le seigneur de la Trimoille sonner à l'étendard, pour rassembler ses gens, et, ce fait, voulut donner au travers de la bataille des Allemands; et, pour ce faire, avoient jà les gens d'armes la lance sur la cuisse et la tête en l'armet, et étoient les enseignes en branle de marcher.

Les Suisses du parti du roi, qui tenoient bataille, sachant que le sire de la Trimoille sur les Allemands du seigneur Ludovic vouloit charger, tout soudain lui mandèrent qu'il ne se hâtât de ce faire, et que, s'il marchoit

en avant pour exécuter son entreprise, qu'avec eux auroient à besogner, et qu'ils lui donneroient sur queue. Ainsi fut ce propos différé et remis, qui moult déplut aux François; mais autre chose n'en surent faire, si n'est penser qu'en peu de sûreté est celui qui d'armes tant pesantes se saisit, que, au besoin, ne s'en peut aider. Pour au propos revenir, après la sommation du sire de la Trimoille, les Allemands du seigneur Ludovic promirent de rendre ledit Ludovic; et pour ce, vers iceux Allemands furent transmis le seigneur de Mauléon et le bailli de Dijon, qui bonne diligence mirent pour le trouver; et telle poursuite en fit le bailli de Dijon, que par aucuns des Allemands, auxquels il donna deux cents écus, sut où il étoit; et là prit son adresse, où prit le seigneur Galéas. Il voulut prendre le seigneur Ludovic, lequel ne lui vouloit bailler la foi; et ainsi qu'ils étrivoient, arriva le comte de Ligny parmi la presse, et là le vint trouver à tout ses cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du col, un pourpoint de satin cramoisi, et des chausses d'écarlate, la hallebarde au poing; et en ce point le prit le comte de Ligny, et le fit monter sur un courtaud que lui bailla le seigneur de la Palice. Après ce qu'il fut ainsi monté, le comte de Ligny lui demanda s'il vouloit voir le seigneur Jean-Jacques, lequel dit que non : car de la

vue de celui qui tant de dommage lui avoit pourchassé, ne pourroit qu'augmenter le grief accès de sa douleur amère; et de vrai, assez en avoit fait pour n'avoir cause de le vouloir rencontrer. Somme, si le pauvre seigneur captif de deuil inconsolable avoit le cœur serré, à nul devoit sembler merveilles; car lui, qui sous dorés âges avoit les ans fleurissants de sa vie en félicité prétérits, le remenant des jours ennuyeux de sa chenue vieillesse voyoit aller en exil, pour douloureux passe-temps et fin désespérée lui préparer. Ainsi est l'heur des plus hauts peignés au berlan de Fortune souvent mis en hasard. Pour retourner, afin que la prise du seigneur Ludovic à la vue commune fût découverte, le comte de Ligny avec lui le fit marcher tout le long de la bataille des Suisses; lesquels furent en propos de le vouloir avoir, disant entre eux qu'ils étoient cause de sa prise : toutefois, sans autre effroi, fut passé outre jusques au quartier du sire de la Trimoille, qui lui fit bonne chère, en lui disant : « Seigneur, soyez le bienvenu. Puisque en cet état nous venez voir, de grandes mises avez exempté le roi, et nous gardez de longues peines. » Après ce, le comte de Ligny l'emmena dedans le château de Novare, et en la garde du chevalier de Louvain le mit.

XXXIV.

De la prise du cardinal Ascaigne.

Le cardinal Ascaigne, qui lors étoit à Milan, sachant la prise du seigneur Ludovic, son frère, avec quatre cents chevaux se mit aux champs, et prit le chemin de Bologne-la-Grasse; lequel, en passant près de Plaisance, par une bande de François et quelque nombre de Vénitiens, qui là étoient, fut assailli, et tant rudement mené, que ses gens furent défaits, et lui chassé jusque dedans un château nommé Rivole, près de là, où fut assiégé et pris. Après la prise du seigneur Ludovic, les Suisses du roi voulurent eux en aller et avoir leur paiement; lesquels furent transmis à Verceil, pour illec recevoir leur argent. Et pour iceux faire payer, étoient là logés, à l'enseigne de l'Étoile, le bailli de Dijon, un nommé Fougely, capitaine de la garde des Cent-Suisses du roi, avec les commissaires et contrôleurs de la guerre, lesquels eurent moult à faire à contenter iceux Suisses, car ils vouloient être tous payés en écus au soleil, avoir des sommiers pour emporter leurs bagues, et, pour la prise du seigneur Ludovic, paie pour un mois d'avantage. Auxquels fut, sur ce, faite réponse par un contrôleur nom-

mé François Doulcet, que ce qu'ils demandoient ne leur étoit dû, ne en la charge des trésoriers et clercs des finances, et que le roi ne l'entendoit, mais les payer comme de raison, et que leur argent étoit prêt, sans rien vouloir retenir des gages qui leur étoient dus, et qu'autre chose n'en auroient. Lesquels dirent que par amour ou par force auroient ce qu'ils demandoient; et que bien savoient à qui ils s'en devoient prendre. Et, sur ce, chacun alla repaître. Après que Suisses eurent bien drinqué, entre eux fut question de leur litigieux propos; et tout chaudement, à l'appetit d'un capitaine nommé Heuryfer, et d'un nommé Chuentz, l'un des capitaines de la Ligue-Grise, cent Suisses en armes s'en allèrent au logis où étoient le bailli de Dijon et les autres François, délibérés de les tuer. Mais iceux Suisses furent arrêtés par un capitaine de Schwitz, qui avec ses gens étoit, au plus haut des degrés, à l'attente de recevoir son argent. Derechef furent envoyés quatre cents Suisses pour assaillir le logis, et tuer ceux qui au-devant se mettroient. Plus ne leur fut l'entrée défendue; car ledit de Schwitz et ses gens se retirèrent dedans une salle qui là étoit. A grands coups de pied et de hallebardes donnèrent iceux Suisses contre la porte de la chambre en laquelle étoient les François, et commencèrent à faire rupture.

Le bailli de Dijon, et ceux qui au-dedans

de la chambre étoient, avoient telle frayeur, que le plus assuré trembloit. Les uns se mirent contre la porte pour la fermer; les autres se jetèrent par les fenêtres; et les autres, tous jugés et transis, pied coi en la place tenoient silence. Le contrôleur, qui à la demande desdits Suisses avoit contrarié, voyant le bruit, tout assommé de peur, cuidant l'heure de sa mort tant prochaine que la pointe du glaive dont il cuidoit mourir lui étoit, par les fentes de la porte brisée, en vue, eut avis de prendre la robe d'un valet, et, sous un bonnet déguisé, trousser ses cheveux, et tant étrangement dissimuler son état, que ceux mêmes qui par continuelle habitude le hantoient, de prime face ne l'avisoient; et tant subtilisa son cas, qu'après que les Suisses, qui de tous côtés le cherchoient, eurent la porte mise en pièces et furent au-dedans de la chambre entrés, entre eux se sauva, et gagna le logis où étoit le capitaine de Schwitz. Les Suisses qui étoient entrés dedans la chambre où étoit le bailli de Dijon, sur lui commencèrent à charger, tant que par plusieurs fois faillirent à le tuer à coups de partisannes, mais sous les autres se garantissait. A la parfin, le prirent par les cheveux, et lui donnèrent tant de coups de poing par le nez et sur le visage, que ils le mirent par terre. Somme, tant mal fut mené, et mis en tel état, que à peine lui demeura poil en tête. Puis

l'emmenèrent à leur rim, disant qu'il répondroit de ce qu'ils demandoient. Toutefois, par belles paroles et subtils moyens échappa d'entre leurs mains, bien dépit de l'outrage qu'ils lui avoient fait, et joyeux d'être hors de leurs dangers, disant en lui-même que celui qui tels pensionnaires prend en charge, de commission ruineuse s'entremêt, et qu'une autre fois de léger se déporteroit de telle charge vouloir avoir. Après toutes ces choses, eurent iceux Suisses leur argent; et, pour les contenter, furent presque tous payés en écus au soleil. Partie de leurs capitaines eurent des sommiers pour emporter leurs bagues jusques en leur pays. Ainsi s'en allèrent bien payés et mal contents; et, en eux retirant, prirent une ville de la duché de Milan sur leurs marches, nommée Belinsone.

Le jour que le seigneur Ludovic fut pris, le roi, étant à La Tour-du-Pin, au Dauphiné, sur les six heures du vêpre, eut la poste du comte de Ligny, disant que le seigneur Ludovic étoit assiégé à Novare par les François, et qu'il ne pouvoit échapper, que tôt ne fût entre leurs mains. Le lendemain, onzième avril, vigile de Pâques-fleuries, ainsi que le roi étoit aux champs entre Lyon et un village nommé Saint-Laurent, à trois lieues près dudit lieu de Lyon, sur les trois heures après-midi, arriva devers le roi la poste, et lettres du cardinal d'Amboise,

par lesquelles eut le roi certaines nouvelles de la prise du seigneur Ludovic, desquelles fut le roi moult joyeux; et pour icelles notifier par tout le royaume de France, fit faire les feux de joie, avec dévotes processions et suffrages ecclésiaux; et lui-même en personne en fit plusieurs voyages et oraisons à Notre-Dame-de-Confort, et autres églises de Lyon, en toute humilité, regraciant le Prince des princes de la victoire heureuse que, moyennant son aide divine, avoit contre ses ennemis obtenue.

De la prise du seigneur Ludovic par toute la duché de Milan furent soudainement nouvelles semées, dont furent les Lombards moult étonnés, mais ceux plus ébahis qui de la rebellion avoient été moyens. Un Lombard, nommé messire Louis de Pors, dont j'ai parlé ci-dessus, lequel avoit le jour de la Purification-Notre-Dame abandonné le château de Milan, et sa foi faussée, et cuidé noyer les caves et moulin de ladite place, pour cuider satisfaire à ce forfait, un dimanche de Pâques-fleuries, douzième jour d'avril, devant la porte du château se transporta, et, avec un grand brochet et une grosse truite, voulut au-dedans aller faire son banquet. La porte lui fut ouverte, et lui mis au-dedans, et de son poisson déchargé, et après enfermé dedans la prison de la Roquette avec plusieurs.

XXXV.

Comment le cardinal d'Amboise, après la prise du seigneur Ludovic, partit de Verceil pour aller à Milan.

Un jour après la prise du seigneur Ludovic, le cardinal d'Amboise partit de Verceil, et ce jour fut à Novare. Le lendemain prit son chemin droit à Gayace, une petite ville fermée, dont étoit, deux jours devant, délogée une garnison d'estradiots que le seigneur Ludovic avoit là laissée pour la garde de la ville, lesquels avoient sur la muraille de la ville et aux défenses du château laissé l'artillerie toute chargée. Après que le cardinal d'Amboise et ses gens furent illec logés, les pages et laquais toute nuit firent bruire et tonner canons et haquebutes, comme si le siége eût été devant la ville. Sur le soir, que chacun fut retiré pour vouloir reposer, un laquais et un page, serviteurs du seigneur de Neufchâtel, entrèrent dedans une des chambres hautes du château, en laquelle avoit deux barils de poudre à canon tous pleins, et de celle poudre firent sur une table une traînée; puis mirent le feu dedans, qui soudainement se prit aux barils, et tout à coup mit en flamme tout le dessus du château : et là furent par leur défaut le

page et le laquais aussi follement brûlés que papillons à la chandelle.

En grand danger fut le cardinal d'Amboise, avec tous ceux qui au château étoient logés; si n'est qu'ils étoient au-dessous du feu, et que d'heure se retirèrent: car le feu fut si grand, que, par sa chaleur et force de la flamme, une partie de la muraille et la couverture du château tomba dedans les fossés.

Le quatorzième jour d'avril, les seigneurs et potestats de Milan se rendirent à Vigève, au-devant du cardinal d'Amboise, pour le supplier très-humblement que son plaisir fût aller prendre logis dedans la ville de Milan, et regarder le peuple d'icelle en pitié, sans le vouloir du tout punir, selon le démérite de son forfait; auxquels fit réponse ledit cardinal, que, pour l'heure, en la ville souillée de vice tant prodigieux n'entreroit, mais au château, qui toujours avoit tenu bon pour le roi, s'en alloit loger: ce qu'il fit.

XXXVI.

Comment le cardinal d'Amboise reçut l'amende honorable pour le roi, que ceux de la ville de Milan firent pour satisfaire à leur rebellion.

Le jour du saint-vendredi, dix-septième d'avril, à la prière et supplication des seigneurs

et du peuple de Milan, lesquels se soumettoient à la miséricorde du roi et au plaisir et vouloir du cardinal d'Amboise, comme lieutenant-général dudit seigneur, promettant, de corps et de biens, à leurs méfaits et défauts du tout satisfaire, pour recevoir l'amende honorable d'iceux, et aussi pour traiter de la profitable due au roi, à cause des frais et mises que, au moyen de leur rebellion, avoit avancés, en la maison de la ville se transporta ledit cardinal d'Amboise, accompagné de l'évêque de Luçon, chancelier de Milan, du maréchal de Trévolce, du seigneur de Grammont, du seigneur de Neufchâtel et de plusieurs grands personnages.

Les plus solennels missères et autre menu peuple de la ville, avec quatre mille petits enfants, à chefs découverts, et vêtus de robes d'humilité, en procession générale, avec l'image de notre Seigneur Jésus-Christ en croix, illec à la venue dudit cardinal d'Amboise s'assemblèrent; et par un docteur firent proposer maintes belles choses, promettant de non jamais commettre rebellion, ne faire chose contre la sacrée majesté de France, ne faire chose contre leur honneur, dont ils pussent de nul reproche ou diffame être notés ou atteints, et que de là en avant sembleroient à saint Pierre, lequel, pour avoir son Seigneur Jésus-Christ renié, eut de ce méfait tant amère douleur, que tout son temps, après ce délit, plus fervent

en fut en son service ; et sur ce, fit le cardinal réponse, que saint Pierre avoit trois fois renié son maître, et que eux d'ainsi le faire se donnassent bien garde. Après ce, demandèrent humblement pardon de leur déloyauté et rebellion, en obligeant eux et leurs biens, pour les mises et dépenses que le roi avoit, à ce moyen, faites pour mettre sus son armée, à la somme de trois cent mille écus, requerrant audit cardinal, que l'armée de France, qui encore étoit en Lombardie, fût, le plus tôt que faire se pourroit, renvoyée en France, pour alléger le pays, qui plus sans désertion ne la pouvoit soutenir, et puis que chacun fût réintégré en son office. Plusieurs autres requêtes mirent sus, qui trop longues seroient à décrire. Leur propos mis à fin, ledit cardinal d'Amboise la réponse consulter voulut avec l'évêque de Luçon, le maréchal de Trévolce, le seigneur de Grammont, et autres chambellans et conseillers du roi, qui là étoient, et fut avisé qu'un nommé Michel Ris, docteur en chacun droit, feroit la réponse, par laquelle montra clairement aux Milanois leur déloyauté damnable, inexcusable trahison et irréparables défauts ; et ce néanmoins, pour démontrer à iceux iniques, que le pouvoir de douce miséricorde amollit le glaive de rigoureuse justice, supposé que, par leur démérite, eussent mortelle punition desservie ; ce nonobs-

tant leur donna, de par le roi, ledit cardinal, leurs vies et biens sauves, les exhortant, une fois pour toutes, de non jamais commettre crime de rebellion mémoriale, à peine de punition à toujours-mais encourir; et au regard de leurs requêtes, fut dit qu'ils les bailleroient par écrit, et que réponse telle leur seroit faite, que contenter se devroient, en exceptant toutefois de la rémission les auteurs principaux de la rebellion; et ce fait, tous les petits enfants passèrent en procession devant le cardinal d'Amboise, en criant à haute voix : *France! France! miséricorde!*

Le vingt-troisième jour d'avril, un gentilhomme nommé Carbon de Luppe, maître d'hôtel ordinaire du roi, avec cinquante archers, fut envoyé au château de Tretz, sur les frontières de Saint-Marc, pour prendre un nommé Alain, Gascon, capitaine de ladite place, laquelle ledit capitaine avoit vendue aux Vénitiens quinze cents ducats; et pour ce, fut mené au château de Milan, et là dedans, avec plusieurs autres prisonniers, enclos.

XXXVII.

Comment une grosse armée fut mise sus pour envoyer soumettre la cité de Pise à la seigneurie de Florence.

Après toutes ces choses, le cardinal d'Amboise, par le vouloir du roi, mit sus une grosse armée, pour envoyer soumettre la cité de Pise à la seigneurie de Florence; et fut baillée la charge de celle armée au seigneur de Beaumont, lieutenant, pour le roi, sur cinq cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Gascons et autant d'Allemands; et là furent transmis les capitaines qui s'ensuivent : Hector de Montenart, gouverneur d'Ast; le seigneur de Coursinge, lieutenant du duc de Savoie; le seigneur d'Auzon, Écossois; le seigneur de Saint-Priest, Aubert du Rousset, Jannet d'Arbouville, messire Galéas Palvesin, et messire Antoine de Trévolce, Lombards, avec dix-neuf pièces d'artillerie.

Le dix-neuvième jour du mois de mai, le cardinal d'Amboise transmit Carbon de Luppe et un nommé Pierre Bordier, avec bon nombre de gens d'armes, soumettre à l'obéissance du roi la seigneurie de Tourcelles, près Crémone, que tenoit une dame nommée Camille

d'Aragon, sœur du feu roi Ferrand, roi de Naples; et après la réduction d'icelle, furent laissés, par provision, à dame Camille, quatre mille ducats sur ladite seigneurie.

XXXVIII.

Comment l'armée, qui étoit ordonnée pour aller à Pise, se mit aux champs.

Le quinzième jour du mois de mai, l'armée dessus dite partit de Parme pour aller commencer le voyage de Pise; et sitôt que gens d'armes marchèrent, toutes les villes des Itales qui contre le roi avoient le seigneur Ludovic favorisé, devers le cardinal d'Amboise transmirent leurs ambassadeurs, pour avec lui faire composition et bailler argent pour le défrai de l'armée de France; et pour ce que un nommé Bentivole, gouverneur de Bologne, avoit au seigneur Ludovic baillé quelque aide, à cinquante mille ducats composèrent les Bolonois. Sienne, Lucques, et plusieurs autres villes hors la duché de Milan, se soumirent aussi à la raison; et, pour satisfaire à leur défaut, si avant boutèrent la main aux ducats, que grâce leur en fut élargie. Tous les conjurés et auteurs de la rebellion qui purent être pris, et mis sous la main de justice, en-

coururent sentence capitale, et, dans la place du château de Milan, publiquement furent exécutés; desquels furent messire Jacomo André, Nicolas le chirurgien, messire Louis de Pors et le capitaine de Tretz. Leur procès fut fait par messire Michel de Ris, docteur, et par le capitaine de la justice de la ville; et fit iceux exécuter le sire de la Trimoille, lieutenant du roi.

XXXIX.

Comment le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne furent amenés prisonniers en France.

Toutes ces choses expirées, le seigneur Ludovic fut amené en France, et fut icelui conduit par le seigneur de Ligny jusques à Suse, en Savoie, et de là s'en retourna à Pavie, où fut quelque temps; puis s'en revint à Lyon, sur le Rhône, où étoit le roi, lequel lui fit si bonne chère, que assez étoit pour se devoir contenter.

De Suse jusques à Lyon fut le seigneur Ludovic conduit par le seigneur de Crussol, accompagné de deux cents archers de la garde et de plusieurs autres gentilshommes. A l'entrée de Lyon, grand nombre de gentilshommes de chez le roi lui furent au-devant. Le prevôt de l'hôtel le conduisit tout le long de

la grand' rue jusques au château de Pierre-Encise, et là fut logé et mis en garde sûre. A séjour fut illec quinze jours, durant lequel temps, par les seigneurs du grand-conseil du roi de plusieurs choses fut interrogé; lequel, supposé qu'il eût fait que fol, toutefois moult sagement parloit. Après ce, fut transmis au château du Lis-Saint-Georges, en Berry, et à un gentilhomme, nommé Gilbert Bertrand, baillé en garde. Le cardinal Ascaigne fut pareillement amené à Lyon par le seigneur de Sandricourt, et de là envoyé en la grosse tour de Bourges; et ainsi fut la duché de Milan, en sept mois et demi, deux fois conquêtée par les François, et pour celle fois finie la guerre de Lombardie, et les auteurs d'icelle captifs et exilés.

Peu fait d'acquêts, qui tant travaille et vaque
Aux biens mondains et son sens y applique,
Quand si soudain puissance humaine vaque
De jour en jour sans terme de réplique,
L'effet en est mis en vue publique
Par Fortune, qui avecque tels blocque
Qu'elle deçoit et de tant les démocque;
Que, après avoir donné mantel et hucque,
Tous nuds les rend sans couvre-chef ne toque:
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Plusieurs cuidant le cercle zodiaque
Rétrograder par une voie oblique,
Soudainement, au bas centre et opaque,
Se sont trouvés lointains du pôle arctique;

De ce, nous ont laissé pour tout relique
La mémoire qui à deuil nous provoque.
Si mon dire nul en doute révoque,
Bocace et autre en ont bien traité juque
A suffire en prose et équivoque :
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Si Ludovic, qui jadis pleine caque
Eut de ducats et pouvoir magnifique,
Est en exil, sans targe, écu ne plaque,
Captif, afflict plus mausain qu'un étique,
Et que de main hostile et inimique,
Malheur le fière rudement et estoque,
Ambition qui son possesseur choque,
A rabaissé sa peignée perruque,
Comme celle qui les plus forts défroque :
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Prince, qui veux à tous prendre la pique,
Garde le choc de la lance ou la pique ;
Car maints ont eu par ce moyen la cruque,
Tel a conquis Asie, Europe, Afrique,
Qui n'en est pas demeuré pacifique :
Gloire mondaine est fragile et caduque.

Après donc que le seigneur Ludovic et le cardinal Ascaigne furent logés, comme ouï avez, tous les jours du mois de mai et de juin, dedans la ville de Lyon, sur le Rhône, et devant l'abbaye d'Ainai, se firent combats et tournois, et tant d'autres bonnes chères, que les plus petits en eurent souvent bonne part.

XL.

Comment la reine fut en voyage à Saint-Claude, et d'un tournoi qui fut fait à Lyon à sa venue.

En l'entrant du mois de mai, la reine fut en voyage à Saint-Claude, et de là à Lyon-le-Saunier, en Bourgogne, tenir un fils du prince d'Orange. Avec elle furent les seigneurs de la Roche de Bretagne, de Tournon, de Châtillon, et plusieurs gentilshommes de la maison du roi, les Cent-Suisses de la garde, et trois cents hommes d'armes.

Des danses, banquets, ébats et joyeux passe-temps, qui à ce voyage furent faits, ne ferai autre compte, si n'est que peu durèrent les jours à ceux qui là se trouvèrent; car onc ne fut vue meilleure dame, tant honorable, ne si délibérée, que pour lors étoit la reine.

A son retour de Bourgogne, voulut que dedans Lyon, à Ainai, fût fait un tournois de sept gentilshommes de sa part contre sept autres de ceux du roi; et fut, le vingt-deuxième jour de mai, audit lieu d'Ainai, ordonné le tournoi.

Du parti du roi furent le seigneur Infant de Navarre, frère du comte de Foix, le seigneur d'Avênes, le seigneur de Bonneval, le seigneur de la Rochepot, le seigneur des Barres,

le seigneur de Verdusant, et le seigneur de Ravel, nommé Poquedenare.

Du côté de la reine, le seigneur de la Roche de Bretagne, le seigneur de Châtillon, le seigneur de Fremente, le seigneur de Saint-Amadour, François de Cours, Maugeron, et un nommé le jeune Camicant, lesquels se trouvèrent sur les rangs, au jour entrepris, tous en armes et bien montés.

Ceux qui étoient du parti du roi entrèrent les premiers aux lices, l'armet en tête et la lance sur la cuisse, vêtus sur le harnois d'un blanc saye, et bardés de pareille couleur. De l'autre côté des lices entrèrent ceux de la reine, chacun avec son serviteur et sa dame, en habillemens de bleu, bordés de jaune, et semés de petites patenôtres de bois; et eux ainsi entrés en la lice, leurs dames mirent pied à terre et s'en allèrent à l'échafaud de la reine.

De l'autre part étoit le roi en son échafaud, accompagné du comte de Foix, du prince d'Orange, du comte de Dunois, du duc d'Albanie, du maréchal de Rieux et du maréchal de Gyé, et plusieurs autres grands seigneurs. Avec la reine étoient la princesse de Tarente, la comtesse de Gayace, mademoiselle de Candale, et grand nombre d'autres dames et damoiselles. Lorsque chacun fut prêt, trompettes et tabourins sonnèrent pour faire commencer le tournoi. Le seigneur Infant et le sei-

gneur de Frementé firent la course première, lesquels marchèrent si rudement le long des lices, que sous les pieds de leurs chevaux sembloit que terre dût profonder. Au joindre, l'Infant de Navarre fut de la lance atteint, par la vue de son armet, si rudement, que sur les arçons fut renversé, et blessé au visage; et tant fut étonné du coup, que de long-temps après ne put redresser la tête. Joûtèrent après les seigneurs d'Avênes et de la Roche de Bretagne, et ne se rencontrèrent des lances, mais se combattirent à l'épée. Aux premiers coups perdit le seigneur d'Avênes son épée, puis la reprit; et très-bien, à celle fois, se trouva au combat. Après ce, laissèrent courir le seigneur de Châtillon et Poquedenare si rudement, que, au choquer, les lances allèrent par éclats; et fut Poquedenare asséné si à droit, que, pour la force du harnois, ne demeura que au travers du bras dextre ne lui demeurât le tronçon de la lance. Toutefois pour ce ne s'arrêta, mais de son bras arracha le tronçon, et tant aida d'une main à l'autre, qu'il tint l'épée en serre, et dix ou douze coups en donna si rudement, que tout au délivre sembloit avoir le bras blessé, dont, à chacun coup qu'il ruoit, sailloit le sang jusques à terre. Le seigneur de la Rochepot, Bonneval, Saint-Amadour, et les autres, firent si bien, qu'il n'y eut à redire. Le sieur des Barres, du parti du roi, et François

de Cours, de celui de la reine, finirent le tournoi, lesquels se rencontrèrent à la course si à droit, que, à l'assembler, les lances furent brisées par pièces. Au combat de l'épée, François de Cours fut désarmé de la sienne par le seigneur des Barres.

Le seigneur de Fremente, qui, au premier coup de lance, avoit tant foulé son homme, que à l'épée n'avoit su combattre, contre le seigneur des Barres fut mis en place, lequel Fremente fut pareillement dessaisi de son épée. Ainsi fut le tournoi mis à fin. Quoi plus? Ce jour, plusieurs lances furent rompues, et mains coups d'épées donnés; et, après que le tournoi fut fini, le roi et la reine s'en retournèrent au logis. Plus de quinze jours après ensuivant se continuèrent joûtes et combats, où maintes bonnes courses et faits chevaleureux furent mis en avant.

En ce temps, furent devers le roi, à Lyon, les ambassadeurs du pape, des rois d'Espagne et d'Angleterre, de la seigneurie de Venise, et de l'archiduc. Le grand-maître de Rhodes, ces jours, transmit au roi lettres qu'il avoit reçues du Grand-Turc, par lesquelles étoit contenu le sauf-conduit d'un nommé Montjoie-Saint-Denis, roi d'armes, et autres ambassades que le roi envoyoit en Turquie.

Le cardinal d'Amboise, après avoir reçu les deniers que les villes de Lombardie et des Itales

avoient par composition promis de bailler au roi, mis en ordonnée police l'affaire politique, établi juges et gouverneurs suffisants pour l'entretenement du pays, laissé garnisons et mortes-paies dedans les villes et châteaux, et dûment pourvu au bien de la chose publique de la duché de Milan, s'en voulut retourner en France, et droit à Lyon, sur le Rhône, prit son chemin le travers des montagnes. Avec lui retournèrent le sire de la Trimoille, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur de Mauléon, et plusieurs autres capitaines et gentilshommes; lesquels furent à Lyon le vingt-troisième jour de juin, et arrivèrent ainsi que le roi oyoit la messe à l'église de Notre-Dame-de-Confort. Au cardinal d'Amboise fit illec tant amiable chère, que de toute familiarité privée le voulut fêtoyer, et, pour ses agréables services, lui donna la comté de Sartirane, en Lombardie; et encore, au sire de la Trimoille, et à tous les autres susdits, élargit de tant sa munificence, et tant joyeux recueil leur fit, que tout à clair purent connoître que très-content se tenoit de leur service.

XLI.

Comment la tempête chut dedans la salle du palais du pape.

Le vingt-huitième jour de juin, le pape Alexandre VI, étant en l'église de Saint-Pierre de Rome, soi pourmenant avec le cardinal Coppoue, un des chandeliers de l'église, pesant cent livres ou plus, chut entre eux deux, et tant près du pape, que son habillement, depuis le chef jusques aux pieds, fut dérompu et déchiré.

Le lendemain, jour de la fête solennelle de saint Pierre et saint Paul, patrons et chefs de l'Église militante, sur les deux heures après-midi, étant le pape en son palais, assis en une chaire élevée sur douze degrés, au-devant de lui, contre une fenêtre verrinée, un tourbillon ventueux vint tant impétueusement heurter, que, par le croulis de l'orage, fut la fenêtre entr'ouverte et le verre brisé; et voyant le Père-Saint que le pouvoir du vent forçoit la fenêtre, pour icelle appuyer, transmit le cardinal Coppoue, lequel n'eut pouvoir de résister au bouffement du vent : mais malgré lui alla la verrerie par terre; et voyant celui cardinal qu'à la rencontre de ce vent n'y avoit sûreté laissa le pape en sa chaire, et droit se mit à la porte à la fuite, et n'eut le pied si tôt hors la

salle, que la tempête tomba dedans, et à la chute brisa cinq voûtes, et là tua cinq hommes. Le pape eut telle peur de ce cas, qu'il chut de sa chaire le long des degrés, et se blessa en la tête et aux mains en six lieux. Toutefois, au derrière d'une tapisserie, dedans un arceau de muraille qui là étoit, tout foulé et blessé, au mieux qu'il put, se retira et garantit; et là demeura jusqu'à ce que ses gens et le peuple de Rome, qui tôt y accoururent, eussent d'autour de lui, des bois et pierres qui là étoient tombés, la place désempêchée. Tout sanglant et poudreux fut levé de ce lieu, et emporté en sa chambre, et visité par les médecins, lesquels, pour le nettoyer et purger, de son corps tirèrent treize onces de sang; et tellement le secoururent, que peu à peu se revint, moyennant l'aide du Mire souverain, qui, pour magnifier sa puissance, ceux qu'il prend en main, guérit de maux incurables, et les autres soudainement accouche au grabat de percussion, pour leur donner purgation de vie présente, ou commencement de peine future. Ainsi fut percus le souverain pasteur, qui peut être indice de la dispersion de ses brebis, ou persécution d'icelles.

XLII.

Comment Pise fut assiégée par les François.

J'ai dit ci-devant que l'armée, que conduisoit le seigneur de Beaumont, étoit partie de Parme pour aller à Pise. Mais, pour la description abréger, j'oublie les quantièmes jours, les repues, le combien de séjour, et la cause de la demeure que l'armée eut entre Parme et la cité de Pise; pour ce que je n'ai su que, durant ce temps, chose qui à commémorer se fasse ait été faite par les François. Toutefois, pour mettre brisées au chemin de ceux qui une autre fois voudroient faire le voyage, ai-je bien voulu nommer les logis où l'armée voulut se reposer. Et premièrement, de Parme au Bourg-Saint-Denis; du Bourg-Saint-Denis à Fornoue; de Fornoue à Therencie; de Therencie à Bercie; de Bercie à Pontremole; de Pontremole à la Gulle; à Saint-Étienne; à la Masse-de-la-Marchese; à Pont; à Chappezano; à Pont-Asserchio, où fallut faire un pont neuf, pour passer l'artillerie; de là à Saint-Jean de la Vene; à Campo, qui est une petite villette du comté de Pise, à quatre milles près; et là fut l'armée le vingt-quatrième jour de juin.

Le seigneur de Beaumont, lieutenant du

roi, premier qu'approcher de plus, voulut envoyer sommer les seigneurs et le peuple de la ville de Pise; et pour cela transmit deux capitaines de l'armée, nommés Jannet d'Arbouville et Hector de Montenart, lesquels se mirent à chemin tirant vers Pise; et à l'heure de vêpres furent à la vue de la ville, dont issirent deux Pisains, nommés messire Francisque Pitta, docteur, et François de Vivario, hommes bien enseignés, lesquels firent demeurer leurs gens à la garde des portes, et au-devant des François furent avec toute révérence. Après le salut fait, Jannet d'Arbouville, qui avoit la charge de porter la parole, fit ce qui lui étoit commandé, en sommant iceux Pisains de rendre la ville et la mettre entre les mains du roi, pour en faire à son plaisir; autrement que de siége et guerre mortelle dedans deux jours avoir fussent assurés. A la sommation des François, les Pisains ne voulurent avoir pour l'heure paroles contraires; mais affirmérent être tous bons et loyaux François, et que tels vouloient vivre et mourir, sans jamais éloigner leur vouloir de ce propos; et que toutes les fois que l'armée de France voudroit entrer dedans la ville, toutes les portes lui seroient ouvertes, et les biens d'icelle abandonnés; pourvu que le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, leur promettroit de ne les mettre entre les mains des Florentins. Sur ce

firent réponse les messagers françois, qu'ils n'avoient pouvoir de rien arrêter avec eux, mais de les sommer comme ils avoient fait, et faire réponse de ce que d'eux auroient ouï, requérant sur ce avoir brièvе dépêche. Autre réponse ne voulurent faire pour l'heure les Pisains; mais prièrent les François de vouloir le lendemain retourner à Pise, pour parler aux seigneurs et peuple de la ville, et ouïr d'eux telle réponse que, cependant, tous ensemble aviseroient.

Sur ces paroles se mirent les François au retour, et du dire des Pisains avertirent le seigneur de Beaumont, lequel permit qu'iceux François rétournassent derechef à la ville.

Le jour ensuivant, vingt-cinquième de juin, retournèrent à Pise les messagers susdits, avec quatre archers seulement. A l'approcher de la ville et à l'entrée trouvèrent les Gascons et autres François dix à dix, vingt à vingt, qui entroient et sailloient, et apportoient vivres à l'ost, et toutes autres choses dont les gens d'armes avoient métier, comme si paix finale eût entre eux été criée. Sitôt que les messagers françois furent entrés en la ville, dedans le palais d'icelle, qui tout étoit plein de peuple, furent honorablement convoyés, et par les citoyens et commune de la ville là joyeusement reçus, et humainement traités; et pour montrer qu'en singulière révérence et souve-

nance recommandée avoient eu de nouveau le sceptre françois, au plus haut lieu de leur palais étoit l'image du roi Charles VIII, dernier mort, pourtraite et figurée tant au vif, qu'à l'imaginer de ceux qui autrefois l'avoient vu, en apparoissoit l'humaine forme.

Les François, pour accomplir leur message, devant tous les seigneurs et le peuple de la ville qui là étoient, exécutèrent leur charge, sommant derechef iceux de faire la volonté du roi et se soumettre à son vouloir, en leur disant que, si volontiers ne le vouloient, la main armée de France, contre laquelle leur force ne pourroit durer, en feroit tôt la raison; leur remontrant aussi que les approches de la ruineuse désolation de leur cité étoient faites, et de leur mort inhumaine et effusion de sang la conclusion arrêtée; et que la manière des François étoit telle, que toutes les villes et places par eux prises d'assaut au feu et au glaive étoient abandonnées : toutefois, pour les vouloir aviser de prévoir à leur danger futur, et les sommer de penser à leur affaire présent, de ce les vouloient bien les François avertir et les requérir que d'eux-mêmes voulussent avoir pitié, sans être cause de la dévastation de leur ville et moyen de leur occision cruelle. Oyant les Pisains la sommation et les remontrances que les François leur faisoient, voulurent sur ce rendre réponse,

laquelle fit pour tous messire Francisque Pitta, dessus nommé, lequel eut les paroles qui s'ensuivent, ou semblables :

« Puisque perverse Fortune nous chasse de si près, que de ceux qui à notre défense et garde, comme à leur chose propre, devroient employer leurs dextres, nous faut mortellement être assaillis, à nul autre humain espoir avons recours, fors à trois petites requêtes que voulons, avant que donner réponse, faire à vous, seigneurs françois.

« La première est qu'il plaise à la sacrée majesté du roi, notre souverain seigneur, nous mettre et réduire en sa seigneurie et duché de Milan, ainsi que jadis ont été nos devanciers antiques, comme est notoire par les chroniques des ducs de Milan, desquels fut le très-hardi et preux Jean Galéas, en son temps duc de Milan, père du duc Philippe-Marie et de dame Valentine, grand'mère du roi, notre seigneur souverain. Icelui duc Galéas laissa après sa mort, à ses successeurs, vingt-neuf cités, dont lui et ses prédécesseurs avoient pacifiquement joui, desquelles Pise en étoit une des mieux estimées, laquelle depuis la mort du duc Philippe-Marie, par le pouvoir des plus forts, de son propre corps a été démembré; toutefois onc par long trait de temps, ne continuels ennuis, ne fut tant dégénérée, que jusques à ores dedans tous les

anglets de son jardin naît la fleur du lis semée et répandue, espérant que tant une fois y florira, qu'à temps perpétuel les branches ou rameaux garderont le pourpris.

«L'autre est qu'il plaise au roi, notre prince souverain, ne nous mettre entre les mains des Florentins, nos ennemis mortels, qui notre entière destruction ont juré, et la défloration des vierges et pucelles de la tant désolée cité : ce que vous, nobles François, entre autres bonnes grâces et louables vertus avez en singulière recommandation.

«La dernière requête que nous faisons est que, si le roi, à qui nous sommes corps et biens, avoit aux Florentins fait promesse de nous subjuguer à leur seigneurie, en gardant sa promesse, que premier lui plaise nous donner lieu et place en sa duché de Milan, ou ailleurs, pour prendre et faire nouvelle habitation, et nous donner terme de retirer nos biens; voulant mieux en pauvreté honteuse tenir les champs, qu'à la merci de ceux qui cherchent nous tyranniser, passer nos ans en clôture de cité captive.»

Le propos des Pisains fini, les François, comme ceux qui n'avoient connoissance de cause, dirent qu'en leur charge n'étoit de leur promettre, ne accorder aucune chose, mais de les sommer, comme dit est, de rendre la ville et la soumettre au vouloir du roi. Dont

ne surent plus les Pisains de quelle réplique devoir user, si n'est dire que, puisque de toutes leurs requêtes étoient frustrés, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, dont ils portent l'enseigne, jusques à la mort contre les Florentins défendroient leur franchise. Toutefois avertirent les François que les eaux des puits et des fontaines d'autour de Pise étoient toutes empoisonnées et corrompues, et qu'ils se gardassent d'en boire, mais sûrement bussent de l'eau du fleuve; et aussi requirent aux François qu'il leur plût ne se trouver contre eux à l'assaut, mais à eux, aux Allemands, et aux Florentins, s'il y en avoit, laissassent la mêlée.

Après que les Pisains eurent fait leurs requêtes, et dit tout ce qu'ils voulurent, ils se mirent à part; et ce fait, dedans le palais entrèrent cinq ou six cents jeunes filles, toutes vêtues de robes blanches, et avec elles étoient deux femmes vieilles qui les conduisoient, lesquelles firent aux François telles harangues et pareilles requêtes que les hommes leur avoient devant faites; et sur toutes prières dignes d'écout, aux François, comme tuteurs des orphelins, défenseurs des veuves et champions des dames, la pudicité recommandable de tant de pauvres pucelles baillèrent en garde, leur priant humblement que si rigueur à tous œuvres de mérite leur faisoit tourner le dos;

que, comme mus de pitié, en cette occasion daignassent prêter l'oreille. Assez d'autres piteuses paroles et lacrimables termes touchant leur affaire eurent aux François, lesquels tant ne s'arrêtèrent à féminines persuasions, qu'au vouloir du roi ne voulussent sur toutes choses obéir; et d'autre langage ne leur tinrent propos, fors de rendre la ville pour le mieux. Voyant lesdites pucelles, que réponse comme elles désiroient n'auroient des François, toutes éplorées les supplièrent, qu'au moins, puisque toutes prières humaines avoient en dédain, que, en reconnoissant la Divinité, leur plût ouïr une laude faite à l'honneur de Notre-Dame, que par chacun soir chantoient devant son image. Les François à ce n'inclinèrent seulement le chef, mais jusques en terre ployèrent les genoux. Devant l'image de Notre-Dame commencèrent les pucelles à chanter tant piteusement et de voix si très-lamentable, que là n'y eut François, ne autre, à qui du plus profond endroit du cœur jusques aux yeux ne montassent les chaudes larmes. De ce ne dirai plus, doutant à deuil provoquer les oyans. Toutefois, le salut fini, les François prirent congé des Pisains, et s'en retournèrent à l'ost, qui encore étoit à Campo; et là racontèrent au seigneur de Beaumont, et aux autres capitaines de l'armée de France, ce qu'ils avoient fait, vu et ouï. Aucuns eurent pitié de l'affaire des

Pisains, et les autres furent contre eux endurcis. Somme, appointé fut, que le lendemain l'armée marcheroit pour aller les assiéger; et au plus matin se mirent les gens d'armes françois à la voie, tirant au quartier de Pise, le long de la côte des montagnes de Lucques; et avoit l'armée pris l'écart pour mettre le siége mieux à plaisir: car par le droit chemin approcher la ville étoit chose malaisée et de forte avenue.

Ce jour, fut le camp logé à une autre bourgade nommée Androne, à quartier de Pise, deux milles près. Le jour ensuivant, vingt-septième de juin, fut l'armée à un lieu nommé Campo, prochain de Pise de demi-mille, et là demeura le surplus de ce jour et tout le lendemain, durant lequel temps les Pisains parlementèrent avec le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, auquel remontrèrent plusieurs belles choses qui longues seroient à raconter. Toutefois la fin de leur propos tendoit toujours à ne vouloir, pour mourir, être soumis aux Florentins; et pour ce que c'étoit la seule cause qui là menoit les François, furent appointés contraires, tant que guerre ouverte fut déclarée entre eux. Ainsi s'en retournèrent les Pisains à la garde de leur ville, bien ébahis et étonnés.

XLIII.

Du siége de Pise, et de l'assaut que les François y donnèrent.

Le vingt-neuvième jour de juin, furent les François devant la ville de Pise, et tout autour d'icelle mirent le siége. L'artillerie fut assise en plain champ, sans aucunes tranchées, et toute l'armée logée au découvert, en la vue de la ville.

Le lendemain, trentième jour de juin, à l'éclairci du temps, commença l'artillerie de France à tirer coups contre la ville, et ruer par terre défenses et créneaux, et au travers des murailles faire ouverture. Les Pisains, pour l'heure, n'eurent grande manière de défense, et peu de coups d'artillerie et de trait tirèrent contre les François; mais, durant la batterie, invoquèrent Dieu et Notre-Dame, et crioient miséricorde à haute voix. Je ne veux mettre en silence un cas bien étrange à raconter, et plus merveilleux à ouïr, qui là advint tel, que, ainsi que les canonniers françois, contre les murs de la ville, par la bouche de leurs plus avantageuses pièces d'artillerie, grosses boules de fonte déchargeoient, le fer, à l'assembler

des pierres, contre l'ordre de nature, en plusieurs pièces écarteloit. Et plus; car, après que les murs furent abattus, voulant les canonniers faire l'entrée unie, et du tout aplanir le passage, ruèrent coups, qui firent chose non ouïe; car les pierres de fer, poussées par un vent tempétueux, à l'atteindre, ressortissoient, en arrière de la brèche de la muraille, jusques outre l'artillerie, et par-dessus plus de quatre toises de loin, dont il y avoit de l'un à l'autre plus de quatre cents pas. Toutefois, tant fut la batterie continuée, que tout fut mis à bas, et faite voie si ample, que l'assaut fut commandé à donner. Autour de la brèche voulurent les Pisains déployer quatre enseignes, et, sous l'ombre d'icelles, jusques à la mort leur querelle défendre. Dedans une de leurs enseignes était pourtraite l'image de notre Seigneur Jésus-Christ en croix, et en l'autre l'image de Notre-Dame, lesquelles mirent vis-à-vis de la rupture, et à l'un des côtés les armes du roi, et à l'autre les armes de la reine; et, premier que déployer leurs enseignes, ne que la batterie se commençât, les Pisains montèrent sur les murailles de la ville, et là, si haut que les François le purent entendre, firent protestation, disant que contre le roi et son armée n'entendoient eux défendre, ni avoir quelque querelle; mais seulement contre les Florentins, qui, sans juste cause ne droit qu'ils eus-

sent sur eux, les vouloient subjuguer et dompter à nouvelle servitude; et que pour cette querelle seule mettoient la main aux armes. Les François n'entendoient à autre chose qu'à exécuter le vouloir du roi, et tant avoient approché la ville, que encontre la brèche avoient planté leurs enseignes, et tel avantage avoient sur les Pisains, que entre eux et la muraille nuls fossés y avoit qui ennui leur fissent.

L'assaut commencèrent à donner les François si rudement, que onc en telle presse ne se trouvèrent les Pisains, que tout autour de l'ouverture étoient hommes et femmes, les uns en armes, et les autres vêtus de robes de toile blanche, criant tout d'une voix : *France ! France !* Mais toutefois si à point défendoient la muraille, que François n'en approchoit qu'il ne fût repoussé bien rudement. A coups de piques, de ronçons et de traits gardoient le passage, en criant : *Pise ! France !* et avoient iceux Pisains des pommes de chaux ensulfurées, lesquelles jetoient contre le visage des François, qui les empoudroient et brûloient, en manière que celui qui en étoit atteint n'avoit plus pouvoir de faire armes. Toutefois tant fièrement combattoient les François, qu'il n'y avoit coup tant mortel qui un seul pas les fît démarcher. Main à main avoient les uns et les autres à besogner; et tant furent les Pisains cherchés de près, que au-dedans de la brèche,

entre les mains leur furent, par les François, à grands coups d'épées, coupés deux rançons, et deux d'iceux Pisains tués, et une femme blessée, qui portoit des pierres pour défendre l'entrée, dont ils battoient les François; tant qu'ils étoient tout étonnés de porter les coups. Toutefois, force de harnois, contre ce, de moult les servoit; mais ils ne pouvoient supporter la chaleur. Moult fut dur l'assaut: car les capitaines françois, pour soutenir la charge et recréer les lassés, long-temps à la brèche tinrent le pied ferme, et tant, que à cette charge furent là blessés Aubert du Rousset, le seigneur de Saint-Priest et Jannot d'Arbouville, capitaines; et est à penser que avec eux plusieurs autres se trouvèrent aux coups rencontrer. Que dirai-je? Plus de trois heures dura l'assaut moult rudement donné par les François, mais tant vigoureusement défendu par les Pisains, que aux François donnèrent à connoître que, pour ce jour, ne vouloient que les Florentins criassent sur iceux *Ville gagnée!* et voyant les François que le désavantage leur tournoit sur le dos, cessèrent l'assaut.

La nuit ensuivant, au rempart mirent les Pisains la main tant à profit, que premier que jour éclaircît, autour de la ville n'y avoit de plus sûr endroit. Le lendemain commencèrent les canonniers françois derechef à faire une autre batterie plus grande que la première, et

de plus en plus fort assaillir la ville, délibérant de jamais de là ne désemparer que entre leurs mains ne l'eussent mise. Mais autrement en fut; car les Suisses, qui là étoient pour le roi, voulurent soudainement avoir argent (ce que pour l'heure ne fut prêt). Comme ceux qui à leur vouloir sont sujets, sans vouloir avoir un seul jour d'attente, tous ensemble prirent pays, et s'en allèrent; et au déloger, les François que par les chemins trouvoient à l'écart tuoient et assommoient, comme si guerre ouverte leur eût donné pouvoir de ce faire; ce qui étoit bien à eux fait un si mauvais tour, que c'étoit assez pour devoir dégoûter le roi de leur service. Les Gascons pareillement se mutinèrent, et la plupart d'iceux abandonnèrent le siége.

Les Florentins, qui avoient promis d'avitailler l'armée, et fournir l'artillerie d'affûtage et autres nécessités de tout, n'en firent rien, si n'est que au siége envoyèrent des vins poussés, tant aigres et rebouillis, que nul n'en pouvoit boire; et si de Lucques ou de Pise même les François n'eussent eu vivres, au danger de mortelle famine étoient abandonnés. Le seigneur de Beaumont, lieutenant du roi, considérant tous ces détours, et soi doutant de l'artillerie, avec les capitaines de l'armée voulut l'affaire consulter; lesquels furent tous d'avis de lever le siége, vu que l'armée de plus

de la tierce partie de soudards étoit amoindrie, et que les Florentins, pour lesquels ils étoient là allés, leur failloient à toutes promesses; et aussi que les Pisains, qui de tout ce étoient avertis, s'évertuoient de plus en plus; et pour ce, fut avisé que l'armée se mettroit au retour; et le jour ensuivant, sixième de juillet, les François levèrent leur siége, et se mirent à chemin pour retourner droit à Milan.

Plusieurs laquais, las et altérés pour la grande chaleur qu'il faisoit lors, et autres qui à l'assaut de Pise avoient été blessés, ne purent suivre le train de l'armée, mais demeurèrent là couchés et étendus, à la merci de leurs ennemis, lesquels ils attendoient d'heure en autre pour les venir assommer et leur couper les gorges. Mais mieux leur fut; car, après que l'armée fut éloignée, sur le soir saillirent de Pise, avec torches et falots, les femmes de la ville, faisant la recherche par les haies et buissons, pour trouver les malades et blessés, et tous ceux qu'elles purent voir et rencontrer, amiablement prirent par les mains et doucement les levèrent; puis par sous les bras les emmenèrent peu à peu jusques à la ville, et dedans leurs hôtels les logèrent, où furent tant traités à souhait et soigneusement pansés, que onc ne furent mieux venus; et tels y avoit qui dedans leurs maisons ne se fussent si bien trouvés de moitié près, car de toutes viandes

et médecines qui leur étoient saines et nécessaires, leur faisoient pourchas et administroient, voire continuellement, jusques à ce que en santé fussent du tout revenus; et après ce qu'ils furent en bon point, et qu'ils s'en voulurent retourner, pour assouvir leur appétit, de plus, de l'argent leur donnèrent assez pour faire plus de chemin que à eux, pour l'heure, ne restoit, ce qui fut œuvre tant humain, que plus de recommandation mérite que d'être en mon papier décrit. L'armée fit par les chemins peu de séjour, et sitôt qu'elle fut en la duché de Milan de retour, par les villes et châteaux furent les gens d'armes mis en garnison. Après toutes ces choses, le roi voulut retourner au pays de France; mais avant ce, voulant toujours de plus renforcer sa duché de Milan, et pourvoir au gouvernement d'icelle, Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, grand-maître de France, transmit celle part, et messire Berault Stuard, seigneur d'Aubigny, lesquels, en cet affaire, ordonna ses lieutenans.

Le vingt-unième jour de juillet, le roi et la reine partirent de Lyon, et se mirent à chemin vers Roanne; de Roanne à Marcillé-les-Nonnains, à Pierrefitte, à Cône-sur-Loire; et là se mit la reine sur la rivière de Loire, et par eau descendit jusques à Blois. Le roi tira outre droit à Châtillon, à Montargis, à Courtem-

pierre, et là séjourna par l'espace de quinze jours, passant le temps à la chasse des cerfs.

Le douzième jour du mois d'août, le roi fut aux champs chasser un grand cerf, lequel courut moult tôt, et en le chassant à bride abattue, tomba son cheval sous lui si rudement, que, par la roideur du cours et force dudit cheval, à la chute se rompit une épaule, dont fut grièvement malade, et fut adoubé par un nommé Louis Saint-Pic. Après qu'il fut revenu en santé, vers le Puiseau se mit à la voie, à Milly et à Melun, où séjourna jusques à la fin du mois d'août; et en l'entrant de septembre, s'en revint à Blois, où étoit la reine; et là tout le mois de septembre fut à séjour; et à la fin dudit mois eut vouloir de visiter sa duché de Bretagne, et pour y aller mieux à l'aise, lui et la reine se mirent sur la rivière de Loire, dedans une galiote, et ainsi furent jusques à Nantes, où séjournèrent quinze jours; et après ce, délogèrent, et prirent le chemin de Montaigu, et par le Bas-Poitou tirèrent à Thouars, à Chinon et à L'Ile-Bouchard.

Le vingt-quatrième jour de novembre, fit le roi, dedans la ville de Tours, son entrée tant magnifique, que long papier faudroit pour en faire entière description. Le vingt-sixième jour dudit mois de novembre, la reine entra dedans ladite ville de Tours, qui tant honorable réception lui fit, que bien lui montra le peuple

d'icelle, que cœur, corps et biens vouloient dù tout mettre sous la sauvegarde de sa main. Les ambassades d'Allemagne furent là reçues, ouïes et dépêchées. L'affaire des ambassades d'Espagne, de Venise, de Florence et de Pise fut pareillement là mis en conseil.

Tous les rois chrétiens furent en ce temps sur le trait de mettre gens d'armes sus, et faire grosses armées, pour envoyer contre les infidèles Turcs, qui, pour usurper la terre chrétienne, la loi divine anéantir, et les suppôts d'icelle tyranniser, étoient saillis de leur pays à multitude si grande, que le nombre d'iceux ne pouvoit être de nul estimé; et jà avoient couru la terre de Saint-Marc, et pris une ville nommée Modon, laquelle avoient mise à feu et à sang, et fait maintes inhumanités sur le peuple chrétien. Parquoi le pape, chef de l'Église, voyant que le bras séculier à soutenir si pesant faix pourroit par trop être foulé, et que l'affaire touchoit généralement toute la chrétienté, voulut que les membres de l'Église supportassent une partie du poids de cette charge; parquoi fut la décime mise sus et payée; et avec ce, à la requête du roi, pour subvenir à la croisade, le pape transmit en France le jubilé, voulant que l'argent qui là seroit donné fût employé pour la solde des gens d'armes qui seroient ordonnés pour aller sur lesdits Infidèles. Le roi y élargit tant son pouvoir, que

les canaux de la mer remplit de nefs et navires de guerre; et par la terre des Itales et de Saint-Marc fit marcher si grosse armée, que ce fut jusques à la merveille des chrétiens et épouvantement des Infidèles. Plusieurs gentilshommes de la maison du roi et autres se convièrent et vouèrent à faire le voyage, sachant que en plus juste guerre ne pourroient exploiter les armes, ne pour autre querelle défendre, vivre plus à honneur, ne tant glorieusement mourir.

Après que le roi eut à Tours séjourné dix jours, lui et la reine délogèrent, et de là s'en allèrent à Amboise, où ne furent que deux jours, puis tirèrent droit à Blois, et là séjournèrent les mois de janvier et de février; durant lequel temps les États furent tenus et les ambassades ouïes.

Le troisième jour du mois de février, un chevaucheur d'écurie, nommé Patris Kalenda, Écossois, dedans la ville de Blois fut déposé de son office, et sur un échafaud, par un des autres chevaucheurs, lui fut arraché le royal émail, et lui banni du royaume de France, pour avoir falsifié les lettres du roi.

Sur la fin du mois de février, le roi partit de Blois, et de là fut à Loches, où peu de temps séjourna; de Loches prit son chemin droit à Moulins, en Bourbonnois, et la reine quant et lui, où jusques à la fête de Notre-

Dame de mars demeurèrent; et, durant ce, furent faites les noces du duc d'Alençon et de madamoiselle Susanne de Bourbon; les ambassadeurs, qui là étoient, dépêchés; tenu parlement sur l'affaire de l'armée que le roi mettoit sus pour envoyer sur les Turcs, qui à tous efforts assailloient la chrétienne gent, et au parsus, les urgens affaires du royaume dûment avisés.

Or, avez vous sur tous excellent bruit,
Seigneurs François, la voix comme le bruit:
Par les anglets de tous les sept climats
Los vous accroît, prospérité vous suit,
Bonheur vous quiert, adversité vous fuit,
Renom vous fait d'honneur tous les amas.
Quoi plus? la mer met ses voiles et mats
Pour vous au vent, et ses ports vous prépare;
La terre à vous se soumet et se pare;
Le ciel vous doint la saison opportune,
Nulle autre gent à vous ne se compare:
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

Hercules a maint fier monstre détruit;
Hector sur tous fut aux armes instruit;
Alexandre eut du monde les primats;
César conquit royaumes plus de huit;
Pompée, en faits de triomphes reluit;
Et Scipion, Carthagiens mit mats;
Ores ont-ils, par procès contumas,
Perdu leur sceptre, sans que nul les répare.
Qui a ce fait? La mort, qui les sépare
De ce monde, comme très-importune;
Mais puisqu'à tant force vous en empare,
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

Si le détour de Cirès ne vous nuit,
Vous pouvez bien sûrement, jour et nuit,
Aller aux Indes voir le corps saint Thomas;
Vous avez jà soumises à déduit
Les Itales et Naples, dont s'ensuit
Que bruit en est au Caire et à Damas.
Chassez les Turcs, comme vent le brumas,
Si en terre les trouvez ou en mare,
Envoyez-les exilés à Mégare,
Ou les menez battants jusques en Tune;
Et si à fin mettez la gent barbare,
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

Prince, prenez le chemin sauf-conduit,
Pour délivrer votre empire séduit,
Constantinople; vous avez forte hune,
Et si votre ost peut être là conduit,
Et le peuple à notre foi réduit,
Louez-en Dieu, et merciez Fortune.

A tous efforts d'armes et de soudards,
Terres et mers sous lances et sous dards,
Vous faut courir et soutenir les hurts
De Fortune, comme fermes et durs,
Sans vous douter d'enchantements ne d'arts.

Vous avez tant de sagettes et d'arcs,
De palefrois, de coursiers et hédards,
Que c'est assez pour assaillir les Turcs
A tous efforts.

Mettez avant carnequins et guindards,
Et ruez tant sur les païens pendards,
Qu'il en soit bruit à tous les temps futurs;

Mettez à bas leurs bastilles et tours,
Et dépliez sur eux vos étendards
A tous efforts.

Ci finit la chronique du roi très-chrétien, Louis douzième de ce nom, de l'an mil cinq cent.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON

TROISIÈME PARTIE.

L'exorde de ce présent livre.

Afin que tous les faits de notre temps,
Par un décours de mille ou de cent ans,
Hors le savoir de mémoire future
Ne demeurent, et sous la sépulture,
Des vertueux ne soit pas consommée,
Comme le corps, l'heureuse renommée :
Pour en vouloir mettre en vue et lumière
Quelque relief sous l'œuvre coutumière
Des orateurs qui jadis écrivirent
Les dignes faits qu'ils ouïrent et virent,
Voulant aux bons, après la mort des corps,
Perpétuer honorables recors.
En ensuivant celle fluant' doctrine
Qui ne laisse nul bienfait en ruine,
J'ai mis à part tout oiieux repos,
Et présumé poursuivre le propos
Dont j'ai devant touché sur les chroniques
De nos François, et œuvres magnifiques
Du roi Louis douzième de ce nom,
Heureux en faits de loyable renom,
Où j'ai osé mettre main à la plume

Pour en faire quelque abrégé volume,
A mon pouvoir, contenant vérité,
Louant celui qui los a mérité,
Sans oublier le vicieux méfait
D'aucun, s'il est découvert en effet;
Sachant aussi que rien ne se peut faire
Dont plusieurs font un même commentaire,
Et ce, pour mieux ouvrir le chemin ample
Des vertueux et suivre leur exemple,
Et les autres clore les appétits
Des réprouvés, en voyant leurs partis.
Ainsi se doit dire du bien le bien,
Et du défaut, s'il y en a, combien:
La Fortune, mais ou bonne aventure,
Ne doit avoir de faveur couverture;
Mais tout ainsi qu'elle advient, est notoire
Qu'elle se doit réciter par histoire,
Comme furent les gestes des Romains,
Dont la gloire reluit sur les humains,
Qui à la fois furent dits les plus forts,
Et puis défaits par hostiles efforts,
Ores soumis par malheureuses courses,
Orés ayant vertueuses ressources:
Ce qui plus haut fit pendre leurs écus,
Que s'ils n'eussent oncques été vaincus;
Car si toujours eussent eu l'avantage
Sur les Gaules, sur Numance et Carthage,
Et soumarchés sans coup leurs ennemis,
A Fortune plus tôt seroit commis
Le triomphe dont leur nom fut vêtu,
Qu'il ne seroit aux efforts de vertu:
Car homme n'est en los avantageux,
S'il n'a vaincu ennemi outrageux,
Ou s'il n'a fait en dommageuse perte
Sa ressource par vertus recouverte;
C'est ce qui fait les preux commémorer,
Et leurs bienfaits en gloire demeurer,
Que celui doit enchercher et querir

Qui les titres d'honneur veut acquérir.
A tant ferai fin à ces petits vers,
Pour commencer autre propos divers
Touchant les faits de France mis au large,
Ici dedans le long de cette marge.

Prologue.

La description des œuvres recommandables et commémorables gestes de très-chrétien roi de France Louis douzième de ce nom, rédigée en écrit et mise en lumière par moi, frère Jean d'Auton, de l'ordre de saint Benoît, historiographe du roi, mondit souverain seigneur. Après avoir, par volumes abrégés, ostension faite des actes gallicanes et ultramontanes, choses encommencées à la fin de l'an mil quatre cent quatre-vingt-dix-huit, et icelles continuées selon les exploits des acteurs et la révolution du temps, en ensuivant le propos susdit par manière de sûre chronique et vraie histoire; ai, sur ce, entre mes mains voulu recueillir, et au répertoire de ma mémoire maintes bonnes choses enregistrer, dont la déchue eût été au royaume très-chrétien de France perte de louable réputation, à plusieurs vertueux amortissement d'heureuse renommée, à maints vicieux couverture de méfaits, et à tous nos historiographes reproche d'odieuse négligence. Parquoi, et à la fin que à la vue des futurs les faits modernes ne fus-

sent inconnus ne rédigés en ombre, la plume sur ce ai mise en œuvre, et attaché à ce papier ce que j'en ai pu voir à l'œil, et par la voix de vérité, savoir.

I.

Comment le roi fut visiter ses pays de Bourgogne, et d'aucuns traîtres qui furent lors exécutés à Dijon et à Lyon sur le Rhône.

A la fin de ma chronique de l'an 1500, j'ai laissé le roi à Moulins, en Bourbonnois, où avoit ordonné de ses affaires, et grosse armée par terre mise sus, pour aller à Naples, et grand navigage en mer apprêté, pour aller guerroyer les Turcs, qui lors étoient descendus en Grèce et couroient la chrétienté, comme plus au long après sera dit. Pour continuer propos, donc est à dire que le vingt-cinquième jour du mois de mars, en l'an mil cinq cent un, le roi, voulant visiter ses pays, partit de Moulins, en Bourbonnois, et prit le chemin de la Bourgogne, en laquelle séjourna les mois d'avril et de mai, dedans ses villes de Dijon, de Beaune, d'Autun, d'Aussonne, de Tournus et de Mâcon. Durant lequel temps, il mit ordre et police au fait politique de sondit pays, et à la garde d'icelui provision de sûreté. Un gentilhomme fut lors de la Franche-Comté, nom-

mé Jacques de Lay, lequel s'en alla secrètement devers maître Georges, cardinal d'Amboise, et messire Guy de Rochefort, chancelier de France, et iceux avertit que deux marchands de Beaune, nommés Jean Peluchot et Jean Courtois, avoient voulu vendre et livrer ladite ville de Beaune à Maximilien, roi des Romains; et ce avoit su au vrai celui gentilhomme par un homme de la Franche-Comté, nommé Petit-Jean Teetots, dit d'Aspremont, messager d'un capitaine de gens de guerre pour le roi des Romains, nommé ledit capitaine Chantrans, lequel par plusieurs fois avoit envoyé sondit messager à Beaune, pour parler auxdits Peluchot et Courtois, touchant le traité de ladite trahison; et, ce propos mis en avant, pour avérer le fait plus à clair, le roi fut de ce averti, par quoi transmit secrètement le gentilhomme qui la chose avoit découverte, en la Franche-Comté, pour prendre le messager, qui la machination avoit pourchassée; et, pour conduire l'œuvre plus sûrement, adressa ledit gentilhomme au prince d'Orange, qui lors étoit à Lyon-le-Saunier, ès marches de la Franche-Comté; auquel manda par lettres que en cet affaire le voulût servir. Ce qu'il fit: car, au moyen de son secours, et pourchas du gentilhomme, fut ledit messager bourguignon pris, et mené à Dijon prisonnier; et là fut, par les seigneurs du

grand-conseil du roi, sur ce cas, interrogé; lequel, après plusieurs négations et excuses, confessa la chose être vraie, et comment lesdits Peluchot et Courtois lui avoient promis, par plusieurs fois, que à leur pouvoir mettroient peine et trouveroient moyen de mettre ladite ville de Beaune entre les mains du roi des Romains, et que, pour ce faire, emploieroient avoir et amis, sans faillir à leur promesse, que par serment solennel avoient ensemble conjurée. La confession de celui messager ouïe, le roi transmit hâtivement le prevôt de son hôtel à Beaune, pour prendre iceux traîtres, et manda au châtelain de ladite ville que en ce lui fit aide et service : en quoi volontiers s'employa. Toutefois un d'iceux traîtres, nommé Peluchot, se douta de l'aventure, ou fut par aucuns de ses amis averti du cas, dont hâtivement prit de ses bagues les meilleures et plus portatives, et, après avoir désemparé la ville, s'enfuit en la Franche-Comté pour le plus sûr. Après ce qu'il eut vidé, de la cause de sa fuite fut douté et accusé envers le roi ledit châtelain de Beaune, et de ce lui fut faite question : lequel si à point s'en excusa, que il fut trouvé sans coulpe quitte et déchargé. Jean Courtois fut, par le prevôt de l'hôtel, pris et mené à Dijon, et là avec ledit d'Aspremont, messager, confronté et enquis sur le fait de ladite trahison, lesquels d'Aspremont

et Courtois, ainsi confrontés, reconnurent le traité plein de trahison par leur confession propre; et eux, ainsi atteints du cas, furent par sentence de justice condamnés d'encourir peine capitale. Si fut ledit d'Asprémont envoyé exécuter à Lyon sur le Rhône, et Jean Courtois écartelé à Dijon, dont les membres furent mis devant les portes de quatre villes de Bourgogne; c'est à savoir: à Aussonne un des bras, à la porte dont l'on va droit à Dôle, à Dijon l'autre des bras et le corps; à Beaune, la tête; et le demeurant, aux fauxbourgs de Châlons dedans la Franche-Comté. Ainsi furent les traîtres payés selon la desserte de leurs démérites. A la fin de ce propos me faut commencer à dire de l'armée que le roi avoit ordonnée pour aller conquêter le royaume de Naples, qui lui appartenoit.

II.

Comment le roi mit son armée ens, et du nombre de gens d'armes ordonnés pour aller au voyage de Naples.

Le roi, étant lors en son pays de Bourgogne, comme j'ai dit, en l'entrant du mois de mai, transmit la poste delà les monts, devers messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, et son lieutenant en Lombardie, pour

mettre ordre en l'affaire de la guerre; et aussi envoya vers messire Berault Stuard, Écossois, capitaine des Cent archers écossois de sa garde, et aux autres capitaines de ses gens de delà les monts, pour iceux avancer de faire leur monstre, et eux acheminer au voyage de Naples; lesquels, après avoir eu le mandement du roi, tant exploitèrent, que, le vingt-quième jour du mois de mai, chacun à sa garnison, firent leur monstre, et furent payés pour trois mois le nombre de gens d'armes qui s'ensuivent: les cent hommes d'armes du duc Philibert de Savoie, sous la charge d'Aimer de Coursinge; cent hommes d'armes, dont étoit chef César Borgia, duc de Valentinois et neveu du frère du pape Alexandre VI; cent hommes d'armes, sous messire Jean Francisque de Saint-Séverin, Italien, comte de Gayace; cent hommes d'armes de messire Berault Stuard, chevalier écossois, seigneur d'Aubigny; cinquante hommes d'armes, sous messire François de la Trimoille, seigneur de Mauléon; cinquante hommes d'armes, sous messire Pierre d'Urfé, grand-écuyer de France; cinquante hommes d'armes de messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice; cinquante de ceux de messire Yves d'Alègre; cinquante de ceux de messire Aimar de Prye; cinquante sous le seigneur de Chandée; cinquante sous la charge de Jacques de Silly, bailli de Caen; cinquante

sous la charge du seigneur de Saint-Priest; cinquante à messire Antoine Palvésin, en la conduite d'Aimer de Villars, dit Poquedenare; et cinquante de ceux de Jean de la Lande : lesquels étoient par nombre neuf cents hommes d'armes françois; et pour iceux de plus renforcer, le roi mit sus sept mille hommes de pied Normands, Picards, Gascons et Allemands, lesquels avoit fait payer et envoyer delà les monts, pour servir à ladite conquête, et conduire le charroi de son artillerie, dont il y avoit vingt-quatre faucons et douze gros canons, sous la charge de Jacques de Silly, bailli de Caen. Pour le gouvernement et conduite de tout l'ost et ordonnance de la guerre de Naples, le roi fit son lieutenant-général et grand-capitaine messire Berault Stuard, Ecossois, avec lui le duc de Valentinois et le comte de Gayace, lesquels savoient les pays, villes et châteaux du royaume de Naples où premier falloit besogner, et les plus sûres entrées dudit pays; et ainsi furent les François apprêtés pour prendre les champs. Le vingt-sixième jour dudit mois de mai, gens d'armes sortirent de leurs garnisons, piétons s'acheminèrent, et artillerie fut mise au charroi, pour tirer droit à Parme, à la duché de Milan, où, le pénultième jour dudit mois de mai tous ensemble se trouvèrent prêts de commencer leur voyage. Jusques à temps je laisserai ce propos, et dirai

du roi, qui lors étoit parti de Bourgogne, pour tirer à Lyon sur le Rhône, où fut le deuxième jour du mois de juin.

III.

Comment le roi mit sur mer gros navigage pour aller guerroyer les Turcs qui étoient en Grèce, où la reine déploya grand trésor, et fit plusieurs navires cingler celle part

Sitôt que le roi fut à Lyon, comme j'ai dit, sans autre séjour faire, voulant donner secours à la chrétienté contre les Infidèles, transmit postes à ses ports de mer, pour hâter son navigage, dont la plupart tira vers le port de Toulon, en Provence; attendant illec nouvelles du bon vouloir du roi, pour mettre sur ce, mains en besogne, et tendre voiles celle part où son bon plaisir seroit de les envoyer. La reine aussi, madame Anne de Bretagne, comme très-catholique, à l'affaire de ce voyage n'eut le vouloir amolli, ne la main close; mais voulant employer le possible de sa force pour exaucer la foi chrétienne, déploya ses trésors et iceux élargit, pour soudoyer grand nombre de gens d'armes et équiper force navires; et entre autres voulut que sa grosse carraque, nommée la Cordelière, et plusieurs autres, fissent le voyage, et lors que l'heure fut de

tirer au vent, grande flotte de navires de Normandie furent au port de Brest, en Bretagne, querir icelle Cordelière et les autres de sa suite qui là étoient. Dedans lesdits navires étoient grand nombre de gentilshommes, et entre autres messire Jacques Guybé, messire Guillaume Cadore, messire Guillaume de Boisboissel, Guyon Bertrand, François de l'Épinay, Hervé de Malestroit, Jean Grimault, seigneur de Procex, François de Quellenec, Gilles Meschinot, le vicomte de Rhodez, Pierre Choque, dit Bretagne, premier hérault de la reine, laquelle l'y avoit envoyé pour lui en faire le rapport. Aussi y furent Jean Bigot, seigneur de Bourgueil, Pierre de Quosquier et plusieurs autres. Ainsi partirent du port de Brest et furent passer le long de la côte d'Espagne et de Portugal, et par les détroits de Gibraltar, où prirent deux brigantins de juifs et Sarrasins venant de Lisbonne en Portugal, lesquels furent laissés aller, pour ce qu'il y avoit tout plein de petits enfans, qui par aventure eussent été chrétiennés; toutefois leurs biens furent saisis et leurs livres brûlés. En ensuivant, rangèrent les chrétiens la côte de Grenade, et entre le royaume de Tunis et ladite côte de Grenade, emprès d'un hâvre nommé Carthagène, trouvèrent force navires du roi Frédéric, chargés de salpêtres et poudres à canon, lesquelles furent prises, et par

iceux Bretons déchargées, et les corps seulement rendus; et ce fait, cinglèrent vers le port de Toulon, où les autres étoient. D'icelle armée et navigage fit le roi conducteur et son lieutenant-général messire Philippe de Ravestain, qui lors étoit à Gênes gouverneur pour le roi, auquel bailla en gouvernement, et sous sa charge, les nefs et galées ci-dessous nommées. C'est à savoir la grand'nef ou carraque, nommée la Charante, l'une des plus avantageuses pour la guerre de toute la mer. Pour décrire la grandeur, la largeur, la force et équipage d'icelle, ce seroit pour trop allonger le compte et donner merveille aux oyans. Quoique soit, elle étoit armée de douze cents hommes de guerre, sans les aides; de deux cents pièces d'artillerie, desquelles y en avoit quatorze à roues, tirant grosses pierres de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et avoit voile tant à gré, qu'en mer n'étoient pirates ne écumeurs qui devant elle tinssent vent. Dedans étoit un gentilhomme de Bretagne, capitaine d'icelle, nommé messire Jean de Poroon, seigneur de Beaumont, et lieutenant du roi en la mer de Normandie. Aussi furent ordonnés pour le roi messire Jacques Guybé, chef de la grand'nef de la reine, nommée Marie-la-Cordelière, et de six autres grosses nefs de Bretagne. Le marquis de Bade étoit capitaine de la nef

nommée le Marais. Le petit Poncon avoit la charge de six navires de Normandie. Jean d'Auzis fut capitaine d'une nef, nommée la Marquise. Emar de Vescq, seigneur de Menjou, fut chef de la nef appelée le Lion; et un gentilhomme gascon, nommé messire Prégent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, par force moult vites, bien équipées et fort redoutées en mer: et étoient lesdites nefs et galères de soldats et de vivres garnies à suffire, et armées et artillées de gros canons, coulevrines et faucons, poudre à canon, boulets, serpentine, pierres de grès, plomb, fers, barres, piques, pelles, tranches, pinces, têtes de chevrettes, traits, arbalètes, hallebardes, lances, piques et pavois à main, et, en somme, de toutes autres choses requises et nécessaires pour la garde et défense desdites nefs et galères, et conduite d'icelles. Icelles, après avoir reçu le mandement du roi, firent voile et tranchèrent les ondes du Levant, droit au port de Gênes, lequel abordèrent sur la fin du mois de juin, et là s'assemblèrent avec les grosses caraques et navires génoises, qui pareillement étoient armées et équipées, et toutes prêtes pour commencer ledit voyage. Les rois d'Espagne, d'Angleterre et de Portugal, et le grand-maître de Rhodes, nommé frère Pierre d'Aubusson, long-temps devant ce, avoient juré et promis de leur part, chacun à

son pouvoir, pour secourir la chrétienté, mettre en mer leur navigage, et à la Saint-Barthélemy ensuivant, ou entour ce temps, faire assembler leurs gens au port de Corsô, terre de Saint-Marc, ès parties de Grèce; lesquels s'en acquittèrent, comme vous orrez, quand l'heure d'en parler en sera. Que que soit, par toute la chrétienté, de ce furent amples nouvelles, dont plusieurs vertueux gentilshommes françois, et autres entreprirent ce lointain voyage, et voulurent à tant juste querelle les armes exploiter: desquels furent Jean Stuart, duc d'Albanie, neveu du roi d'Écosse, qui lors étoit en France, de la maison du roi; le seigneur infant de Foix, oncle de la reine; Louis de Bourbon, comte de Roussillon; Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon; René d'Anjou, seigneur de Maizières; Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac; messire Jean de Tinteville; messire Jean de Lavedan, Jean de Saints, échanson du roi; Jean Chapperon, Aimon de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie; Jean de Mouy; Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain; Philebert de Damas, seigneur de Saint-Amour, en la duché de Bourgogne; Gilbert de Châteauvert, seigneur dudit lieu; le sieur de Cerance, Louis de Castelbayart, et grande compagnie d'autres gentilshommes françois, lesquels, par le congé du roi, s'en allèrent delà les monts, par terre, et se rendi-

rent à Savone, terre des Génois, assise entre Ast et ladite ville de Gênes, près des montagnes et de la mer de Levant. Aussi furent ordonnés à faire icelui voyage trente hommes d'armes de ceux de la compagnie du seigneur de Châtillon, et vingt-cinq de ceux du sénéchal d'Armagnac, lesquels étoient lors en garnison au duché de Milan; et sitôt qu'ils surent la venue de leurs capitaines, et que avec eux leur falloit voyager, vendirent tous leurs chevaux, réservé à chacun un courtaut, pour les porter jusques à Savone, où là étoient leurs capitaines et les autres François dessus nommés, lesquels tous assemblés montèrent sur mer, et voyagèrent droit au port de Gênes, où trouvèrent l'armée de France et de Gênes prête de tendre voiles.

IV.

D'une réformation faite sur les Vaudois du Dauphiné, et comment un nommé frère Laurent Bureau, confesseur du roi, accompagné de plusieurs grands clercs, fut iceux Vaudois prêcher et réformer.

En celui temps le roi fut par aucuns averti que en son pays du Dauphiné étoient grand nombre d'hérétiques erronés et sectateurs

réprouvés, et mêmement en la Vau-Loise, dite la Vau-Pute, en la Vau de la Fraisinière, à Pregela, et en l'Argentière. Parquoi envoya devers le Saint-Père, le pape Alexandre sixième, duquel obtint bulles apostoliques pour iceux Vaudois visiter et réformer. Lesquels Vaudois, au moyen du bruit de leur erreur, par aucuns seigneurs du pays de Dauphiné, avoient été paravant occis à martyre, et cruellement tyrannisés; et les vouloient iceux seigneurs déposséder de leurs terres, et chasser du pays. Donc, voulant le roi pourvoir à ce, transmit sur les lieux frère Laurent Bureau, son confesseur, évêque de Cisteron, et docteur en théologie, et messire Thomas Pascal, docteur régent en l'université d'Orléans, et official dudit lieu, pour eux enquérir, et besogner sur ce. Et iceux, ayant bulles expresses du pape et mandement du roi, partirent de Lyon sur le Rhône, le cinquième jour de juillet, l'an susdit; et avec eux, par l'ordonnance du roi, fut un chevaucheur d'écurie, nommé Guy de Villars, pour présenter à Grenoble, à Gap et à Embrun, certaines lettres missives du roi. Si s'en allèrent iceux à Grenoble, où là, aux seigneurs de la cour de parlement dudit lieu, présenta ledit chevaucheur les lettres du roi. Et après la présentation et réception d'icelles lettres, les délégués susdits furent en la Cour, et là montrèrent leurs bul-

les et mandement, pour avoir, voir et visiter certains procès faits desdits Vaudois, pendants en ladite cour de Grenoble; ce qui leur fut octroyé; et furent portés iceux procès au logis desdits délégués, à l'enseigne du Bœuf, où furent mis en un coffre, et bien scellés, pour là demeurer pendant le temps que lesdits délégués iroient à Gap, à Embrun, et sur les lieux susdits, pour iceux procès, au retour, visiter tout à loisir; et ce fait, partirent iceux de Grenoble, et s'en allèrent à Gap, où le chevaucheur présenta les lettres du roi à l'évêque dudit lieu, pour montrer les procès qui là étoient desdits Vaudois; lesquels procès furent vus et visités par les susdits délégués. De là s'en allèrent à Embrun, et présentèrent leurs lettres à l'archevêque; lequel, après avoir vu lesdites lettres, s'en alla, à tout son clergé, au logis d'iceux délégués, et là tous ensemble conférèrent de leur affaire, et ordonnèrent que, le lendemain, seroient visités les lieux, et les Vaudois prêchés, et sur leur cas information faite par lesdits délégués; lesquels s'en allèrent, comme avait été dit, à la Vau de la Fraisinière et à la Vau-Pute, où furent par eux examinés et ouïs plusieurs témoins, prêtres, laboureurs et marchands, sur la vie d'iceux Vaudois; et là, après ce, frère Laurent Bureau, principal délégué, lequel étoit grand clerc et bon prêcheur, fit devant iceux Vau-

dois plusieurs beaux sermons, et en leur présence déclara tous les articles de la foi catholique par ordre. Lesquels Vaudois, hommes et femmes, et petits enfants qui pouvoient parler, sur chacun des articles de notre foi, dirent plusieurs fois, tous à haute voix : *Credo, Credo, Credo*. Quoi plus? En commun et particulier s'enquit icelui prêcheur à ceux Vaudois, de leur foi et créance ; lesquels il trouva fermes en la loi divine, et croyants en la foi catholique. De quoi loua Dieu dévotement, et s'en retourna, avec ledit official d'Orléans et ses gens, à Grenoble, où par subtils moyens retira les procès des Vaudois du coffre où avoient été mis, et, par le chevaucheur, les envoya à Lyon devers messire Guy de Rochefort, chancelier de France ; et ce fait, lui et ledit official, feignant aller à l'ébat hors la ville, voir la Chartreuse, vidèrent par le quartier de la Savoie, et s'en retournèrent à Lyon, où par le chancelier furent vus lesdits procès, informations, et les bons rapports desdits délégués ouïs, en manière que les pauvres Vaudois eurent arrêt contre ceux qui d'erreur les accusoient, et occupoient leurs biens.

V.

Comment le roi envoya maître Georges, cardinal d'Amboise, delà les monts, pour traiter de ses affaires.

Le roi, voulant de plus pourvoir à ses affaires, après avoir par mer et par terre ses armées acheminé, et le peuple de la Vau-Doute, comme avez ouï, salutairement fait visiter, transmit delà les monts maître Georges, cardinal d'Amboise, en qui avoit parfait amour et singulière fiance, comme en celui qui tous temps à son service avoit dûment plié le dos, et au profit de la chose publique loyaument employé son pouvoir: auquel, delà les monts, donna charge de tous ses affaires, et pouvoir autorisé sur iceux, pour en faire et ordonner comme si par lui-même en étoit disposé; et, pour icelui cardinal conduire, lui bailla le roi les deux cents gentilshommes de sa maison, pour l'accompagner et suivre quelque part qu'il iroit, et faire ce que par lui leur seroit commandé. Ainsi se mit ledit cardinal en voie pour tirer en Lombardie, et tant avança, que en moins de douze jours traversa les hauts monts de Savoie et la terre de Piémont, sans un tout seul jour vouloir séjourner, que premier ne

fût en la ville de Milan ; en laquelle ; à sa venue, par le sieur de Chaumont, son neveu, nommé messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi delà les monts, fut, avec toute révérence et joyeuse chère, amiablement recueilli, et des seigneurs et peuple de ladite ville tant honorablement reçu, que ce fût jusques à y efforcer tout l'exploit de leur grand possible. Pour mettre en ordre le remanent du récit de ma chronique, et suivre le propos des choses selon le décours du temps, ici me faut mettre paille, pour retourner à parler de la gendarmerie ordonnée pour aller au voyage de Naples, laquelle j'ai ci-dessus laissée à Parme, à la fin dudit mois de mai.

VI.

De l'armée de France ordonnée pour aller à Naples, et du voyage d'icelle.

De la ville de Parme, en Lombardie, étoit l'armée de France délogée dès le premier jour du mois de juin, laquelle marchoit en ordre tant assuré, que bien sembloit être conduite par chefs expérimentés aux armes. Le charroi de l'artillerie et la gent de pied furent mis devant; le comte de Gayas, avec quatre cents hommes d'armes françois, faisoit l'avant-garde des gens de cheval ; le seigneur d'Aubigny,

lieutenant du roi, avec trois cents hommes d'armes, conduisoit la bataille; et le duc de Valentinois faisoit l'arrière-garde, où étoient trois cents hommes d'armes. Grand nombre d'avant-coureurs et découvreurs de pays étoient en voie, alors que l'armée marchoit; aux côtés et au derrière de ladite armée, à deux milles loin, y avoit deux ou trois cents chevau-légers par pays, pour rapporter au besoin ce qui pourroit, par embûches d'ennemis, survenir à ladite armée; et ainsi se mirent les François à chemin par la Lombardie. Des repues et logis qu'ils firent de Parme jusques à Rome ferai peu de compte, pour ce que je n'ai point su que, ce temps durant, aucune chose de grand effet fût par iceux François exécutée; si n'est que, nonobstant l'empêchement des Alpes et détroits des chemins de Rome, l'armée françoise, avec soigneuse diligence, fut si bien ordonnée, et tant à droit mise en marche, que la conduite d'icelle donna titre d'honneur aux capitaines, sûreté de courage aux soudards, facilité de chemin au charroi, merveilles d'armes aux voyants, et crainte de mort aux ennemis. Quoi plus? L'exercite françois fut de Parme à Fornoue, à Pontrème, à Sienne et à Pise; et ainsi que l'armée approchoit de Pise à cinq milles près, grand'route de Pisains et Lucquois là se trouvèrent, lesquels moult honorablement reçurent les François, et

iceux conduisirent jusques à deux milles près de Pise, entre Lucques et ladite ville de Pise. Là séjourna l'armée par deux jours entiers, aux dépens et frais des Pisains et Lucquois, lesquels de toute leur puissance traitèrent lesdits François, et sans rien y épargner, et iceux fournirent de vivres et toutes autres choses à eux nécessaires. Plusieurs capitaines et gens d'armes françois furent dedans Pise et Lucques, et là tant doucement accueillis, que chacun au départir fit bon rapport du traitement. Aussi devoient-ils; car iceux Pisains et Lucquois s'efforçoient à l'envi à qui mieux festoieroit lesdits François, comme ceux qui, long-temps avoit, désiroient avoir confédérée alliance, pour leur pays tenir en franchise, et qui avoient contre leurs ennemis en eux attente de secours.

Toutes ces choses achevées, l'armée de France prit pays par les Itales, en adressant ses erres vers la cité de Rome, et tant hâta son train, que de Pise à Rome ne fit de demeure que cinq journées, sans ce que le charroi de l'artillerie fit détour ou empêchement au demeurant de ladite armée; et fut faite celle diligence tant extrême, pour approcher les pays contraires premier que de soudards et vivres fussent pourvus, et aussi pour prévenir les ennemis : qui est une stratagême de guerre tant avantageuse, que souvent à petite main

armée donne pouvoir sur grandes légions, et tant sûrement conduit ceux qui son droit chemin ensuivent, que de louable victoire les fait possesseurs. Tout à clair est la chose exemplifiée par les Romains contre ceux de Carthage, et Léonidas, duc de Lacédémone, contre les Spartains, et par plusieurs autres, dont n'est requis pour le présent faire mention, mais suivre mon propos, et dire que les François, dont j'ai ores écrit, en allant leur voyage droit à Rome, passèrent par la terre des Ursins romains, étant lors du parti du roi et bons François; au pays desquels trouvèrent le seigneur Jean-Jourdain Ursin, ayant pour le roi charge de gens d'armes delà les monts, lequel reçut à grand honneur l'armée de France, et moult de services fit et de secours donna auxdits François, tant de provisions de vivres, que de renfort de gens, et ouvertures de passages, et de toutes autres aides, dont en cettui pays avoit grand pouvoir, comme celui qui, entre tous ceux de la seigneurieuse partiauté des Ursins, avoit puissance autorisée; et par lui furent les François avertis que messire Fabrice Colonne avec sept mille Colonnois étoit parti de Rome pour aller au secours de don Frédéric contre le roi; parquoi n'étoit heure de retarder l'entreprise, mais sur ce mettre promptement provision de remède. De jour en autre avoient les lieutenants du roi courriers et nou-

velles du vouloir du roi, qui étoit surtout de hâter l'armée, et le plus tôt que possible seroit; parquoi ne firent les François par chemin autre demeure, ains à toute diligence tirèrent vers Rome, et tant errèrent, que, un vendredi, vingt-cinquième jour du mois de juin, devant Rome arrivèrent, deux milles près de la ville; et pour eux un peu rafraîchir, et aviser sur l'affaire de leur conquête, et mieux ordonner de leurs besognes, voulurent illec arrêter le camp et prendre logis. Plusieurs grands seigneurs et citoyens de Rome se trouvèrent au-devant de l'armée de France, pour icelle doucement recueillir et amiablement traiter, en offrant au roi service de corps, secours de biens, passage ouvert par leur cité de Rome, et par leur pays adresse de chemin de sûreté; et, pour commencer à montrer de quoi, grand' force de pain, vin, chairs fraîches et salées, foin, paille, et toutes autres choses nécessaires pour soutenir ost, avoient iceux Romains, pour la venue des François, fait illec charroyer. Ainsi fut devant Rome l'ost de France à séjour par l'espace de trois jours seulement; c'est à savoir le vendredi, le samedi et le dimanche. Ces jours durant, plusieurs gens d'armes françois et allemands furent voir Rome, visiter les saints lieux, et là querre ce que besoin leur faisoit. Le duc de Valentinois, avec grosse garnison de gens d'armes, s'en alla

dedans le château Saint-Ange, lequel il gardoit pour le pape. Ce dimanche, entour les deux heures après midi, grand nombre de François et Allemands se trouvèrent en la place du camp de Flour; aussi firent plusieurs Espagnols, dont à Rome avoit grand nombre; car le pape Alexandre sixième, qui en ce temps possédoit le saint-siége apostolique, étoit de la nation d'Espagne, lequel en avoit grosse garde et fait grand amas, pour être le plus fort dedans Rome. Sur ladite place du camp de Flour commencèrent iceux Espagnols à gronder et murmurer contre les François, de ce qu'ils vouloient conquêter le royaume de Naples, disant que au roi d'Espagne appartenoit mieux que au roi de France. Les François et Allemands, qui étoient fiers comme lions, dirent que non, et qu'au roi seul appartenoit ledit royaume de Naples; et ainsi s'en aigrit la querelle de plus en plus fort, laquelle les François et Allemands, la main sur l'épée, soutinrent contre les Espagnols. De cet affaire eurent entre eux contentieux propos, rudes paroles et grosses menaces, et tant, que de mots de langue à coups de main vint la chose; et ainsi commença la mêlée bien à point. Plusieurs mécaniques et ruffiens de Rome se rallièrent avec les Espagnols, et sortirent en armes sur les François et Allemands, qui bien les recueillirent à grands coups d'épée et de hallebarde.

Tous les François, qui là étoient par les rues et en la ville de Rome, accoururent à ce bruit; et quand tous furent assemblés, douze cents se trouvèrent du parti de France, et là fut à tous venants convi funéral apprêté; si que, d'un côté et d'autre, plusieurs sur le pavé furent morts et étendus. Un Espagnol illec se trouva, qui fit merveilles, à tout une rapière en main, dont il asséna tel coup sur le col d'un Allemand du parti des François, que la tête lui fit voler par terre. Mais de ce fut payé sur-le-champ; car un autre Allemand lui rua une hallebarde sur la tête de telle force, que jusques à la croisée de l'échine le foudroya. Assez d'autres eurent là sanglante journée, dont autre mention ne ferai, pour passer outre. Mais, quoi que ce soit, le bruit fut si grand par tout Rome, que jusques aux oreilles du pape en furent les nouvelles; lequel, pour rapaiser la noise, là transmit aucuns de ses gens et le comte de Gayas, qui lors étoit avec lui, lesquels, à toute peine, adoucirent le tumulte, et firent cesser le débat.

VII.

Comment les lieutenants du roi et aucuns capitaines de l'armée furent voir le pape au palais de Rome, et d'un banquet que le cardinal de Saint-Severin fit auxdits capitaines.

Ce propre jour, les lieutenants du roi et plusieurs des capitaines de l'armée de France furent voir le pape dedans le palais de Rome, ou trouvèrent grand nombre de cardinaux et seigneurs de la ville; et là étoit lors le seigneur de Grammont, ambassadeur pour le roi. Le pape, nonobstant qu'il fût Espagnol et mauvais François, toutefois dissimula son vouloir, et avec joyeuse chère reçut les capitaines françois de l'armée de France, et de plusieurs choses joyeuses leur tint propos. A messire Berault Stuart, lieutenant-général du roi, donna un coursier gris, bien puissant, moult vite, et très-léger à la main, avec les bardes tant riches et belles, que chacun en fit spectacle de merveilles. En divers passe-temps illec finit ce jour, jusques au soir, que le cardinal de Saint-Severin, évêque de Maillezais, et frère du comte de Gayas, fit auxdits capitaines françois un banquet tant solennel, que de toutes viandes exquises et plaisants déduits furent repus et festoyés. Dedans un jardin qui étoit au

l'armée ledit Saint-Père donna bénédiction apostolique et le jubilé à tous les François et Allemands qui là étoient; et après ce, l'armée issit de Rome, et adressa vers le royaume de Naples, en cheminant toujours le grand pas, sans désordre, et de si bon branle, que, par défaut de conduite, nulle chose demeuroit en arrière. Celui jour les François furent au logis, à quatre milles de Rome, en une ville nommée Marin, terre des Colonnois, lesquels étoient dedans Capoue, à grand effort, au secours du roi don Frédéric. Les François, au moyen de ce, prirent ladite ville de Marin sans empêchement; car dedans n'étoit demeuré homme, ne femme, ne enfant, que tous ne fussent fuis, réservé un vieil homme de l'âge de cent ans, qui, par défaut de ne pouvoir aller, étoit là demeuré. Les François y séjournèrent trois jours et pillèrent tout, puis firent porter ce bon vieillard hors la ville, et mirent le feu dedans. De là tirèrent à Belletri, ville qui est au pape, où demeurèrent deux jours; et au partir de là prirent la voie de Rocquesecque; et là firent les capitaines serrer l'armée, et chacun se tenir sur sa garde, et marcher en ordre assuré. Aussi temps et heure en étoit; car de là au pas de Saint-Germain, qui est l'entrée du royaume de Naples, n'avoit que huit milles de pays : qui est une place forte et malaisée, et devant passe un fleuve

nommé le Garillan ; et audit pas de Saint-Germain pensoient les François avoir le combat, et là rencontrer leurs ennemis, vu que c'étoit lieu avantageux, et la première entrée du passage du pays contraire là où il falloit passer ; pensant aussi que les Napolitains devoient, par raison, défendre l'entrée de leurs terres, si gens de cœur et vertueux étoient. Toutefois le firent autrement, comme pourrez ouïr ci-après. A Rocquesecque fut assis le camp des François, et là demeura jusques au lendemain. La nuit fut fait bon guet, et écoutes mises sus. Il n'y avoit nul qui ne pensât à son affaire, et chacun se disposoit pour combattre, comme ceux qui pensoient le lendemain rencontrer leurs ennemis aux champs. Ainsi étoient chevaux lors de saison, et harnois en requête : dont chacun, selon son pouvoir, en faisoit pourchas avantageux. A ce logis vinrent de renfort et en poste le seigneur de Montpensier, le seigneur de Mauléon, le capitaine Maunourry, le prince de Salerne, et grand nombre de gentilshommes de la maison du roi, lesquels se voulurent exploiter à l'exercice de la guerre, et à la perte et au gain d'icelle abutiner. De Rocquesecque prit l'armée de France le chemin droit au pas de Saint-Germain ; et, au partir du logis, furent mis avant-coureurs sur les champs, pour découvrir le pays, et obvier aux embûches, les-

quels ne trouvèrent en voie empêchement ne détour qui ennuyer sût l'armée, laquelle se tenoit toujours serrée, et marchoit moult fièrement, et tôt; si que, audit pas de Saint-Germain, sans trouver aucune résistance, fut celui jour au gîte, et à séjour, et là-dedans demeurèrent un jour les gens d'armes françois. De celui pas de Saint-Germain adressa l'ost de France vers la ville de Capoue, pour y mettre le siége, laquelle étoit moult forte et bien avitaillée. Dedans étoient sept mille Colonnois romains, et bien six mille autres hommes de guerre, pour icelle défendre et garder, lesquels à toute heure exploitoient leur pouvoir pour icelle remparer et fortifier. Grand'force de bonne artillerie y avoit, et mêmement de celle que le roi Charles huitième avoit laissée à Naples, laquelle fut gagnée par le roi Frédéric sur les François, après que ledit roi Charles fut retourné de Naples en France. Je mettrai ce propos en arrière, pour parler des François, qui étoient jà partis du pas de Saint-Germain pour approcher la ville de Capoue. Au partir du logis, le sire d'Aubigny, lieutenant-général du roi, envoya un capitaine, nommé Aubert du Rousset, avec quatre-vingts chevau-légers, pour découvrir et aviser le pays; lequel ne trouva sur les chemins nulles embûches, ne autre empêchement d'ennemis, qui l'arrêtât que le logis ne fît pour

l'armée de France, dedans une villette étant à six milles près de Capoue, où furent pour ce jour logés les François.

IX.

Comment messire Berault Stuart, lieutenant du roi, transmit deux hérauts d'armes sommer la ville de Capoue de faire obéissance au roi; et de la réponse de ceux de Capoue.

Tantôt que les François furent logés, l'heure vint que, pour vouloir traiter de la paix avec les Napolitains et soudards de la ville de Capoue, ou, en cas de refus, leur annoncer le défi de la guerre, le sire d'Aubigny, lieutenant du roi, transmit deux hérauts d'armes audit lieu de Capoue, pour sommer les gouverneurs de ladite ville de rendre icelle, et la mettre entre les mains et à l'obéissance du roi; autrement les avertir d'avoir en brief le siége devant leur ville, et entre eux et les François la guerre ouverte. Iceux hérauts, tout ainsi que enchargé leur étoit, accomplirent leur message, et firent leur sommation comme devoient, en remontrant à ceux de Capoue le droit que le roi avoit au royaume de Naples, le pouvoir des François, les cruels excès qui surviennent de la guerre, et le danger où ils étoient si Fortune vouloit que, par force d'assaut, fus-

sent pris et conquêtés, et comment si d'aventure venoit à tant, le glaive ne pardonneroit à nul sexe. Plusieurs autres remontrances leur firent lesdits hérauts, à la sommation et remontrance desquels les gouverneurs et potestats, avec les soudards et le peuple de la ville, firent réponse que, au regard de la ville de Capoue, elle étoit au roi don Frédéric, et que eux, comme ses sujets, vassaux et soudards, contre la puissance de France se mettroient tous en armes et défense, pour icelle querelle maintenir et garder, et que, à la poursuite de ce, ne gagneroient les François autre chose que la mort ou perpétuel exil; et aussi que du siége, des assauts et de tous efforts d'iceux François, n'avoient aucune crainte, ne nulle doute, et que si bien à point, à coups de main et d'artillerie les recueilleroient, qu'ils n'auroient cause d'en faire bon rapport; et sur ce, firent conclusion de toute réponse, disant que autre chose n'auroient pour l'heure présente, si n'est que lesdits hérauts eussent à l'heure à vider la place, à peine d'être mis à mort sur-le-champ. A celle réponse ne répliquèrent rien iceux hérauts, mais s'en retournèrent à l'armée de France, et là firent aux lieutenants du roi le rapport de la réponse de ceux de Capoue, et du vouloir qu'ils avoient de la défendre et garder, laquelle étoit forte à l'avantage, et bien garnie de toutes pièces requises pour

attendre long siége et soutenir divers assauts. Le rapport d'iceux hérauts ouï par les lieutenants du roi et capitaines de l'armée, fut dit et arrêté qu'on iroit mettre le siége devant Capoue, et que le lendemain, septième jour du mois de juillet, se mettroient les François à chemin et en armes, pour mettre sur ce les mains en besogne.

X.

Comment le duc de Valentinois, avec quatre cents hommes de pied, se rendit en l'armée de France, et des approches que l'on fit à Capoue.

Ce même jour, sixième de juillet, le duc de Valentinois survint à l'ost du roi, et avoit avec lui quatre cents piétons, tous accoutrés de damas jaune et de cramoisi; et lui, étoit vêtu d'un saie mi-partie de drap d'or et de velours cramoisi, et aussi avoit autour de lui quatre laquais et plusieurs gentilshommes, tous vêtus et habillés de soie mi-partie de drap d'or et de velours cramoisi, lesquels portoient tous la livrée du roi.

Le septième jour du mois de juillet, dudit lieu délogèrent les François, lesquels ne prirent le droit chemin de Capoue, pour ce que devant la ville, et entre l'armée du roi, pas-

soit un gros fleuve, qui trop eût empêché le train du charroi de l'artillerie, et arrêté le passage des gens de cheval ; dont tirèrent à quartier vers une ville nommée Matalon, qui est du royaume de Naples, à l'un des seigneurs Caraffes dudit lieu de Naples, comte dudit Matalon ; et là fut devant envoyé un capitaine nommé Jacques de Silly, bailli de Caen, et maître de l'artillerie de France, avec quatre mille Allemands, et quarante hommes d'armes des siens, et un homme d'armes de la compagnie du comte de Gayas, nommé Bernard de Mons, lesquels se mirent à chemin, et tant, que ladite ville approchèrent d'un mille près; et de là le bailli de Caen transmit celui Bernard de Mons, avec deux archers seulement, parler à ceux qui tenoient le château de Matalon, et iceux semondre de le rendre, et bailler les clefs aux gens du roi. Ainsi s'en alla ledit Bernard de Mons celle part, et fit tant, que à sa semonce les gardes de ladite place la rendirent, et icelle mirent entre ses mains. La ville pareillement se rendit au bailli de Caen sans coup férir, et lui, avec ses gens, se mit dedans. L'armée de France arriva là sur le vêpre, où demeura jusques au lendemain matin, qui fut le huitième jour du mois de juillet, que l'armée délogea, et prit les champs, pour de plus approcher Capoue; et tant alla en avant, que dedans le parc de Nole, où est un beau bois

de haute-futaie, avec grandes prairies et belles fontaines, à huit milles de ladite ville de Capoue, fut mettre le camp, lequel fut illec assis huit jours durant; et ce pendant les gens d'armes et chevaux se rafraîchirent, les vivres furent charroyés au camp, le conseil tenu sur le mieux de cet affaire, et pris places et châteaux, qui autour de Capoue étoient, pour ôter l'ennui et le danger des alarmes qui, durant le siége, eussent pu être données aux François; et, entre autres, fut rendue, par composition, la ville de Verse, et les clefs mises entre les mains des lieutenants du roi. Du camp furent après envoyés messire Jacques de Silly, messire François de la Trimoille, messire Jacques de Chabannes, avec trois mille Allemands et quatre cents hommes d'armes, et quelques pièces d'artillerie, assiéger une ville nommée Mérillane, à quatre milles du camp, laquelle se rendit volontiers. Mais le château ne se voulut, de première venue, rendre, ains attendit à mettre le siége et asseoir l'artillerie; et voyant que c'étoit, à tout parlementèrent, et se rendirent à la volonté des capitaines françois, dont leur en mésavint: car, pour eux être rebellés, tous les soudards, dont y en avoit deux cents, furent aux créneaux de la place, avec leurs capitaines, pendus, et n'en demeura de tous que le capitaine de ladite place, lequel avoit là-dedans sa

femme, belle à merveilles; et elle, voyant son mari près de l'attache, toute échevelée et pleine de larmes, se mit aux pieds du seigneur de Mauléon, qui lui sembloit des plus apparens, et icelui requit tant doucement, et tant lui fit de son gré, que gracieux lui fût jusques à répiter de mort son mari, qui avoit la hart au col, lequel se pouvoit lors vanter de ce que plusieurs taisent. Là fut, entre les autres, un des soudards de la place mis au vent, lequel, en le jetant bas, appela doucement Notre-Dame, et de bon cœur à elle se voua; ce nonobstant fut guindé: tellement que une grosse heure fut branlant à un créneau, comme s'il fût mort. Si avint que, par miracle, la corde dont il étoit attaché s'élargit au droit du nœud de la gorge, en sorte que la tête passa parmi, et chut à bas dedans les fossés, et la corde amont demeura attachée; lequel, à la chute, se froissa une cuisse, et se prit à plaindre pour l'angoisse de son mal: tant, qu'un varlet nommé Louis Froisseau, serviteur d'un gentilhomme de chez le roi, nommé Henri de Maunourry, en pansant ses chevaux près d'illec, ouït celui pauvre soudard là plaindre et crier, dont s'en alla auxdits fossés, et le trouva gisant à terre tout affolé; lequel le leva à quelque peine, et l'amena à son logis, où fut pansé, et envoyé à sa maison sain et guéri. Surce, se peut dire que la corde soumit l'exécution de la

rigueur de justice à l'obéissance de la pitié, mère de miséricorde, qui jamais, au besoin, n'oublie ceux qui dévotement la servent et justement la prient.

En suivant ce propos, fut vrai que le dix-septième jour de juillet, sur l'aube du jour, délogèrent les François de celui bois, où avoit été leur camp, et tirèrent droit à Capoue tout le plein pas, et sans déroi, si que nul d'eux sortoit de son ordre, mais alloit chacun en marche bien arrangée, sans qu'un tout seul se mît à l'écart, réservés les avant-coureurs, et ceux qui étoient ordonnés pour découvrir le pays. Tant marchèrent les François, que sur le point de dix heures au matin, à quatre milles près de Capoue furent à la repue, et là fut avisé que le camp séjourneroit pour ce jour audit lieu, et que ce pendant coureurs seroient envoyés devant Capoue, pour voir la manière et connoître la puissance des soldats qui dedans étoient, et aussi pour aviser les sûres entrées, et lieux plus avantageux et propices pour y mettre le siége; et pour ce faire, furent ordonnés le duc de Valentinois, le seigneur d'Alègre, et quelques autres capitaines, bons canonniers, et vieux routiers de guerre, lesquels avec quatre cents hommes d'armes et trois mille piétons partirent du camp, et devant Capoue adressèrent leur cours. Tantôt qu'ils furent aux champs, et que deux milles

de pays eurent marché, six cents Colonnois, qui ce jour en armes étoient saillis de Capoue, leur furent en barbe, tous en bon ordre, bien armés et montés à l'avantage, tenant assuré maintien et hardie contenance. Mais pour ce, ne demeura que les François ne les approchassent de tant, que ce fut aux lances baisser, et à donner dedans. Le duc de Valentinois se trouva des premiers à la charge, qui moult enhardit ses gens, en leur disant : « Seigneurs François, le dire est commun que à votre première pointe nulle puissance résiste. Montrez donc à cette première rencontre la vertu de vos cœurs et la force de vos bras, tant que la louable réputation de vos efforts donne à vous augmentation d'honneur, et à vos ennemis craintif ébahissement. » A chef de ces paroles, les François se mêlèrent avec les Colonnois, lesquels vigoureusement se défendirent, et tant, que pour attendre le choc tinrent pied ferme, dont plusieurs allèrent par terre, qui depuis sains ne se relevèrent. Après assez long combat, iceux Colonnois se doutèrent de recharge, et des gens de pied, parquoi reculèrent et se mirent à la fuite. Les François leur donnèrent la chasse, et les menèrent battans jusques dedans leurs barrières, où furent recueillis par ceux de la ville, qui là se trouvèrent en grand nombre. Après la retraite d'iceux Colonnois, le duc de Valentinois voulut sommer

les capitaines et soldats de la ville de Capoue de la rendre, et icelle mettre en l'obéissance du roi; lesquels ne voulurent écouter ne ouïr sa semonce, mais l'outragèrent de paroles injurieuses et de langage haineux, en l'appelant fils de putain et marrane, en lui faisant de grosses menaces; lequel de tout ce ne fit semblant. Mais quand il vit que, pour l'heure, autre chose ne leur pouvoit faire, il, et le seigneur d'Alègre, et aucuns bons canonniers et sages capitaines de guerre, se prirent à regarder la ville; et icelle tournoyer et environner, pour aviser les lieux propices pour asseoir le siége, faire les tranchées, atîtrer l'artillerie, battre les murailles et donner l'assaut, si à tant venoit; et tout ce mis en avis, le duc de Valentinois et le seigneur d'Alègre, avec leurs gens, se retirèrent au camp; et là rapportèrent tout ce qu'ils avoient pu voir, aviser et connoître devant la ville de Capoue, tant de la force d'icelle que de l'avantage du siége. Parquoi fut appointé et dit que, le lendemain bien matin, l'armée marcheroit pour aller assiéger ladite ville de Capoue. La nuit tira outre, et le jour éclaircit, trompettes et tabours sonnèrent, artillerie et gens d'armes furent avoyés et mis à l'erre; et ainsi s'en va l'exercite de France droit à Capoue, pour y mettre le siége, celui jour dix-huitième de juillet. Ainsi que l'armée marchoit pour approcher ladite

ville, à un mille près d'icelle, furent aux champs quatre cents coureurs napolitains, lesquels étoient allés brûler tous les logis des environs, et jà avoient mis à feu une abbaye, et un ermitage assez près de la ville, avec toutes les loges et maisons, bois, pailles et retoubles de deux milles près; et ce avoient fait, afin que les François ne trouvassent là logis à couvert, ne de quoi en savoir faire.

XI.

Comment les François assiégèrent la ville de Capoue, et des escarmouches qui là furent faites, et de la batterie et des assauts qui là furent donnés.

Après que les gens d'armes françois furent acheminés, comme j'ai dit, le comte de Gayas, qui étoit chef de l'avant-garde, où étoient quatre cents hommes d'armes, à deux milles près de Capoue rencontra les coureurs dont j'ai parlé ci-dessus; et voyant iceux faire empêche sur le chemin, pour adresser à eux, sortit de la bataille avec trente hommes d'armes, qui de plusieurs compagnies étoient issus pour escarmoucher, et aussi avec douze hommes d'armes des siens, desquels étoient le seigneur de Grigny, son lieutenant; Pierre de

la Rivière, dit Puyberland; Jean du Courret; Colin de Bourdelaye; Philippe Pouvreau; le Monteil; Raquebidal et cinq autres des siens, lesquels chargèrent sur lesdits coureurs napolitains, desquels la plupart étoit infanterie, et commune de pays. Quoi que ce soit, tant rudement furent pourmenés, que plus de la moitié d'iceux furent jonchés sur les chemins morts et affollés. Ainsi commençoit Mars le cruel à ouvrir sa sanglante boucherie. Quoi plus? Qui fut mort si fut mort, et qui put fuir mit jambes à exploit droit à Capoue. Mais par les François furent suivis le glaive au dos jusques dedans les barrières de la ville, où furent recueillis des soldats napolitains, qui là étoient en armes à grand'puissance. Les coureurs françois étoient entrés dedans les barrières avec ceux auxquels ils donnoient la chasse, et jà avoient commencé bonne escarmouche avec les Napolitains, lesquels à tour de bras donnoient sur eux. Le comte de Gayas entre autres se montra bien à cet affaire; car à tous heurts se trouvoit aux coups départir, et à tout besoin mettoit droitement ses gens en besogne, et bien à point les rallioit. Durant ce bruit, grand'foule de François survint au renfort du comte de Gayas et des siens, et besoin en étoit; car contre un François étoient plusieurs Napolitains. Entre les boulevards de la ville et les barrières fut l'escarmouche dure

et sanglante, et à la fois les Napolitains étoient chassés par les François jusques encontre leurs boulevards, et puis les François étoient reboutés à puissance de gens et coups d'artillerie jusques aux barrières. D'un et d'autre parti furent blessés et occis plusieurs, entre autres un homme d'armes françois de ceux du seigneur de Saint-Priest, lequel à cette charge fut tué d'un coup d'artillerie encontre les barrières. Grande fut la noise; car de plus en plus fort se renforçoit le bruit. Les François de l'avant-garde à grosses bandes se mirent dedans les barrières, pour soutenir le faix des lassés. Les garnisons de la ville pareillement sortoient à la file pour secourir leurs compagnons. Là vissiez ruer gens et chevaux par terre, éclater bourdons et lances, rebondir épées et pertuisanes sur le harnois, peter artillerie de la ville, faire courses, charger et recharger; bref, à la rigueur exécuter la guerre. Que fut ce? Ladite escarmouche dura bien trois heures, et ce pendant les gens d'armes françois s'assemblèrent. Le camp se logeoit, et l'artillerie fut approchée; et, à sa venue, pour départir les escarmoucheurs, quatre gros faucons furent mis en place, et déchargés sur les Napolitains qui étoient entre les barrières et la ville, et si à droit donné dedans, que sur la place furent plusieurs étendus, et à grand'hâte les autres se retirèrent dedans la place. Du nombre

de ceux qui là furent morts n'ai su autre chose, si ce n'est que d'un côté et d'autre y eut grand' perte de gens, et plusieurs bons chevaux furent tués et blessés. Après celle escarmouche, et la retraite faite, les soldats du roi Frédéric ne sortirent plus pour ce jour, mais se tinrent tout cois dedans la ville, dont chacun des François, ainsi que ordonné fut, prit son logis. L'artillerie et les gens de pied eurent lieux assignés encontre des barrières, et tant près de la ville, qu'un archer eut pu tirer une flèche de trousse jusques au-dedans des murailles. Les hommes d'armes et archers furent logés près de l'artillerie et des piétons, à un jet d'arc, ou environ. L'avant-garde d'un côté de la ville, la bataille de l'autre, et l'arrière-garde de l'autre; en manière comme pour vouloir environner ladite ville. D'un côté et d'autre étoit un fleuve, nommé le Vulturne, entre la ville et le siége, par où se pouvoient retirer ceux de Capoue, ou faire saillies et courses à la campagne, sans savoir toutefois faire ennui au siége des François; lequel côté fut assiégé à temps, et d'heure, comme je dirai ci-après. Le duc de Valentinois et le comte de Gayas trouvèrent là près deux petites maisonnettes échappées à la flamme des boutefeux de Capoue, et là dedans se mirent iceux à couvert. Celle nuit les pionniers mirent la main à l'œuvre tant à point, que, devant le jour, les tran-

chées furent faites, et l'artillerie assise, chargée, et toute prête à ruer coups.

Le lendemain, dix-neuvième jour du mois de juillet, entre les quatre à cinq heures du matin, commença l'artillerie à tonner et bruire devant et dedans la ville de Capoue, tant horriblement, qu'il sembloit à ceux qui là étoient, que tout autour d'eux terre tremblât. Ceux du dedans tiroient coups sans cesser, et si à droit, que homme françois n'osoit l'œil découvrir, sans être tout assuré d'être atteint ou de bond ou de volée : car tant étoient iceux canonniers justes, et si bonne artillerie avoient, que nuls de leurs coups alloient en vain, mais rencontroient toujours gens ou chevaux; et ainsi ennuyoient par trop l'ost des François à coups d'artillerie et de trait, que le plus souvent tiroient de deux boulevards, lesquels étoient vis-à-vis du siége, et percés d'un et d'autre côté, pour tirer à toutes mains. Les canonniers françois, voyant le dommage et ennui que par iceux boulevards se faisoit à nos gens, adressèrent là coups forcenés, tant et si menu, que à l'atteindre tout alloit par terre; si que nul des ennemis n'osoit garder son repaire, ne soi montrer aux créneaux, ne les canonniers napolitains tirer deux coups ensuivans par une même passée, que tôt en l'heure ne fussent foudroyés : car tant justement tiroient nos canonniers, que bien sou-

vent, et le plus de fois, par le passage où tiroient ceux du dedans, par le même donnoient sans faillir à rencontrer la bouche de leur artillerie, tant que plusieurs de leurs pièces furent rompues et brisées, et eux morts et rués par terre. Quoi plus? Ce bruit diabolique dura quatre jours sans cesser, tel que oncques mais n'avoient les Napolitains vu batterie pareille. Et de vrai, d'autant que celui siége eut de durée, la guerre y fut des deux partis chaudement et à tous efforts démenée; car, pendant six jours entiers que le siége fut là, toute l'artillerie fut mise à exploit, et ne fut jour, ce nonobstant, que saillies, courses et escarmouches ne se fissent devant la place. Bonne gent de guerre, et exercitée aux armes, se montrèrent lors ceux de dedans : car, si dix, vingt, trente, cent ou mille François à pied ou à cheval entroient dedans les barrières pour escarmoucher, en pareil nombre et même arroi se trouvoient en place les soldats de la ville, et les uns contre les autres faisoient merveilles d'armes; et tant, que premier que départ se fît, le lieu où le combat se faisoit étoit tout semé de morts. Nul mettoit en épargne ce que le pouvoir savoit faire; car chacun à cet affaire enviois le bon bruit, et s'efforçoit de l'acquérir. Le seigneur de Montpensier, lequel étoit jeune, hardi et bien adroit, là se trouvoit à tous heurts, à la fois à cheval, à la

fût répité de mort. A l'heure que l'assaut se donnoit, le duc de Valentinois et le comte de Gayas, voyant que ceux de la ville entendoient à cette besogne, et pour ce étoient bien empêchés, prirent quatre cents hommes d'armes et grand nombre d'aventuriers françois, qui là étoient, et se mirent à passer la rivière, qui étoit entre l'armée et la ville; et icelle rivière passèrent en bateaux; et traversant ladite rivière, force coups d'artillerie leur furent envoyés de la ville, dont plusieurs furent blessés et tués : toutefois passèrent outre, et là prirent logis. Tantôt qu'ils eurent gagné place, à leur renfort vinrent quatre cents hommes d'armes, Ursins romains, lesquels conduisoit le seigneur Jean Jourdain; et au devant d'eux furent le duc de Valentinois et le comte de Gayas, pour les recueillir et conduire où métier étoit. Lorsqu'ils furent arrivés, l'un des côtés de la ville delà la rivière eurent à garder, et deux mille François aventuriers, pour les secourir à ce besoin, leur furent baillés. Les quatre cents hommes d'armes françois qui étoient passés outre ladite rivière, assiégèrent la ville d'une autre part; et alors furent les Napolitains de tous côtés enclos, et la ville tout autour environnée de François et de Romains. Ce propre jour aussi, sur l'heure de vêpres, le seigneur de La Palice

et chacun approcha la brèche des boulevards, et là commencèrent à donner l'assaut moult aigre et dur; car, de première avenue, les hommes d'armes dressèrent leurs échelles, et montèrent sus, et par force. Le seigneur de Montpensier monta si hardiment, que avec les mains s'attacha à une pipe du rempart, et, l'épée au poing, combattit main à main avec ses ennemis, et reçut plusieurs coups de pique et de hallebarde, sans jamais lâcher sa prise; et tant, que des premiers fut au dedans dudit boulevard. Le capitaine Malherbe fut là blessé d'un coup de trait en la cuisse; tellement que l'os lui fut mis en pièces, dont fut emporté malade en sa tente. Les autres piétons renforcèrent l'assaut, et entrèrent par les brèches et passages qu'avoient faits les coups de l'artillerie de France. Mais, en ce faisant, les gardes des boulevards, voyant que à cette défortune branloit leur mortel danger, pour obvier à ce, jouxte leur possible, mirent au-devant tous efforts à coups d'artillerie et de trait, avec grands poux de lances, et coups de haches, et jets de grosses pierres; de quoi tuèrent prou de gens, et entre autres un chevalier écossais nommé messire Bides Afflich. Toutefois, à la parfin, d'assaut furent emportés iceux boulevards, et deux cents hommes de guerre trouvés dedans, lesquels furent tous mis à l'épée, sans ce qu'un tout seul d'eux

ennui et dommage irréparable à l'ost françois; et eussent de plus, si les canonniers du roi qui là étoient n'eussent rabattu leurs coups : ce qu'ils firent, car, en moins de six heures, tant menu et si à droit déchargèrent contre la muraille de la ville, que plus de demi-jet d'arc de long n'y eut tour, repaire, défense ne créneau qui ne fussent mis à bas, canonniers et artillerie rués jus, et plus de vingt toises de muraille atterrées tout à ras. A la chute des murs, qui étoient hauts et épais, les fossés furent comblés et emplis; tellement que, tant que la brèche contenoit de long, gens à pied et à cheval, au besoin et sans autre détour, y eussent pu passer. Les soudards et le peuple de la ville virent que c'étoit à tout, et que les François avoient entrée sur eux, et vouloir délibéré d'y exploiter leur pouvoir, dont amollirent leur fureur, et eurent doute sur leur affaire; car jà devant, par effet aux courses et assauts, avoient connu la force et volonté d'iceux, qui contre eux étoient mortellement animés, et avantageux aux armes. Toutefois, pour vouloir montrer que à grand besoin cœur viril doit délier vertu et en nécessité urgente fortifier son pouvoir, au danger de fortune soumirent leur affaire, et tous ensemble s'arrangèrent en armes et bel arroi devant la brèche de la muraille, par le dedans, et là tinrent pied ferme. Les seigneurs et mar-

chands de la ville, qui plus avoient à perdre, doutèrent du malheur, et voyant leur muraille rompue, leurs soudards affoiblis, leurs ennemis branler pour leur donner l'assaut, et leur vie en dangereux hasard, voulurent parlementer et demander être ouïs. Audience leur fut donnée par les lieutenants du roi, et leur parlement ouï, par lequel vouloient rendre la ville au roi; et pour les frais et mises de l'armée, et la dépense de la poudre de l'artillerie, qui là avoit été gâtée durant le siége, trente mille ducats vouloient iceux donner, requérant, en cè faisant, que leur ville, avec leurs corps et biens, fussent saufs et garantis. Ainsi demandèrent les Capouans composition. Mais, pour garder que durant ledit parlement les gens de pied françois ne fissent effort pour entrer, toujours tiroit leur artillerie contre l'armée de France. Dedans la composition n'étoient compris les Colonnois, qui de ce ne furent pas bien contents, et si de la ville eussent pu lors saillir, leurs vies sauves, volontiers eussent pris ce parti, mais loisir n'eurent de ce faire; car, nonobstant ledit parlement, et aussi que durant icelui l'artillerie de la ville tiroit sur les François, l'assaut, comme je dirai ci-dessous, fut donné, voire sanglant et luctueux; car à grand nombre, et bien délibérés, étoient là les François, envieux de combattre et soigneux de gagner,

sachant que ladite ville de Capoue étoit garnie de bons soudards et remplie de richesses; car, de tout le royaume de Naples et de Rome, étoient là venus gens d'armes à puissance, pour défendre la ville, et aussi tous les nobles et riches marchands des villes et villages des environs s'étoient là-dedans retirés, et avec eux apporté leurs trésors et chevances, cuidant être en ce lieu assurés contre le pouvoir de tout le monde, dont leur en advint ce que ouïr pourrez ci-dessous. Après que la muraille fut rasée, et bréchée suffisamment pour donner l'assaut, les lieutenants du roi firent sonner force trompettes, clairons et gros tabours de Suisses pour réveiller l'armée; et aussi firent mettre pipes et tonneaux de vin sur le cul, et là boire gens d'armes à défroi; et ce fait, pour donner cœur à chacun, les lieutenants du roi et capitaines de son armée enhortèrent leurs gens de bien faire, et de montrer, à celui grand besoin, aux ennemis, que la force de France peut dompter l'orgueil d'Italie. Ainsi chacun chef de guerre donnoit aux siens semonce de vertueusement ouvrer, et vouloir d'honneur acquérir. Messire Berault Stuart, lieutenant-général du roi, voyant que, en cet affaire, branloit l'augmentation du prix des François ou le rabais de leur bonne réputation, pour évertuer leurs cœurs, et affermir le vouloir des oyants, dit ce qui s'en-

suit, ou paroles vraisemblables : « L'heure est venue que, au service du roi, à l'accroissement de notre gloire, et pour la sûreté de nos vies, nous faut la force de nos corps et la valeur de nos courages éprouver. Messeigneurs et amis, ayons mémoire que le nom redouté des Gaules, dont nous sommes issus, a jadis fait trembler toutes les nations du monde. En ensuivant donc leurs faits chevaleureux, et en ajoutant aux nôtres nouveaux titres de florissante renommée, montrons-nous, par effet, vrais imitateurs de leurs bien-faits; et, pour commencer, mettons à cette besogne le tout de notre pouvoir en avant, et soyons assurés que si, à cette fois, nous sommes vainqueurs, nos ennemis, au demeurant de notre guerre, n'auront vouloir de nous plus combattre, ne pouvoir de nous résister. Sus donc, que chacun de nous mette la main à l'œuvre, par telle condition que le péril où nous sommes, ne la gloire que nous espérons, à ce seulement ne nous excitent, mais seule vertu, qui par nuls assauts d'adversité peut être affoiblie, ne pour aucuns efforts de fortune vaincue. »

A fin de ces paroles furent les François engrossés de courage vertueux, et en propos constant affermis, pour à temps marcher, et demeurer pied ferme au milieu des terribles aventures de la guerre, et là vivre et mourir, pour soutenir le droit de la querelle du roi.

Que dirai-je plus? si n'est que les François étoient prêts de donner l'assaut, et les Napolitains délibérés de le défendre, et tous arrangés autour du passage; en armes et à grand nombre, voire tel, que assez puissants sembloient être pour devoir être saillis aux champs et donner la bataille aux François: car autant ou plus d'hommes armés étoient dedans que dehors; et ainsi attendirent l'assaut, lequel fut donné sur les onze heures du matin, le vingt-cinquième jour du mois de juillet, et commencé par les gens de pied, qui, de première venue, plantèrent leurs étendards joignant la brèche; et là main à main commença le combat des deux partis, tel, que c'étoit chose étrange à regarder et dangereuse à assister; car, autour où étoit ce bruit, en l'air n'apparoissoient que traits et dards, coups, feu et fumée d'artillerie; par terre trancher têtes et mains; dedans la ville trébucher gens morts et affolés, ruer coups de lances, piques et hallebardes, et faire tout le sanglant pis que guerre pouvoit. Moult rudement fut donné celui assaut, mais tant vigoureusement défendu, que, en moins de demi-heure, furent étendus devant le passage plus de deux cents Allemands et François; et est à penser que, en ce faisant, ceux de don Frédéric eurent portion des coups et partie au dommage; car deçà et delà sonnoit le dieu des batailles: tellement, que nul repos fut là donné

aux hommes, mais continuel étrif, lequel n'eût été avantageux pour les François, si les hommes d'armes de leur parti ne leur fussent venus à renfort, lesquels, tous à pied et légèrement armés, se mirent au travers de la presse pour les lassés supporter. A leur venue recommença le chapplis, plus aigre que devant, et tel, que, deux heures durant, ne firent autre métier qu'épandre sang humain au tranchant de l'épée et à la pointe de la lance; et à ce montrèrent les capitaines et lieutenants et autres François plus estimés, la valeur de leurs personnes, sans rien y épargner, ce qui de plus enhardia les autres. Napolitains et Colonnois soutinrent leur querelle jusques à y répandre maintes gouttes de sueur et grande effusion de sang; et tant furent à la parfin par la force des François outrés, qu'ils ne surent à quel remède avoir recours, si n'est à la fuite. Ainsi commencèrent à reculer, et les François à gagner la brèche, et les uns et les autres à écheller la muraille. Les Colonnois romains, lesquels avoient leurs chevaux en la ville, se retirèrent de là pour eux cuider sauver, et sortir par les fausses poternes de la ville; lesquels, à l'issue, furent pris et tués par les Ursins et les François, qui gardoient ce quartier. Les aucuns d'eux gagnèrent la campagne, et se mirent sur le chemin de Naples, desquels étoit messire Fabrice Colonne, capitaine des

Colonnois, lequel, avec tous ses gens, fut pris sur les chemins par les gens d'armes du seigneur de Mauléon, qui étoient du guet, et embusqués sur la passée de la voie de Naples; et icelui prirent trois hommes d'armes nommés le chevalier de la Mondie, Louiset, et un autre appelé Chardonnet, auxquels il promit sept cents ducats; et après la prise de Capoue, amenèrent ledit messire Fabrice, avec grande compagnée d'autres prisonniers, dedans ladite ville de Capoue.

Pour revenir à mon assaut, je dis que devant la fuite et prise des Colonnois, que ceux de Capoue soutinrent le faix de l'assaut tant qu'ils le purent supporter; mais quand plus ne purent, les aucuns abandonnèrent la place où il y avoit brèche, et les autres tinrent pied ferme. Toutefois, les François emportèrent la ville d'assaut, et entrèrent dedans, avec bruit tumultueux, occision de peuple et effusion de sang. Les gens de pied, qui des premiers entrèrent, comme les plus légèrement armés, mirent à saquement tous ceux que devant eux trouvèrent, par les rues, en armes, et mussés par les maisons, sans pardonner à nul, de quelque état qu'il fût, et tant, que le long des rues, à grands ruisseaux, couroit le sang des morts. Je ne veux déclarer les piteux plaints et cris lamentables des femmes désolées, et des petits enfans, qui

devant eux voyoient meurtrir leurs maris et leurs pères, et occire leurs parens et amis, piller leurs biens, et détruire leur cité; mais dirai que, avec la tuerie des hommes, furent maintes filles et femmes violées et forcées, ce qui est le comble du pis de tous les excès de la guerre. Les gens de pied de la bande du duc de Valentinois s'en acquittèrent tellement, que trente des plus belles de la ville emmenèrent à Rome prisonnières. Durant ce conflit, une dame de la ville, se voyant poursuivie et pressée desdits laquais, qui par force la vouloient prendre, s'enfuit dedans une haute chambre de sa maison, et là, du haut en bas, par une fenêtre se jeta en la rue : mieux voulant mourre de telle mort, que de ses ennemis être ahontée. Je n'en dirai plus, sinon que les maisons furent brisées, portes rompues de toutes parts, et les trésors tous pris et abutinés, à qui en put avoir; si que plusieurs François et Allemands, qui là étoient, en furent enrichis à jamais; car tant de biens y avoit, que chacun en put avoir bonne part : ce qui de là en avant les mit en appétit de combattre, et fil de guerroyer. La boucherie des morts fut là si sanglante, que de sept à huit mille assommés fut fait un nombre. Le rémanent des hommes et des femmes, et les gens d'Église, s'enfuirent les uns sur les voûtes des moûtiers, et par les clochers et

tours des églises; les autres se mussèrent dedans les caves, roches et citernes, et par les lieux où ils se pensoient mieux garantir, lesquels furent le lendemain cherchés, et trouvés, et tous mis à rançon. Dedans ladite ville furent aussi trouvées dix-huit pièces de bonne artillerie, que le roi Charles huitième avait laissées à Naples, comme j'ai dit ci-dessus.

Tout ce fait, comme ouï avez, chacun des François prit logis pour se reposer, car temps en étoit. Les uns serrèrent leur butin, les autres composèrent avec leurs prisonniers, les autres firent enterrer leurs amis, et les autres pansèrent leurs plaies; somme, il n'y eut nul qui n'eût l'œil à ses besognes, selon ce que mieux lui sembloit. Messire Fabrice Colonne, qui lors étoit prisonnier entre les mains de ses ennemis, étoit épris de courroux, et à bonne cause, vu la domination et l'état seigneurieux auquel peu de jours devant s'étoit trouvé, connoissant lors son honneur rabaissé et son pouvoir anéanti. Toutefois tellement en advint, que le seigneur de Mauléon le retira des mains de ceux qui prisonnier le tenoient, moyennant douze cents ducats qu'il leur bailla, et si n'y perdit rien au marché; car pour la rançon dudit Fabrice en eut quatorze mille ducats, dont cetui Fabrice romain se trouva moult empêché et nécessiteux, pour ce que devant et

durant le siége de Capoue, il avait fait grande avance pour le roi don Frédéric au paiement de ses soldats : ce qui lui est ores et toujours sera de reste, et à bon droit; car à ses dépens de gaîté de cœur, sans propos raisonnable, juste querelle, ne à ce faire être obligé, de l'affaire d'autrui se voulut entremettre.

Le seigneur Jean Jourdain, capitaine des Ursins, qui lors ennemi de celui Fabrice étoit, voyant que pour sa délivrance argent ne pouvoit finer, et que en arrière de paiement du tout se trouvoit, lui dit : « Seigneur Fabrice, pour ce que aux vaincus pitié se doit offrir, et aux affligés donner refrigère, je, toutefois ton ennemi, toi voyant être captif entre les mains de tes adverses, et dénué d'argent, pour moyenner ta délivrance, afin que tu prennes connoissance que je veux user envers toi plus d'humanité que de vengeance, je supplierai ceux qui te détiennent prisonnier, qu'ils te veuillent doucement traiter, et ferai pour toi l'avance de ce qui reste pour le paiement de ta rançon : or avise donc si tu veux accepter l'offre qui par moi t'est présentée? » A ces paroles fit réponse messire Fabrice Colonne, disant tels mots au seigneur Jean Jourdain : « Du moyen de la prière de tes paroles, pour mon bon traitement, ne de l'aide du prêt de ton argent pour ma délivrance, n'ai que besongner, seigneur Jean Jourdain ;

car, quant au premier point, les François, qui prisonnier me tiennent, ne sont coutumiers de mal traiter ceux qui sous leur main tiennent prison; au surplus, j'ai encore à Rome vaisselle d'argent, et meubles assez pour suffire au paiement de ma rançon. Pour ce, je m'essaierai pour cette fois de non être tenu à toi en rien, et saches en outre que, pour le malheur de cette mienne défortune, jà pourtant ne sera mon vouloir rabaissé, mon courage amolli, ni mon espérance perdue. » Ainsi parla en homme de grand cœur le dit messire Fabrice Colonne, et transmit à Rome vendre et engager de sa vaisselle d'argent, et ce qu'il avoit jusques à la somme de ce que montoit le taux de sa rançon; laquelle paya au seigneur de Mauléon, qui l'avoit entre ses mains.

Le roi, qui étoit à Lyon sur le Rhône, eut la poste le pénultième jour du mois de juillet, et lettres du seigneur d'Aubigny, et de ses autres lieutenants en la guerre de Naples, dont fut acertainé du vrai de la prise de Capoue, et de la défaite des Colonnois; desquelles nouvelles fut moult joyeux, et fit icelles publier partout; et, au moyen de ce, fit, dedans ladite ville de Lyon, faire les feux de joie, et le lendemain fut ouïr la messe en grande dévotion, et fut en voyage à Notre-Dame de Confort, dedans ladite ville de Lyon, et là très-humblement regracier Dieu et Notre-Dame

de la bonne victoire que contre ses ennemis avait obtenue. Dedans la ville de Capoue, après la prise d'icelle, reposèrent les François deux jours seulement; et ce pendant entre les capitaines fut tenu conseil sur le surplus de leur affaire, et propos débattu sur ce que aucuns furent d'avis que la ville de Capoue devoit être brûlée, et du tout être mise en ruine, comme celle qui de tout temps étoit ennemie des François, et qui maintes fois avoit iceux détroussés, et à eux empêché le passage de Naples, et que, par ses embûches et efforts, et aussi pour icelle réduire, étoient morts plusieurs François, et que tant qu'elle seroit en être et en puissance, que jamais en sûreté par là ne passeroient: dont, pour obvier à ce, falloit qu'elle fût brûlée et détruite. Les autres furent d'avis différent, disant que du tout ne devoit être dévastée, et que, si elle l'étoit, dommage s'en ensuivroit pour le roi; car elle pouvoit de là en avant donner sûreté aux François, qui maîtres en étoient, et service au soutien de bonnes et grosses garnisons pour le roi, qui, sans bonnes places, et bien fortifiées, ne pouvoit seulement posséder ne garder le royaume de Naples, dont Capoue étoit l'une des plus propices et secourables pour ce faire. Parquoi fut conclu que elle ne seroit brûlée ne détruite; mais seroit mise dedans grosse garnison de François pour la

garder, et, pour ce faire, furent ordonnés soixante hommes d'armes de ceux de Jacques de Silly et de messire Aymar de Prye, avec quelque nombre de gens de pied; et pour le gouvernement d'icelle, le seigneur d'Aubigny y mit un gentilhomme des siens, nommé Maulevrier, du pays d'Anjou, auquel la bailla en garde, sur sa vie.

La ville de Capoue mise en sûre main, et les François un peu rafraîchis, se mirent aux champs, et tirèrent vers Naples; et tant marchèrent ce jour, que à huit milles de pays lôin de leur logis s'arrêtèrent, qui est à mi-voie de Capoue et de Naples, et là furent à séjour l'espace de huit jours. Ledit temps durant, l'artillerie fut envoyée au château de Verse, et, par ambassades, parlement tenu entre le roi don Frédéric et les lieutenants du roi. Ledit Frédéric transmit ses ambassades vers iceux lieutenants pour le roi, pour les avertir de son vouloir, et demander à eux composition telle, que ledit Frédéric, dedans huit jours après ce, promettoit vuider la ville de Naples, et lui, et sa femme, et ses enfants, avec toutes ses bagues, se retireroient dedans l'île d'Isque, qui est moult forte, et garnie de bonnes places, et environnée de mer de tous côtés, bien avant en mer, et est du royaume de Naples. Et outre demandoit Frédéric avoir six mois de terme pour envoyer ambassades en France devers le

roi, et demander appointement tel, que par son conseil seroit sur ce avisé, et couché par articles; et les six mois passés, si l'offre que le roi lui auroit faite n'étoit à son plaisir, ou que assez raisonnable ne lui semblât, vouloit après ce qu'il pût se mettre en effort de défendre sa querelle comme il pourroit; et pour celui appointement mieux assurer, bailleroit bons ôtages et suffisants. Les lieutenants du roi voyant le traité du parlement, et le proposé de don Frédéric, qui vouloit vider Naples, et icelle mettre entre les mains des François, et en l'obéissance du roi, et que, en ce faisant, se soumettoit à due raison, furent d'avis que la composition étoit à l'avantage du roi, et au profit de son armée; vu que, si Naples étoit rendue, que le surplus du royaume ne feroit résistance contre les François; et que durant les six mois qu'il demandoit pour envoyer devers le roi, les François se fortifieroient, et tiendroient villes et châteaux, par si bonnes et grosses garnisons, que s'il advenoit que appointement ne se fît, et que derechef guerre s'émût, que ce seroit pour soutenir le faix de la charge, et rabattre les coups de tous les efforts de la puissance du roi don Frédéric; et tout ce considéré, le sire d'Aubigny, le duc de Valentinois et le comte de Gayas, lieutenants du roi, signèrent ledit appointement; et eurent pour ôtages le frère bâtard du roi Frédéric,

et deux des seigneurs principaux de la ville de Naples, lesquels furent envoyés au château de Verse, et mis en garde entre les mains d'un capitaine françois nommé Lalande, et d'un autre nommé Bernard de Mons, gouverneur de ladite ville de Verse, pour le roi; et ce fait, le roi Frédéric plia ses bagues, et se voulut retirer dedans l'île d'Isque, comme avoit promis aux lieutenants du roi; et à son départ prit congé de ses familiers et amis, et du peuple de Naples, les larmes aux yeux, en leur disant telles paroles : « Ores ai-je assez vu pour bien connoître que en ce monde muable y a peu de sûreté; et moult de variation, mes amis, et sachez que ce qui me le fait dire est l'essai de la propriété du cas qui en très-amère perplexité et douloureux exil me veut charrier et conduire, si par le pouvoir de vertu je ne soumets les embûches de Fortune, qui de ruineux appareil contre moi fait effort. Oh! que mal félicites sont ceux qui après la haute montée de bonheur choient dedans la basse vallée de misère! Hélas, Fortune envieuse de mon bien, et ennemie de ma prospérité, me pousse et ébranle, et me met jusque sur le bord de ce chemin très-ennuyeux, sans me laisser autre conduite que soucieuse pensée, qui continuelle compagnie me fait, tant que sous le poids de cette grièvе charge mon pouvoir est recru et arrêté; et ne sais à quoi plus me tenir ou affermir, si ce

n'est au frêle bâton d'espérance incertaine ; sur lequel, mal assuré, je m'appuie et soutiens, comme sur la glace d'une nuit; ainsi que me pourmène ma dure destinée. De léger, pourrez atteindre la fiction de ma piteuse élégie, si de mon malheureux affaire avez claire connoissance, qui de tant me persécute que par les efforts des François mes ennemis, auxquels Fortune contre moi de tant lève la main, que par eux me convient abandonner mes terres et seigneuries, et perdre le titre et profit du royaume de Naples, dont je dusse être, ce me semble, seigneur-propriétaire; et faut que par l'autorité de la force j'en sois déchassé ! Toutefois, seul ne pâtirai-je à cette perte; car la mienne femme désolée, et mes petits enfants déshérités en auront égale portion. Quoi plus? Pour le long plaindre de ma perte, n'en abrége le terme de mon malheur. Parquoi au surplus de mon affaire et au mieux d'icelui, me faut donner offre. Ores ne puis-je plus ici demeurer; car la composition par moi faite avec les François me le défend. Donc vider me faut la terre très-douce et fertile, et l'excellente et gentille ville de Naples, pour monter sur mer amère et chercher îles odieuses. » A bout de ces complaintes, ses privés et amis se montrèrent de son ennui compatients, et au mieux que purent faire, le repurent de paroles consolables, tant que les esprits lui réveillèrent;

et ce fait, avec tout son charroi, son train, ses bagues, et se mit en voie vers l'île d'Isque, dedans laquelle s'en alla pour là attendre la fin de sa fortune.

XIII.

Comment les lieutenants du roi entrèrent à Naples, où furent honorablement reçus.

Tous les faits susdits résolus, les lieutenants du roi eurent obéissance de ceux de Naples, et de toute la Terre de Labour, tant que les clefs des villes dudit pays leur furent apportées jusques à une ville nommée Marsignis, huit milles près de Naples, où là le sire d'Aubigny, lieutenant-général du roi, reçut la foi, les fiefs et hommages des seigneurs dudit pays; et là firent composition de rendre les châteaux de Naples, Gayette, et les autres places fortes, lesquels soumirent au roi. Dont iceux lieutenants, bien accompagnés de gens d'armes et autres, s'en allèrent dedans Naples, et là entrèrent à grand honneur et triomphe magnifique, et leur furent les châteaux baillés et mis entre les mains. Ce fait, les garnisons furent dispersées autour de Naples; et le seigneur de La Palice envoyé vice-roi en l'Abruzze, avec deux cents hommes d'armes et deux mille hommes de pied; lequel pays étoit bon Arragonois; et

mêmement une ville, nommée L'Aigle, qui est communauté sujette à la souveraineté de Naples, laquelle, et toutes les autres, furent par ledit sieur de La Palice conquêtées et soumises en l'obéissance du roi, et lui bien obéi, et moult aimé du peuple de celui pays.

Louis de Bourbon, comte de Montpensier, après ce, s'en alla en une petite villette près d'illec, nommée Piccol, où, après la conquête que le roi Charles huitième fit à Naples, avoit été enterré le père dudit comte de Montpensier; et là anciennement soûloit avoir une belle cité, nommée Bayes, qui pour l'abominable péché sodomitique autrefois périt et abîma, réservé ledit lieu de Piccol, qui est à dire en vulgaire italique *petit*, et est tout un même terme *pichenin* et *piccol*, fors que les Lombards disent *pichenin* et les Italiens *piccol*. Que que soit, à la requête d'une dévote femme dudit lieu, fut préservé de submersion; et là ledit comte de Montpensier fit ouvrir le tombeau où étoit enseveli le corps de son père; et sitôt que ce tombeau fut ouvert, et que le fils vif vit le père mort, il transit tout de frayeur, tellement que la fièvre le prit, dont peu de jours après mourut sans remède.

Les choses exploitées par le sire d'Aubigny, comme dit est, quelque peu de temps après, le roi envoya à Naples messire Étienne de Vèse, sénéchal de Beaucaire, et messire Raoul de

Lannoy, bailli d'Amiens, pour donner et pourvoir des offices, et ordonner des finances; et supposé ores que ledit sire d'Aubigny en eût fait la conquête, et suffire dût au surplus; toutefois, pour obéir au roi, reçut iceux très-amiablement, et dedans le château de Capouane de Naples, les traita honorablement et leur fit joyeuse chère; et là étoit le comte de Gayas malade, qui s'efforça de bien traiter les susdits. Aussi étoit là le duc de Valentinois, et grande noblesse dudit pays. Bientôt après ce, une fièvre prit audit sire d'Aubigny, lequel, pour changer d'air, avec les gens de sa maison s'en alla à la Tour du Grec, sept milles près de Naples, et, ayant pris audit lieu huit jours de séjour, s'en alla à Nocère, ville de Labour, sujette au comte de Montorio, où demeura trois semaines à repos. Durant lequel temps il fut sain et bien guéri, parquoi il s'en voulut retourner à Naples, pour subvenir aux affaires du roi; et le sénéchal de Beaucaire, qui là étoit envoyé de par le roi, fut atteint de maladie: tellement que guère n'exploita son office, que la mort ne le saisît. Le roi Frédéric transmit lors devers le roi le double de la composition et appointement qu'il avoit fait avec le sire d'Aubigny et ses autres lieutenants, avec les articles faits sur ce qu'il demandoit au roi, premier que se vouloit désister du droit qu'il disoit avoir au royaume de

Naples, desquelles choses le roi fut moult joyeux; et pour solenniser les bonnes nouvelles, commanda icelles publier par tout le royaume de France, et, pour cela, faire en tous ses pays les feux de joie. Ce qui fut fait. Les articles de la demande de don Frédéric furent mis en conseil, pour y aviser jouxte la raison, et en ordonner selon équité.

XIV.

Comment messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes et lieutenant du roi sur l'armée de mer, fut à Naples, et ne voulut tenir l'appointement fait entre les lieutenants du roi d'une part, et le roi don Frédéric d'autre; et comment fut transmis ledit roi Frédéric en France, à la sûreté du roi.

Messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en l'armée de mer, étoit lors parti de Gênes, avec vingt voiles tant seulement, et tant avoit cinglé par mer, que sans détour avoit approché le port de Naples, de deux milles près. A sa venue, les autres lieutenants du roi, qui lors étoient à Naples, transmirent au-devant de lui messagers, pour lui dire et signifier l'appointement qu'ils avoient fait avec le roi don Frédéric, qui étoit tel, que, après

que la ville de Naples auroit vidée, et icelle laissée entre les mains des François, qu'il se retireroit en l'île d'Isque, ce que déjà avoit fait; et que en outre auroit six mois de terme pour envoyer devers le roi, et traiter de son affaire; et les six mois passés, si l'appointement que le roi lui voudroit faire ne lui sembloit bon, pourroit ledit Frédéric défendre sa querelle comme il sauroit. Ainsi fut averti ledit sieur de Ravestain du traité et conclusion de l'appointement susdit, et requis par les autres lieutenants du roi de donner à ce, consentement, et icelui avoir agréable. Ce qu'il ne voulut, disant que celui appointement lui sembloit du tout au désavantage du roi, et au profit de don Frédéric; et aussi que sans lui l'avoient fait, ce qu'ils ne pouvoient, ni ne devoient, vu qu'il étoit lieutenant du roi comme eux, et en outre amiral : parquoi ne consentiroit audit traité, mais sur ce feroit ce qu'il devroit; aussi que de ce, devoit avoir la connoissance, vu que don Frédéric étoit lors en l'île d'Isque sur mer, et en ses dangers. Et ce dit, marcha outre jusques à Naples; et là de cette matière entre eux fut grande question, et le propos débattu selon l'opinion de chacun : et pour conclusion faire, messire Philippe de Ravestain dit que la composition étoit à la foule du roi, et selon l'intention de Frédéric; et la raison, car durant le terme de six mois

que pour penser à ses besognes il avoit, l'armée de France ce pendant pourroit dépenser grand argent, et perdre prou de gens, et le roi Frédéric se pourvoir d'avoir, acquérir amis, et faire alliances; et aussi que, ce pendant, le roi d'Espagne, duquel il se disoit parent, et autres, lui pourroient donner tel secours, que en fin de cause, les François n'auroient pas du meilleur : dont l'entreprise du roi se pourroit par ce moyen de moult retarder, et par aventure du tout empêcher; vu qu'aide d'argent et secours de soudards ne pouvoir sommairement à besoin subvenir à cet affaire pour la lointaineté du lieu, comme autrefois et de fraîche mémoire, en cas semblable, aux François du temps du roi Charles VIIIe, après la conquête qu'il fit dudit royaume de Naples, en étoit advenu. Plusieurs autres remontrances fit messire Philippe de Ravestain sur le défaut de ce, tant que le duc de Valentinois dit que ses autres compagnons avoient fait la chose outre son vouloir, et que, s'il l'avoit signée, ce avoit fait à leur appétit seulement. Mais quoi que ce soit, en ce faisant et en ce cas, mal autorisé et bien inconstant il se montra. Je mets ce compte à part, pour dire que messire Philippe de Ravestain, mal content de ce que sans lui sur l'affaire de Frédéric composition avoit été faite, dit à messire Berault Stuart, et à ses autres compagnons, que plus ne demeureroit avec eux

deux mauvais partis je choisisse l'un. Toutefois le pire me convient délaisser, et jusques à temps à l'autre me tenir. Je vois la sûreté mienne tant mal appuyée par la controversité des lieutenants du roi de France, sur la composition par aucuns d'eux et moi faite, ne m'est que trop peu secourable, et en rien comptée. Donc faut ici que, pour honte échever, me défende, ce que longuement ne puis, ou que au roi de France me rende, ce que pour honneur suivre promptement ne dois. Que ferai-je donc? Ou si j'efforcerai mon pouvoir à ce résister, pour me mettre au hasard de perpétuel exil, ou si, en la fiance de la promesse de mes ennemis au vouloir du roi de France je soumettrai mon affaire pour ne perdre tout? Que dirai-je sur ce? si ce n'est que encore entre douteuse espérance de peu de bien avoir, et sûre défiance de grand dommage encourir, a moult différent propos; parquoi n'ahurterai mon vouloir au danger d'une île ébranlée, mais sur l'appui de la ferme bonté du roi très-chrétien fonderai le sort de mon aventure : vu aussi que à prince très-humain, piteux, sage et débonnaire, ai à besogner. Donc fais-je ce que je dois, en advienne ce que pourra. » Ainsi se consentit le roi don Frédéric de s'en aller rendre au roi, et pour ce, prit sauf-conduit de messire Philippe de Ravestain et de messire Berault Stuart, lieutenants du roi, pour s'en

malheureux affaire donner provision de conseil, et que à icelui du tout se tiendroit. Oyant la prière du roi Frédéric messire Philippe de Ravestain, et voyant que par icelle faisoit offre de raison et présentoit humain parti, lui prêta l'oreille, et, pour plus en savoir, lui transmit un sien maître d'hôtel, nommé Antoine de Créquy, pour lui dire et répondre, sur ce qu'il demandoit, que si en vie prospère le savoit, que de lui n'auroit aucun conseil; mais pour ce que en misérable adversité le voyoit, et que en ce détroit les ennemis qui ont l'avantage se doivent montrer humains aux affligés, sur son affaire volontiers le conseilleroit; et pour le mieux, selon son avis, lui manda que, sans autre question, le plus profitable de son cas étoit de soi mettre et rendre entre les bras du roi, et se soumettre à son vouloir; et en ce, tant sage et débonnaire le trouveroit, et tel appointement auroit de lui, que ce seroit jusques à devoir être content; et que meilleur ne plus sûr conseil pour lui ne savoit; vu aussi que Naples et la plus grande partie du royaume étoient entre les mains des François, et que contre eux ne pourroit avoir durée, ne à leur pouvoir résister. Le roi don Frédéric, oyant ladite remontrance de messire Philippe de Ravestain, pensa sur ce au plus profitable de son mieux; et la chose en conseil et en soi-même débattit en disant : « Ores est-il l'heure que de

XV.

Comment Louis d'Armagnac, duc de Nemours, fut, par le vouloir du roi, envoyé à Naples, pour être chef et vice-roi audit royaume de Naples.

Le roi, qui lors étoit à Lyon sur le Rhône, fut par ses postes assuré de tout ce qui delà les monts avoit par ses gens été fait; tant de la conquête de Naples, que de la venue de Frédéric. Donc, comme celui qui toujours avoit l'œil, l'avis et la main en besogne pour secourir à ses affaires, voyant aussi que audit royaume falloit chef sur tous autorisé, là transmit Louis d'Armagnac, duc de Nemours, jeune prince de qualité, bien grand en savoir, très-magnanime en vouloir, et plus excessif en vertus; lequel ordonna être seul vice-roi, et général gouverneur en toutes choses audit royaume de Naples. Ainsi prit congé du roi, de la reine et des seigneurs de France, et se mit en bateaux sur le Rhône, accompagné de grand nombre de seigneurs et gentilshommes de la maison du roi, qui par eau le conduisirent jusques à Vienne en Dauphiné, cinq lieues delà Lyon : et de là se mit en voie. par eau et tira jusques à Marseille, en Provence, où monta sur mer, et fit cingler vers Gênes, et de là à Naples. Le sire d'Aubigny, qui lors

étoit à Naples, sut la venue du duc de Nemours, et comment le roi l'envoyoit vice-roi de par-delà : dont envoya au-devant de lui grand nombre de gens jusques à Piccol, à sept milles de Naples; et lui, fut, pour le recueillir, jusques à Notre-Dame-de-Pie de Crote, à deux milles près de la ville. Et là est la montagne percée que Virgile, par art diabolique ou autrement, perça tout au travers, laquelle dure un mille de pays, où environ; et est le trou si grand, qu'un homme à cheval y peut aisément passer. Par là passa le vice-roi avec toute sa route; et ainsi le conduisit le seigneur d'Aubigny, avec les seigneurs de la ville, jusque dedans, où furent tendues les rues, et partout garnies de tables rondes couvertes de vins et viandes, à qui en vouloit. Dedans le château de Capouane s'en alla loger le vice-roi avec le sire d'Aubigny. Obéissance fut faite totalement audit vice-roi, sans qu'autre s'entremît des affaires de Naples; dont le sire d'Aubigny, voyant la peine qu'il avoit eue et la diligence qu'il avoit mise à conquêter ledit pays, ne se put bonnement contenter : qui fut jà un commencement de division entre les chefs de l'armée; ce qui est une chose si dangereuse à soutenir, que, à ce moyen, toutes entreprises de guerre viennent à malheureux effet. Or s'en alla ledit sire d'Aubigny en la comté de Venafro, près de Capoue, la-

quelle le roi lui avoit donnée, et là fut par l'espace de six semaines; et ce pendant transmit devers le roi, pour avoir congé de s'en retourner en France, ce que le roi ne permit; ains lui manda le roi retourner à Naples vers le vice-roi, pour consulter sur leurs affaires, où fut avisé que ledit vice-roi s'en iroit en Pouille, où lors étoit Gonsales Ferrand, pour départir le Capitanat et le Principat, terres de Naples indivisées entre le roi de France et le roi d'Espagne, et que là diviseroient ledit pays, *citrà et ultrà*, et que le sire d'Aubigny demeureroit à Naples, pour ce que bien-voulu étoit des seigneurs et du peuple : ce qui fut fait.

XVI.

Comment les ambassadeurs de l'archiduc vinrent devers le roi à Lyon, pour traiter du mariage de Madame Claude de France et du fils dudit archiduc.

En celui temps le roi étoit à Lyon sur le Rhône, et la reine quant et lui, et plusieurs grands seigneurs de France; et là arrivèrent les ambassadeurs de Philippe d'Autriche, archiduc et comte de Flandre, lesquels ambassadeurs vinrent pour traiter du mariage de Madame Claude de France, fille du roi, laquelle étoit lors en l'âge de trois ans ou en-

viron, et du fils de l'archiduc, petit enfant aussi : lequel mariage fut traité par le Digne de Besançon et autres ambassadeurs dudit archiduc; et tellement que, le dixième jour du mois d'août, en l'an mil cinq cent un, fut celui mariage accordé par le vouloir du roi, lui présent et la reine et tout le conseil. Le roi et la reine furent moult éjouis de ce mariage, pensant par ce moyen avoir paix durable avec le roi des Romains, père de l'archiduc, et au roi d'Espagne, père de l'archiduchesse : parquoi la fête fut grande du roi et de la reine; et tant, que chacun d'eux fit convis et banquets aux ambassadeurs, moult solennels, auxquels furent faites maintes nouvelletés et étranges momeries; et, entre autres, la reine fit un banquet auxdits ambassadeurs, où fut faite une danse en barboire, en laquelle fut dansé à la mode de France, d'Allemagne, d'Espagne et de Lombardie, et à la fin en la manière de Poitou. Le comte de Nevers et madamoiselle de Châteaubriant dansèrent à la mode d'Allemagne; le seigneur d'Avênes et une damoiselle nommée Anne de Foix, autrement Candale, firent à l'espagnole; le prince de Tallemont et une autre des damoiselles de la reine, nommée La Grange, dansèrent à la françoise; le bâtard de Vendôme et une demoiselle nommée Belle-Joie dansèrent la lombarde; Artus Gouffier, sire de Boisy, et une

autre damoiselle, nommée La Tour, dansèrent la poitevine; lesquels étoient tous habillés à la sorte du pays dont ils dansèrent à la mode. Grande foison de draps d'or et de soie fut là déchiquetée, dont la reine fit l'avance; et fut une chose bien nouvelle et plus étrange: car chacun des danseurs en droit soi le fit si à point, qu'on eût dit, à les voir branler, que c'étoient gens nés au pays dont ils contrefaisoient la manière. Après que chacun eut fait son tour, un nommé François de Néri fut en la salle, lequel étoit habillé à la turque, et avoit regardé chacun des autres par ordre faire leurs danses, lequel voulut pareillement soi mettre en danse, et avec toutes lesdites dames, l'une après l'autre, et par ordre, se voulut joindre pour danser; lesquelles le refusèrent toutes, et ne tinrent compte de lui, ne semblant n'en firent, mais le repoussèrent le plus rudement qu'elles purent; et ce fait, comme triste et dépiteux, un arc turquois qu'il tenoit au poing jeta contre la terre, et vida la salle, tout ébahi et mal content desdites alliances qu'il voyoit être toutes bandées contre lui.

XVII.

D'aucunes merveilles qui advinrent en ce temps au royaume de France et en plusieurs lieux de la chrétienté.

Pour faire incident en la narration de mon historial conte, me faut ici dire qu'au temps que le roi étoit à Lyon, du pays de Liége lui fut transmise la semblance d'une croix tombée des cieux, toute teinte de sang, et enrougie, et environnée d'un cercle semblant à l'arc fédéral; d'un lez au bas semé de petites croix rouges, et de l'autre avait une épée flamboyante, et au-dessus était la forme de la couronne d'épines, et des clous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec un écrit de lettres entremêlées et inconnues. Et tomboient icelles croix sur les couvre-chefs des femmes et vêtures des hommes, et tant plus on lavoit le linge ou drap où icelles étoient tombées, plus y apparoissoient.

En ce même temps fut dit et acertainé au roi, par gens dignes de foi et croyables, qu'en la cité de Ferrare, au pays d'Italie, au monastère des Augustins, y avoit une dame recluse, laquelle avoit aux pieds, aux mains et aux côtés, les cinq stigmates de Notre-Seigneur,

et que de sa chemise issoit vrai sang, et en grande abondance.

Un nommé Jean de Paris, peintre du roi, dit aussi avoir vu à Milan, peu de jours devant, la semblance d'un enfant monstrueux, mort n'avoit guère, lequel étoit né de la femme d'un maréchal de ladite ville de Milan; et avoit icelui enfant tout le corps assez bien organisé, avec deux visages, l'un devant, l'autre derrière; et celui de devant n'avoit yeux, nez, ne bouche, mais avoit sur le front un vit et deux couillons; au visage de derrière, avoit aussi au menton un vit et deux couillons : et au lieu de la bouche, un petit trou tout rond; au milieu de ce visage, avoit un nez aplati contre la chair, et deux semblances d'yeux sans vue, et à chacun œil, deux paupières, l'une dessus, l'autre dessous : lequel enfant, ainsi monstrueux, sitôt qu'il fut né, et baptisé en poêle, par l'avis des parens, tout épouvantés de cette horreur, fut éteint, et enterré en terre sainte. Mais la chose par les matrones, qui parlent volontiers, fut découverte, et semée partout; tellement que plusieurs voulurent voir ce monstre. Et de fait, fut déterré, et vu de chacun, dont fut à Milan, pour ce, tenu conseil, où plusieurs grands clercs et autres se trouvèrent, lesquels dirent, pour conclusion, que cette étrange merveille démontroit au pays de Lombardie, que les hom-

mes de cette terre étoient tant tachés du très-horrible péché sodomitique, que mieux devoient porter en la face les secrets virils, pour l'impropère de leurs vices, que les tenir en lieu couvert pour en abuser contre nature, et prépostérer son droit. Or, avoit cetui Jean de Paris pourtrait la figure dudit monstre, après le naturel; laquelle montra au roi, et à plusieurs autres du nombre desquels je fus, comme celui qui lors suivoit la cour pour savoir des nouvelles et icelles rédiger par écrit.

Un autre jeune gentilhomme, nommé Ysant Guyaut, de la nation de Hainault, et homme d'armes, en la compagnie du comte de Nevers, étoit lors à Lyon sur le Rhône, logé à l'hôtellerie de l'Aigle d'Or, près l'enseigne de Sainte-Barbe, lequel avoit avec lui un esprit pythonique, que les aucuns appellent gobelin, lutin ou follet. Quoi que ce soit, celui esprit privé suivoit ledit gentilhomme en toutes parts, sans jamais le laisser, qu'il ne fût avec lui, ou dedans son logis; mais je crois que plus à sûr eût été seul, qu'en telle compagnie. Toutefois, de tel passe-temps le servoit, que la nuit lui peignoit les cheveux, les pieds lui grattoit, découvroit et battoit ceux qui couchoient avec lui, au matin éveilloit ses varlets, et à la fois les battoit bien lourdement, et souventes fois, au soir, souffloit la chandelle,

entre les mains de ceux qui la tenoient. Et advint que lors, icelui Ysant Guyaut, avec sept ou huit gentilshommes de ceux du comte de Nevers, s'en allèrent de Lyon, à pied, en voyage à Saint-Claude; lesquels passèrent par une petite ville nommée Alban, à six lieues près de Lyon, et là soupèrent, et burent bien, et, après souper, jouèrent. Ce fait, chacun va se reposer, fors le joueur de tabourin, qui fut des derniers en place; lequel, après qu'il eût soufflé en la flûte, se mit à corner au gobelet, et nettoyer la vaisselle, si adroit qu'il ne lui souvint de se déshabiller; mais, tout vêtu, s'étendit le long du banc, son tabourin sur le buffet auprès de lui. Si advint que, sur la minuit, maître gobelin fut en la chambre des compagnons qui jouoient à la ronfle, auquel donna tantôt le réveil : car il prit le tabourin en mains, commença à battre la suisse si très-fort, que les plus endormis s'éveillèrent; et eux pensant que ce fût leur tabourin même, lui dirent qu'il se tût, de par le diable : aussi faisoit-il, car il s'étoit jà caché sous le banc, où ne disoit un seul mot; et voyant iceux gentilshommes que leur tabourin ne parloit, se défièrent du gobelin : car ils étoient accoutumés de ses jeux; toutefois, les uns se cachèrent sous leurs draps, les autres écoutèrent le rabat, et les autres furent étonnés, réservé l'un d'eux, qui tout en chemise se leva, et

prit une des flûtes du tabourin, et se mit à sonner la suisse avec celui gobelin, tant que eux deux ensemble jouèrent près d'une heure. A la parfin, celui gentilhomme pensa en cette diablerie, et eut frayeur telle, que soudainement la flûte lui chut de la main, et lui, tout morfondu de peur, se retira en son gîte, et tout en l'heure celui gobelin laissa le tabourin et s'en alla autre part. De plusieurs autres passe-temps servoit ce diable privé à Ysant Guyaut, son maître, tellement que, après que de son voyage fut retourné à Lyon, souventes fois, sur l'heure tarde, alors qu'à la fois étoit chez le roi ou au logis du comte de Nevers son maître, à la fenêtre de la chambre où étoit logé celui gentilhomme, se montroit ledit esprit en semblance d'une blanche lueur ou clarté grande, selon la stature et forme d'un homme; et là apparut en plusieurs soirs ensuivants, et tant que chacun de celle rue y accouroit pour voir la merveille.

De ce suis-je sûr, car j'étois lors logé vis-à-vis de l'hôtellerie de l'Aigle, où cela étoit, que je vis par maintes fois avec plusieurs autres; et ce durant, à mon logis vint un frère des Minimes, docteur en théologie, lequel trouva la chose moult étrange, et de ce ne sut que dire, si n'est que c'étoit un esprit maligne, lequel aussi, pour décevoir les hommes, se peut transférer en ange de lumière.

En ces mêmes jours couroit par tout le monde une maladie, nommée la grosse vérole, autrement appelée la maladie de Naples; et ce, pour ce que durant le voyage du roi Charles huitième, qu'il fit audit lieu de Naples, cette maladie eut premièrement cours, et étoit telle, que à gros boutons et larges rognes sortoit au front, autour la bouche, aux jambes et aux pieds, et en tous les endroits du corps à ceux qui l'avoient, aux uns plus, et aux autres moins, et survenoit le plus souvent de cohabiter avec femmes dissolues; toutefois, j'en ai vu de petites filles et jeunes enfans entachés, qui la prenoient de boire et manger, ou dormir avec ceux qui l'avoient. Et à ce ne pouvoient nuls médecins donner remède si bon, que plusieurs grands personnages et autres n'en mourussent. Toutefois, à force de suer et prendre étuves chaudes, plusieurs guérissoient; et les autres, qui, pour cuider plus tôt guérir, ou de honte qu'ils avoient de leur mal, la faisoient par médecine retourner au corps, en mouroient presque tous de langueur ou étiques.

Le seizième jour du mois d'août, messire Philippe de Ravestain partit de Naples avec tout son navigage, et se mit en mer pour aller à son voyage de Turquie, lequel je laisserai pour cette heure, pour à temps y revenir, et

dirai d'une course que firent lors les Suisses en Lombardie.

XVIII.

D'une descente que firent lors les Suisses en Lombardie sur les pays du roi.

En icelle année mil cinq cent un, le roi eut moult d'affaires à mener et plusieurs griefs faits à supporter, et tant, qu'au royaume de Naples, en la duché de Milan, et en la mer de Grèce, lui convint avoir grosses armées et grand nombre de gens d'armes : ce qui, sans ordonnée police et frais excessifs, ne se pouvoit entretenir ni déduire. Toutefois, sur ce, mit telle provision de conseil, et pourvoyance de finances, que toutes ses entreprises furent par voie de sûreté conduites, et son argent exploité à profit, si à point, que la plupart de son intention fut exécutée au plus près de son vouloir, à l'honneur des acteurs, et au profit de la chose publique. Quoi plus? Pour ensuivre le propos de ma matière, j'ai ici à dire que, environ la mi-août, du pays des Ligues descendirent en armes dedans la duché de Milan sept mille Suisses, lesquels, selon le rapport de plusieurs, vinrent illec à l'appétit et suasion de sept à huit cents Lombards qui avoient été bannis de la duché de Milan, pour

ce qu'ils s'étoient rebellés contre le roi, après la conquête de la Lombardie, et avoient tenu le parti du seigneur Ludovic. Et, ainsi eux voyant exilés, et chassés de leur pays, et voulant jouer à quitte ou à double, et faire du pis ce qu'ils pourroient, furent querir iceux Suisses jusques en leur pays, en leur promettant de les mettre dedans plusieurs villes et places de la duché, et de les guider jusqu'à leur donner moyen de sûrement parachever leur emprise, et sur ce, de leur pouvoir les aider. Par quoi se mirent lesdits Suisses tout secrètement en voie, comme ceux qui, d'emblée, leur vouloir vouloient exécuter; et s'assemblèrent dedans une ville de la duché de Milan, nommée Belinsone, sur l'entrée du lac Major, laquelle avoient iceux Suisses surprise sur ladite duché de Milan, après la prise dudit Ludovic. Quoi que ce soit, là tinrent leur conseil sur leur affaire, et conclurent de marcher outre : ce qu'ils firent; et tant cheminèrent, que, d'une traite, de Belinsone furent jusqu'au bourg de Lugan, distant de l'un à l'autre de seize à dix-huit milles de pays. Et s'étoient iceux Suisses ainsi avancés, pour au dépourvu prendre le château de Lugan, dedans lequel étoit messire Antoine de Bessey, bailli de Dijon, avec quelque nombre de gens d'armes françois; et jà avoit ouï quelque rapport de cette venue; dont avoit mis sur les

champs, droit à leur chemin, douze hommes coureurs à cheval, pour savoir nouvelles et découvrir le pays: lesquels coureurs françois chevauchèrent tant, que entre deux bourgs, nommés les Chapelles et Sonvic, rencontrèrent iceux Suisses cheminant à la file le long d'un chemin creux et bien fort étroit, et au rencontrer, commencèrent les François à charger sur les premiers de ceux, lesquels repoussèrent les François et se mêlèrent avec eux; tellement que sept desdits François furent enclos entre eux, et là assommés, et occis. Les autres gagnèrent à fuir, et à bride abattue retournèrent jusqu'au bourg de Lugan; où étoient lors plusieurs François de la garnison, qui de nul danger se doutoient. Toutefois, par ceux qui d'effroi se retiroient, surent la venue desdits Suisses, qui jà étoient si près, que, ains que les François fussent hors du bourg pour eux vouloir retirer au château qui à un jet d'arc de là étoit, iceux Suisses, à coups de haquebutes, leur donnèrent la chasse jusqu'à l'entrée du château, et là se tinrent longuement en bataille. Les François retirés là-dedans, voyant iceux Suisses en arrêt devant la place, leur voulurent dresser une escarmouche; et pour ce, mirent la main aux armes, et montèrent à cheval jusqu'au nombre de quarante hommes de guerre, la plupart desquels prirent grosses arbalètes bandées,

et le trait dessus. Et ce fait, firent ouvrir la porte pour sortir; et eux hors, furent voir lesdits Suisses de si près, que de la longueur des piques les approchèrent, le trait en visée. Lesdits Suisses délachèrent plusieurs haquebutes sur les François, qui de rien ne les endommagèrent: car leurs coups passèrent par-dessus; mais eux, à coups de trait, furent chargés de tant, que six d'iceux furent mortellement empennés et arrêtés en la place; les autres n'attendirent plus, mais se retirèrent au bourg de Lugan, sans plus retourner devant ledit château. La venue desdits Suisses fut tant soudaine, que, par les garnisons des François, n'étoit d'eux ailleurs aucunes nouvelles; car encore n'avoient ceux de Lugan fait rapport commun de ce, pensant que chacun en fût averti, et que par toute Lombardie en fussent nouvelles, dont ne pensèrent à autre chose qu'à sûrement garder leur place. Toutefois, jà avoient été iceux Suisses découverts par un apothicaire de Varais, en Lombardie, lequel étoit à Belinsone pour ses affaires, alors que lesdits Suisses y arrivèrent; et là, voyant leur assemblée, s'en revint à Varais à toute diligence; et là, de ce avertit un archer de la compagnie de l'amiral de France, nommé ledit archer Jean de Saint-Jean, lequel pareillement le dit à un chef de bande de ladite compagnie, nommé Bauldichon du Cuvillier;

lequel envoya en poste un autre archer, nommé Mathieu Meuze, devers Antoine de la Fayette, lieutenant de la compagnie de l'amiral de France, pour avertir, de ce, messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, et lieutenant du roi en Lombardie, qui lors étoit à Milan, pour le gouvernement du pays; et le cardinal d'Amboise aussi, qui des affaires du roi avoit tout le maniement. Tant furent les nouvelles aventées, que ledit cardinal d'Amboise et le seigneur de Chaumont en furent acertainés, dont par la poste en avertirent le roi; et à toute diligence firent retourner ledit Antoine de la Fayette, et le sieur de Lanque, auxquels baillèrent dix hommes d'armes, pour aller audit lieu de Varais, et là, savoir le tout de ce cas et le nombre d'iceux Suisses. Ainsi se mirent iceux à chemin, pour faire ce qui leur étoit enchargé. Le roi, qui lors étoit à Lyon, sitôt que de ce fut averti, nonobstant les grosses armées qu'il avoit sur mer et à Naples, de ce fit peu de mention; mais pour, au plus de ses affaires, de plus fort évertuer son pouvoir, transmit là grosse gendarmée, le comte de Dunois envoya là, pour être conducteur et chef de ses gentilshommes, qui là étoient, et messire Jacques de Crussol, avec deux cents archers de la garde; aussi fut là envoyé messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, lesquels arrivèrent à Milan, à

heure de servir le roi en cet affaire. Le cardinal d'Amboise, qui en la duché de Milan avoit générale autorité pour le roi, et qui ses choses avoit en recommandation affectueuse, voulut là employer ce qu'il pouvoit, et en ce servir de ce qu'il devoit, sans toutefois se mêler de l'exécutif effet de la guerre, si n'est par autant que métier étoit pour paix acquérir, et pour ce, sachant l'intention hostile desdits Suisses, et leurs conducteurs, lesquels, couroient jà les pays du roi, et faisoient du mal tout ce qu'ils pouvoient, pour iceux rebouter et obvier à leur entreprise, fit soudainement mettre sus quatre mille hommes de pied lombards et piémontois, et assembler les gens d'armes des garnisons de la duché de Milan, pour servir le roi en cette besogne: lesquels furent à coup tous prêts et appareillés pour mettre la main à l'œuvre, et en ce, ne restoit qu'à l'avance d'argent pour la solde des piétons, qui, pour ce, nouvellement avoient été mis sus.

Le roi, qui bien se doutoit de ce, et jà savoit la descente d'iceux Suisses, avoit envoyé trésoriers et clercs des finances, celle part, pour subvenir à ce besoin; toutefois, pour l'empêchement de longue traite, et détour d'ennuyeux chemin, et pour la survenue hâtive des ennemis, l'argent ne fut prêt à l'heure due; parquoi le cardinal d'Amboise voulut

mettre sur ce, à l'essai aucuns riches Lombards de la ville de Milan; lesquels avoient fait plusieurs fois offres, de bouche, pour le roi de faire avance de cinquante mille ducats, ou de plus, si métier étoit. Toutesfois, au prefournissement de ce, haussèrent les épaules, baissèrent le nez, et dirent myngue. Mais pour ce défaut, ne retarda l'affaire; car ledit cardinal d'Amboise y mit du sien ce qu'il avoit, et aussi firent des autres François, qui là étoient: tant que ce fut jusques au suffire du paiement desdits soudards. Et ce fait, le cardinal, avec deux cents archers de la garde du roi, et cinquante hommes d'armes de ceux d'un nommé Hector de Montenart, gouverneur d'Ast, partit de Milan, et s'en alla à Côme, pour illec être plus près des ennemis, et mieux à main pour aviser les capitaines de l'armée de France du vouloir du roi, dont d'heure en autre étoit par postes asavanté; et là se tint tout le temps que lesdits Suisses furent en Lombardie, où là ordonna des affaires du roi, et mit moyen de conseil, et ordonnée police en toutes choses, de ce besogneuses; et en ce, fut obéi de tous les capitaines et autres François qui là étoient, comme la personne du roi, laquelle il représentoit. Tantôt qu'il fut arrivé à Côme, ceux qui pour le roi tenoient Sonvic se tirèrent par devers lui, pour avoir secours contre les efforts desdits Suisses, qui étoient envieux de

leur dite place, et puissants pour la prendre, si de secours n'étoient pourvus : dont ledit cardinal leur fit bailler un nommé Marzolles, avec dix hommes d'armes françois, lesquels s'en allèrent renforcer la garnison du château de Sonvic, et là firent plusieurs saillies et escarmouches sur lesdits Suisses.

Le seigneur Antoine de la Fayette, et le seigneur de Lanque, qui avoient paravant été envoyés à Yarais, étoient au pourchas de savoir nouvelles des ennemis, et pour mieux au sûr exploiter leur commission, prirent six-vingts hommes d'armes, et tirèrent jusques à un bourg nommé Marquireuil, à trois milles près de Lugan, où étoient les Suisses fortifiés. Alors que les François approchèrent de Marquireuil, transmirent à Lugan un nommé Bernard de Scenon, Gascon, avec douze archers coureurs, pour aller savoir la manière et fortification d'iceux Suisses; et ainsi se mirent les coureurs françois à marcher vers Lugan, et les autres se logèrent audit lieu de Marquireuil. Tantôt furent les coureurs françois près de Lugan de deux jets d'arc, ou environ, et de plus eussent approché, n'eût été l'empêchement des chemins, de tranchées, larges fossés, de gros arbres entraversés, et de barrières closes fortifiés : dont leur convint là demeurer, sans pouvoir passer outre, ne faire autre chose; si n'est illec long-temps arrêter,

pour voir si aucun des Suisses sailliroit aux champs, et aviser leur manière, et quel ordre ils tiendroient; afin qu'une autre fois, pour la connoissance de leur arroi, on pût trouver sur eux moyen avantageux. Toutefois pour l'heure pourvurent à ce tellement, que hors de leur place François n'eut vue de leur effort; ce qui les fit retourner à Marquireuil, où étoit la grand'bande, et là rapportèrent ce qu'ils avoient vu et trouvé. Ce fait, le sieur de la Fayette, lieutenant de l'amiral de France, transmit messages vers le seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, pour lui signifier et dire au vrai que lesdits Suisses étoient à Lugan très-bien fortifiés, et à grand nombre; et que, pour leur tenir frontière, étoit métier que les François qui étoient à Marquireuil demeurassent là, en attendant renfort: ce qu'ils firent, où huit jours durant tinrent pied ferme contre la puissance desdits Suisses, qui souvent furent courir devant leur place; et là furent faites durant ce temps courses, saillies, escarmouches et exploits de guerre, et avec ce, lesdits Suisses coururent le pays des environs; et pour ce que les François n'étoient encore aux champs à nombre suffisant pour les combattre, alloient tous ensemble: parquoi prirent par les montagnes et ailleurs bestial, et prisonniers, qu'ils emmenèrent à Lugan et à Belinsone, et furent courir jusques devant Sonvic,

où là autour prirent, pillèrent et brûlèrent bourgs, villages et maisons, en faisant des maux autant que leur force pouvoit exploiter; et après ce qu'ils eurent fait leurs courses et prises, dedans le bourg de Lugan, qu'ils avoient fortifié, se retirèrent.

XIX.

Comment messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, et lieutenant du roi delà les monts, fut de Milan à Marquireuil, avec quatre cents hommes d'armes, les gentilshommes de la maison du roi, quatre mille hommes de pied, deux cents archers de la garde et grande force d'artillerie, pour faire la guerre auxdits Suisses.

Pour abréger le conte, les gens d'armes françois des garnisons de Lombardie furent assemblés, quatre mille Lombards et piétons, payés, et prêts de cheminer, et messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, délibéré d'approcher les ennemis : dont ainsi accompagné, avec les deux cents gentilshommes de la maison du roi, sous la charge du comte de Dunois, et deux cents archers de la garde, sous la charge de messire Jacques de Crussol, se mit aux champs, et fit mettre au charroi quatre pièces d'artillerie, prises au château de

Milan ; et en cet arroi, le vingt-sixième jour de août, s'en alla droit à Marquireuil, où trouva le sieur de la Fayette et le seigneur de Lanque, à tout six-vingts hommes d'armes françois ; et tout autour dudit lieu de Marquireuil fit asseoir le camp des François, où se tint par aucuns jours, et de là envoya vivres et gens d'armes dedans les châteaux plus prochains du fort des ennemis : c'est à savoir au château de Lugan, à Sonvio, à Mozcou, à Lucarne, et au pont de la Trèze, où fut envoyé le seigneur Jean-Jacques avec cent hommes d'armes ; et quatre mille hommes de pied, lombards et piémontois, sous la conduite d'un Espagnol nommé Roque-Martin, gouverneur de Plaisance pour le roi ; et avoit aussi ledit seigneur Jean-Jacques une partie de l'artillerie ; laquelle fit asseoir sur le passage des ennemis, et tout autour de là faire bon guet et sûre garde. De tous lez furent lesdits Suisses environnés et enclos des François, et souvent buffetés et escarmouchés, et tenus de si court, que de long-temps n'osèrent saillir de leur fort, que tôt à leur dommage ou désavantage ne fussent reboutés.

Entre le bourg de Lugan et le camp des François, sur un lac qui là étoit, avoit des moulins garnis de chaussées, ponts et planches, par où pouvoient passer lesdits Suisses, et donner quelques alarmes aux François, et

là prendre blés et farines, et eux avitailler, dont fut avisé que iceux moulins seroient rompus; et pour ce fait exécuter, furent là envoyés un nommé Jean de Fontenay, lieutenant de la compagnie de messire Louis de Hedouville, seigneur de Sandricourt, et un autre appelé Greffin, lieutenant du seigneur de Myolans, accompagnés de quarante archers; lesquels se mirent à chemin, et tirèrent tant qu'ils furent au bord du lac de Lugan, et là passèrent à un passage nommé le Pas de la Treille; et de là transmirent leur guet vers Lugan, pour découvrir et voir si aucuns d'iceux Suisses sortiroient; et ce fait, laissèrent au Pas de la Treille une partie de leurs gens, pour icelui garder, et les recevoir à la retraite, si métier en étoit; et ainsi s'en allèrent droit aux moulins que rompre devoient. Tantôt que là furent arrivés, mirent pied à terre et main en besogne; et tant que iceux moulins, ponts, planches et chaussées furent en peu d'heures démolis et rompus.

Les Suisses qui étoient à Lugan furent par aucuns passants avertis de l'exploit, dont se mirent aux champs quatre cents en armes, et par un chemin hors de la vue du guet des François, tirèrent vers le Pas de la Treille, entre lequel et les moulins coupèrent chemin au guet et à ceux qui lesdits moulins étoient allés rompre, et gagnèrent le passage sur ceux qui

le gardoient, lesquels se retirèrent à Marquireuil, où étoit le camp des François; et là rapportèrent au seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, comment les ponts étoient rompus, et comment les Suisses avoient gagné sur eux le Pas de la Treille, et là coupé le chemin à ceux qui étoient allés rompre lesdits ponts, et à leur guet, lesquels, asavantés de leur empêchement, se retirèrent, par une autre voie, au château de Sonvic, et là demeurèrent huit jours. Messire Louis de Hedouville, seigneur de Sandricourt, sachant son lieutenant et celui du seigneur de Myolans, avec plusieurs de leurs gens dedans ledit château de Sonvic arrêtés par les ennemis, prit deux cents hommes d'armes, et s'en alla querir ses gens et les autres qui étoient là en arrêt; et sans trouver par les chémins ne aux passages rencontre ou embûches d'ennemis, au camp des François s'en retourna avec tous les siens.

XX.

Du comte François d'Orléans, comte de Dunois, et de la maison ouverte qu'il tint à tous venans au camp de Marquireuil en Lombardie, quinze jours durant que les François furent là.

Le comte François d'Orléans, comte de Dunois, chef des deux cents gentilshommes

de la maison du roi, étoit lors au camp; lequel fit là attacher et tendre ses tentes, où, quinze jours durant que le camp fut assis audit lieu de Marquireuil, tint maison ouverte à tous venans tant excessive, que dedans ses tentes, à toutes les heures du jour, à tables couvertes de viandes exquises, étoient allans et venans reçus et repus. Les gentilshommes de chez le roi, et la plupart des capitaines de l'armée, tenoient là leur ordinaire dépense; et pour ce que la spaciosité et grandeur du logis ne pouvoient suffire à tous recevoir, au dehors et près de ses tentes avoit fait asseoir, sur pipes debout et autres appuis de bois, une table longue de plus de cent pas, sur laquelle jamais vivres ne failloient, et là avoient loi de repaître tous ceux qui la main jusques au plat pouvoient étendre. Maîtres d'hôtel, bouteillers, cuisiniers et serviteurs propices étoient illec ordonnés, pour convier, recevoir, festoyer et servir tous ceux qui là se vouloient trouver: et si la table étoit de trop de gens empêchée, à pleine terre, et sur le cul des charrettes étoient étendus nappes et manteaux, et là traités et repus les survenans, et tous de viandes chaudes: ce qui donna grand secours à plusieurs pauvres mordans, qui bon métier en avoient. Ce fut bien chose merveilleuse à imaginer, mais plus étrange à regarder, vu la stérilité du lieu, qui étoit maigre

et affamé, pour le fournissement des victuailles, et la difficulté du prochas, que au plus près de l'impossible falloit exécuter. Toutefois, à tout ce, tel supplément fut donné, que moyen d'abondance de vivres, manière de les plus apprêter, et temps de les user furent là trouvés. Quoi plus ? si n'est que le très-noble et gentil-comte de Dunois, entre ses autres bonnes grâces, fut pour sa recommandée libéralité loué de chacun et aimé de tous. Pour rentrer en propos, je vais dire que dedans le bourg de Lugan étoient lors les Suisses tous ensemble, et ne sortissoient de leur fort, mais demeuroient là tout cois, sans faire bruit : lesquels tinrent là conseil et parlèrent de leurs besognes, tellement que, par conclusion, arrêtèrent qu'ils prendroient les champs, et que dedans leurs pays s'en iroient avec leur butin, si par l'effort des François le chemin ne leur étoit défendu ; vu aussi que de tous côtés étoient au danger desdits François, et que sur eux ne pouvoient plus rien conquêter pour l'heure ; et ainsi proposèrent de déloger un samedi onzième jour du mois de septembre ; et premier que vouloir désemparer, mirent leur guet sur le haut d'une montagne qui près de là étoit, de laquelle on pouvoit voir tout à clair sortir les François un à un de leur camp. Ainsi assirent leur guet ; et ce fait, pillèrent le bourg de Lugan, et prirent

hommes et femmes et enfans, et à tout leur butin se mirent à la file hors le bourg, cuidant prendre le chemin de Belinsone.

Ce même jour s'étoit mis aux champs le seigneur de Chaumont, lieutenant du roi; avec six cents hommes d'armes; et étoit jà au chemin pour s'en aller vers ledit bourg de Lugan, pour aller icelui visiter, et assiéger lesdits Suisses; et sitôt que le guet d'iceux Suisses fut sur la montagne, avisa les François, lesquels marchoient tous en armes vers Lugan: parquoi descendit de la montagne, et iceux avertit de ladite venue de l'armée françoise, qui jà étoit aux champs, et que vers Lugan adressoit en très-bon ordre; et moult grand nombre, et que tant tôt marchoit, que sans nulle faute une heure ne demeureroit qu'ils ne l'eussent en barbe: dont s'arrêtèrent iceux Suisses tout court; et sur ce firent à briefs mots conclusion de propos, disant que le mieux de leur affaire étoit retourner dedans Lugan; ce qu'ils firent, cent d'iceux exceptés, qui ne voulurent retourner, mais avec leur part de butin, hors la vue et rencontre des François qui alloient à Lugan, prirent un chemin à quartier, et tant cherchèrent voie celée, que de l'armée de France ne furent aperçus.

XXI.

Comment un capitaine françois, nommé Bernard de Ricault, avec vingt-cinq hommes à cheval, rencontra lesdits cent Suisses, et les défit tous.

Ce propre jour que les Suisses étoient saillis aux champs, et, comme j'ai dit, avoient exploité, un capitaine françois, nommé Bernard de Ricault, étoit parti de Sonvic, et étoit allé courir sur le chemin de Belinsone, avec vingt-cinq chevaux seulement; et, en faisant chemin auprès d'un village nommé les Tavernettes, rencontra les cent Suisses qui de ceux de Lugan s'étoient départis, comme j'ai dit, lesquels marchoient fièrement, et bonne ordonnance tenoient, comme ceux qui n'étoient bien assurés de leurs ennemis; et tant tôt que le capitaine Ricault les avisa, mit ses gens en ordre, et leur dit: « Messeigneurs, à cette rencontre nul de nous mette en épargne, par lâcheté de cœur, ce que pour honneur acquérir se doit exploiter; mais chacun de nous se montre tel par effet comme louable renommée le récite. Si nos ennemis sont quatre contre un de nous, évertuons sur eux nos courages, renforçons nos vouloirs, et exploitons nos bras, et leur donnons à droit, et que chacun

ait bon pied, bonne main et bon œil en cet affaire; et, sans faillir, en ce faisant, victoire nous est préparée.» Sur quoi chacun des François se mit à charger son ennemi, et si à point, que, au premier choc, plus de vingt d'iceux Suisses allèrent par terre, morts ou affolés; les autres se désarroyèrent, pour cuider gagner place avantageuse, lesquels furent derechef par les François rechargés et rompus, et tant rudement pourmenés, que par trois ou quatre telles recharges furent tous atterrés, douze réservés, lesquels furent emmenés par ledit Ricault tous prisonniers au château de Sonvic. Messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, avec six cents hommes d'armes, étoit lors devant le bourg de Lugan, où s'étoient retirés les Suisses, lesquels ne firent semblant de saillir de leur fort, ne manière de vouloir faire guerre : dont se mit ledit lieutenant du roi à regarder le fort des ennemis, et par les capitaines des gens d'armes et maîtres de l'artillerie fit aviser et visiter les lieux plus propices pour assiéger et assaillir iceux Suisses, lesquels ne sonnoient mot, mais se tenoient sur leurs gardes. Parquoi le seigneur de Chaumont, après avoir avisé et visité les passages, pour entrer sur les ennemis avec ses gens d'armes, s'en retourna au camp, délibéré de déloger le lendemain avec toute l'armée et l'artillerie, pour aller assiéger lesdits Suisses.

XXII.

Comment les Suisses, qui étoient à Lugan, délogèrent dudit lieu et se retirèrent à Belinsone, et des escarmouches que leur donnèrent les François.

Un dimanche, douzième jour du mois de septembre, une bonne heure devant le jour, les Suisses qui étoient à Lugan, eux doutant d'être par les François assiégés, pour obvier à ce, délogèrent, et emmenèrent hommes, femmes et enfants, comme devant avoient voulu faire, avec tout leur pillage; et ainsi tous à la file se mirent à chemin pour eux retirer à Belinsone; et entour l'heure qu'iceux étoient issus de leur fort, le seigneur de Chaumont fit déloger son camp pour les aller assiéger, et mit piétons et artillerie devant, et les gens d'armes après; et ainsi, premier que déloger, avoit transmis coureurs sur les champs, que conduisoit un homme d'armes gascon nommé Bernard de Scenon, lequel, avec ses gens, marcha hâtivement vers Lugan pour découvrir et savoir des nouvelles. Lorsque les coureurs françois furent à demi-mille près de Lugan, ils rencontrèrent lesdits Suisses en armes, et bien ordonnés, avec leur butin, lesquels ne

s'avancèrent pour courir sus auxdits François, mais avec eux paisiblement parlèrent, en disant qu'ils étoient tous bons François, et pour montrer entrée de quoi, de grandes croix blanches étoient tous signés; et disoient aussi qu'ils n'étoient illec venus pour guerroyer le roi, mais seulement pour demander le reste de leur paiement, qui encore leur étoit dû du temps que le roi Charles huitième étoit allé au voyage de Naples, avec lequel avoient été sans avoir eu fin de paiement; et aussi que de la prise du seigneur Ludovic, où ils étoient, leur étoit encore dû reste de gages. Plusieurs autres choses alléguèrent et demandèrent iceux Suisses; mais, toutefois, de leur différend le lieutenant du roi et les autres capitaines de l'armée de France faisoient juges et arbitres. Et, ce dit, les coureurs françois retournèrent en arrière, et trouvèrent aux champs l'armée, pour aller assiéger Lugan. Du dire et demander desdits Suisses embouchèrent iceux coureurs le seigneur de Chaumont, et de la saillie et retraite d'iceux, lesquels, ce pendant, marchèrent jusques entre le pont de la Trèze et le bourg de Sonvic, à deux milles loin de Lugan, sur le chemin de Belinsone; et là, dedans un long pré, au pied des montagnes, se mirent tous ensemble en bataille. Qui me demanderoit que faisoit lors le seigneur Jean-Jacques, lequel, comme dessus est dit, avoit été

envoyé avec grand effort audit pont de la Trèze, je dis que deux jours devant, par le mandement du seigneur de Chaumont, qui de la retraite des ennemis ne se doutoit, s'étoit rendu au camp, pour à temps aller au siége et celui renforcer. Or, après, le seigneur de Chaumont sachant lesdits Suisses eux en aller, avec prisonniers et pillages ravis par les pays du roi, et aussi étant averti de la demande qu'ils faisoient, et de ce que, nonobstant leurs excès, se disoient tous bons François, premier que de plus avancer l'affaire, le voulut mettre en conseil; auquel furent appelés le comte de Dunois, le seigneur Jean-Jacques, messire Louis de Hedouville, le seigneur de Saint-Vallier, messire Gabriel de Montfaucon, le bâtard de la Clayette, et plusieurs autres; lesquels, tous à cheval et à brièves paroles, débattirent la chose en plusieurs manières et divers propos. Et dirent les uns que si quelque argent étoit dû auxdits Suisses, que demander le pouvoient. Les autres proposèrent contre ce, disant que la demande qu'ils faisoient n'étoit en raison fondée, ne faisoit à recevoir, et que au roi n'étoit de payer les dettes inconnues de ses prédécesseurs, et mêmement celles dont lors étoit question, vu que, de ce, n'en apparoissoit que la simple demande de ceux qui avoient, sans défi et d'emblée, couru les pays du roi et ouvert la guerre;

et qu'aussi s'ils se disoient François, et que de leur demande se vouloient, selon leur dire, rapporter à l'ordonnance du lieutenant du roi et autres capitaines de l'armée de France, ce faisoient-ils pour échapper et emporter leur butin : ce qui eût été au déshonneur et désavantage des François ; et que, après leur retraite, ils eussent pu dire que, malgré la puissance de France, ils avoient pillé et couru la Lombardie, et puis s'étoient, sans être combattus, avec le peu de nombre de gens qu'ils étoient, à la vue de l'armée de France, retirés ; dont au pays des Ligues eussent pu être et seroient mal renommés les François, si que, une autre fois, de léger et sans crainte se fussent iceux ou autres Suisses mis en avant pour autant en faire, ou peut-être plus. Parquoi, ce propos ouï, le seigneur Jean-Jacques, messire Louis de Hedouville, le seigneur de Saint-Vallier et plusieurs autres, furent d'avis que auxdits Suisses se devoit donner le combat ; vu aussi qu'ils étoient en pays assez raisonnable, et que là se présentoient pour attendre le choc ; et que, pour mieux leur donner, on devoit faire marcher l'artillerie et les gens de pied d'un côté, les gens d'armes et les archers de l'autre, pour les charger à deux rangs et les rompre.

XXIII.

Comment messire Gabriel de Montfaucon fut d'opinion que le combat ne se devoit donner auxdits Suisses, pour plusieurs raisons.

Les choses dessus alléguées, messire Gabriel de Montfaucon, lieutenant de cent gentilshommes de la maison du roi, reprit le propos, en disant : « Messeigneurs, chacun de vous tous ensemble avez plusieurs bonnes et justes raisons allégué, si, selon notre intention, la chose pouvoit sortir son effet à notre honneur et avantage, et au dommage et perte de nos ennemis; ce que, selon mon avis, ne se peut, à l'heure présente, sûrement exécuter, ne facilement faire, pour plusieurs empêches. Vous voyez nos ennemis, en place choisie et à leur requête en bataille, délibérés, à tous efforts, de défendre leur querelle, laquelle ils disent être bonne et juste, et de laquelle ils nous veulent faire juges et arbitres; ce qui est, quant à ce, à eux ouvré au plus près de la raison. Ils sont de six à sept mille bons combattants, avec sept ou huit cents Lombards bannis de leur pays, lesquels, sous le malheur de nécessité urgente, se couvriront des écus de vertueux courage, comme ceux qui, par raison, doivent plutôt chercher la mort honorable que la vie en-

nuyeuse. Nous n'avons gens de pied en qui nous puissions avoir sûre fiance. Si nous combattons, et que ores ayons du mieux, les Ligues se pourront, pour leurs gens revenger, contre le roi déclarer, et à plus grande puissance descendre en Lombardie, qui, pour cette heure, est mal garnie de soudards françois, pour garder le pays et soutenir grands faix de guerre? Si nous les assaillons, et que Fortune, qui de girouettes venteuses fait son appui, nous veuille contrarier, à ce moyen pourra naître rébellion en la duché de Milan, qui ne demande sur nous que quelque point de malheureux hasard pour nous donner échec? Ceux aussi qui sont pour le roi, au royaume de Naples, en bonne et louable réputation, pourroient, pour notre intérit, être dédaignés et mis à dépris. Sur nos ennemis a-si peu d'acquêt, que, pour les vouloir défaire, aventurer tant de gens de bien, comme ici peuvent être, seroit, ce me semble, commencer une chose sans aviser la fin; et ainsi l'envie du peu de gain nous pourroit venir à effet de grand'perte. Nous ne sommes certains à quelle fin pourra tourner la chose. Au pouvoir des hommes est d'entreprendre guerres, et batailles encommencer; mais au vouloir de Dieu est d'ordonner des victoires et donner les triomphes. Ainsi pouvions-nous assaillir nos ennemis, et le combat leur donner; mais à notre

connoissance n'est de savoir l'effet de l'aventure future. Donc nous est requis sur ce tellement pourvoir, que, par défaut de bon conseil et ordonnance de sûre conduite, notre entreprise ne soit empêchée, ne l'affaire du roi retardé, ne l'honneur de nous amoindri; et toutefois, si quelqu'un pense que, pour me vouloir exempter du danger de la guerre, ou crainte de me trouver aux horions départir, par remontrances de diverses allégations je veuille la bataille différer, non fais; mais aussi que chacun de nous veuille penser au mieux de cette besogne; et pour plus sûrement y ouvrer, sur ce aviser que tout imprévu commencement de combat est hors de remède de ressource, et en arrêt final de confuse perdition; car à recommencer ne se fait. Quoi plus? si ce n'est que tout magnanime ne doit les périls appéter, comme fol aventurier, ni la rencontre d'iceux fuir, comme efféminé, craintif. Pour ce le dis-je, que, s'il est ordonné qu'on doive combattre nos ennemis, ce ne doit être à leur entreprise, ne sur leur délibéré propos, mais à notre heure due, et en place pour nous plus avantageuse; encore ne sont-ils hors nos dangers, ni ne seront que premier ne les puissions rencontrer en lieu convenable, pour aisément les submarcher et mettre à la raison. Nous enverrons nos piétons sur les montagnes pour leur couper chemin, et les arrêter s'ils

se mettent à la file ou en désarroi; les gens de cheval leur marcheront en queue et sur les ailes, et à temps leur donneront la charge; et suis d'avis qu'on envoie quelqu'un des capitaines de l'armée, derechef devers eux, pour voir leur manière et savoir qu'ils veulent dire; et quelques coureurs sur leur marche, pour les amuser, jusques à ce que toute l'armée, à leur déloger, se puisse joindre à eux; et ainsi, sans faillir et à notre sûreté, les pourrons endommager et à nous soumettre. » A l'opposite de la conclusion de ce propos, aucuns des autres capitaines françois répliquèrent, et dirent que les laisser ainsi aller, sans leur donner le combat, seroit donner occasion à plusieurs de murmurer contre le los de la valeur des François, et aux ennemis renforcement de courage : parquoi on leur devoit, sans différer, courir sus, et livrer la bataille. D'autres raisons assez furent illec, sur ce, mises sus. Toutefois, tout ce nonobstant, la chose fut pour l'heure différée, et selon l'opinion de messire Gabriel de Montfaucon en fut arrêté, et transmis sur les montagnes les gens de pied, pour gagner sur eux le chémin, et leur défendre le passage. Aussi leur fut envoyé le seigneur de Lanques, à tout six archers, pour parler avec eux, et voir leur contenance; lequel tout droit au lieu où ils étoient s'en alla; lesquels trouva tous en bataille, et bien arrangés avec leur

artillerie, dont ils n'avoient que six ou sept moyennes pièces; lesquels étoient dedans un long pré et étroit, au pied d'une montagne, laquelle ils avoient au dos; et tantôt qu'iceux virent vers eux marcher ledit seigneur de Lanques, de peu de gens accompagné, trois de leurs capitaines, parlant françois, sortirent de leur bataille, loin d'un jet de pierre ou environ, et furent parler avec lui; lequel leur demanda pourquoi ils étoient là venus courir la terre du roi et lui faire la guerre; lesquels répondirent que pour courir les pays du roi ne le guerroyer n'étoient illec assemblés, mais pour demander de l'argent qui leur étoit dû, pour avoir servi le roi Charles à sa conquête de Naples, et le roi présent à la prise du seigneur Ludovic, et en ses guerres de Lombardie, sans en avoir eu fin de paie; et que de ce vouloient faire dûment apparoir et montrer aux lieutenant du roi et capitaines de l'armée de France, lesquels ils vouloient faire juges de leur différend; et en outre disoient qu'ils étoient tous bons François, et prêts de servir le roi en tous autres affaires, pourvu toutefois qu'ils eussent ce qu'ils demandoient. Et sur ce, se mit au retour le seigneur de Lanques, et fit vrai rapport au lieutenant du roi de la demande et réponse d'iceux Suisses; lesquels, après avoir été en bataille dedans le pré susdit l'espace de six heures ou plus, et avoir fait

parlement avec le seigneur de Lanques, à la vue de toute l'armée de France, se retirèrent dedans un village près de là, contre la montagne, et là couchèrent celle nuit.

Par le rapport du seigneur de Lanques, messire Charles d'Amboise, lieutenant du roi, se pensa que lesdits Suisses ne demandoient que moyen pour gagner pays, et eux retirer, leurs bagues sauves. Donc, sitôt qu'ils furent délogés du pré où ils avoient tenu bataille, leur mit en suite le chevalier de Louvain, avec soixante hommes d'armes, pour les chevaucher, et ennuyer par les chemins, jusques à ce que toute l'armée les pût approcher pour les pouvoir joindre. Ainsi furent poursuivis jusque près du village où ils s'étoient retirés. Chacun exploita cette nuit au mieux que faire le sut. Bon guet et écoutes furent faits cette nuit des deux partis. Le lendemain, qui fut le treizième jour du mois de septembre, deux heures avant le jour, iceux Suisses délogèrent; et, le plus tôt qu'ils purent, pour gagner avantage de chemin sur les François, qui de près les suivoient, se hâtèrent, et tant que jambes pouvoient tirer, marchèrent avant. Le chevalier de Louvain, avec ses gens d'armes, les poursuivit pas à pas, à leur déloger, et tant de court, que, dès leur partement, qui fut deux heures avant le jour, leur fut toujours sur marche, sans leur vouloir donner la charge

jusque la clarté apparût. Iceux Suisses marchèrent à toute diligence; et supposé que bien fussent avertis que les François les suivissent, et que après eux en ouïssent le bruit, toutefois de ce ne s'effrayèrent, mais avec tout leur butin toujours gagnèrent pays; et tant, qu'à l'aube du jour furent près d'un bourg nommé les Chapelles, sur le chemin de Belinsone, à trois milles loin de Lugan. Le chevalier de Louvain là les approcha, et commença à leur donner escarmouches; ce qui les fit mettre en ordre et arrêter tout court. Les uns avec les autres essayèrent leurs glaives jusques au dégout du sang de plusieurs; et, comme j'ai su par aucuns de ceux qui là furent présens, l'escarmouche fut moult sanglante et dommageable pour les Suisses; car tous ceux qui, au premier choc, furent rencontrés, et les tenant désordre, furent par les François mis à sac, sans que nul des François fût là occis, mais quatre ou cinq de leurs chevaux blessés à coups de pique.

Très-bien fit le chevalier de Louvain et ses gens leur devoir de les arrêter et ennuyer; car depuis l'éclairci du jour jusques au soleil levant, les tinrent en arrêt et escarmouchèrent; et lorsque le jour fut clair, les Suisses, voyant qu'ils n'avoient prochaine poursuite que de ceux, et doutant aussi la venue de l'armée françoise, que proche savoïent, au meilleur

ordre que faire purent se mirent à marcher le chemin de Belinsone. Les coureurs françois les chassèrent, en leur faisant le plus d'ennui qu'ils pouvoient pour les amuser, et donner temps au demeurant de leur armée pour les atteindre et rencontrer, et souvent les faisoient serrer et tenir en ordre; et tant les approchèrent, que, à l'issue dudit village des Chapelles, dedans un détroit, se mêlèrent avec eux; lesquels bien à point se défendirent, et occirent deux des archers du seigneur de Chaumont, lesquels s'étoient mis à pied pour entrer dedans une place encombreuse où étoient lesdits Suisses, et là furent assommés lesdits archers sans recousse, pour trop follement hasarder le sort de la guerre, dont l'un d'iceux étoit nommé Bertrand, lequel, au partir du logis, avoit dit à ses compagnons, que, la nuit de devant, avoit songé que ce jour devoit être tué; et afin que, si le cas mortel de son malheureux songe advenoit, il pût être connu entre les morts, il avoit par le dedans de sa chausse, sur sa jambe nue, mis une jarretière. Ainsi usoit le malheureux d'imagination, qui souvent aide au cas. Que fût-ce, ainsi en advint que songé l'avoit. Ores ne sais-je que dire de ce, si ce n'est que tout songe n'est mensonge. Pour rentrer donc, lorsque lesdits Suisses ainsi se retiroient, eux et leurs bagues, au renfort du chevalier

de Louvain vinrent quatre-vingts chevau-légers, que conduisoient le seigneur de Lanques, Ferry de Mailly, baron de Conti, et un nommé Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt, lesquels avoit là envoyés le seigneur de Chaumont, lieutenant du roi, lequel marchoit après avec toute l'armée; et tant chevauchèrent iceux coureurs, que, à l'issue du bourg des Chapelles, demi-heure après soleil levant, se joignirent avec le chevalier de Louvain, et là derechef recommencèrent l'escarmouche sur lesdits Suisses; lesquels, toujours en eux défendant, marchoient le plein pas et se retiroient. Par maintes fois furent chargés, et plusieurs d'eux blessés et occis; mais très-bien se défendirent, et tant, que, après coups rechargés et escarmouchés, sans ce que le surplus de l'armée de France les approchât jusques à joindre, ne que les gens de pied qui étoient sur les montagnes leur empêchassent le passage, avec tout leur butin à Belinsone se retirèrent; et ce fait, voyant les François que autre chose ne leur pouvoient faire, tous ensemble se retirèrent vers Milan, et de là furent renvoyés à leurs garnisons. Le cardinal d'Amboise, qui étoit encore à Côme, sachant que lesdits Suisses s'étoient retirés, voulut déloger; et sitôt que l'heure lui sembla bonne de ce faire, se mit aux champs, et prit le chemin

droit pour tirer à Lumel, une comté de la duché de Milan, que le roi autrefois lui avoit donnée, auquel lieu se reposa jusques à ce que, pour les affaires du roi, lui convînt déloger.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES.

Page 3. Les droits de Louis XII sur le duché de Milan sont consignés dans le *Traité des droits du roi*, par Dupuy, in-f. Les historiens du seizième siècle, Nicole Gilles, Gaguin, Leferron, Belleforêt, Guicciardin, rapportent tous plus ou moins longuement l'origine des prétentions du roi sur ce duché.

Page 6. Louis de Luxembourg, comte de Ligny, l'un des fils du connétable de Saint-Pol décapité sous Louis XI. — Jean-Jacques Trivulce, appelé ordinairement le *seigneur Jean-Jacques*, Milanais banni de son pays, comme Guelfe, et attaché depuis le règne de Charles VIII au service de France. — Beraud ou Eberard Stuart d'Aubigny, de la maison royale d'Écosse, capitaine des cent archers écossais du roi.

Page 9. La Rocca d'Arrazzo. — Rocca di Annone, vulgairement *Nono*, en français Anon.

Ibidem: Le More était le surnom de Ludovic, soit à cause de la couleur basanée de son visage, soit à cause du mûrier, *moro*, symbole de la prudence, qu'il avait pris pour devise.

Page 10. Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise; l'*Histoire des grands officiers* dit qu'il fut créé grand-maître de France en 1502; mais ce passage prouve qu'il l'était déjà en 1499.

Page 15. Les *cent Allemands* du roi sont les Cent-Suisses de la garde institués par Charles VIII. Jean d'Auton et les historiens de son temps nomment souvent *Allemands* les Suisses qui servaient dans les armées.

Page 17. Les *estradiots* étaient des cavaliers bien montés, avec des étriers longs, et armés à la légère, la plupart Grecs et Albanais, qui prenaient du service dans toutes les guerres d'Italie, et qui *battaient l'estrade*, ou allaient à la découverte pour reconnaître le pays.

Page 20. Incisa; Solaro; Voghero ou Vogheira; Novi.

Page 21. Felizzano.

Ibidem. Le grand-écuyer de France était Pierre d'Urfé, que Charles VIII avait pourvu de cette charge en 1483.

Page 24. Castellaccio.

Page 25. Le baron de Bean est cité plusieurs fois dans l'*Hist. de Bayard* par *le loyal serviteur*, la seule qui mérite d'être lue.

Ibidem. On trouve un écuyer nommé le Basco et un soldat nommé le Basque, dans l'*Hist. de Bayard.*

Page 26. Peut-être les seigneurs de Lupé et de Masparrante ou Masparant. L'historien de Bayard nomme un bâtard de Luppe.

Ibidem. Louis d'Ars ou d'Arsi fut un des plus braves chevaliers de l'armée : il en est beaucoup parlé dans l'*Hist. de Bayard.*

Page 27. C'est sans doute Jacques, fils de Jean II, vicomte de Rohan, qui était trop vieux à cette époque pour faire la guerre en Italie. Le père avait joué un grand rôle dans les guerres civiles de Bretagne; mais le fils vécut fort obscurément, peut-être à cause de la haine que portait à sa famille Anne de Bretagne.

Page 28. Le capitaine *Audet* se nommait Odet d'Aydie, en Béarn. — Hugues d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, était un des frères du cardinal d'Amboise. — Le capitaine Ymbault de Romanieu était du Dauphiné. — Guy d'Amboise, seigneur de Ravel, frère du seigneur de Chaumont et neveu du cardinal. — Ce seigneur d'Estissac était de la maison de ce nom en Périgord. — Est-ce Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier; ou son fils Jean, père de la célèbre Diane de Poitiers? — Aymery de Rochechouart, seigneur de Mortemart. — Artus Gouffier, seigneur de Boisy.

Page 33. La maison de Chavannes était une des plus anciennes de la Bresse. Ce gentilhomme se nommait Jean ou Claude de Chavannes.

Ibidem. Le seigneur de Châtillon était Jacques de Coligny,

prevôt de Paris en 1509, frère aîné de Gaspard, seigneur de Fromentes.

Page. 34. Jean-Nicolas Trivulce, comte de Misochio, fils aîné de Jean-Jacques Trivulce.— Sans doute Jean, quatrième du nom, seigneur de Châteauvillain et de Thil.—Sans doute Jean de Gamaches, seigneur de Quinquempoix.

Page 36. *Patac* doit signifier une décharge d'artillerie, ainsi nommée par onomatopée, à cause du fracas de l'artillerie, ou soit par figure, à cause de la petite monnaie de ce nom. Le sens de ce mot s'était étendu à toute espèce de coup produisant un bruit quelconque.

Page 38. Jean d'Astarac, seigneur de Fontrailles.

Page 39. Ferry de Mailly, deuxième du nom, baron de Conty : il est parlé de lui dans l'*Hist. de Bayard*.

Page 42. Chaque homme d'armes était suivi de deux archers, d'un *coutillier* ou *coutilleur* et d'un gros varlet. Le coutillier portait la coutille ou dague de son maître, et veillait à ses armes. Voir l'*Ordonnance* de Charles VII.

Page 43. Vigevène ou Vigevano. Biagrasso ou Abiategrasso.

Page 45. Lisez *Tyran*, Tirano.

Page 47. Ce n'est point Bertrand, mais Bernardin di Corte.

Page 48. Le lac de Côme.

Page 52. Jean François de Saint-Severin, comte de Gaiazzo, chef de l'illustre famille des Saint-Severin. — Bernardin di Corte. — Gaspard de Saint-Severin, surnommé *Fracassa*, à cause de sa force corporelle.

Page 56. Raphaël de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, depuis pape sous le nom de Jules II.

Ibidem. Les Humiliés étaient un ordre religieux établi à Milan vers 1180.

Ibidem. Hercule d'Est, duc de Ferrare.—Jean François II de Gonzague, marquis de Mantoue.

Page 57. Ce Guibert da Carpy (Dacarpy dans le manuscrit) pourrait bien être le célèbre Albert Pio, prince de Carpi.

Ibidem. L'évêque de Bayeux était Renaud de Prie. — Il n'y a jamais eu d'évêché à Palluau en Poitou; mais à Luçon, dont Pierre de Sacierges était alors évêque.

Ibidem. Philibert II, dit le Beau, duc de Savoie. — César Borgia, duc de Valentinois, fils naturel du pape Alexandre VI. — Jean Stuart, duc d'Albanie. — Phillippe de Clèves, seigneur de Ravestain, cousin de Louis XII. — Gaston de Foix, dit l'infant de Foix, fils de Jean, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. — François d'Orléans, deuxième du nom, comte de Longueville et de Dunois. — Louis de la Tremoille ou la Trimoille ou la Trémouille, vicomte de Thouars, premier chambellan du roi, surnommé le *chevalier sans reproche*. Sa vie a été écrite par Jean Bouchet. — Gabriel d'Albret, sire d'Avanes ou d'Avenes, fils d'Alain d'Albret et frère du roi de Navarre. — Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, frère du comte de Dunois. — Pierre de Rohan, seigneur de Gyé, maréchal de France. — Odet de Foix, vicomte de Lautrec. — Mathieu, bâtard de Bourbon, seigneur de Botheon en Forez; et Charles, bâtard de Bourbon, son frère, seigneur de Lavedan et de Malhause, tous deux fils de Jean II, duc de Bourbon.

Page 58. *Curres* doit signifier nœuds, et venir du bas latin *corrax;* les *plains-passées* sont des nattes de cheveux, et les *chemins accessibles* peuvent s'entendre de cheveux frisés et transparens; à moins que ce ne soit une pointe, par le rapprochement du mot *passées*, qui veut dire aussi un sentier. Le savant M. Éloy Johanneau pense qu'il faut dériver *curres* « du latin *currus*, ou *carres* du latin *carrum*, *carrus*, et qu'il ne s'agit point là de nœuds, mais de *chars de triomphe* pour les beautés de Gênes, quoique l'auteur ne parle que de femmes aux fenêtres. »

Page 59. Jacques de Crussol, grand-pannetier de France. — Claude de la Châtre, baron de la Maisonfort et chef de la maison de ce nom. — Il serait singulier que ce *maréchal de*

Bourgogne fût Guillaume de Vergy, quatrième du nom, qui passa au service de Maximilien après la mort de Charles VIII, et fit, la même année, une invasion en Bourgogne. Le roi des Romains lui avait donné le titre de maréchal de Bourgogne ; cependant Louis XII ne consentit à pardonner la trahison de Vergy que trois ans après, à la sollicitation de Maximilien et du cardinal d'Amboise. *Voir* mon *Histoire du seizième siècle*.

Page 68. Yves, deuxième du nom, baron d'Alègre.

Page 69. Adrien de Brimeu, sieur de Humbercourt.—Philibert de Clermont, dit le *brave Montoison;* voyez Brantôme. — Celui que Jean d'Auton désigne sous le titre de *le Pannetier*, était peut-être François de Silly, fils de Jacques de Silly, maître de l'artillerie du roi. François de Silly s'intitulait alors premier écuyer tranchant.

Page 78. Hautefaye est un petit village du Périgord; mais sa Notre-Dame n'a pas laissé une grande réputation de miracles.

Page 89. Ce doit être Claude de Beaumont, seigneur de Pélafol en Dauphiné. Cependant Jean Bessey, frère du bailli de Dijon, était baron de Beaumont. — Louis de Hedouville, sire de Xandricourt ou Sandricourt. — Philibert de Choiseul, seigneur de Lanques. — Antoine de la Fayette, seigneur de Pontgibaut en Auvergne. — Louis Malet, sire de Graville, était amiral de mer depuis 1486.

Page 95. La Conversion-de-saint-Paul était le 25 janvier 1599, selon l'ancien calendrier, qui finissait l'année la veille de Pâques (1500). La Purification de la Vierge ou Notre-Dame-de-la-Chandeleur, tombait cette année-là le 2 février.

Page 97. François de Beusseraille, seigneur d'Espic ou de l'Espy, qui fut depuis maître de l'artillerie. *Voir* Brantôme, *Vies des capitaines françois*.

Ibidem. Il serait difficile de décider si c'est le même capitaine qui se trouve en plusieurs endroits surnommé *Codebecarre* et *Poquedenare* par erreur du copiste. Au reste, *Poquedenare* est appelé tantôt Aimé de Villars et tantôt le sei-

gneur de Ravel. Le procès manuscrit de Pierre de Rohan le nomme *Chandeber-Carré.*

Page 107. L'évêque de Luçon se nommait Pierre de Sacierges. Voir *Gallia christiana.*

Ibidem. Geoffroi Carle, président du Dauphiné et premier président du parlement institué à Milan par Louis XII, fut chargé de toutes les négociations de l'investiture du duché auprès de Maximilien.

Page 108. Le mot *pertuisane*, écrit *partizane*, semblerait dériver de *parti* et *partisan*, non de *pertuis* et *pertuiser.*

Ibidem. San Pietro l'Olms, Sedriano, Magenta, Corbetta, Castana, Berna, Gaio.

Page 117. Galéas de Saint-Severin, lieutenant de Ludovic.

Page 119. Verceil.

Page 122. Ludovic avait épousé Béatrix, fille et non par sœur d'Hercule d'Est, duc de Ferrare.

Ibidem. Stradella.

Page 125. Peut-être faut-il lire *mestrivale* au lieu de *metridal*, qui n'a pas de sens. *Mestrivale* est le repas joyeux qui attend les moissonneurs. M. Éloi Johanneau, qu'on doit toujours consulter dans les questions étymologiques, nous écrit sur ce passage : « Je suis certain que *métridal* est pour *metridat*, qu'on trouve dans le *Glossaire* français du supplément de Ducange, pour *mithridat*, contrepoison, antidote, soit parce que le *t* final s'est changé en *l*, ce qui arrive quelquefois; soit parce qu'on a pu écrire ou imprimer *l* pour *t*. C'est le mot *triacleur*, que je connaissais, et qu'on trouve dans le vieux Dict. fr. et it. de Duez, qui m'a fait deviner et rétablir sur-le-champ ce mot. Quant à *triacleur* même, il vient de *triacle* qu'on a dit pour *thériaque*, qui se dit encore en espagnol *triaca* et *atriaca*, par la contraction de l'*a* final de l'article *la* avec *theriaca.* »

Page 126. Mortara.

Ibidem. Palestro.

Page 131. Antoine de Bessey, bailli de Dijon et baron de Frichâtel.

Page 132. Le seigneur de Chandée s'appelait de Chandenier. — Le capitaine Chatelart est nommé dans l'*Hist. de Bayard.* — Le marquis de Mantoue avait deux frères, Sigismond, cardinal, et Jean, marquis de Vescovato.

Page 135. Jean Duplessis, dit Courcou, depuis l'un des lieutenans du roi dans la guerre de Naples, en 1503, et condamné l'année suivante pour malversation avec le contrôleur Doulcet.

Page 138. Le seigneur de Grammont ou Grandmont en Franche-Comté, sans doute. — Le seigneur de Neufchâtel doit être Henri, fils de Thibaut, IXe du nom, seigneur de Neufchâtel, conseiller, chambellan et capitaine du roi. — Jacques Hurault, seigneur de la Grange et de Cheverny, général des finances, bailli et gouverneur de Blois.

Page 145. Trecate.

Page 152. Le soin que prend le chroniqueur d'enregistrer la mort d'un simple homme d'armes nommé Cyprien d'Auton donnerait à penser que ce fut son parent, plutôt que le seigneur d'Auton en Saintonge. *Voir* la Notice.

Page 153. Aymar de Prie, seigneur de Montpoupon, capitaine de cinquante lances, fut, en 1515, grand-maître des arbalétriers de France.

Page 158. Robbio.

Page 176. Godefroy écrit *Bade;* le manuscrit porte *Baude.* — Charles de Bourbon, comte de Roussillon, fils de Louis, bâtard de Bourbon et amiral de France. — Jacques de Rohan, fils aîné de Jean, IIe du nom, vicomte de Rohan et comte de Porhoet, qui vivait encore. — Louis de Bourbon, bâtard de Liége, fils naturel de Louis de Bourbon, cinquième fils de Charles, Ier du nom, duc de Bourbon et d'Auvergne. — Jacques, bâtard de Vendôme, fils naturel de Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, a fait la branche des seigneurs de Ligny. — Les deux frères Chabannes jouent un grand rôle dans les guerres d'Italie : Guillaume Cretin a rimé une complainte sur la mort de La Palice, tué à la bataille de Pavie. — Le seigneur de Beaudîner était François de Crussol, frère du grand-pannetier du roi, Louis des Barres, d'une an-

cienne famille des environs de Langres.—N'était-ce pas Jean, IIe du nom, baron d'Arpajon, sire de Severac et sénéchal de Rhodez, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1490? — Ce baron de Béarn, dont parle souvent l'historien de Bayard, pourrait bien être le même que l'infant de Navarre Jacques de Foix, quatrième fils de Gaston, IVe du nom. — François de Vienne, seigneur de Listenois. — On disait alors indifféremment Frémentes ou Fromentes. C'est Gaspard de Coligny, Ier du nom, qui prenait le titre de la seigneurie de Fromentes du vivant de son frère aîné Jacques. — Le duché de Cardonne est en Catalogne.

Page 177. C'était l'année du jubilé séculaire, qui attirait à Rome une foule considérable de pélerins de tous les pays chrétiens. *Voir* mon *Histoire du seizième siècle.*

Page 183. Il est parlé déjà de ce François Doulcet, p. 135; il figura depuis dans le procès des Trésoriers en 1504.

Page 195. Hector de Salazar descendait d'un fameux chef de Routiers sous Charles VII.

Page 197. C'est Galéas de Saint-Severin.

Page 199. Rivolta, château appartenant à Conrad Lando, gentilhomme, parent et ami des Sforzes.

Page 204. Galiate.

Page 206. Le maréchal de Trevolce n'est autre que Jean-Jacques Trivulce, *Trevolcio*, qui venait d'être fait maréchal de France.

Page 208. Trezzo.

Page 209. Galéas Pallavicino. — Cet Antoine Trivulce, cousin de Jean-Jacques Trivulce, était alors sénateur de Milan; il fut fait cardinal l'année suivante.

Ibidem. Torcello.—Cette Camille d'Aragon était probablement une des filles naturelles d'Alphonse V, et par conséquent une sœur de Ferdinand Ier, roi de Naples.

Page 210. Jean Bentivoglio, IIe du nom.

Page 214. Jean de Châlon, IIe du nom, prince d'Orange, ami du roi, après avoir été son compagnon d'armes dans la

guerre civile de Bretagne. — Le seigneur de La Roche était Guy XV, comte de Laval, seigneur de La Roche-Bernard.

Ibidem. L'*Infant de Navarre* (Voyez la note ci-dessus) était frère de Gaston, comte de Foix, mort en 1470, mais seulement oncle du jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, fils de son frère Jean, vicomte de Narbonne. — Guillaume de Bonneval se distingua dans les guerres de Charles VIII, Louis XII et François Ier. — René Pot, seigneur de La Roche, depuis sénéchal de Beaucaire après la mort d'Étienne de Vèse.

Page 215. Gaston de Foix, depuis duc de Nemours, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, beau-frère de Louis XII; il était alors âgé de douze ans. — Jean, sire de Rieux, maréchal de Bretagne, descendant des deux maréchaux de France de ce nom. — Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, fille aînée de Frédéric, roi de Naples, l'une des damoiselles de la reine Anne de Bretagne. — Barbe de Gonzague, femme de Jean François de Saint-Severin, comte de Gaiazzo. — Anne de Foix, fille de Gaston de Foix, IIe du nom, comte de Candale et de Benauges.

Page 217. Le grand-maître de Rhodes était alors Pierre d'Aubusson.

Page 221. Terenzo, Bercetto, Pontremoli, Ulla, Massa.

Page 240. Charles, duc d'Alençon, ne fut que fiancé à Suzanne de Bourbon le 21 mars 1500; ce mariage n'eut pas lieu.

Page 242. L'année 1500, selon l'ancien calendrier, finit le 10 avril 1501.

Page 249. Ce n'est pas Jacques, mais François de la Trimoille, frère puîné de Louis, premier chambellan du roi.

Page 253. Gilles Meschinot était sans doute parent de Jean Meschinot, auteur des *Lunettes des princes*, et l'un des poètes d'Anne de Bretagne.

Page 255. Prégent de Bidoulx fut, dit-on, le premier général des galères en France. — Tous ces capitaines de navires sont de bonne et ancienne noblesse; la plupart, de Bretagne.

Page 156. René d'Anjou, seigneur de Maizières ou plutôt de Mézières, était fils de Louis d'Anjou, bâtard du Maine. — Jacques de Foix, dit l'*Infant de Navarre*. — Jacques, dit Galiot, de Genouillac, depuis grand-écuyer de France. — Jean de Bourbon, vicomte de Lavedan, baron de Malhause et de Barbazan, second fils de Charles, bâtard de Bourbon. — Cet Aimon de Vivonne n'est point marqué dans les généalogies : c'était sans doute un frère d'André de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie. —Ne serait-ce pas Jean de Mouy, bâtard de Soyecourt, fils du dernier seigneur de Mouy? — Gilbert des Serpens était seigneur de Citain. — Philibert Damas, seigneur de Saint-Amour, fils aîné de Jean Damas, seigneur de Digoine, etc. — Peut-être Castel-Bayac en Bigorre.

Page 257. Laurent Bureau, évêque de Sisteron, n'était pas de la famille des Bureau de Paris, illustrée par Jean et Gaspard Bureau, maîtres de l'artillerie sous Charles VII.

Page 258. *Voyez* sur cette réformation des Vaudois du Dauphiné l'*Histoire des Vaudois*, par Jean-Paul Perrin, Lyonnais.

Page 267. C'est le champ de Flore.

Page 272. Marino; Rocca-Secca; San-Germano.

Page 273. Louis de Montpensier, fils aîné de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier. — François de la Trimoille, seigneur de Mauléon. — Alfonse, bâtard d'Aragon, prince de Salerne et duc de Bisceglia, fils d'Alfonse II, roi de Naples; marié à Lucrèce Borgia.

Page 278. Mataloni ou Maddaloni; Nola.

Page 279. Aversa; Marigliano.

Page 284. Le mot *retrouble*, qui ne se trouve que dans Nicot, signifie un terrain gras qu'on sème tous les ans.

Ibidem. Claude de Grignan, de la famille de Grigny, qui fut tué dans un combat près de Reggio en Calabre. *Voyez* Duhaillan, édit. de 1627.

Page 285. Ce Colin de Bourdelay était sans doute de la famille de Coetlogon et de la branche de la Bourdelaye.

Page 290. C'est Yves de Malherbe, capitaine des Aventuriers, sorte d'infanterie de tous pays.

Page 291. Vidas Afflec, conseiller et maître d'hôtel du roi, qui avait été envoyé en 1598 auprès du roi de Danemark pour conclure un traité d'alliance au nom de Louis XII. *Voir* mon *Histoire du seizième siècle.*

Page 306. Cette seigneurie de Maulevier en Anjou passa depuis dans la maison de Colbert; il ne faut pas la confondre avec la seigneurie de Maulevrier en Normandie, appartenant à la famille de Brezé.

Ibidem. Ischia.

Page 310. Marcigliano.

Page 311. Aquila. — Pouzzolo, en français Pouzzol.

Page 312. Torre di Greco; Nocera.

Page 317. Antoine, dit le Hardi, seigneur de Pontdormi, capitaine de quatre-vingts lances, fils de Jean, VIe du nom, sire de Créquy.

Page 319. Ferdinand François d'Avalos, marquis de Pescaire, fut un des principaux capitaines de Charles-Quint.

Ibidem. La seconde femme de Frédéric de Naples était Isabelle, dite Éléonore, fille de Pierre de Baulx, duc d'Andria, de laquelle il eut Ferdinand, duc de Calabre, Alfonse, dit l'*Infant d'Aragon*, et César.

Page 321. Sans doute, Notre-Dame du pied de la Grotte. — Tout le moyen âge a regardé Virgile comme un magicien. *Voyez* ce qui le concerne dans l'*Apologie des grands hommes accusés de magie*, par Naudé; il y a un vieux roman manuscrit sur les prodiges de Virgile.

Ibidem. Route signifiait une troupe de gens; nous avons aujourd'hui le mot *raout*, ou *rout*, assemblée, tiré de l'anglais, qui l'avait emprunté à notre vieux français.

Page 322. *Gonzales Ferrande*, c'est Gonsalez Hernandes ou Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand-capitaine. *Voyez* sa *Vie*, par Paolo Jovio.

Page 323. Le *digne de Besançon*, c'est l'archevêque de

Besançon François de Busleyden, qui avait été précepteur de l'archiduc. Voyez *Gallia christiana*. — Engilbert de Clèves, comte de Nevers. — C'était sans doute une demoiselle de la maison de Châteaubriand en Bretagne. — Louis de la Trimoille était prince de Talmont. — *Voyez* ci-dessus la *Note* concernant le bâtard de Vendôme. — La demoiselle de la Grange était Anne ou Jeanne, fille de Geoffroy de la Grange, seigneur de Montigny. — Artus Gouffier, seigneur de Boisy, n'était pas encore grand-maître de France; il ne fut comblé d'honneurs que sous le règne de François Ier.

Page 324. Mademoiselle de la Tour était Anne ou Madeleine, fille de Jean de la Tour, comte d'Auvergne et de Lauraguais. — Cette danse représentait en allégorie l'alliance de la chrétienté contre les Turcs.

Page 326. Jean Lemaire, poète belge, parle dans ses poésies du peintre du roi, Jean de Paris, qui l'avait présenté à Louis XII.

Page 330. On trouve des détails très-curieux et presque identiques sur le mal de Naples dans une histoire inédite de Charles VIII, qui pourrait bien être de la Popelinière. *Manuscrit de Dupuy*, n° 745.

Page 332. Lugano.

Page 334. Varese.

Ibidem. L'amiral de France était alors Louis Malet, sire de Graville.

Page 337. Le sens fait comprendre que *dire myngue* équivaut à refuser. Nous avions pensé que ce mot étrange pouvait se rapporter à une onomatopée gutturale assez fréquente chez les Juifs allemands, et exprimant une sorte de mécontentement étouffé. Mais M. Éloi Johanneau est encore venu à notre secours : « J'avois cru d'abord, dit-il, que le mot *myngue* n'étoit qu'une variante orthographique du mot *mengue*, mangerie, vexation, qu'on trouve dans le Glossaire françois du supplément de Ducange, et qui tient à *menguer*, manger; *mengoire*, mangeoire : d'où le nom propre *minguet*, petit mangeur. Mais en faisant réflexion que c'étoient des Lombards, c'est-à-dire des usuriers italiens, qui répondoient ainsi,

j'ai bientôt vu que je me trompois, que ce devoit être le mot italien *miga*, francisé, qui signifie *non pas*, en sous-entendant la négation *ne*, *ne quidem mica*, mot qui vient du latin *mica*, mie, miette. Ce qui le confirme, c'est que nous en avons fait le vieux françois *migue*, mie de pain. ».

Page 338. Godefroy a écrit Marolles au lieu de Marzolles que porte le manuscrit : il y avait en effet une seigneurie de Marzolles.

Page 341. Godefroy a écrit Margou au lieu de Mozcou, comme on lit dans le manuscrit : ce serait alors Margozzo [1].

[1] Les noms de lieux surtout, dans le récit des guerres d'Italie, sont tellement défigurés, qu'il est bien difficile de les reconnaître, la carte à la main; d'ailleurs beaucoup de châteaux-forts ont disparu, beaucoup de villages même n'existent plus. On n'est pas moins embarrassé dans la recherche des personnes; car les fils d'un seigneur portant chacun le titre d'une seigneurie particulière, les seigneuries passant d'une famille à l'autre par mariage, succession ou vente, et plusieurs seigneuries du même nom étant dispersées dans les provinces, il est souvent impossible de se guider dans ce labyrinthe généalogique : la généalogie, qu'on dédaigne aujourd'hui, est pourtant une des bases de l'histoire.

FIN DES NOTES.